



# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES DE LA CEDEAO

## ÉDITION 2023

REVUE PROSPECTIVE DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES FACE  
À L'INSTABILITÉ POLITIQUE ET AUX MENACES SÉCURITAIRES



Publié par la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

© 2023 Commission de la CEDEAO

Tous droits réservés. Publié en 2024

Les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) sont la première publication annuelle de la Commission de la CEDEAO.

Les opinions et recommandations de politiques exprimées dans cette Édition ne sont pas nécessairement celles de la haute Direction de la Commission de la CEDEAO, de ses organes statutaires ou des États membres, mais celles des contributeurs.

Sauf pour les citations courtes dûment reconnues, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, électronique ou autre, sans autorisation.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

Directeur de la Recherche et de la Statistique  
Département des Affaires Économiques et de l'Agriculture  
Commission de la CEDEAO  
River Plaza and Mall  
Central Business District  
Abuja, Nigéria  
[www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)

# Table des Matières

Liste des Figures	iv
Liste des Tableaux	vii
Liste des Encadrés	viii
Liste des Abréviations et Acronymes	xii
Résumé Exécutif	xiv
Message du Président de la Commission de la CEDEAO	xxii
Remerciements	xxiv
Préface	xxvi
<b>Chapitre 1 : Développements Économiques Mondiaux et Régionaux Récents et Perspectives</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 2 : Performances et Perspectives Économiques de l'Espace CEDEAO</b>	<b>13</b>
1 Performances Économiques de la Région de l'Espace CEDEAO	14
2 Perspectives de Performances Économiques de la Région de la CEDEAO	39
3 Facteurs de Risques	49
<b>Chapitre 3 : Paix, Sécurité et Stabilité dans l'Espace CEDEAO</b>	<b>50</b>
1 Contexte	51
2 Définition et Importance de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité dans le Processus de Développement des Nations	53
2.1. Définition des Concepts Clés	53
2.1.1. La Paix	53
2.1.2. La Sécurité	54
2.1.3. La Stabilité	54
2.2. Importance de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité dans le Processus de Développement des Nations	55
3 État de Paix, de Sécurité et de Stabilité dans la CEDEAO	56
3.1. État de Paix dans la CEDEAO	56



3.2. La Situation Sécuritaire dans l'Espace CEDEAO	59
3.2.1. Terrorisme	64
3.2.2. Piraterie, Brigandage et Cybercriminalité	65
3.3. L'état de Stabilité dans la CEDEAO	66
4 Impact de l'Insécurité sur les Performances Socio-économiques de l'Espace CEDEAO	70
4.1. Impact sur la Croissance Économique	71
4.2. Impact sur l'Emploi	74
4.3. Impact sur l'Inflation	76
4.4. Impact de l'Insécurité sur les Finances Publiques dans les Pays de la CEDEAO	78
4.5. Impact sur la Situation Humanitaire	87
4.6. Impact de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité sur la Mise en Œuvre de l'ODD 16	90
4.6.1. Généralités sur l'ODD 16	90
4.6.2. État des lieux de la mise en œuvre de l'ODD 16 dans la CEDEAO	91
5 Analyse de l'Architecture de Paix, de Sécurité et de Stabilité de la CEDEAO	95
5.1. Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO	95
5.1.1. Organes de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO	96
5.1.2. Les instruments juridiques de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO	97
5.2. Analyse SWOT/FFOM de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO	101
5.2.1. Forces et Faiblesses de l'Architecture de Paix et de Sécurité	101
5.2.2. Les Opportunités et les Menaces de l'Architecture de Paix et de Sécurité	102
5.2.3. Résumé des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO	102
5.3. Recommandations pour Renforcer l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO	103
<b>Conclusion et Recommandations</b>	<b>105</b>



<b>Notes des États membres</b>	<b>111</b>
Bénin	112
Burkina Faso	114
Cap-Vert	116
Côte d'Ivoire	118
La Gambie	120
Ghana	122
Guinée	124
Guinée-Bissau	126
Libéria	128
Mali	130
Niger	132
Nigéria	134
Sénégal	136
Sierra Leone	138
Togo	140
<b>Annexes</b>	<b>142</b>
<b>Références Générales</b>	<b>147</b>



# Liste des Figures

Figure 1	Taux de Croissance du PIB réel par Région de 2020 à 2022 et Projections de 2023 à 2024	3
Figure 2	Taux de croissance du PIB réel en Afrique et ses Régions de 2020 à 2022 et Projections pour 2023 et 2024	6
Figure 3	Inflations mondiale et régionale de 2020 à 2022 et Projections de 2023 à 2024	9
Figure 4	Inflation dans les Sous-régions africaines de 2020 à 2022 et Projections pour 2023 et 2024	10
Figure 5	Taux de croissance du PIB réel et Inflation dans la CEDEAO de 2011 à 2022	14
Figure 6	États membres de la CEDEAO ayant un Taux de croissance moyen du PIB réel de plus de 5,0 % et leur Taux d'inflation de 2010 à 2022	14
Figure 7	États membres de la CEDEAO ayant un Taux de croissance moyen du PIB réel supérieur à 3,0 % et inférieur à 5,0 % de 2010 à 2022	16
Figure 8	États membres de la CEDEAO dont le Taux de croissance du PIB réel est inférieur à 3,0 % de 2010 à 2022	17
Figure 9	Contribution moyenne des États membres de la CEDEAO au PIB régional réel de 2010 à 2022	17
Figure 10	Composition sectorielle du PIB réel au sein de la CEDEAO de 2010 à 2022	19
Figure 11	Contribution moyenne des États membres au Secteur Tertiaire régional de 2010 à 2022	20
Figure 12	Taux d'inflation moyen des États membres de l'UEMOA et du Cap-Vert de 2010 à 2022	21
Figure 13	Taux d'inflation moyen des États membres de la ZMAO de 2010 à 2022	22
Figure 14	Ratio des investissements rapporté au PIB dans l'Espace CEDEAO de 2010 à 2022	23
Figure 15	Taux moyen d'Investissements des États membres de la CEDEAO de 2010 à 2022	23
Figure 16	Taux d'intérêt débiteur et Taux d'intérêt créditeur au sein de la CEDEAO, au Nigéria et au Ghana de 2010 à 2022	25
Figure 17	Total des crédits aux secteurs privé et public dans l'Espace CEDEAO de 2010 à 2022	27
Figure 18	Ratio de la Dette publique brute rapporté au PIB de l'Espace CEDEAO de 2010 à 2022	30



Figure 19	Dépenses Publiques, Recettes Publiques et Solde Budgétaire en pourcentage du PIB de 2010 à 2022	31
Figure 20	Total des Exportations, Importations et Solde commercial de l'Espace CEDEAO de 2010 à 2022	33
Figure 21	Contribution moyenne des États membres aux importations intra-CEDEAO	35
Figure 22	Contribution moyenne des États membres de la CEDEAO aux exportations intra-CEDEAO	36
Figure 23	Solde moyen du Compte courant par rapport au PIB des États membres de la CEDEAO de 2010 à 2022	36
Figure 24	Projections des Taux de croissance du PIB réel pour l'Afrique et ses Sous-régions pour 2023 et 2024	40
Figure 25	Projections du Taux de croissance du PIB réel et de l'Inflation de la CEDEAO de 2023 à 2025	41
Figure 26	Projection des Taux de Croissance Moyens du PIB et de l'Inflation dans les États Membres de la CEDEAO de 2023 à 2025	42
Figure 27	Taux de croissance moyen du PIB réel et de l'inflation dans les États membres de la CEDEAO ayant obtenu en moyenne un PIB réel supérieur ou égal à 5,0 % de 2023 à 2025	43
Figure 28	Taux de croissance moyen du PIB réel et du Taux d'inflation dans les États membres de la CEDEAO qui ont obtenu en moyenne un PIB réel inférieur à 5,0 % de 2023 à 2025	43
Figure 29	Dette publique au PIB dans la Région de la CEDEAO : de 2023 à 2025	47
Figure 30	Indice Mondial de la Paix des États membres de la CEDEAO entre 2021 et 2022	58
Figure 31	Nombre d'Incidents sécuritaires par catégorie et par pays (1997-2022)	60
Figure 32	Évolution des Incidents sécuritaires et du Nombre de morts dans la CEDEAO (excepté le Cap-Vert)	61
Figure 33	Nombre d'Incidents sécuritaires par pays	62
Figure 34	Nombre de morts par pays	62
Figure 35	Incidents sécuritaires et Nombre de Morts par pays : Moyenne sur la période 2010-2022	63
Figure 36	Situation du Terrorisme dans la Région de la CEDEAO en 2021	64



Figure 37	Incidents de Piraterie par Région	66
Figure 38	Indice de Fragilité des États membres de la CEDEAO en 2022	67
Figure 39	Évolution du Taux de chômage dans l'Espace CEDEAO en 1998-2022	68
Figure 40	Évolution de la Population jeune par rapport à la Population totale de la CEDEAO	68
Figure 41	Corrélation entre les Incidents sécuritaires et la Croissance économique	72
Figure 42	Évolution des Taux de croissance économique dans les pays de la CEDEAO de 2011 à 2022	73
Figure 43	Corrélation entre Insécurité et Taux de chômage	74
Figure 44	Taux Moyen de Chômage dans les États Membres de la CEDEAO de 2020 à 2022	75
Figure 45	Corrélation entre Insécurité et Inflation	76
Figure 46	Évolution du Taux d'Inflation Moyen et Taux de Satisfaction ( $\% \leq 5$ ) sur la Période 2012-2021	77
Figure 47	Corrélation entre Insécurité et Solde Budgétaire	78
Figure 48	Déficit Budgétaire Dons Compris en % du PIB	79
Figure 49	Corrélation entre Insécurité et Dépenses Militaires par Tête	80
Figure 50	Ratio Dette Publique sur PIB de 2012 à 2021	81
Figure 51	Évolution de l'Indice Moyen de la Perception de la Corruption dans la CEDEAO	89
Figure 52	Sécurité et État de Droit dans la CEDEAO	89
Figure 53	Participation, Droits de l'Homme et Inclusion dans la CEDEAO	90
Figure 54	Situation des États de la CEDEAO dans l'Atteinte de l'ODD 16 en 2019	91
Figure 55	Composante de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO	92



## Liste des Tableaux

Tableau 1	Taux de croissance du PIB réel par Région de 2020 à 2022 et Projections pour 2023 et 2024	4
Tableau 2	Taux de croissance réel du PIB en Afrique et ses Sous-Régions en 2020 et Projections de 2023 à 2024	7
Tableau 3	Financement du Déficit Budgétaire par la Banque Centrale	82
Tableau 4	Synthèse de l'Impact de l'Insécurité sur les Secteurs Sociaux de Base dans certains États de la CEDEAO	83
Tableau 5	L'Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM)	100

## Liste des Encadrés

Encadré 1	Nigéria : Les Banques Prêtent 63 Mille Milliards de Naira au Secteur Privé en 2017	26
Encadré 2	Variation des prix de la noix de cajou en Guinée-Bissau	31
Encadré 3	La nouvelle méthodologie pour l'emploi et le chômage au Nigéria	38
Encadré 4	Selon Fitch, le Taux d'Inflation au Nigéria Devrait Atteindre 27,5% d'Ici à la Fin de l'Année	43
Encadré 5	Effets du Changement des Billets de Banque et de la Ponction Monétaire au Nigéria au Premier Trimestre 2023	44
Encadré 6	Le Sentier de Transformation Économique du Nigéria	45
Encadré 7	Conséquences de l'Insécurité au Sahel Central	84
Encadré 8	Les lacunes et les défis de l'ODD 16	87



# Liste des Abréviations et Acronymes

ACLED / DLECA	Données de Localisation et Événements de Conflit Armé
AfDB / BAD	Banque Africaine de Développement
AU / UA	Union Africaine
CAPPS	Commissaire chargé des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité
CCEG	Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement
CDS	Commission de Défense et de Sécurité
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIPLEV	Comité Interministériel de Prévention de l'Extrémisme Violent
CMS	Conseil de Médiation et de Sécurité
CNPE / CNC	Comité National de Politique Économique / Comité National de Coordination
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
DSSI / ISSD	Initiative de Suspension du Service de la Dette
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
ECONEC	Réseau des Commissions Électorales de la CEDEAO
ECOWARN	Système d'Alerte Précoce de la CEDEAO
ECPF / CPCC	Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO
EMDE / MEED	Marchés Émergents et Économies en Développement
EREO / PERC	Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FFOM / SWOT	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats)
FMI	Fonds Monétaire International
GPI	Indice Mondial de Paix (Global Peace Index)
GTD	Base de données Mondiale sur le Terrorisme
IEP	Institut pour l'Économie et la Paix
IIAG	Indice Mo Ibrahim pour la Gouvernance Africaine (Ibrahim Index of African Governance)



INTERPOL	Organisation Internationale de Police Criminelle <i>(International Criminal Police Organisation)</i>
MICAC / CCSIM	Centre de Coopération et de Sensibilisation à l'Information Maritime <i>(Maritime Information Cooperation and Awareness Center)</i>
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONUDC	Bureau des Nations Unies sur la Drogue et le Crime
PCSM	Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique
PDI	Personnes Déplacées Internes
PIB	Produit Intérieur Brut
PSSM / SPGS	Sécurité Physique et Gestion des Stocks
PURS	Programme d'Urgence pour la Région des Savanes
SDMS / SSDS	Système de Suivi du Développement Socioéconomique <i>(Socioeconomic Development Monitoring System)</i>
SGIM / GAIM	Groupe d'Appui à l'Islam et aux Musulmans
SIPRI	Stockholm International Peace Research Institute
SLEC	Système de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO
SP/CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UN	Nations Unies (United Nations)
UNECA	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique <i>(United Nations Economic Commission for Africa)</i>
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés <i>(United Nation High Commissioner for Refugees)</i>
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance <i>(United Nations Children's Fund)</i>
UNOCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies <i>(United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)</i>
UNOWAS	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel <i>(United Nations Office for West Africa and the Sahel)</i>
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest



# Résumé Exécutif

**S**ous le thème « *Revue Prospective des Dynamiques Économiques Régionales face aux risques d'Instabilité Politique et aux Menaces Sécuritaires* », la première Édition des Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) présente une analyse des défis, opportunités et tendances actuels qui façonnent les économies des États membres de la CEDEAO. Elle présente également les principaux indicateurs, tendances et projections économiques dans la CEDEAO et offre une analyse approfondie des opportunités et défis. Le Rapport examine la Paix, la Stabilité et la Sécurité comme catalyseurs du développement économique durable, conformément à la nouvelle Vision 2050 de la CEDEAO qui projette une CEDEAO des peuples, une CEDEAO où règnent la Paix et la Prospérité pour tous. Il met en lumière le rôle de la Paix, de la Stabilité et de la Sécurité comme principaux moteurs du Progrès économique

## Le Chapitre 1 présente l'environnement économique mondial et régional récent.

L'analyse menée s'intéresse au ralentissement économique sans précédent survenu en raison des difficultés que la plupart des grandes économies ont eu à sortir de la récession induite par la pandémie de COVID-19, en 2020. Le ralentissement constaté est aussi la conséquence de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Des Taux d'inflation plus élevés dans le monde ont par ailleurs incité au resserrement des instruments de politique monétaire pour ralentir l'inflation. La Banque Mondiale prévoit que la Croissance économique mondiale ralentirait à environ 1,7 % en 2023, contre 5,9 % en 2021, tandis que le PIB réel des économies avancées devrait baisser, passant de 2,5 % en 2022 à 0,5 % en 2023.

L'inflation est passée au-dessus de 10,0 % en 2020 dans plusieurs États membres de la Zone Euro et au Royaume-Uni, mettant à rude épreuve les budgets des ménages et affectant la confiance des consommateurs dans un contexte de détérioration de l'environnement des affaires. L'augmentation croissante des Taux d'intérêt, à la fois à la Banque d'Angleterre et à la Banque Centrale Européenne, a ralenti les transactions financières. Ces facteurs se sont combinés pour affaiblir les activités économiques, via la réduction de la croissance de la production dans les économies avancées, et ont eu un impact sur les Marchés Émergents et Économies en Développement (MEED).



Les chocs économiques résultant de la guerre Russie-Ukraine ont largement impacté les économies avancées, l'Amérique Latine et les Caraïbes, l'Asie de l'Est et le Pacifique ainsi que l'Europe et l'Asie Centrale. La guerre a perturbé les chaînes d'approvisionnement dans la plupart des Régions du monde, y compris aux États-Unis et dans la Zone Euro.

L'Afrique Subsaharienne a été modérément impactée par la guerre Russie-Ukraine, le Taux de croissance de son PIB réel passant de 4,3 % en 2021 à 3,4 % en 2022. La croissance du PIB réel en Afrique et dans ses Sous-régions a connu une amélioration passant de - 1,7 % en 2020 à 3,8 % en 2022. Les projections pour 2023 et 2024 sont apparues moins volatiles que dans d'autres Régions du monde. Le PIB réel dans la Zone CEDEAO devrait croître selon la BAD (2023) à un taux de 3,9 % en 2023, contre 4,4 % en 2021. Comparativement aux autres Régions, la Zone CEDEAO n'a pas été durement touchée par la pandémie de COVID-19 car le Taux de croissance réel est ressorti à 0,6 % en 2020.

Outre le ralentissement du Taux de croissance du PIB, la pression inflationniste mondiale s'est intensifiée dans presque toutes les économies en 2022. Alors que l'Inflation mondiale moyenne s'établissait au-dessus de 9,0 % au second semestre de 2022, dans la plupart des économies avancées, elle est ressortie pratiquement au-delà de 10 % dans les EMDE. Les dépréciations monétaires dans la plupart de ces économies,

tout comme les hausses de salaires et du coût des intrants, ont toutes entraîné une augmentation des prix des produits finaux.

La part plus élevée des dépenses alimentaires et énergétiques dans les dépenses de consommation, conjuguée à la hausse des prix alimentaires et énergétiques, a accéléré la pression inflationniste dans de nombreux États membres à faible revenu qui dépendaient des importations de denrées alimentaires et d'énergie pour la consommation locale. En conséquence, l'Inflation de base mondiale est ressortie à 6,0 % vers la fin de 2022.

Au niveau régional, l'Inflation en Afrique du Nord est demeurée constamment inférieure à la moyenne africaine, de 2020 à 2022, et devrait rester ainsi pour 2023 et 2024. En Afrique Australe, l'Inflation est restée inférieure à la moyenne africaine de 15,5 %, à partir de 2021. Elle était de 12,6 % entre 2020 et 2022 et devrait ralentir pour se situer à 10,1 % en 2023 et à 6,7 % en 2024. La Région de l'Afrique de l'Est a connu la plus forte inflation en Afrique, avec un taux passant d'une moyenne de 17,3 % en 2020 à 40,7 % en 2021, puis ralentissant à 28,9 % en 2022. L'inflation dans la Région de l'Afrique Centrale était la plus faible en Afrique. Dans la Zone CEDEAO, l'Inflation s'est établie en 2022 à 17,3 %, au-dessus de la moyenne de l'Afrique (14,2 %), mais bien en dessous de celle de l'Afrique de l'Est qui s'élevait à 28,9 %.



## Le Chapitre 2 traite de la question de la Performance et des Perspectives Économiques de la CEDEAO.

La Croissance économique mesurée par l'évolution du PIB réel montre une performance mitigée au cours de la période 2010-2022 en raison de l'environnement économique mondial difficile, de la survenue de diverses pandémies et des défis liés à la santé. En 2011, le Taux de croissance de la Région était ressorti à 5,2 %, mais est tombé à 4,1 % en 2015 et a continué sa chute pour s'établir à -0,6 % en 2016, en raison des effets négatifs de la crise épidémique à virus Ebola, de 2014 à 2016, et de la chute des prix du pétrole. Par la suite, la légère reprise de 2,9 % du PIB réel en 2018 a été de courte durée car le Taux de croissance est ressorti à -0,1 % en 2020, du fait de la pandémie de COVID-19. La Zone CEDEAO a enregistré une reprise post-COVID-19 en raison de la bonne tenue du Taux de croissance économique qui est ressorti à 3,9 % en 2022.

Pendant la même période, la Région a fonctionné dans un environnement de haute inflation. L'analyse montre que le Taux d'inflation régional est passé de 10,6 % en 2010 à 7,6 % en 2014, puis est remonté à 13,3 % en 2017 avant d'atteindre un pic historique de 17,3 % en 2022. Cette hausse serait le résultat de la dépréciation des monnaies nationales de certains États membres, par rapport aux principales devises internationales, et de la montée des prix mondiaux des denrées alimentaires, auxquelles s'ajoutent les effets persistants de la pandémie de COVID-19. La hausse de l'Inflation résulterait aussi des politiques économiques mondiales qui ont ajouté plus de pression sur les monnaies nationales dans la Région. Les Taux de change ont baissé, notamment en Sierra Leone, au Nigéria et au Ghana. Pendant cette période, l'Indice du Pétrole et de l'Énergie a augmenté de 33,5 %. De même, l'Inflation alimentaire a reflété la hausse de l'Indice alimentaire mondial qui s'est accru de 14,1 % en 2022. Il faut ajouter

à cela les coûts élevés et croissants de l'Énergie et des Transports ainsi que les hausses des Prix administratifs, notamment de l'Électricité et des Services publics.

L'analyse régionale de 2021 et de 2022 a montré des niveaux différents de performance économique des États membres de la CEDEAO. Par exemple, la Côte d'Ivoire a affiché une croissance économique remarquable, avec un Taux de croissance du PIB réel de 7,4 % en 2021 et de 6,7 % en 2022, résultat de la mise en œuvre de divers programmes d'intervention économique et sociale. L'économie du Nigéria, qui a connu une croissance de 3,4 % en 2021 et une légère baisse en 2022 pour se situer à 3,1 %, a bénéficié de la hausse des prix du pétrole, de la reprise des secteurs manufacturier et des services ainsi que d'un soutien politique à l'agriculture.

Cependant, l'effet de la hausse des prix du pétrole a été réduit par les contraintes de production causées par le vol de pétrole et l'insécurité dans les régions productrices de pétrole. La croissance économique du Ghana est ressortie en baisse, passant de 5,1 % en 2021 à 3,1 % en 2022, en dessous de la moyenne de la CEDEAO (3,9 %). Cette baisse est due aux politiques monétaires strictes, à une dette publique élevée et à la fragilisation de la monnaie locale.

En ce qui concerne la performance budgétaire de la Zone CEDEAO, plusieurs facteurs étaient en jeu au niveau des États membres. Il s'agit des politiques budgétaires, de l'endettement extérieur, du Taux de croissance économique et de l'augmentation du service de la dette. Le solde budgétaire de la Région en pourcentage du PIB est passé de -4,5 % en 2010 à -5,6 % en 2022 en raison du service de la dette élevé, des subventions et des interventions liées à la COVID-19.

Dans le contexte du développement socio-économique, les États membres de la CEDEAO ont enregistré différents indicateurs socio-



économiques, avec des approches de calcul différentes rendant difficile le calcul d'une moyenne régionale de la CEDEAO. Cette situation appelle la nécessité d'une méthodologie standardisée et harmonisée pour le calcul des différents indicateurs dans la Zone CEDEAO. De plus, les Taux combinés de pauvreté et de chômage reflètent la prévalence des défis socio-économiques et donnent un aperçu de l'inefficacité des politiques sociales et des efforts de développement économique. L'incidence de la pauvreté indique qu'une partie significative de la population n'a pas accès aux produits de première nécessité et a du mal à répondre à ses besoins quotidiens. Par conséquent, cela appelle des interventions ciblées dans des domaines comme l'éducation, les soins de santé et la redistribution des revenus en vue de soulager la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie.

En termes de perspectives, celles des performances économiques de la Zone CEDEAO sont assez prometteuses car la croissance du PIB réel devrait passer de 5,4 % en 2023 à 6,1 % en 2024, bien au-dessus de la projection de croissance du PIB réel mondial, de 1,7 % en 2023 et de 2,7 % en 2024 (BAD, 2023), et sera meilleure que celle de l'Afrique Australe. Les principaux moteurs des perspectives de croissance de la Zone CEDEAO sont la forte croissance économique dans certains États membres, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo. De plus, le Taux d'inflation régional devrait passer de 18,8 % en 2023 à 12,9 % en 2024 et à 11,9 % en 2025. Onze États membres de la CEDEAO devraient avoir un Taux de croissance moyen d'au moins 5,0 % entre 2023 et 2025. De plus, onze États membres connaîtront un Taux d'inflation à un chiffre, tandis que les quatre autres connaîtront un Taux d'inflation à deux chiffres : le Ghana, la Sierra Leone, le Nigéria et la Gambie.

Avec les coups d'État au Niger, en Guinée, au Burkina Faso et au Mali, l'impact négatif de

l'instabilité politique rendrait irréaliste le Taux de croissance régional attendu. Les sanctions imposées par la Communauté pourraient avoir un impact négatif aussi bien sur les économies nationales que sur l'économie régionale. La Sierra Leone, le Nigéria et le Ghana devraient avoir un Taux de croissance inférieur à 5,0 %, mais avec un Taux d'inflation élevé. Au Ghana, un Taux de croissance moyen du PIB réel modéré de 3,9 % sera accompagné d'un Taux d'inflation moyen très élevé d'environ 17,5 %. La situation serait la même au Nigéria avec un Taux de croissance moyen de 3,0 % et un Taux d'inflation moyen de 15,6 %. La Sierra Leone aurait un Taux de croissance moyen de 4,2 % avec un Taux d'inflation moyen élevé de 21,5 %.

Le ralentissement de l'économie mondiale, les Taux d'inflation élevés et les conditions financières intérieures, en présence de niveaux élevés de la dette et de son service, sont les principaux facteurs considérés pour les perspectives. Les Taux de croissance projetés devraient être stimulés, du côté de la demande, par les inconstances de l'économie mondiale (reprise des activités dans les économies émergentes comme la Chine) et l'absorption intérieure (baisse de la consommation des ménages et de l'investissement). Du côté de l'offre, l'agriculture, l'industrie et les services devraient alimenter l'expansion projetée. En termes de contributions sectorielles, le secteur tertiaire sera le secteur principal (42,0 %), suivi du secteur secondaire (32,0 %) et du secteur primaire (26,0 %), en 2024. Les Taux de croissance économique projetés ne suivent pas les mêmes tendances dans les États membres car la croissance du PIB de la Zone UEMOA, plus le Cap-Vert, devrait augmenter, passant de 5,9 % en 2022 à 6,9 % en 2023. Celle de la ZMAO est attendue en baisse, passant de 3,3 % en 2022 à 3,1 % en 2023. Les perspectives de croissance économique des pays de la ZMAO sont négatives en raison de la probable mauvaise performance des deux plus grandes économies de la Région : le Nigéria et le Ghana.



L'activité économique au Nigéria devrait s'établir à 3,2 % en 2023, contre 3,3 % en 2022, en raison de la mise en œuvre de politiques monétaires et de change. Les activités économiques du Ghana devraient également baisser pour s'établir à 1,6 % en 2023, contre 3,1 % en 2022, avec l'aggravation de la crise énergétique et la faible production de pétrole.

Au niveau régional, les performances économiques de la Côte d'Ivoire et du Sénégal devraient compenser certaines des pertes. La Côte d'Ivoire devrait enregistrer un Taux de croissance de 7,2 % en 2023, contre 6,7 % en 2022. Le Sénégal devrait également afficher une croissance impressionnante de 8,8 % en 2023, contre 4,2 % en 2022. De même, les activités économiques devraient s'améliorer dans tous les autres États membres en 2024. Le déficit budgétaire de la Région devrait se creuser à 5,4 % du PIB en 2023, contre 5,3 % du PIB en 2022. La dette publique restera élevée en raison des mesures de relance budgétaire soutenues, avec une augmentation prévue de 5,0 % en 2023 et une stabilisation en 2024. Bien que les risques de soutenabilité de la dette à court terme soient limités, les États membres ayant une dette publique élevée doivent s'attaquer aux politiques budgétaires à long terme.

Toutefois, la combinaison d'un faible Taux de croissance économique, d'une inflation croissante et d'une dépréciation des monnaies nationales devrait accroître les niveaux de dette. La capacité à atténuer les projections de 2023 à 2025 dépendra de la capacité des États membres à gérer leur endettement, leur croissance économique et leurs coûts d'emprunt eux-mêmes influencés par les Taux d'intérêt mondiaux et les marchés financiers internationaux. De 2023 à 2025, il est attendu une augmentation rapide des prix intérieurs qui accroisse le pessimisme des consommateurs, conduisant à un affaiblissement du pouvoir d'achat. La hausse continue de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), associée à un

resserrement monétaire agressif de la part de diverses Banques Centrales, devrait entraîner une augmentation des coûts d'emprunt et exercer une pression sur les prix des actifs. Cela devrait conduire à une contraction de la consommation privée, signalant un ralentissement économique.

Les tendances des prix des matières premières observées en 2023 suggèrent une poursuite de la baisse des prix des produits non énergétiques entamée en 2022. Les États membres doivent diversifier leur économie et réduire leur dépendance à une seule matière première pour atténuer les risques liés à la volatilité des prix.

Les efforts en faveur de l'investissement dans des pratiques agricoles durables et le développement des infrastructures peuvent aider à renforcer la résilience aux chocs externes et conduire potentiellement à des prix de matières premières plus stables à long terme. La surveillance des tendances du marché mondial et l'adoption de politiques économiques adaptatives seront cruciales pour la CEDEAO afin de lui permettre d'explorer la complexité des fluctuations des prix des matières premières en 2024.

Les perspectives du compte courant de la Zone CEDEAO sont soumises à plusieurs incertitudes, étant donné la nature peu diversifiée de l'économie des États membres. Un conflit prolongé entre la Russie et l'Ukraine entraînerait un commerce mondial faible. Les importateurs nets de matières premières sont les plus exposés à l'impact du conflit et à l'augmentation brutale du prix des matières premières qui en découle. Ces États membres devraient probablement connaître une détérioration du commerce et un déficit du compte courant. Les principaux moteurs du déficit du compte courant seraient le déficit commercial et les paiements nets de facteurs à l'étranger. Conformément à la demande mondiale, le déficit du compte courant devrait partiellement se réduire à 3,0 % du PIB en 2023 et augmenter à 6,0 % du PIB en 2024.



Le déficit commercial devrait globalement entraîner une baisse du déficit du compte courant.

Le déficit des comptes courants dans les États membres exportateurs de pétrole et disposant en abondance de ressources naturelles devrait augmenter. Toutefois, certains États membres, tel que le Ghana, devraient voir une baisse de leurs revenus d'exportation si les prix des ressources naturelles venaient à chuter. En outre, les États membres dépendants du tourisme, à l'image du Cap-Vert et de la Gambie, devraient connaître une amélioration de leur compte courant avec la pleine reprise du marché après les restrictions liées à la COVID-19.

**Facteurs de Risques :** La possibilité d'une guerre prolongée entre la Russie et l'Ukraine pourrait perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales et entraîner une augmentation des prix des produits alimentaires et énergétiques. L'inflation persistante, le resserrement prolongé des conditions financières mondiales, les coûts élevés du capital et les performances insuffisantes en matière de mobilisation des ressources intérieures pourraient accroître les préoccupations concernant l'endettement de la Région. Un risque supplémentaire est la détérioration de la sécurité régionale due

au terrorisme, en particulier dans des États membres comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria. Ces défis en matière de sécurité sont sources de préoccupations frontalières avec des États membres voisins tels que le Ghana et le Togo.

Les pertes et les dommages causés par le climat et d'autres chocs météorologiques extrêmes pourraient avoir un impact sur la productivité agricole, augmenter les coûts alimentaires déjà élevés et accroître l'extrême pauvreté. L'un des principaux défis auxquels l'Espace CEDEAO est confronté est la réduction des risques d'un ralentissement économique consécutif au resserrement des politiques monétaires pour réduire la pression inflationniste régionale.

Les incertitudes entourant l'environnement macroéconomique sont encore exacerbées par la nature synchronisée de la vague actuelle de resserrement financier. Cela oblige les Banques Centrales à prendre pleinement en compte les effets de contagion de leur décision de mener une politique monétaire de resserrement pour garantir le ciblage de l'inflation. Augmenter les Taux d'intérêt directeurs pour freiner la pression inflationniste a tendance à créer des goulots d'étranglement du côté de l'offre en augmentant le coût de l'emprunt.

*Les Perspectives de Performance Économique de l'Espace CEDEAO sont très prometteuses car la croissance du PIB réel devrait passer de 5,4 % en 2023 à 6,1 % en 2024.*



### Le Chapitre 3 du document analyse les questions, de Paix, de Sécurité et de Stabilité.

La CEDEAO a défini la Paix et la Sécurité comme son premier objectif stratégique pour le développement socio-économique, dans le cadre du Pilier 1 de sa Vision 2050 intitulé « Paix, Sécurité et Stabilité ». Le but est de « faire de la CEDEAO une Région sûre, stable et pacifique ». Cependant, atteindre la Paix, la Sécurité et la Stabilité reste une quête permanente plutôt qu'une réalité à l'échelle mondiale, en particulier en Afrique. Le nombre d'États membres touchés par des conflits en Afrique subsaharienne (ASS) est passé de 15, sur la période 1990-2000, à 17, sur la période 2014-2016. On a également assisté à une recrudescence des coups d'État depuis 2021 (au Mali, en Guinée, au Burkina Faso et au Niger à partir du 26 juillet 2023), ce qui témoigne de véritables faiblesses démocratiques et politiques et constitue une menace sérieuse pour la Paix dans la Région.

Les problèmes de Sécurité dans la Région de la CEDEAO sont en hausse, avec une augmentation des conflits, malgré les efforts des institutions régionales. L'insécurité maritime est également en hausse. La piraterie et les vols à main armée en mer coûtent aux États du Golfe de Guinée environ 1,94 milliard de dollars US chaque année (ONUDC, 2022). Les frais portuaires et les droits d'importation perdus, en raison de l'activité maritime réduite, sont estimés à 1,4 milliard de dollars par an (UNOWAS, 2022).

Les valeurs d'indice calculées pour les États membres de la CEDEAO en 2022 placent l'Indice de Paix moyen global à 2,25, ce qui indique que la Région de la CEDEAO a un niveau Moyen de Paix. La Région connaît par conséquent une légère détérioration de la Paix, bien qu'il y ait des disparités entre les États membres. L'Indice

de Paix moyen global est passé de 2,20 en 2021 à 2,25 en 2022. Trois États membres, à savoir la Gambie, le Ghana et la Sierra Leone, sont relativement en paix avec un Indice global inférieur à 1,8 en 2022. Toutefois, les États membres les plus touchés par le terrorisme et la violence contre les civils, à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Nigéria et le Niger, ont un Indice de Paix supérieur à la moyenne et proche de 3,0, indiquant que ces derniers ont un faible niveau de Paix. Seuls deux États membres, le Bénin et le Ghana, ont enregistré une évolution stable de leur Indice de Paix au cours de la période sous revue.

L'insécurité est devenue une réalité quotidienne dans les pays de l'Espace CEDEAO, en particulier pour les États membres du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger) et le Nigéria. Cette situation est causée principalement par des groupes terroristes armés (djihadistes). Par contre, dans les États membres non sahéliens, les incidences d'insécurité enregistrées sont liées à des conflits communautaires, à des conflits post- crises électorales, à des émeutes, à la criminalité transnationale organisée ou criminalité transfrontalière organisée. Même si la menace terroriste plane sur les États membres côtiers, elle reste confinée aux régions septentrionales des États membres concernés (Côte d'Ivoire, Togo et Bénin), le long des zones frontalières avec le Burkina Faso et le Niger.

Tous ces incidents d'insécurité ont entraîné de nombreuses pertes en vies humaines et le déplacement forcé de personnes, en particulier les Personnes Déplacées Internes (PDI). Selon le HCR, 6 134 081 personnes victimes de déplacements forcés, 5 618 866 Personnes Déplacées Internes et 515 215 réfugiés ont été enregistrés dans la Zone CEDEAO en 2022 en raison de l'insécurité, de conflits et de



catastrophes naturelles. Dans l'Espace CEDEAO, l'instabilité est généralement liée à l'insécurité, à la mauvaise gouvernance (institutions), aux conflits communautaires, aux facteurs socio-économiques (pression démographique, chômage des jeunes, changement climatique), à la piraterie et aux cyberattaques. La présence combinée de tous ces facteurs menace la stabilité de la Région.

L'analyse de la situation révèle que l'insécurité, notamment le terrorisme, a eu un impact majeur sur les secteurs de l'Éducation et de la Santé, sur les Services administratifs décentralisés et sur les populations vivant dans les pays du Sahel confrontés à des défis sécuritaires majeurs. Ainsi, au Burkina Faso, au Mali et au Niger, des écoles et des centres de santé ont été fermés, laissant des milliers d'élèves sans éducation et des fonctionnaires sans travail. Dans les pays du Sahel, l'insécurité a contraint près de 2 000 écoles à fermer ou à cesser leurs activités (UNICEF, 2019).

La Zone CEDEAO, à l'instar des autres zones du continent, est particulièrement en retard en termes de progrès réalisés en faveur de l'ODD 16 (Paix, Justice et Institutions fortes). La Région a régressé pour cet objectif, comparativement à son niveau de 2000. L'analyse des progrès individuels (par pays) indique, en 2019, que le Cap-Vert, le Ghana et, dans une moindre mesure, le Sénégal seraient les États membres en bonne posture pour réaliser l'ODD 16 d'ici à 2030.

Une Analyse SWOT/FFOM de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO recommande que (1) La Commission de la CEDEAO et les États membres collaborent étroitement pour déterminer les modalités des interventions de la CEDEAO, en consultation avec le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et le Conseil de Sécurité de l'ONU, (2) Le Sommet des Chefs d'État et

de Gouvernement de la CEDEAO envisage une réforme globale du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO, (3) La Commission de la CEDEAO prenne des mesures proactives pour mobiliser des ressources financières dédiées à l'augmentation de la capacité opérationnelle et logistique de sa Force en Attente.

### **Le Rapport sur les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO conclut**

que l'environnement mondial changeant influence les performances macroéconomiques et les perspectives de développement dans la Zone CEDEAO. Il documente l'état de développement socio-économique régional, les performances économiques des États membres ainsi que l'impact de l'insécurité. Le Rapport formule in fine les recommandations suivantes à l'attention des autorités de la CEDEAO : (1) Réduire les disparités de développement économique entre les États membres par la diversification de leur économie et par la mise en œuvre de programmes de développement du capital humain, ce qui comblerait les écarts de développement critiques dans les domaines de l'Économie, de la Gouvernance et du Développement humain entre les États membres, (2) Mettre en œuvre un ensemble bien coordonné de politiques macroéconomiques pour offrir des solutions efficaces au développement socio-économique, (3) Promouvoir l'intégration du système financier, (4) Collaborer plus étroitement avec les États membres en matière de Paix et de Sécurité pour une réforme de l'Architecture sécuritaire et une mise en œuvre efficace de toutes les actions stratégiques du Pilier 1 de la Vision 2050 de la CEDEAO.



# Message du Président de la Commission de la CEDEAO



C'est avec grand plaisir que je vous présente la première édition des Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC). Il s'agit d'une publication phare très attendue de notre Institution. Alors que le paysage économique de la Région continue d'évoluer, il est crucial de disposer d'une analyse complète des défis, opportunités et tendances actuels qui façonnent les économies des États membres.

Au fil des années, la CEDEAO est passée d'une organisation intergouvernementale (la CEDEAO des États) à une communauté économique dynamique favorisant l'intégration, le commerce et la collaboration entre les différents États membres (la CEDEAO des Peuples). Notre prospérité collective repose sur une compréhension approfondie de l'évolution de la dynamique économique au sein de la Région afin d'en saisir toutes les opportunités. Le présent Rapport fournit une plateforme pour y parvenir.

Ainsi, les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) constitue un outil précieux pour les décideurs politiques, les économistes, les entreprises et toutes les parties prenantes cherchant à mieux comprendre les performances économiques, les risques et les potentiels domaines de croissance dans la Région de la CEDEAO, en particulier dans nos États membres. En analysant les principaux indicateurs, les tendances et projections économiques, ce Rapport propose une analyse approfondie des défis rencontrés par chaque État membre de la CEDEAO ainsi que des opportunités qui s'y présentent.



En plus de l'analyse des indicateurs macroéconomiques, nous examinons la situation de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité en tant que catalyseurs du Développement Économique durable. Ce point s'aligne sur la nouvelle Vision 2050 de la CEDEAO qui projette une CEDEAO des Peuples où nous aurons la Paix et la Prospérité pour tous. Le Rapport met en lumière le rôle de la Paix et de la Sécurité en tant que principaux moteurs et catalyseurs du Progrès économique.

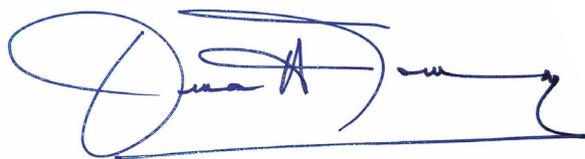
Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux experts, chercheurs et contributeurs dont les précieuses idées et analyses ont été déterminantes dans la production de ce Rapport. Leur dévouement à comprendre et à mettre en évidence les tendances et les défis économiques des États membres de la CEDEAO a été remarquable.

Je voudrais également exprimer ma gratitude aux Autorités nationales de nos États membres, en l'occurrence les Agences nationales de statistique, les Banques Centrales et d'autres institutions qui ont fourni les données et informations nécessaires pour ce Rapport. Sans leur coopération, ce document sur les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO n'aurait pas été possible.

J'espère que cette première Édition servira de ressource fiable pour faciliter les prises de décisions et aider à la formulation de politiques et de stratégies d'investissement. En donnant aux parties prenantes des informations exploitables, la Commission de la CEDEAO aspire à contribuer à la croissance économique durable et à la prospérité de notre Région.

J'encourage les lecteurs à utiliser ce Rapport comme un tremplin pour le dialogue, la collaboration et la poursuite des recherches visant à relever les défis économiques et à exploiter le vaste potentiel de la CEDEAO. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir économique plus prometteur, plus inclusif et plus résilient pour notre Région.

**Vive la CEDEAO.**



**H.E. Omar Alieu Touray**

Président de la Commission de la CEDEAO



# Remerciements

Le Rapport sur les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) 2023 a été préparé par le Département des Affaires Économiques et de l'Agriculture dirigé par la Commissaire Mme Massandjé Touré-Litsé, sous la direction du Directeur de la Recherche et des Statistiques, M. Mahamadou Yahaya.

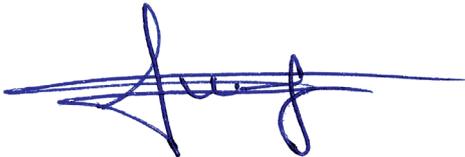
M. Félix Fofana N'Zué, Chef de la Division de la Recherche, de la Gestion des Connaissances et de l'Analyse Économique, a coordonné toutes les activités techniques ayant conduit à la production du Rapport. L'équipe principale impliquée dans la préparation du Rapport comprend M. Wumi Olayiwola et M. Mohamed Jalloh, tous deux à la Direction de la Recherche et des Statistiques. Ils ont été soutenus par M. Durand Koffi Gilbert Adjassou, Mme Liatu Damishi Omoyiola, Mme Sharon Zira Dia, Mme Jennifer Chioma Uzoma, M. Bakary Traoré et Mme Uwem Ibanga qui ont fourni une aide précieuse en matière de Recherche et d'Administration.

Les données proviennent des Bureaux nationaux de statistique des États membres de la CEDEAO et des Ministères des Finances et du Plan. L'analyse des données a bénéficié de l'appui des experts nationaux qui ont enrichi le Rapport et assuré l'appropriation de l'information. La rédaction des Notes Pays, qui ont grandement contribué au Rapport, a été entreprise par des consultants nationaux. Ces consultants sont Roland Médjigbodo (Université d'Abomey-Calavi, Bénin), Alain Siri (INSS, Burkina Faso), Odair Barros-Lopes Varela (Université de Cabo Verde, Uni-CV), Tite Beke (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), Kutubo Jarju (Direction du Commerce, Gambie), Éric Osei-Assibey (Université du Ghana), Suande Camara (Ministère de l'Économie et de l'Intégration Régionale, Guinée-Bissau), Abdoul Aziz Diallo (Économiste au Bureau pays du FMI, Guinée),

Edwin Puwogar (Ministère des Finances, Libéria), Ousmane Doucouré (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), Malam Nafiou Maman (Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger), Amos Ogunwale (NISER, Université d'Ibadan, Nigéria), Latif Dramani (Centre CREG, Sénégal), Sahr Titus Komba (ICESCO, Youth Ambassador, Sierra Leone) et Richard Abalo-Koboyo Padakalé (CADERDT, Togo).

Les Notes Pays ont été examinées par l'équipe principale du PERC assistée par Ibrahim Natagwandu (Bexley Consulting Ltd, Nigéria), Benneth Obi (Université d'Abuja, Nigéria) Kwami Ossadzifo Wonyra (Université de Kara, Togo), Kouassi Konan Eugene (Trésor Public, Côte d'Ivoire), Abdoulaye Zonon (Bureau du Vice-Président, Commission de la CEDEAO) et Diomandé Mory (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire) Une reconnaissance particulière va à Jean Sanou Erdjouman (Chef du Département de Veille Stratégique et de Prospective, CAPES, Burkina Faso) pour ses contributions au PERC et à Samuel Dosso, Joseph Brites, Arnaud Nkoué et Precious Klu pour les services professionnels d'édition et de traduction fournis. Nous remercions Monsuru Sodeeq, Kylian Sorokobi, Oluwafemi Okeniyi et Ayokunle Yoloye pour avoir fourni l'infographie, l'édition, la mise en page et la conception de cette publication.

La première Édition du PERC est ici. Toutes nos Félicitations. Merci pour votre travail acharné et préparons-nous pour la prochaine Édition.



**Mahamadou Yahaya**

**Directeur de la Recherche et des Statistiques, Commission de la CEDEAO**



# LA CEDEAO EN AFRIQUE



# Préface



Le Rapport sur les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO : Édition 2023 est un document technique présentant une analyse approfondie des défis socio-économiques auxquels sont confrontés les États membres de la CEDEAO et une approche pertinente des opportunités disponibles dans un environnement mondial dynamique. Ce Rapport représente également un effort collectif visant à fournir une analyse complète des récents Développements, des Performances économiques et sociales ainsi que de la Paix et de la Sécurité au sein de la CEDEAO

Dans le premier Chapitre, nous donnons un aperçu des récents développements au plan mondial et discutons de leur impact potentiel au sein de la Région de la CEDEAO. Le niveau sans précédent de ralentissement économique de la plupart des principales économies, en raison de la guerre russo-ukrainienne et de la croissance économique négative induite par la pandémie de COVID-19, a entraîné des Taux d'inflation plus élevés dans le monde entier. Ces évolutions ont conduit à un resserrement des instruments de politique monétaire afin de ralentir l'inflation. En examinant ces facteurs, nous visons à fournir des informations essentielles sur les défis et les opportunités qui attendent nos États membres.

Le deuxième Chapitre fait une analyse approfondie des performances économiques et sociales de la Région de la CEDEAO. Il offre aux décideurs politiques, aux économistes et aux parties prenantes une compréhension claire de l'état de l'économie des États membres et des perspectives de notre économie régionale. En mettant en évidence à la fois les points forts et les domaines à améliorer, nous espérons faciliter les prises de décisions et la formulation de politiques éclairées.

Reconnaissant l'interconnexion de la Paix et de la Sécurité avec les Performances économiques, le troisième Chapitre de ce Rapport met l'accent sur l'état de la Paix et de la Sécurité dans notre Région.



Nous analysons dans quelles mesures ces facteurs peuvent potentiellement façonner et influencer notre trajectoire économique. En mettant en relief l'interaction entre la Paix, la Sécurité et le Développement Économique, nous entendons favoriser une approche plus holistique et durable de la croissance régionale. Pour compléter le Rapport, nous avons inclus des Notes d'orientation par pays. Ces Notes fournissent des informations et des recommandations spécifiques à chaque pays, permettant aux décideurs politiques et aux parties prenantes d'adapter leurs stratégies aux circonstances et aux défis particuliers à chaque État membre.

Le Rapport sur les PERC montre que l'évolution de l'environnement mondial influence les performances macroéconomiques et les perspectives de développement économique dans la Région de la CEDEAO. Sur ce fondement, le présent Rapport propose les recommandations suivantes : 1) Réduire les disparités de développement économique entre les États membres grâce à la mise en œuvre de programmes de développement du capital humain ; 2) Définir un ensemble coordonné de politiques macroéconomiques ; 3) Promouvoir l'intégration du système financier ; 4) Assurer une collaboration plus étroite entre la Commission de la CEDEAO et ses États membres en vue d'une mise en œuvre efficace de toutes les actions stratégiques du Pilier 1 de la Vision 2050 de la CEDEAO.

Je tiens à exprimer ma gratitude au personnel de la Direction de la Recherche et des Statistiques de la Commission de la CEDEAO ainsi qu'aux Consultants des États membres de la CEDEAO qui ont consacré leur expertise et leur temps pour garantir l'exactitude et l'exhaustivité du travail effectué. Leurs précieuses contributions ont véritablement amélioré la qualité et la richesse de cet outil stratégique de décision. Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui nous ont soutenus dans la production de cette Édition du Rapport sur les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO. Nous sommes convaincus que cela apportera des réponses pertinentes à certains des défis socio-économiques auxquels notre Région est confrontée. Nous espérons par ailleurs que ce Rapport servira de ressource utile aux décideurs politiques, aux chercheurs et à tous ceux qui souhaitent favoriser le Développement économique durable de la CEDEAO autant que promouvoir la Paix et la Sécurité au sein de cette Région.

Merci pour votre engagement et pour votre soutien continu.



**Massandjé TOURE-LITSE**

Commissaire aux Affaires Economiques  
et à l'Agriculture





## Chapitre 1

# Développements Économiques Mondiaux et Régionaux Récents et Perspectives



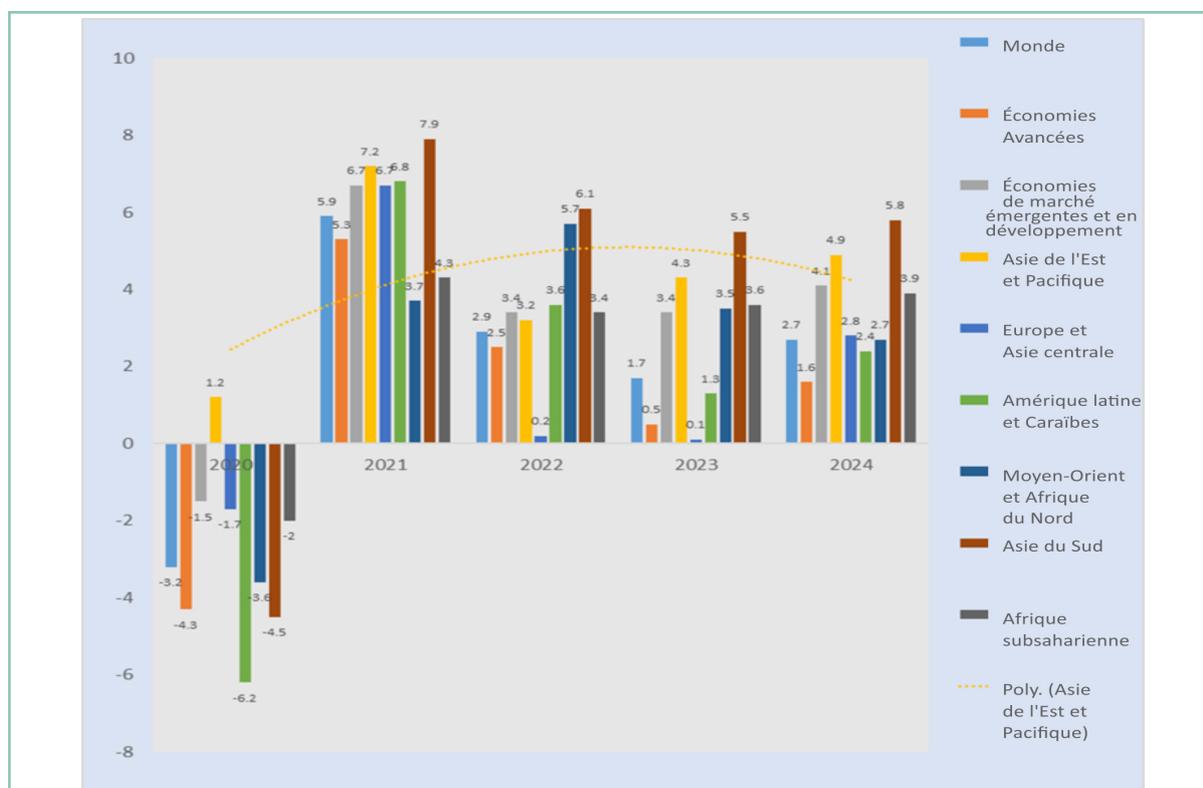


En raison de l'incertitude croissante et des conditions macroéconomiques défavorables, la croissance économique en Asie du Sud est estimée à une moyenne de 5,5 % en 2023, en baisse par rapport à 6,1 % en 2022. Pour l'Inde, le PIB réel devrait croître à un Taux de 6,6 % en 2023, légèrement en baisse par rapport à 6,9 % en 2022. De même, en Asie de l'Est et du Pacifique, les projections de croissance du

PIB réel pour l'Indonésie et la Chine se situent respectivement à 4,8 % et 4,3 % en 2023, contre respectivement 5,2 % et 2,7 % en 2022.

En Amérique Latine et dans les Caraïbes, le PIB réel devrait croître de 1,3 % en 2023, contre 3,6 % en 2022 et 6,8 % en 2021. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le PIB réel devrait croître à un taux de 3,5 % en 2023, contre 5,7 % en 2022.

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB réel par Région de 2020 à 2022 et Projections de 2023 à 2024**



Source : Banque Mondiale, Janvier 2023

Comme le montre la Figure 1, à l'exception de la Région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, toutes les autres Régions du monde ont connu une récession (une croissance négative du PIB réel) en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Néanmoins, en 2021, presque toutes les Régions ont réussi à se remettre de cette récession grâce à diverses mesures budgétaires et monétaires visant à atténuer les

effets des chocs liés à la pandémie. Cependant, l'éclatement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, en février 2022, a entraîné une nouvelle série de chocs économiques qui ont perturbé les gains réalisés en 2021. En effet, nombre de Régions à travers le monde ont connu un ralentissement de la croissance économique en 2022, comparativement à 2021.



La croissance du PIB réel en Fédération de Russie a chuté de 4,8 % en 2021 à une croissance négative de 3,5 % en 2022.

Les chocs économiques liés à la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont largement affecté les économies avancées, l'Amérique Latine et les Caraïbes, l'Asie de l'Est et le Pacifique ainsi que l'Europe et l'Asie Centrale. La guerre a perturbé les chaînes d'approvisionnement dans la plupart des Régions du monde, y compris aux États-Unis et dans la Zone Euro. La Fédération de Russie est le plus grand fournisseur d'énergie de la Zone Euro et de nombreuses autres Régions du monde.

L'éclatement de la guerre russo-ukrainienne a créé de graves perturbations dans l'approvisionnement énergétique, affectant négativement les activités économiques. Alors que la croissance du PIB réel dans les économies avancées a chuté de 5,3 % en 2021 à 2,5 % en 2022, en Asie de l'Est et dans le Pacifique, la croissance du PIB réel est passée de 7,2 % en 2021 à 3,2 % en 2022. De même, en Amérique Latine et dans les Caraïbes, la croissance du PIB réel est passée de 6,8 % en 2021 à 3,6 % en 2022. En réalité, l'Europe et l'Asie Centrale ont été les Régions les plus touchées par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, avec une croissance du PIB réel passée de 6,7 % en 2021 à 0,2 % en 2022.

**Tableau 1 : Taux de croissance du PIB réel par Région de 2020 à 2022 et Projections pour 2023 et 2024**

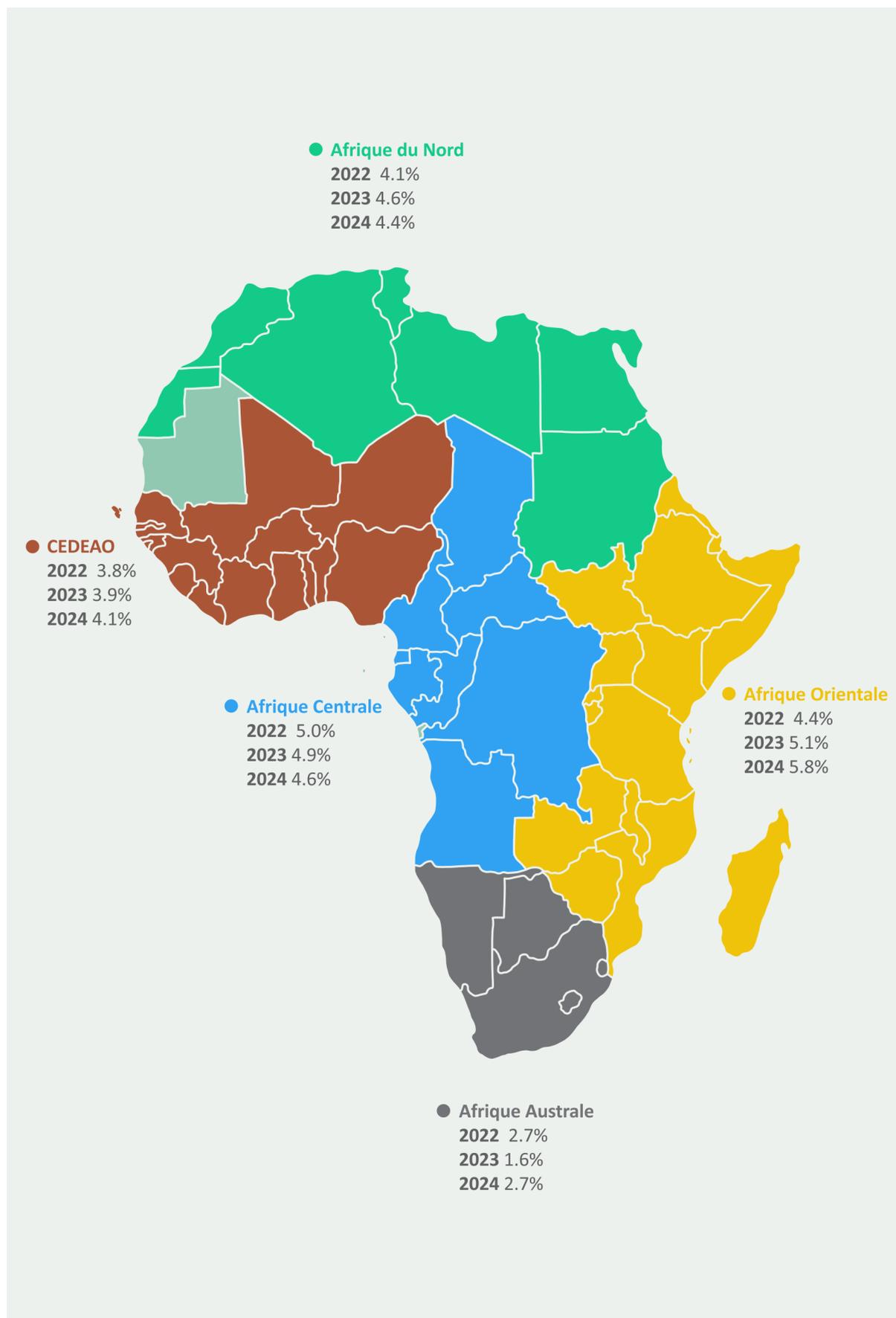
	2020	2021	2022	2023f	2024f
<b>Monde</b>	-3.2	5.9	2.9	1.7	2.7
<b>Économies avancées</b>	-4.3	5.3	2.5	0.5	1.6
États-Unis	-2.8	5.9	1.9	0.5	1.6
Zone euro	-6.1	5.3	3.3	0.0	1.6
Japon	-4.3	2.2	1.2	1.0	0.7
<b>Économies de marché émergentes et en développement</b>	-1.5	6.7	3.4	3.4	4.1
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>	1.2	7.2	3.2	4.3	4.9
Chine	2.2	8.1	2.7	4.3	5.0
Indonésie	-2.1	3.7	5.2	4.8	4.9
Thaïlande	-6.2	1.5	3.4	3.6	3.7
Europe et Asie centrale	-1.7	6.7	0.2	0.1	2.8
Fédération de Russie	-2.7	4.8	-3.5	-3.3	1.6
Turquie	1.9	11.4	4.7	2.7	4.0
Pologne	-2.0	6.8	4.4	0.7	2.2
Amérique latine et Caraïbes	-6.2	6.8	3.6	1.3	2.4
Brésil	-3.3	5.0	3.0	0.8	2.0
Mexique	-8.0	4.7	2.6	0.9	2.3
Argentine	-9.9	10.4	5.2	2.0	2.0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	-3.6	3.7	5.7	3.5	2.7
Arabie Saoudite	-4.1	3.2	8.3	3.7	2.3
Iran, République islamique	1.9	4.7	2.9	2.2	1.9
Égypte, République arabe	3.6	3.3	6.6	4.5	4.8
Asie du Sud	-4.5	7.9	6.1	5.5	5.8
Inde	-6.6	8.7	6.9	6.6	6.1
Pakistan	-0.9	5.7	6.0	2.0	3.2
Bangladesh	3.4	6.9	7.2	5.2	6.2
Afrique subsaharienne	-2.0	4.3	3.4	3.6	3.9
Nigéria	-1.8	3.6	3.1	2.9	2.9
Afrique du Sud	-6.3	4.9	1.9	1.4	1.8
Angola	-5.8	0.8	3.1	2.8	2.9

Source : Banque Mondiale, 2023

\*f - forecast



**Carte 1: Taux de croissance du PIB réel en Afrique de 2022 à 2024 selon la Banque Mondiale (2023)**



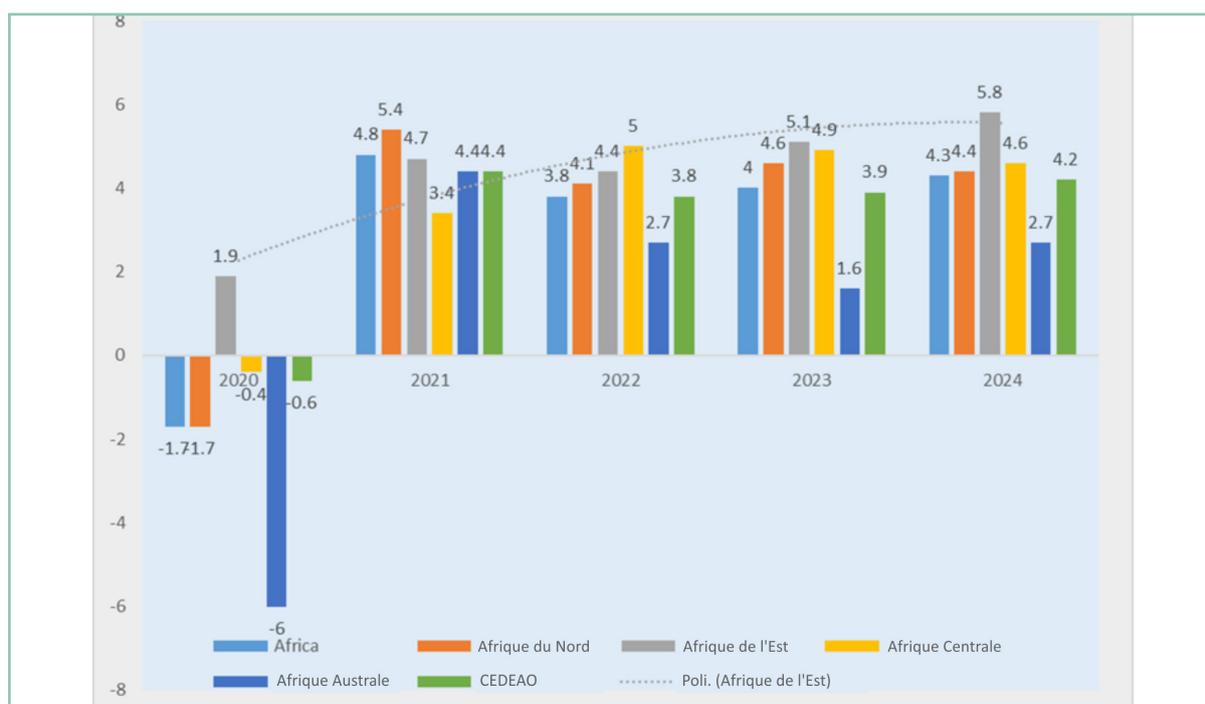
L'Afrique Subsaharienne et l'Asie du Sud semblent être des Régions modérément impactées par la guerre entre la Russie et l'Ukraine. En Afrique Subsaharienne, la croissance du PIB réel a légèrement baissé, passant de 4,3 % en 2021 à 3,4 % en 2022. De même, en Asie du Sud, la croissance du PIB réel a légèrement diminué, passant de 7,9 % en 2021 à 6,1 % en 2022. Par ailleurs, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont démontré une plus grande résilience face à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, avec une accélération de la croissance du PIB réel passée de 3,7 % en 2021 à 5,7 % en 2022. Cela s'explique en grande partie par l'accélération de la croissance du PIB réel en Arabie Saoudite et en Égypte, passant respectivement de 3,2 % et de 3,3 % en 2021 à 8,3 % et à 6,6 % en 2022.

La croissance du PIB réel en Afrique et dans ses Sous-régions, de 2020 à 2022, et les projections

pour 2023 et 2024 semblent moins volatiles que dans d'autres régions du monde. En dépit de la pandémie de COVID-19 qui, en 2020, a eu un impact négatif sur la croissance du PIB réel en Afrique, les économies de l'Afrique de l'Est ont démontré une certaine résilience face à cette pandémie, avec un Taux de croissance positif du PIB réel, de 1,9 % en 2020.

Bien que les Régions de la CEDEAO et de l'Afrique Centrale aient été affectées négativement par la pandémie de COVID-19, les Taux de croissance du PIB réel dans ces deux Régions n'ont pas été aussi fortement touchés qu'en Afrique du Nord et en Afrique Australe où la croissance réelle du PIB est passée à -1,7 % et -6,0 % en 2020. La Banque Africaine de Développement (2023) prévoit une croissance réelle du PIB de 5,1 % en Afrique de l'Est en 2023, contre 4,4 % en 2022. On s'attend à ce que la Région atteigne une croissance de 5,8 % en 2024.

**Figure 2 : Taux de croissance du PIB réel en Afrique et ses Régions de 2020 à 2022 et Projections pour 2023 et 2024**



Source : Banque Africaine de Développement, 2023



Dans la plupart des parties de l'Afrique Australe, l'assouplissement des restrictions de voyage imposées pendant la pandémie de COVID-19 a énormément contribué à une reprise du secteur touristique en 2022. Cela a largement propulsé la croissance dans certaines économies de la Région qui dépendent fortement du tourisme. Il a également été constaté que certains États membres engagés dans un processus de transformation structurelle ont eu de

meilleures performances que ceux dont les réformes structurelles avaient tardé à être mises en œuvre. La Banque Africaine de Développement (BAD) prévoit une croissance réelle du PIB de l'Afrique Australe à 1,6 % en 2023, contre 2,7 % en 2022. La Région a été parmi les plus durement touchées par la pandémie de COVID-19, avec une chute du PIB réel à -6,0 % en 2020.

**Tableau 2 : Taux de croissance réel du PIB en Afrique et ses Sous-Régions en 2020 et Projections de 2023 à 2024**

	2020	2021	2022	2023f	2024f
<b>Afrique</b>	-1.7	4.8	3.8	4.0	4.3
<b>Afrique du Nord</b>	-1.7	5.4	4.1	4.6	4.4
<b>Afrique de l'Est</b>	1.9	4.7	4.4	5.1	5.8
<b>Afrique Centrale</b>	-0.4	3.4	5.0	4.9	4.6
<b>Afrique Australe</b>	-6.0	4.4	2.7	1.6	2.7
<b>CEDEAO</b>	-0.6	4.4	3.8	3.9	4.1

Source : Banque Africaine de Développement, 2023.

\*f- forecast

Le PIB réel dans la Région de la CEDEAO selon la BAD devrait connaître un ralentissement de sa croissance, passant de 4,4 % en 2021 à 3,9 % en 2023. La Région n'a pas été autant touchée par la pandémie de COVID- 19. Le Taux de croissance réel est ressorti à -0,6 % en 2020. La mise en œuvre des mesures d'urgence a permis de réduire la propagation du coronavirus dans la Région de la CEDEAO qui a été affectée par une série de chocs défavorables dans divers secteurs de son économie. Selon la BAD (2023), la CEDEAO est la troisième Région d'Afrique à

connaître la croissance la plus rapide, après l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord.

Outre le ralentissement de la croissance du PIB, la pression inflationniste mondiale a augmenté dans presque toutes les économies du monde en 2022. Alors que l'inflation globale moyenne était supérieure à 9,0 % au second semestre 2022, dans la plupart des économies avancées, elle a pratiquement dépassé 10,0 % dans les EMDE/MEED. Presque toutes les économies qui ont adopté le ciblage du Taux d'inflation ont pratiquement dépassé leurs objectifs.



La mise en œuvre d'une combinaison de mesures fiscales, monétaires et financières visant à accélérer l'expansion économique mondiale a plutôt stimulé des pressions inflationnistes persistantes. L'augmentation inattendue des coûts du transport maritime et aérien a créé des contraintes de capacité et une perturbation des chaînes d'approvisionnement. Les contraintes du côté de l'offre, exacerbées par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ont entraîné une pénurie de matières premières clés, ce qui a largement contribué à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires dans le monde entier.

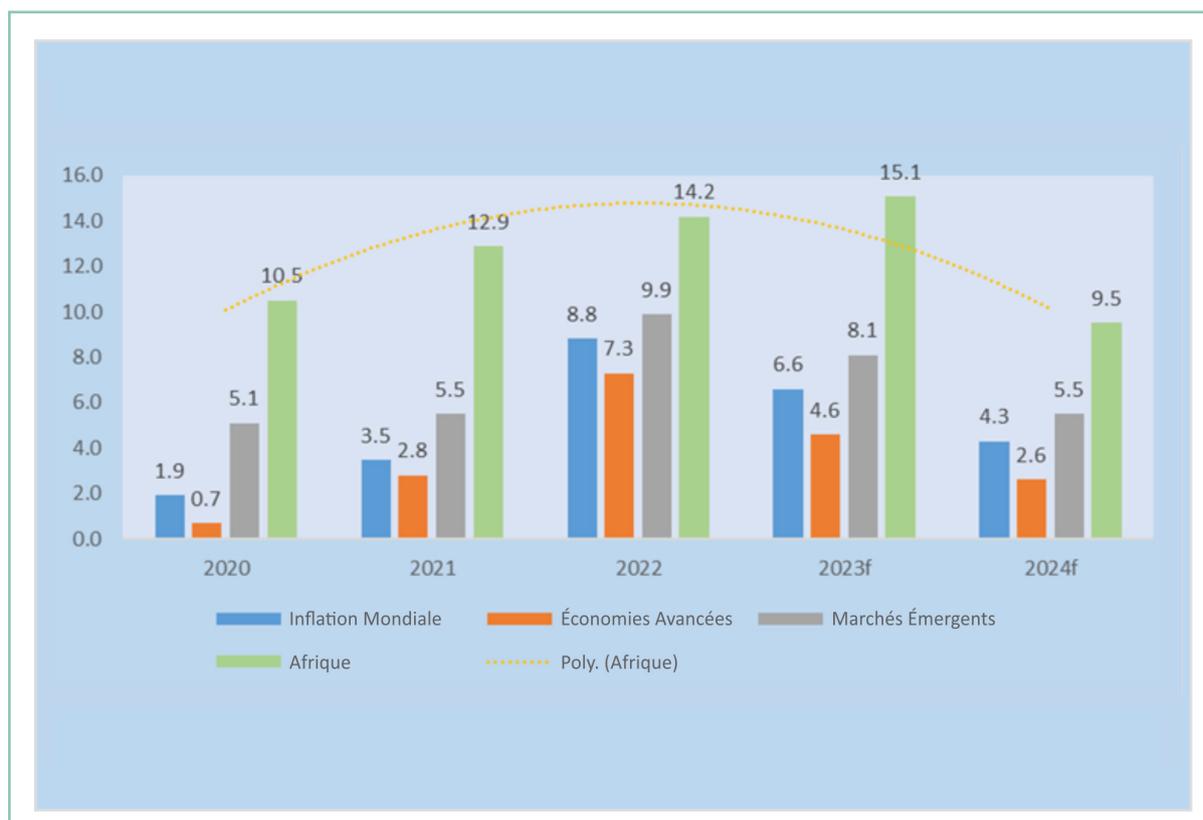
Les dépréciations des devises dans la plupart des EMDE/MEED, l'augmentation des salaires et la hausse du coût des intrants et de la production ont entraîné une augmentation du prix des produits finaux. La part plus élevée de la consommation alimentaire et énergétique dans les dépenses des consommateurs, imputable à la hausse des prix alimentaires et énergétiques, a accéléré les pressions inflationnistes dans de nombreux pays à faible revenu qui dépendaient des importations alimentaires et énergétiques pour la consommation locale.

En conséquence, l'inflation de base au niveau mondial a atteint 6,0% dans la dernière partie de l'année 2022. Néanmoins, le Fonds Monétaire International (FMI) est optimiste quant au fait qu'environ 84,0% des pays membres devraient enregistrer une inflation globale plus faible en 2023, par rapport à 2022. L'inflation annuelle moyenne mondiale devrait passer de 8,8% en 2022 à 6,6% en 2023 et 4,3% en 2024.

La baisse projetée de l'inflation mondiale est en partie due à la baisse des prix internationaux de l'énergie et des produits de base non énergétiques, résultant d'une demande mondiale affaiblie. Cette baisse peut également refléter les effets du resserrement de la politique monétaire mondiale. Dans les économies avancées, l'inflation annuelle moyenne devrait passer de 7,3% en 2022 à 4,6% en 2023 et 2,6% en 2024. Dans les EMDE, le Taux d'inflation est passé de 5,1% en 2020 à environ 9,9% en 2022. Cependant, le FMI prévoit que l'inflation annuelle dans ces économies passera de 9,9% en 2022 à 8,1% en 2023 et 5,5

% en 2024. Pour l'Afrique, l'inflation annuelle moyenne est passée de 10,5% en 2020 à 14,2% en 2022 et devrait encore augmenter pour atteindre 15,1% en 2023, avant de descendre finalement à 9,5% en 2024.



**Figure 3 : Inflations mondiale et régionale de 2020 à 2022 et Projections de 2023 à 2024**

Source : FMI et BAD, 2023.

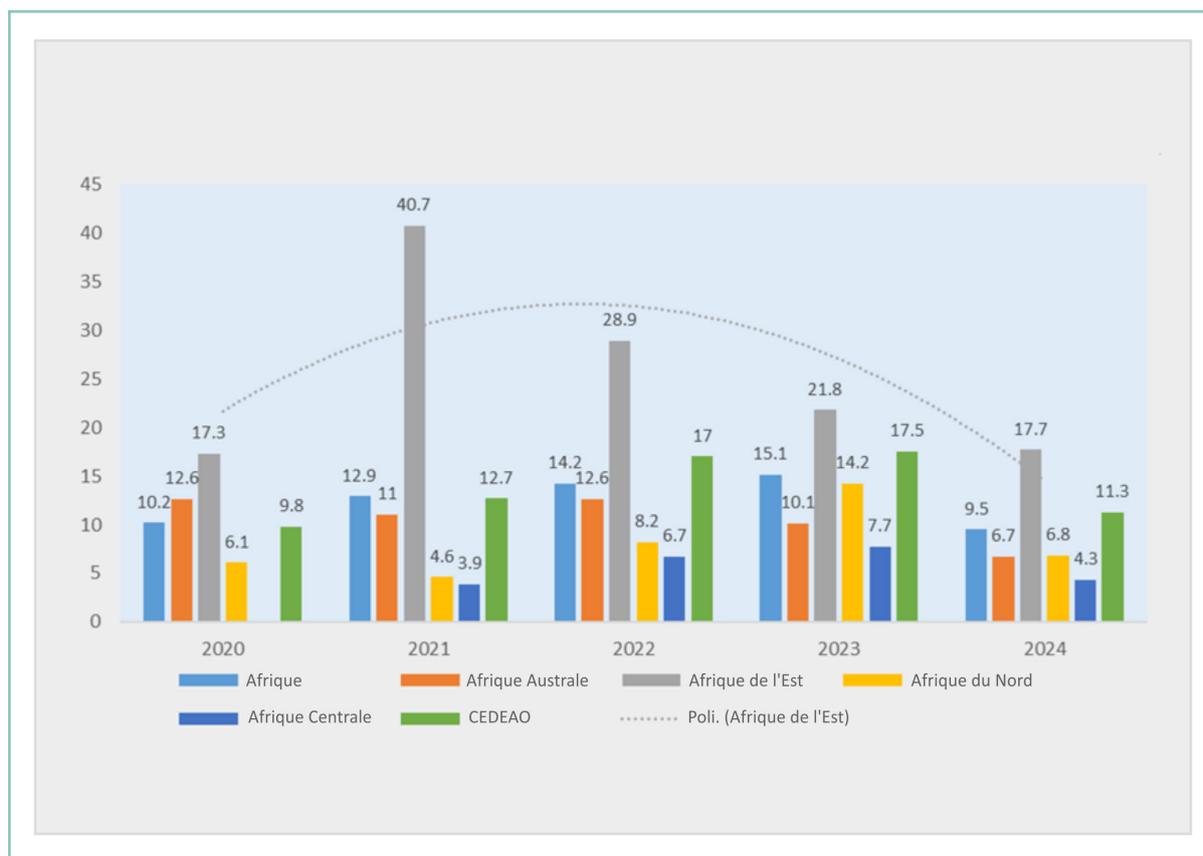
La baisse des prix de l'énergie et le resserrement continu de la politique monétaire ont entraîné un ralentissement de la pression inflationniste à moyen terme. Dans tous les cas, l'inflation en Afrique a été deux fois plus élevée que celle des EMDE/MEED. Cela peut s'expliquer, en partie, par les effets de transmission des dépréciations monétaires à travers l'Afrique, ainsi que par les perturbations des chaînes d'approvisionnement causées à la fois par la COVID-19 et la guerre russo-ukrainienne.

En termes d'analyse régionale, l'inflation en Afrique du Nord a été constamment inférieure à la moyenne africaine de 2020 à 2022. Il est prévu qu'elle reste inférieure à la moyenne du continent pour 2023 et 2024. L'inflation en Afrique du Nord est passée de 6,3 % en 2020 à environ 4,6 % en 2021, puis est montée à 8,2 % en 2022.

Cela est largement dû à la hausse des prix alimentaires et énergétiques, à la dépréciation des devises et aux contraintes sur l'offre dans certains pays d'Afrique du Nord. À cet égard, la BAD (2023) prévoit que l'inflation en Afrique du Nord atteindra 14,2 % en 2023, puis diminuera à 6,8 % en 2024.

En Afrique Australe, l'inflation est restée inférieure à la moyenne africaine de 15,5 % depuis 2021. L'inflation en Afrique Australe s'est établie à 12,6 % entre 2020 et 2022 et devrait ralentir pour atteindre 10,1 % en 2023 et 6,7 % en 2024. Les pressions inflationnistes en Afrique Australe seraient principalement dues aux effets de transmission de la dépréciation des devises locales, à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires ainsi qu'à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale.



**Figure 4 : Inflation dans les Sous-régions africaines de 2020 à 2022 et Projections pour 2023 et 2024**

Source : Banque Africaine de Développement, 2023.

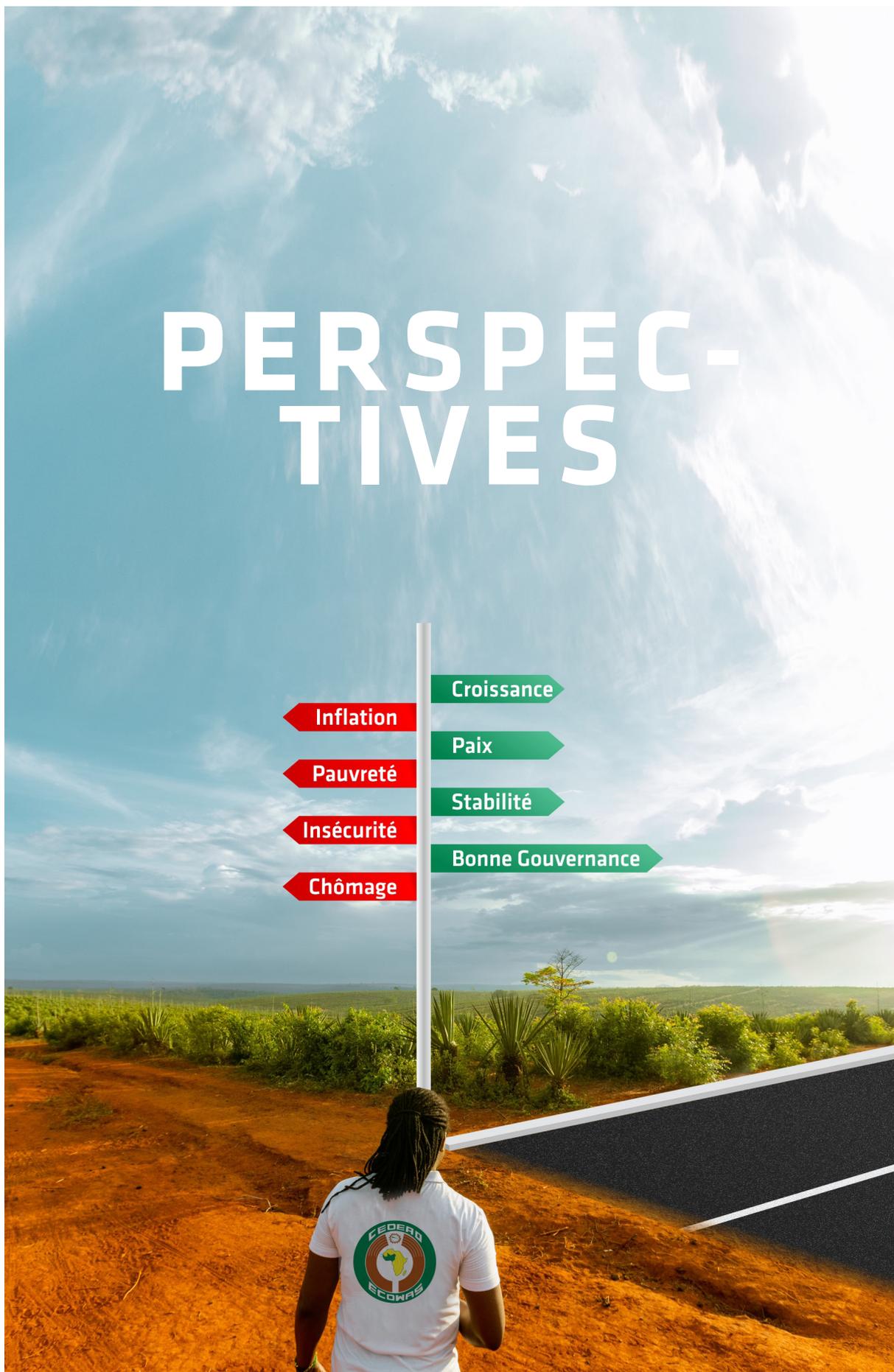
La Région de l'Afrique de l'Est a enregistré le Taux d'inflation le plus élevé en Afrique. Ce taux a augmenté en passant d'une moyenne de 17,3 % en 2020 à 40,7 % en 2021, puis a ralenti à 28,9 % en 2022. Parmi les principaux facteurs explicatifs figurent les sécheresses, les conflits, l'instabilité, la hausse des Taux d'intérêt, les dépréciations des Taux de change et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Cependant, le resserrement continu de la politique monétaire dans la Région devrait ralentir l'inflation qui passerait de 21,8 % en 2023 à 17,7 % en 2024.

En revanche, la Région de l'Afrique Centrale a enregistré le Taux d'inflation le plus bas en Afrique. Cela s'explique en grande partie par la politique monétaire commune de la Région qui fixe un seuil d'inflation à 3,0 %. Le Taux d'inflation était inférieur à la moyenne africaine. Il est passé de 3,9 % en 2021 à 6,7 % en 2022.

On estime que le Taux d'inflation de la Région atteindra 7,7 % en 2023 avant de ralentir à 4,3 % en 2024.

Selon la BAD (2023), dans la Région de la CEDEAO, l'inflation était légèrement supérieure à la moyenne africaine, mais bien inférieure à celle de l'Afrique de l'Est. En 2020, l'inflation moyenne dans la Région était de 9,8 %, mais elle est passée à deux chiffres en 2021 et en 2022, respectivement à 12,7 % et 17,0 %. La pression inflationniste dans la Région est principalement due à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et aux effets de transmission des dépréciations des Taux de change. On estime que l'inflation dans la Région atteindra 17,5 % en 2023 avant de ralentir à 11,3 % en 2024.

# PERSPECTIVES





## Chapitre 2

# Performances et Perspectives Économiques de l'Espace CEDEAO



# 1 Performances Économiques de la Région de l'Espace CEDEAO

L'Espace CEDEAO comprend 15 États membres : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, La Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Sénégal et Togo. De nombreux indicateurs régionaux<sup>1</sup> sont utilisés pour analyser ses performances économiques. La croissance économique mesurée par les variations du PIB réel montre des performances mitigées sur la période 2010-2022. Cela est imputable à un environnement économique mondial marqué par l'apparition de diverses pandémie et épidémies, par des défis liés à la santé, par

le réchauffement climatique et par la guerre russo-ukrainienne.

En 2011, le Taux de croissance du PIB réel qui était de 5,2 % est descendu à 4,1 % en 2015, puis a diminué sensiblement pour atteindre 0,6 % en 2016, en raison des effets négatifs de la crise épidémique à virus Ebola. Par la suite, la légère reprise, avec une augmentation de 2,9 % du PIB réel en 2018, a été éphémère car elle est retombée à -0,1 % en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. La Région a connu une reprise post-COVID-19 avec une croissance économique de 3,9 % en 2022 (Figure 5).

**Figure 5 : Taux de croissance du PIB réel et Inflation dans la CEDEAO de 2011 à 2022 (en Pourcentage)**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

1. Les indicateurs régionaux sont calculés à partir des valeurs réelles des indicateurs pertinents des États membres de la CEDEAO, du Taux de change de la CEDEAO (Annexe 1) et des pondérations des États membres (Annexe 2).



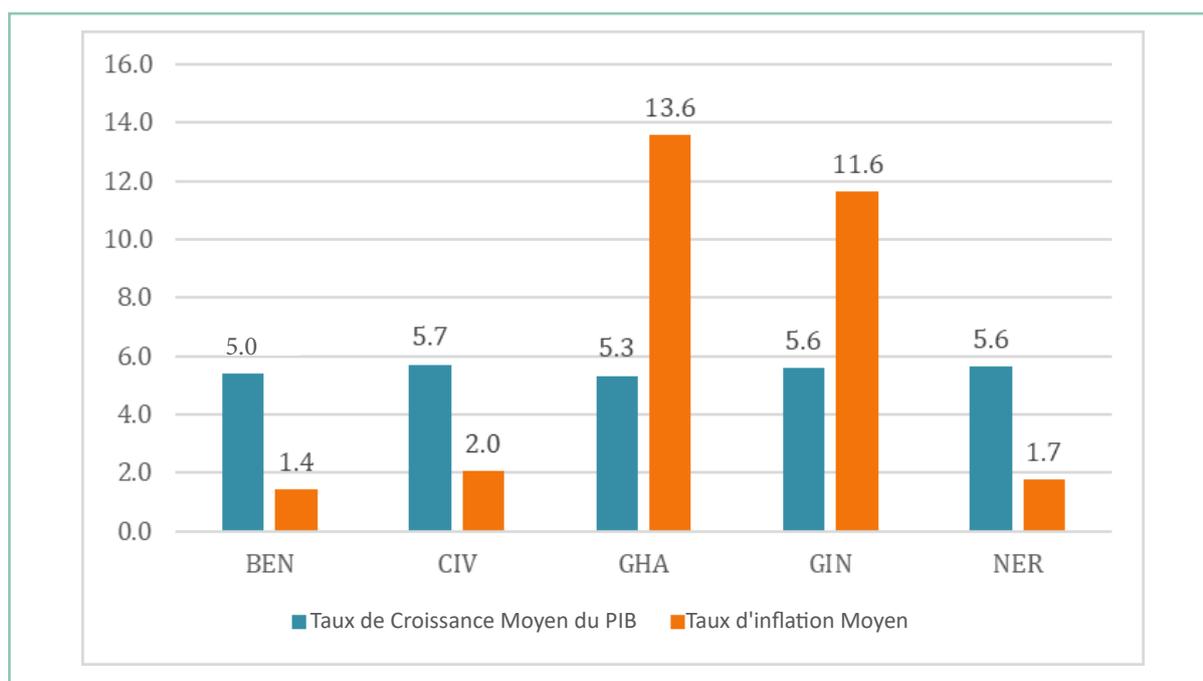
Sur la même période, l'évolution du Taux d'inflation régional reflète une tendance similaire à celle du PIB réel. Le Taux régional a diminué, passant de 10,6 % en 2010 à 7,6 % en 2014, et est ressorti à 13,3 % en 2017, avant d'atteindre un pic de 17,3 % en 2022. Cette augmentation est due à la dépréciation des monnaies nationales de certains États membres, par rapport aux principales monnaies internationales, et à la hausse marquée des prix mondiaux des produits alimentaires, auxquelles s'ajoutent les effets persistants de la pandémie de COVID-19.

Dans ce contexte, les effets du durcissement des politiques monétaires des principales Banques Centrales ont ajouté plus une pression supplémentaire aux monnaies nationales de la Région, les Taux de change se dépréciant, notamment en Sierra Leone, au Nigéria et au Ghana. Durant cette période, comme le documente le Rapport de 2022 sur la

convergence de la CEDEAO, l'Indice énergétique a augmenté de 33,5 %. Également, l'inflation alimentaire a augmenté de 14,1 % en 2022. Parmi les autres causes d'une inflation élevée figurent l'augmentation des coûts de l'énergie et du transport ainsi qu'une hausse des prix administratifs, en particulier de l'électricité et des services publics.

Les performances économiques de la Région ont été analysées en détail en classant les États membres selon le Taux de croissance moyen du PIB réel. La première catégorie comprend les États membres avec un Taux de croissance moyen du PIB réel supérieur à 5,0 % : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée et Niger (Figure 6). Parmi ces États membres, trois ont enregistré des Taux d'inflation très faibles, à l'exception du Ghana et de la Guinée qui ont affiché des Taux d'inflation à deux chiffres, respectivement de 13,6 % et de 11,6 %.

**Figure 6 : États membres de la CEDEAO ayant un Taux de croissance moyen du PIB réel de plus de 5,0 % et leur Taux d'inflation de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



Comme le montre la Figure 7, la deuxième catégorie comprend les États membres de la CEDEAO ayant un Taux de croissance moyen du PIB réel supérieur à 3,0 % et inférieur à 5,0 % : Burkina Faso, La Gambie, Guinée-Bissau, Mali,

Sénégal et Togo.

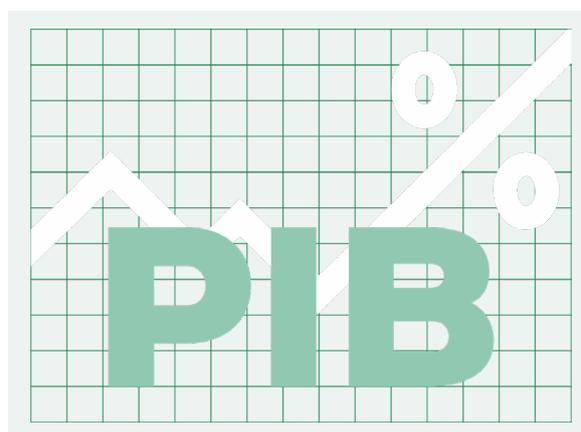
Parmi ces États membres, La Gambie était une exception avec un Taux d'inflation de 6,8 %. Les autres présentaient des Taux d'inflation faibles et stables, compris entre 1,8 % et 2,2 %.

**Figure 7 : États membres de la CEDEAO ayant un Taux de croissance moyen du PIB réel supérieur à 3,0 % et inférieur à 5,0 % de 2010 à 2022**

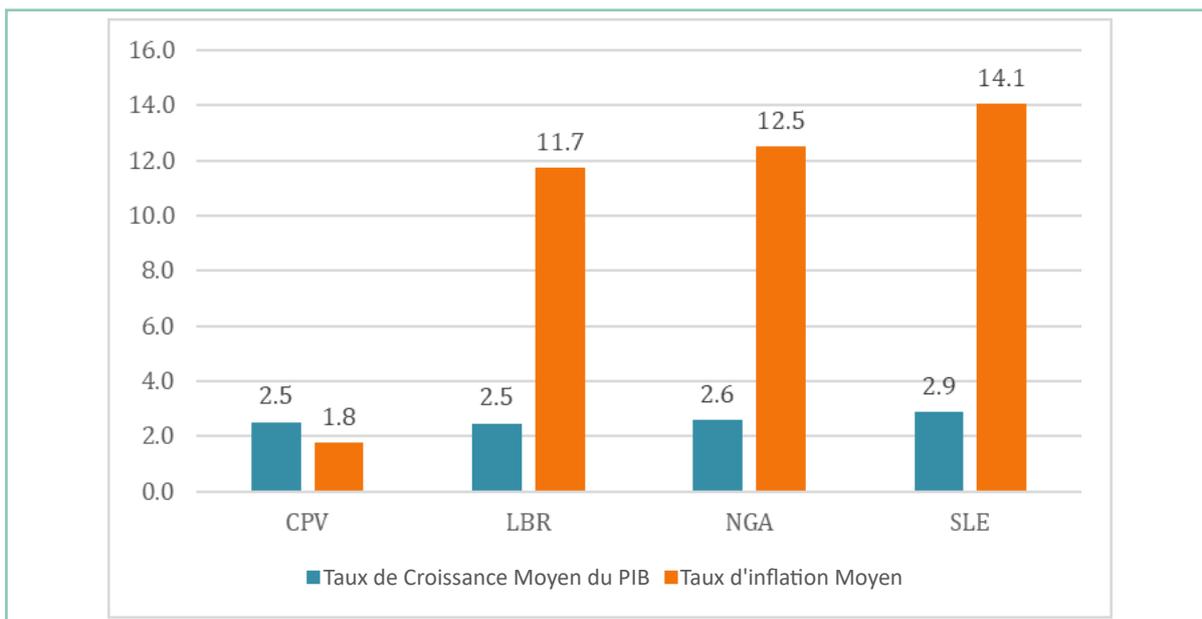


Source : Commission de la CEDEAO, 2023

La troisième catégorie comprend les États membres de la CEDEAO dont les Taux de croissance du PIB sont inférieurs à 3,0 % : Cap-Vert, Libéria, Nigéria et Sierra Leone (Figure 8). Mis à part le Cap-Vert qui a enregistré un Taux d'inflation moyen de 1,8 %, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone ont enregistré des Taux d'inflation moyens élevés, respectivement de 11,7 %, de 12,5 % et de 14,1 %.



**Figure 8 : États membres de la CEDEAO dont le Taux de croissance du PIB réel est inférieur à 3,0 % de 2010 à 2022**

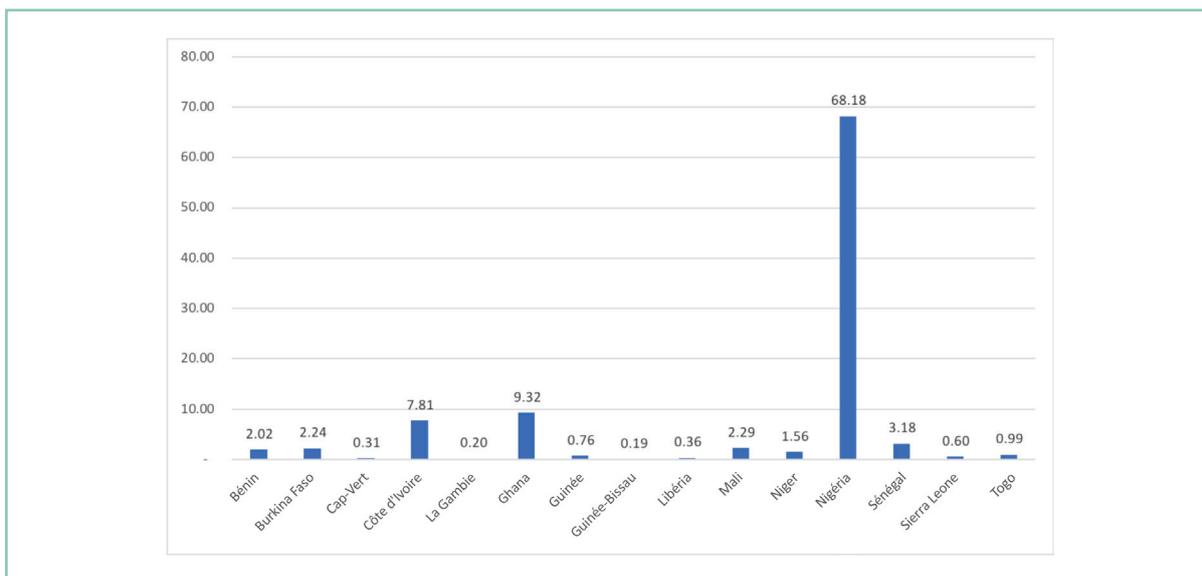


Source : Commission de la CEDEAO, 2023

Au cours de la période 2010-2022, le Nigéria a contribué à 68,2 % du PIB régional. Le Ghana suivait avec une contribution moyenne de 9,3 % et la Côte d'Ivoire avec une contribution de 7,8 % (Figure 9). L'implication économique fondamentale de ces contributions écrasantes

du Nigéria, du Ghana et de la Côte d'Ivoire est leur influence en tant que déterminants importants de la performance régionale. En somme, ces trois États membres sont les principaux moteurs de la performance économique régionale soutenue.

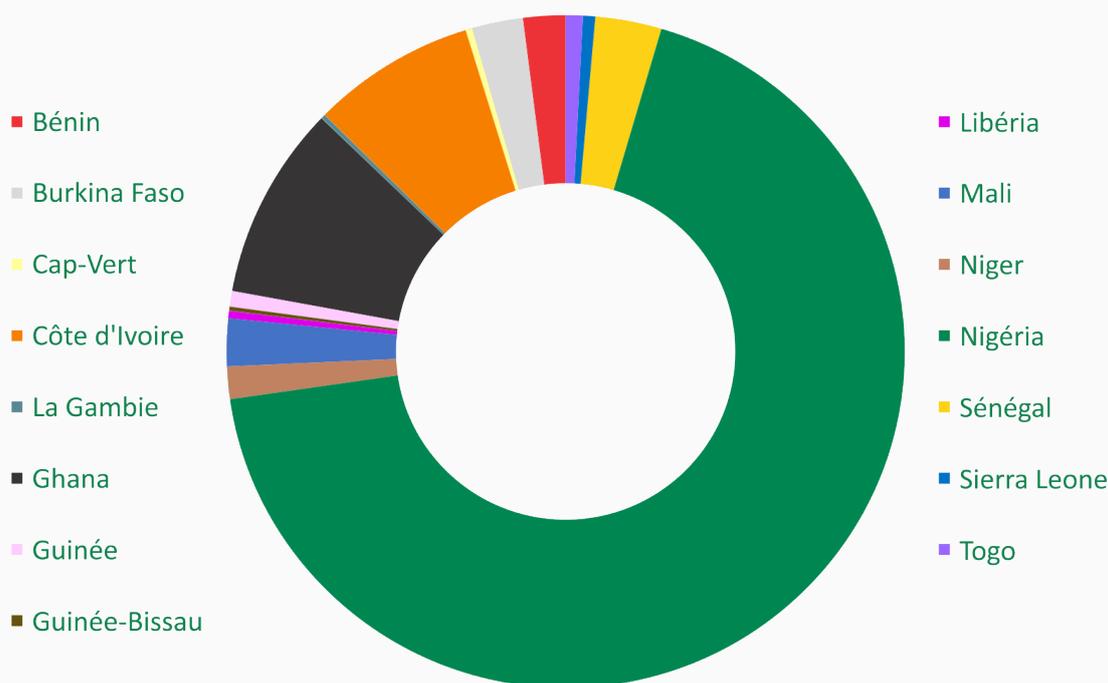
**Figure 9 : Contribution moyenne des États membres de la CEDEAO au PIB régional réel de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



## Contribution moyenne des États membres de la CEDEAO au PIB réel régional entre 2010 et 2022



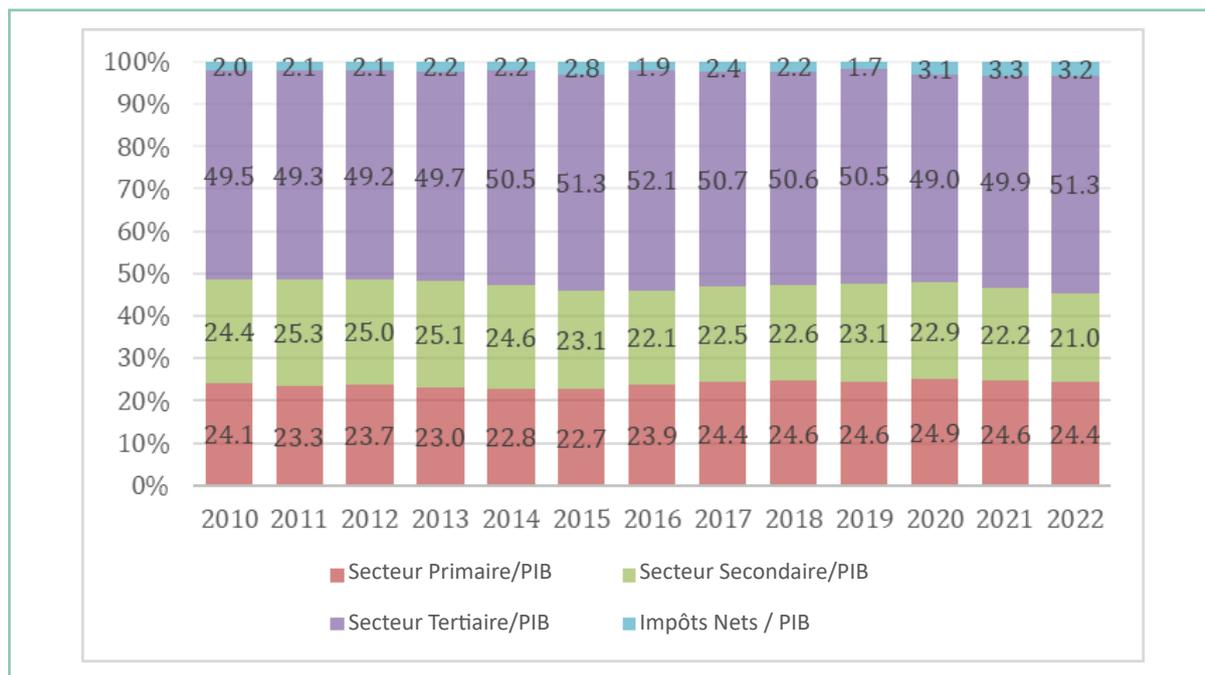
Du côté de l'offre, pendant la période 2010-2022, la contribution sectorielle au PIB réel régional est tirée par le Secteur Tertiaire. Selon la Figure 10, la contribution du Secteur Tertiaire au PIB réel est passée de 49,5 % en 2010 à 51,3 % en 2022.

Le Secteur Primaire a suivi avec une légère augmentation de sa contribution, passant

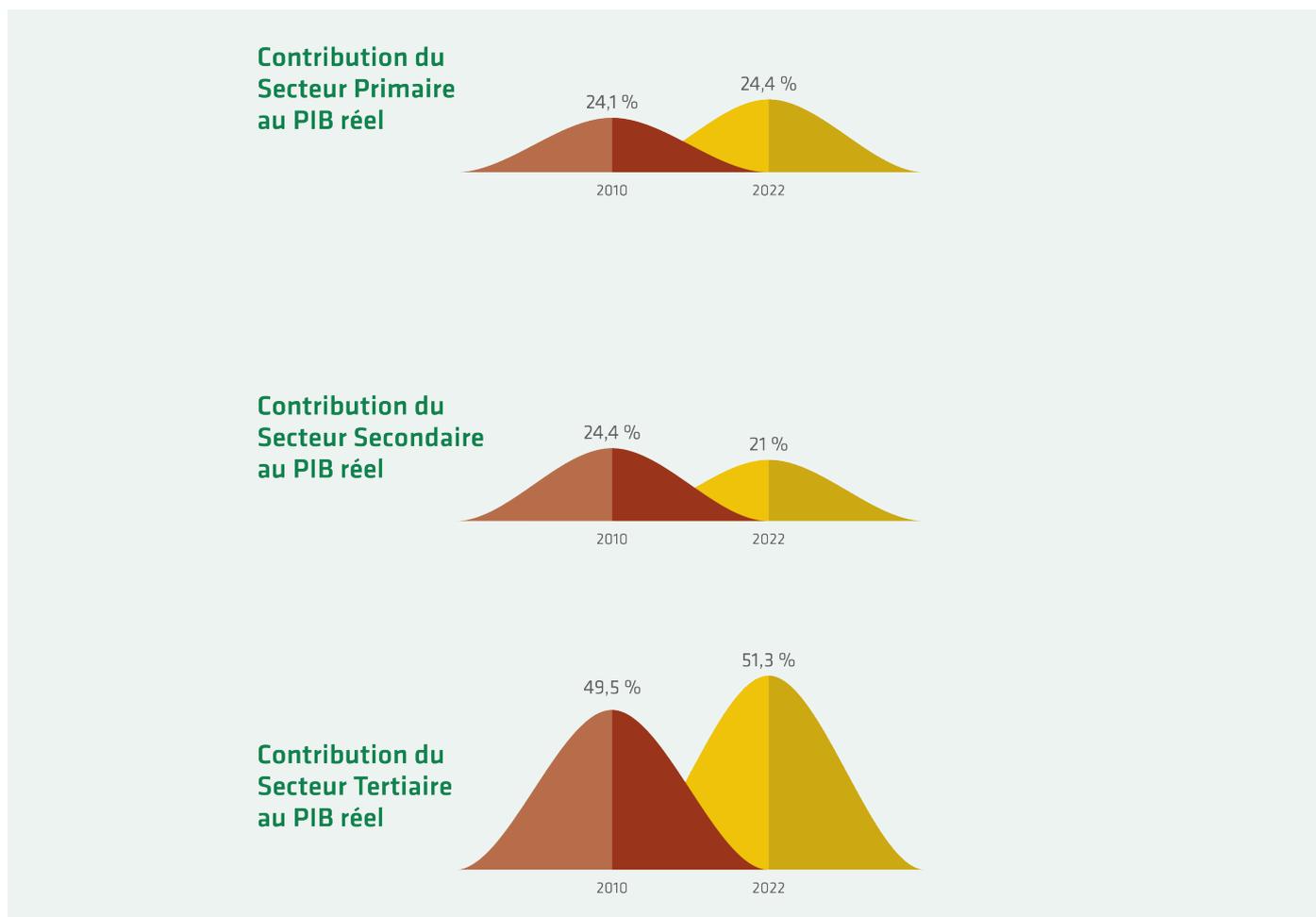
de 24,1 % en 2010 à 24,4 % en 2022. La contribution du Secteur Secondaire a, quant à elle, diminué, passant de 24,4 % en 2010 à 21,0 % en 2022. Cela montre clairement la performance timorée du secteur industriel dans la Région, reflétant ainsi le faible niveau de transformation structurelle des économies de l'Espace CEDEAO.

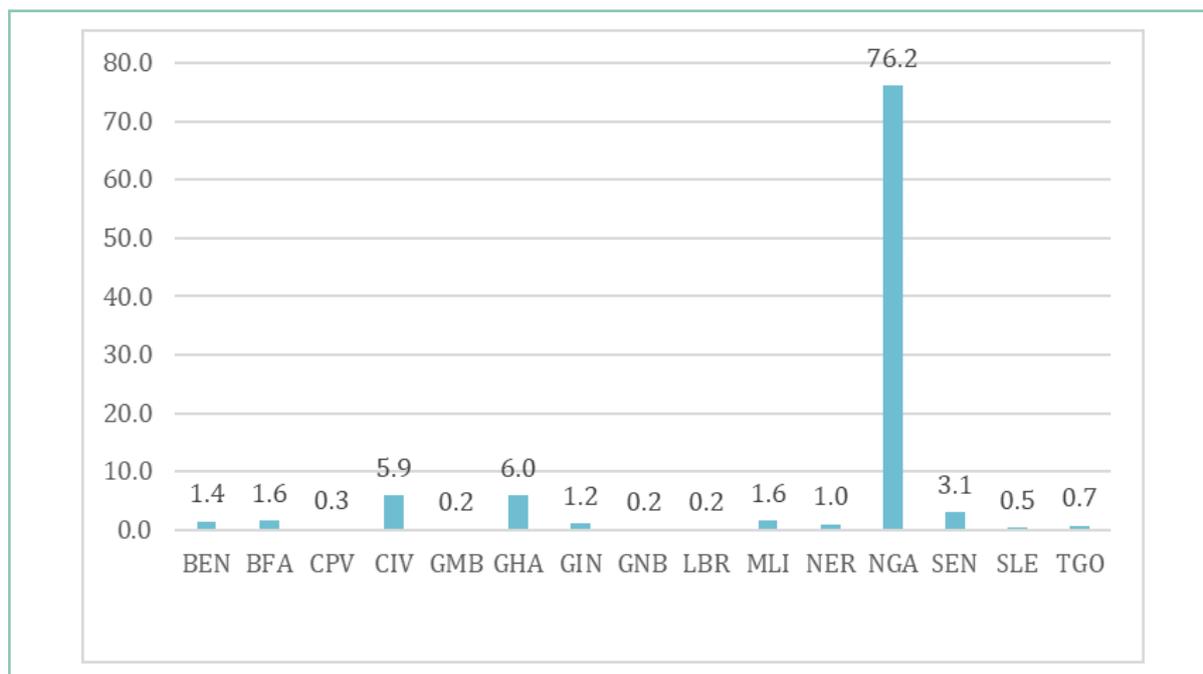


**Figure 10 : Composition sectorielle du PIB réel au sein de la CEDEAO de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



**Figure 11 : Contribution moyenne des États membres au Secteur Tertiaire régional de 2010 à 2022**

Source : Commission de la CEDEAO, 2023

Une analyse de la Figure 11 montre que le Nigéria a été le plus grand contributeur à la formation de la valeur ajoutée du Secteur Tertiaire de l'Esace avec 76,2 %. Le Ghana et la Côte d'Ivoire viennent ensuite avec respectivement 6,0 % et 5,9 %. Ces trois pays représentaient 88 % du Secteur Tertiaire. Dans l'ensemble, la croissance de la CEDEAO a été largement stimulée par le Nigéria.

Une analyse régionale des années 2021 et 2022 a montré différents niveaux de performance économique des États membres de la CEDEAO. La Côte d'Ivoire a affiché une croissance économique remarquable, avec un Taux de croissance du PIB réel de 7,4 % en 2021 et de 6,7 % en 2022. Cette performance peut être attribuée à la mise en œuvre de divers programmes d'intervention économique et sociale.

L'économie réelle du Nigéria a connu une croissance de 3,6 % en 2021 et de 3,0 % en 2022. Elle a bénéficié de la hausse des prix du pétrole, de la reprise dans les sous-secteurs services et manufacturiers et du soutien politique dans l'agriculture. Cependant, l'effet de la hausse des prix du pétrole a été compensé par les contraintes de production causées par l'insécurité et le vol de pétrole dans les régions productrices.

Au Ghana, la croissance économique a connu un ralentissement, passant de 5,1 % en 2021 à 3,1 % en 2022, nettement en dessous de la moyenne de la CEDEAO de 3,9 %. Cela peut être attribué aux politiques monétaires strictes, à la forte dette publique et à l'affaiblissement de la monnaie locale.

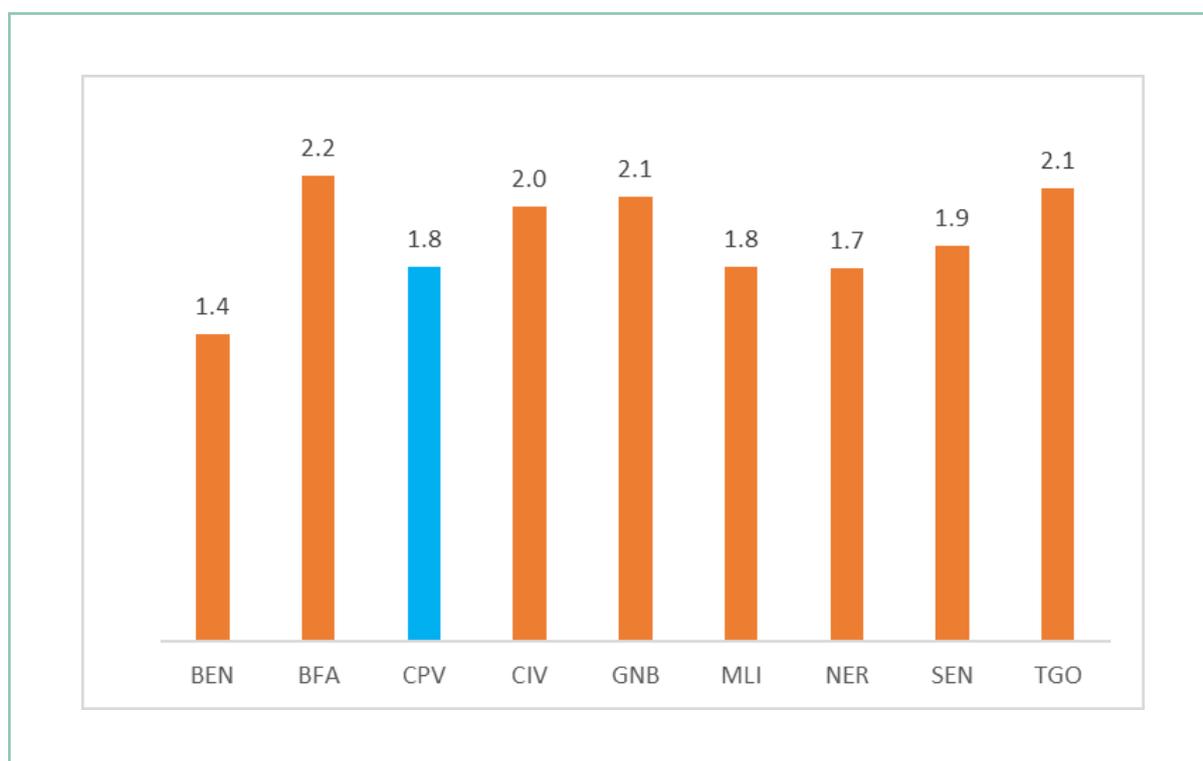
La croissance économique du Sénégal, passée de 6,5 % en 2021 à 4,2 % en 2022, est principalement attribuée à la mauvaise performance des secteurs primaire (notamment avec le sous-secteur agricole) et secondaire.

Quatre États membres ont affiché de meilleures performances malgré l'impact dépressif de la pandémie de COVID-19. L'économie du Cap-Vert est passée de 6,8 % en 2021 à 17,7% en 2022, principalement en raison de la performance du Secteur Tertiaire dominé par le tourisme. L'agriculture a fait un grand retour au Niger, principalement grâce à de bonnes récoltes. De même, la Côte d'Ivoire et le Bénin ont maintenu leurs performances en raison de l'amélioration des prix des matières premières

au niveau mondial.

De plus, il y avait une différence marquée dans le schéma inflationniste des États membres de la CEDEAO. De 2010 à 2022, le groupe de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et le Cap-Vert ont enregistré un Taux d'inflation moyen compris entre 1,4 % et 2,2 % (Figure 12). Cela a été réalisé grâce à des politiques économiques prudentes et à la politique monétaire commune de l'UEMOA.

**Figure 12 : Taux d'inflation moyen des États membres de l'UEMOA et du Cap-Vert de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

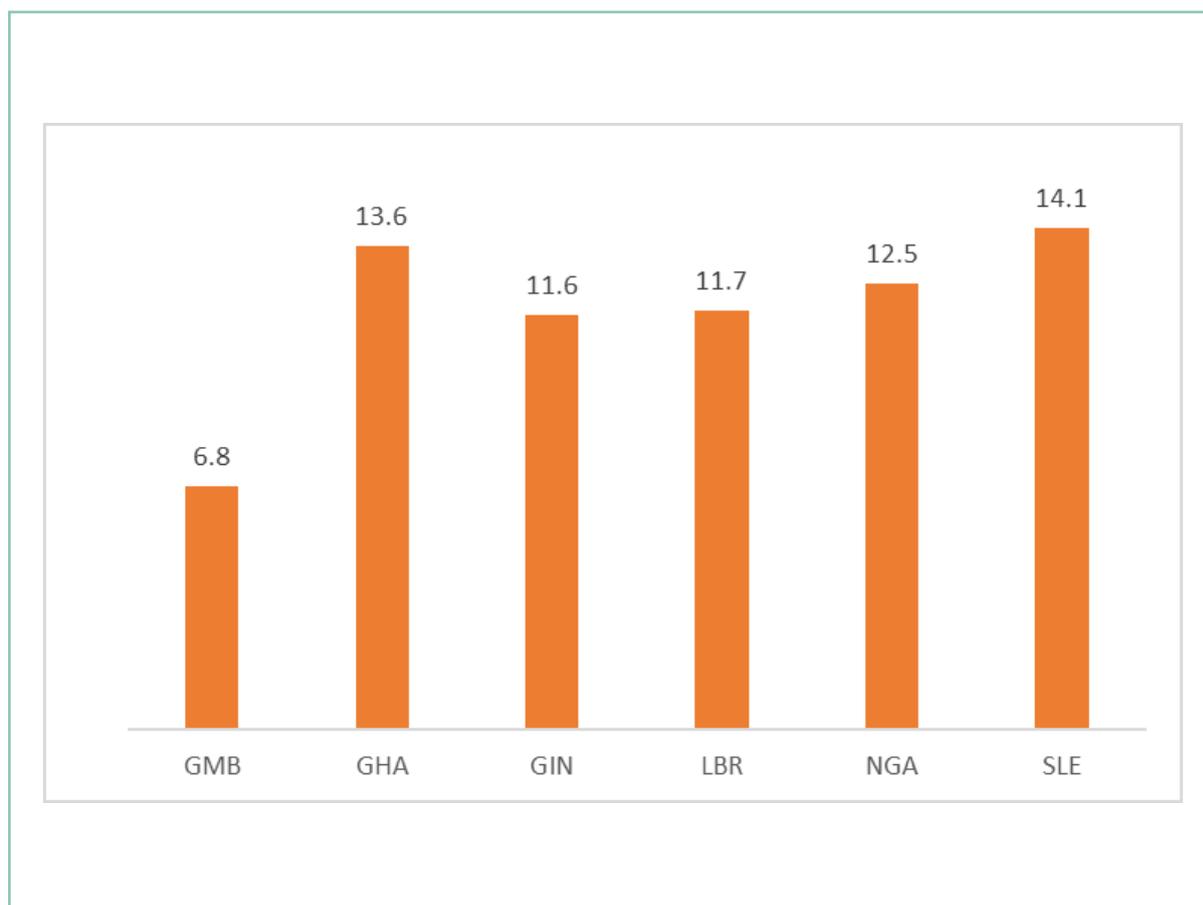
*Quatre États membres ont affiché de meilleures performances malgré l'impact dépressif de la pandémie de COVID-19.*



Au cours de la même période, les États membres de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) ont enregistré une augmentation du Taux d'inflation moyen qui est passé de 9,7 % en 2016 à 20,2 % en 2022. Comme le montre la Figure 13, la Sierra Leone a enregistré le Taux d'inflation moyen le plus élevé, avec 14,1 %, suivie du Ghana avec 13,6 % et du Nigéria avec 12,5 %. Une pression inflationniste notable a

été observée au Ghana où le Taux d'inflation est passé de 10,7 % en 2010 à 17,2 % en 2015 et à 31,5 % en 2022, malgré l'adoption du ciblage de l'inflation depuis 2007. La Sierra Leone a connu une tendance similaire, avec un Taux d'inflation passé de 17,8 % en 2010 à 26,9 % en 2022. Le Taux d'inflation du Nigéria est, lui, passé de 13,7 % en 2010 à 18,8 % en 2022.

**Figure 13 : Taux d'inflation moyen des États membres de la ZMAO de 2010 à 2022**



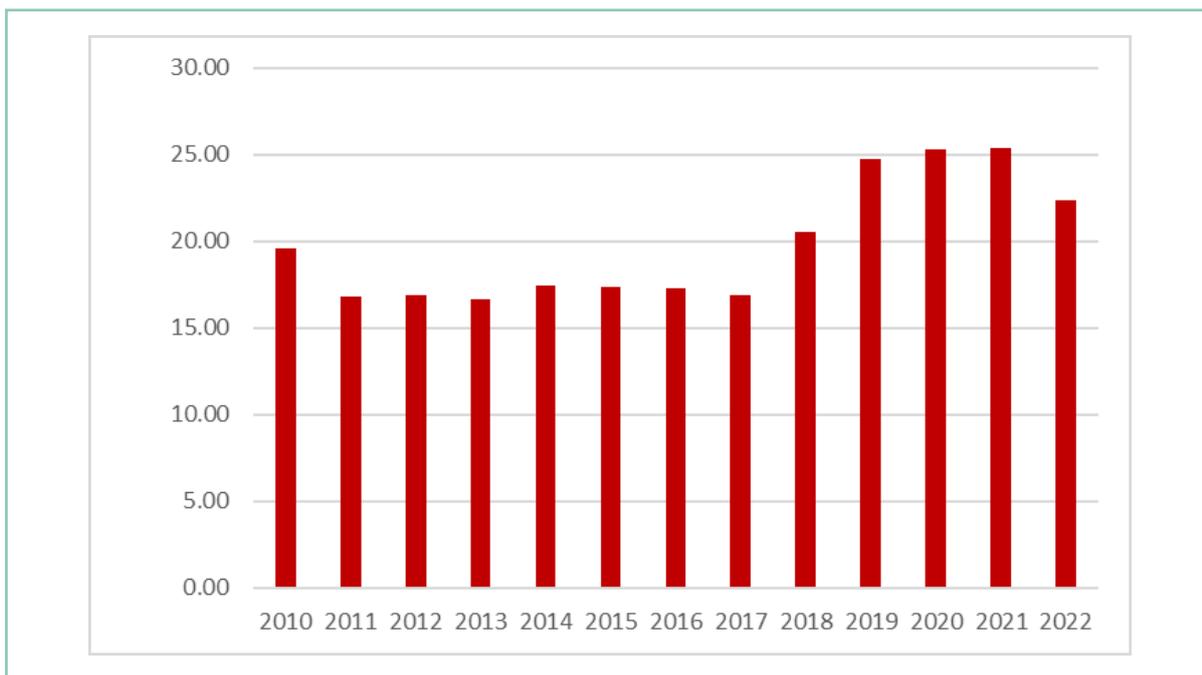
Source : Commission de la CEDEAO, 2023

Du côté de la demande, la croissance du PIB de la CEDEAO est principalement tirée par le renforcement de la consommation finale, qui a augmenté de 4,6 % en 2021 et de 4,5 % en 2022, et par une meilleure performance de l'investissement passé de 8,6 % en 2021 à 19,4 % en 2022. L'investissement est tiré par le secteur privé. Les investissements publics viennent en appont, soutenus par la poursuite

de grands projets d'infrastructures. Le Taux d'investissement global est passé de 24,0 % du PIB en 2021 à 26,4 % du PIB en 2022. L'augmentation de la consommation finale est le résultat de la consolidation de la consommation publique, passée de 8,6 % en 2021 à 5,7 % en 2022, et de la hausse de la consommation des ménages, de 4,0 % en 2021 à 4,3 % en 2022.



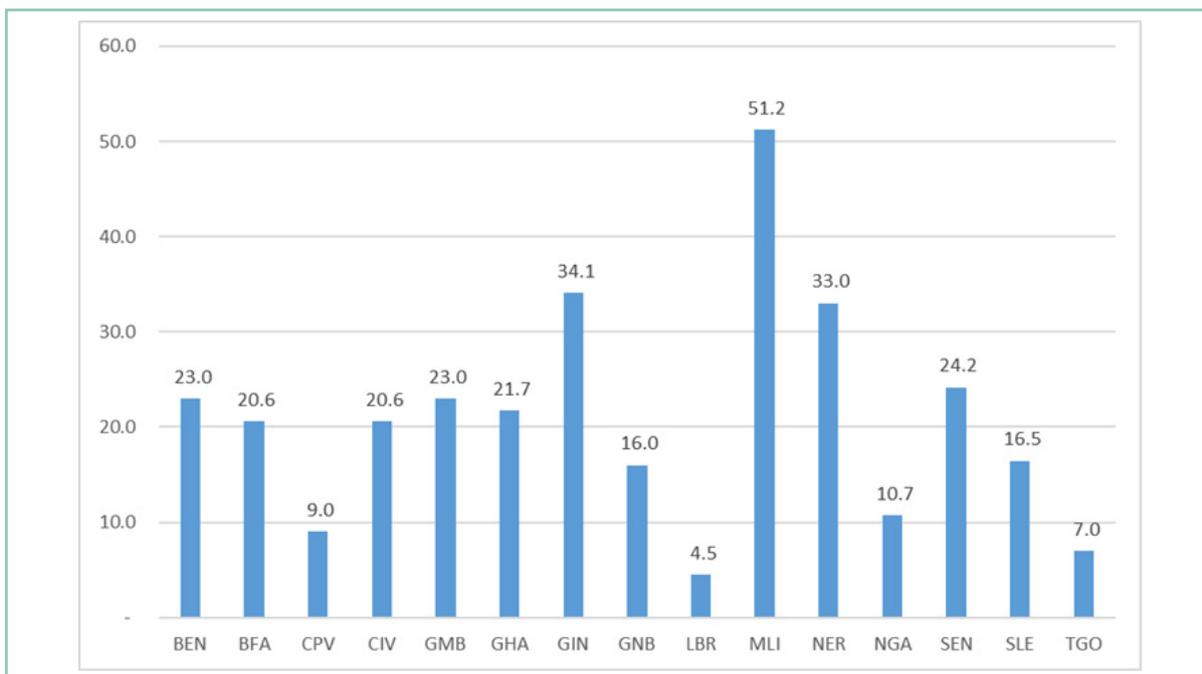
**Figure 14 : Ratio des investissements rapporté au PIB dans l’Espace CEDEAO de 2010 à 2022 (Pourcentage)**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

Au sein de la CEDEAO, le total des investissements en pourcentage du PIB régional est passé de 19,6 % en 2010 à 16,9 % en 2017, puis est ressorti à 22,4 % en 2022 (Figure 14).

**Figure 15 : Taux moyen d’Investissements des États membres de la CEDEAO de 2010 à 2022 (Pourcentage)**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023





Le Mali, avec un ratio moyen d'investissement total sur le PIB de 51,2 %, était en tête des États membres en termes d'investissement qui est suivi par la Guinée (34,1%) et le Niger (33%) respectivement (Figure 15).

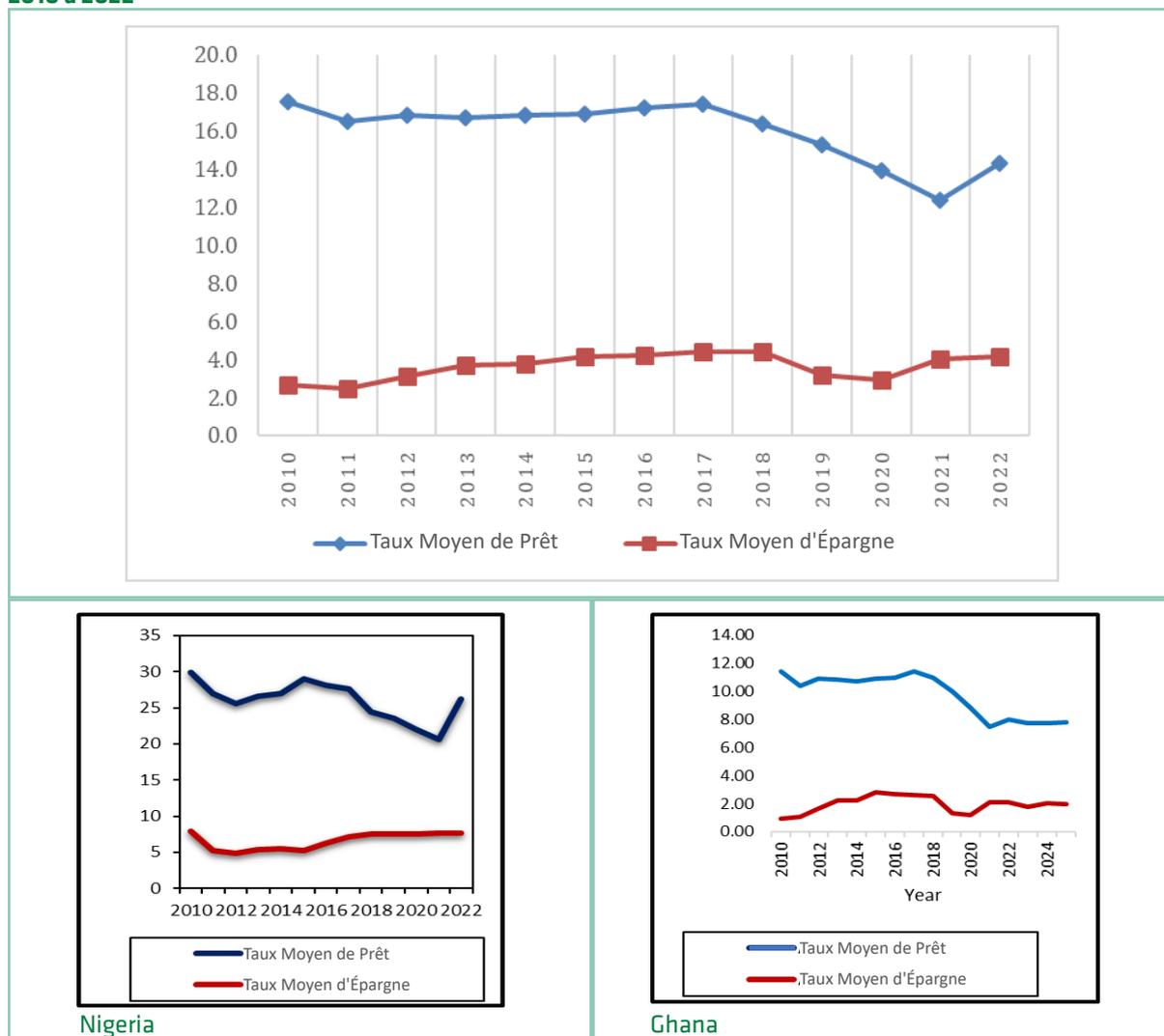
Selon la BAD (2022), les États membres de la CEDEAO ont enregistré une sortie de 19 milliards de dollars US d'investissements de portefeuille en 2020, contre une entrée nette de 14,5 milliards de dollars US en 2019, les investisseurs se retirant vers des marchés plus sûrs. Le Nigéria, qui a connu de larges variations entre les entrées et les sorties de capitaux sur la période 2019- 2020 (de 3,1 milliards de dollars US à 3,6 milliards de dollars US), a enregistré les sorties nettes les plus importantes en raison de l'aversion au risque induite par la pandémie. Les sorties nettes d'investissements de portefeuille ont augmenté de 40,2 % entre 2020 et 2021. Les flux de transferts de fonds vers la CEDEAO ont augmenté de 18,2 % entre 2021 et 2022.

Dans le cadre du développement monétaire régional, de nombreuses Banques Centrales des États membres de la CEDEAO, avec une inflation en baisse ou relativement stable, ont maintenu ou réduit les Taux directeurs depuis 2010. Il y a eu de fortes réductions de ces taux au Libéria (10 points de pourcentage) et dans les pays membres de la ZMAO, en raison des pressions inflationnistes. Les Banques Centrales du Ghana et du Nigéria ont eu recours à des interventions politiques non conventionnelles, telles que des injections de liquidité directes dans le système bancaire, des moratoires sur les paiements des prêts par les entreprises et les ménages gravement touchés ou encore des rachats de titres gouvernementaux.

Un autre phénomène monétaire sur la période 2010-2022 était le différentiel de Taux d'intérêt créditeurs et de Taux d'intérêt débiteurs élevés dans la CEDEAO (Figure 16).



**Figure 16 : Taux d'intérêt débiteur et Taux d'intérêt créditeur au sein de la CEDEAO, au Nigéria et au Ghana de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

Le Nigéria, avec un écart moyen des Taux d'intérêt de 18,7 %, et le Ghana, avec un écart moyen de 18,6 %, ont enregistré le plus grand différentiel de taux de la Région. L'implication économique fondamentale est que le Taux moyen élevé de prêt peut causer une contrainte du côté de l'offre car il dissuadera les emprunts pour des activités productives. En même temps, un Taux moyen d'épargne bas, inférieur au Taux d'inflation, rendra l'instrument des Taux d'intérêt inefficace pour la mobilisation des ressources intérieures.

Les États membres de l'UEMOA avaient un faible écart de Taux d'intérêt moyen. Par exemple, l'écart moyen des Taux d'intérêt au Sénégal était de 0,7 % entre 2010 et 2022. En outre, le Cap-Vert, la Gambie et la Sierra Leone présentaient l'écart de Taux d'intérêt le plus faible, avec respectivement 3,1 %, 4,3 % et 1,4 %. La performance du Cap-Vert est également le reflet d'un système financier liquide, rentable et bien capitalisé. Le capital réglementaire pour les actifs pondérés en fonction des risques était de 22,3 %, donc supérieur au minimum réglementaire de 12 %, tandis que le rendement



des capitaux propres et celui des actifs étaient respectivement de 17,4 % et de 1,7 %, Les Prêts de portefeuille Non Productifs (PNP) ont diminué, passant de 8,1 % en 2021 à 7,8 % du total des prêts en 2022 (FMI 2023).

Dans le cas du crédit intérieur disponible, une grande partie du crédit total de la Région a été allouée au secteur privé. Comme le montre la Figure 17, on a observé une augmentation du crédit au secteur privé : de 117,0 % entre 2011 et 2017. Le principal moteur de la tendance régionale était le Nigéria qui a accordé au secteur privé d'importants crédits d'une valeur de 41,9 milliards de dollars américains (Encadré 1). La part du crédit accordé au secteur privé sur le total des crédits ré-gionaux est passée de 64,5 % en 2021 à 59,1 % en 2022, mais elle est restée nettement élevée et dominante.

Le ratio du crédit intérieur par rapport au PIB régional est passé de 18,7 % en 2011 à 15,8 % en 2017. Il a ensuite augmenté régulièrement pour atteindre 28,4 % en 2020 et 33,3 % en 2022. Le crédit intérieur a augmenté dans tous les États membres et le taux a varié d'un État membre à l'autre. Le Cap-Vert affichait un taux élevé de 69,0 % en 2022, le Nigéria avait 32,8 %, le Libéria 32,2 %, le Sénégal 51,8 % et le Mali 43,3 %. L'État membre ayant le taux le plus faible était le Niger, avec 16,5 %.

**Le Crédit intérieur en pourcentage du PIB régional en 2011**

**18,7 %**

**Le Crédit intérieur en pourcentage du PIB régional en 2022**

**33,3 %**

### Encadré 1: Nigéria : Les banques prêtent plus de 63 000 milliards de Naira au secteur privé en 2017

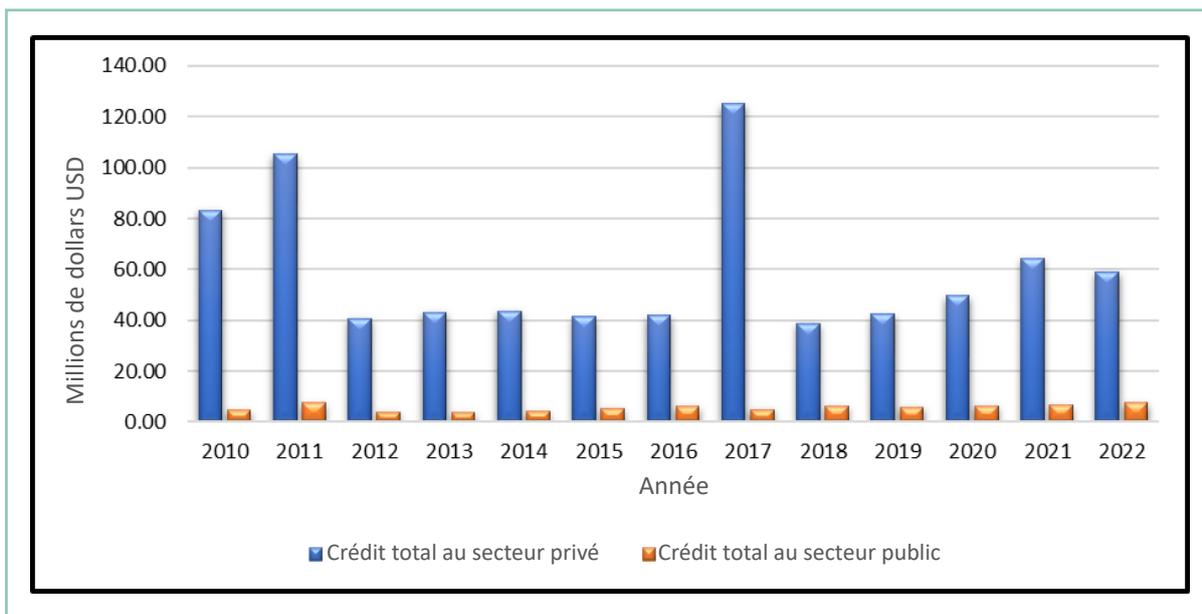
*En 2017, le secteur bancaire au Nigéria a accordé un crédit total de 63 270 milliards de Naira (N) au secteur privé, selon les données du Bureau National des Statistiques. Les prêts ont été répartis tout au long de l'année, avec 16 000 milliards de N accordés au premier tri-mestre, environ 15 700 milliards de N au deuxième trimestre, 15 820 milliards de N au troisième trimestre et 15 740 milliards de N au quatrième trimestre. Le Rapport révèle que le secteur pétrolier et gazier a reçu le montant le plus élevé de prêts des banques, soit un total de 14 200 milliards de N, représentant 22,44 % du crédit total accordé au secteur privé. Le secteur manufacturier arrive en deuxième position avec 8 790 milliards de N, soit 6,7 % du crédit global accordé au secteur privé.*

*Un ancien Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abuja a appelé la Banque Centrale du Nigéria à réduire le Ratio de Réserves de Liquidité (RRL) obligatoire et le Ratio de liquidité pour dégager plus de fonds afin que les banques puissent fournir des crédits au secteur réel. Actuellement, le RRL est fixé à 22,5 %, le Ratio de liquidité à 30,0 % et la fenêtre asymétrique à +200 et -500 points de base autour du Taux directeur qui est de 14,0 %. Cette réduction a été recommandée car les banques avaient dépassé le seuil réglementaire de 80,0 % Prêt/Dépôt, limitant leur capacité à créer de la monnaie ou à accorder des crédits aux entreprises.*

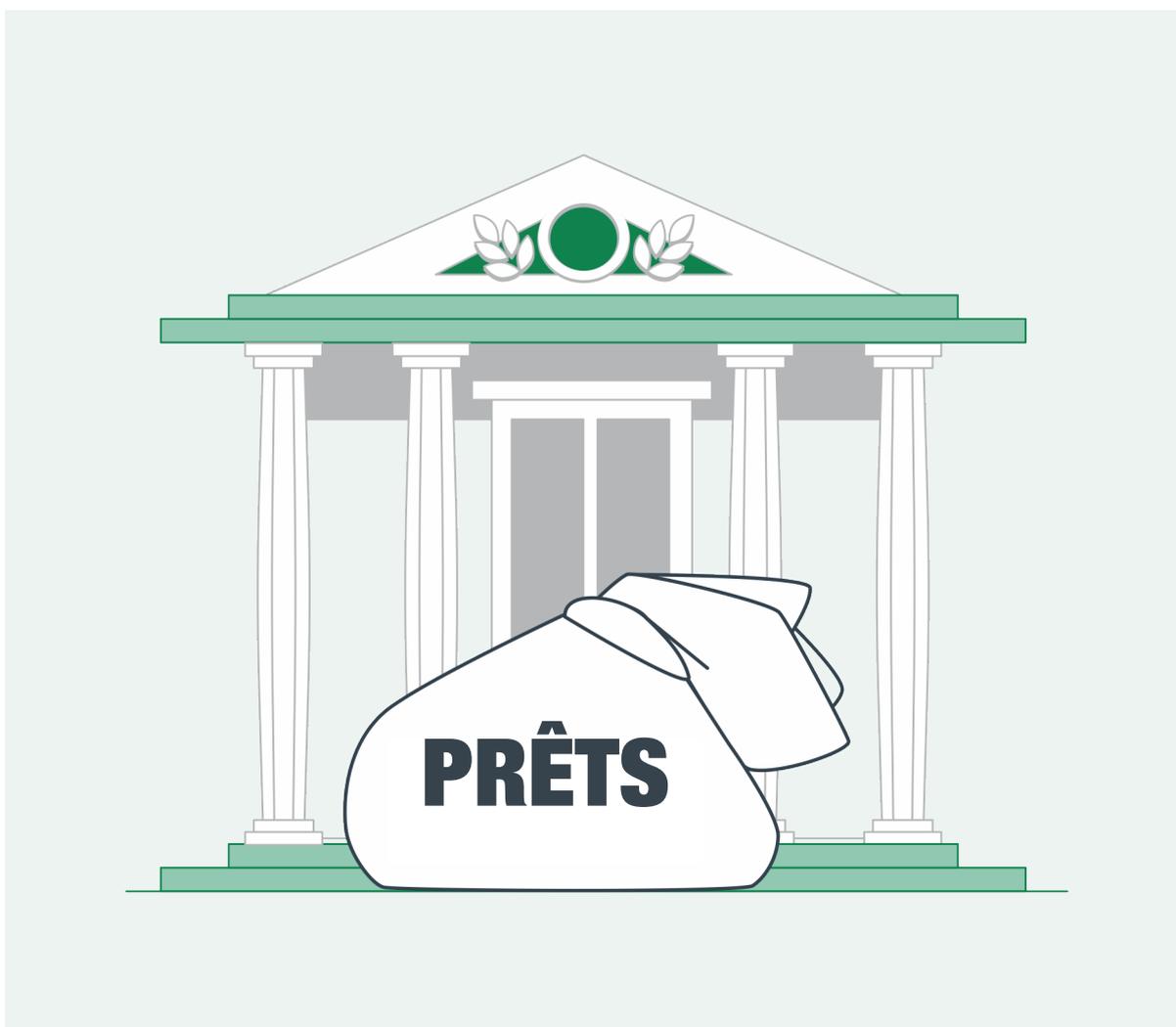
Source : Punch Nigeria, 11 février 2018



**Figure 17 : Total des crédits aux secteurs privé et public dans l'Espace CEDEAO de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



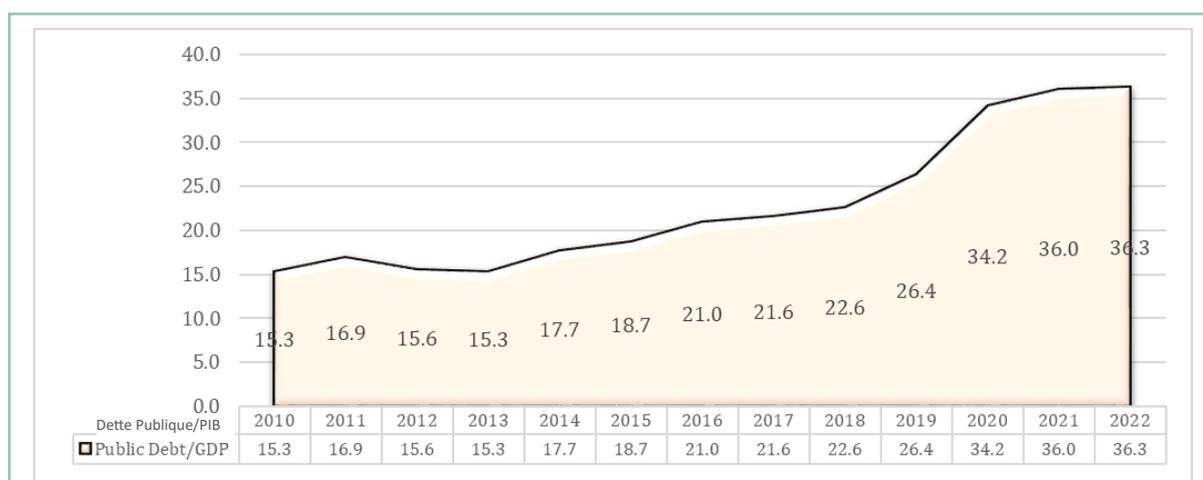
En ce qui concerne les finances publiques de l'Espace CEDEAO, plusieurs facteurs ont joué un rôle clé. Ils sont liés aux politiques budgétaires, à l'endettement et à la croissance économique. Le solde budgétaire de la CEDEAO en pourcentage du PIB s'est détérioré, passant de -4,5 % en 2010 à -5,6 % en 2022, en raison du service de la dette élevé, des subventions et des interventions liées à la COVID-19.

Le solde budgétaire global dont compris, en pourcentage du PIB des États membres de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), s'est détérioré, passant de -2,2 % en 2016 à -5,0 % en 2022. Le déficit budgétaire des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) s'est détérioré, passant de -3,6 % en 2016 à -6,6 % en 2022 (Voir Annexe 3).

La Figure 18 montre que le ratio de la dette publique régionale en pourcentage du PIB est passé de 15,3 % en 2010 à 36,3 % en 2022, en raison des effets combinés du fardeau de la dette, de la dépréciation des monnaies nationales et de l'inflation, ce qui pose des défis au développement économique. La tendance régionale a été déterminée par les situations de la dette du Nigéria tandis que le Cap-Vert, la Guinée et le Mali ont légèrement réduit leur stock de dette.



**Figure 18 : Ratio de la Dette publique brute rapporté au PIB de l'Espace CEDEAO de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



Le Cap-Vert a enregistré un ratio moyen de 108,4 %, suivi de la Gambie avec 68,8 %, du Ghana avec 55,9 % et du Nigéria avec le ratio le plus bas de 14,3 %. Cependant, le Nigéria et le Ghana ont le plus contribué à l'augmentation globale du stock de la dette, atteignant plus de 36,3 % du PIB en 2022. À partir de 2016, le Nigéria (14,1 % du PIB) et le Ghana (54,6 % du PIB) ont enregistré une augmentation pour atteindre respectivement 22,9 % et 71,2 %. Cette tendance reflète la charge continue de la dette en raison de l'augmentation importante de la dette publique libellée en dollars US et des obligations de service de la dette plus élevées.

Le ratio de la Dette par rapport au PIB a augmenté malgré la suspension temporaire du service de la dette par la Communauté internationale, dans le cadre de l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD) pendant la pandémie de COVID-19. Bien que l'ISSD ait atténué de manière considérable les pressions de liquidité, la suspension du service de la dette ne représente qu'une solution temporaire en raison de l'expiration de l'ISSD en décembre 2021. En novembre 2020, le G20 et les créanciers du Club de Paris ont conclu un accord sur un cadre de gestion commune de la dette pour traiter les problèmes de liquidité et d'insolvabilité prolongée dans les pays éligibles à l'ISSD. L'effet de ce soulagement temporaire peut être observé en 2022 car le ratio de la dette publique régionale par rapport au PIB est passé de 26,4 % en 2019 à 36,3 % en 2022 (Figure 18).

Les dépenses publiques régionales en pourcentage du PIB ont diminué, passant de 17,0 % en 2010 à 8,7 % en 2016, puis à 12,7 % en 2022. Cela reflète les efforts concertés des États membres pour réduire les dépenses publiques. Le Cap-Vert a ainsi réduit ses dépenses de 35,7 % en 2010 à 26,6 % en 2016 et 25,7 % en 2022. Les dépenses publiques de la Gambie et du Mali ont, quant à elles, augmenté, passant

respectivement de 12,9 % et de 19,8 % en 2010 à 19,3 % et à 21,0 % en 2016, puis à 23,7 % et à 25,0 % en 2022.

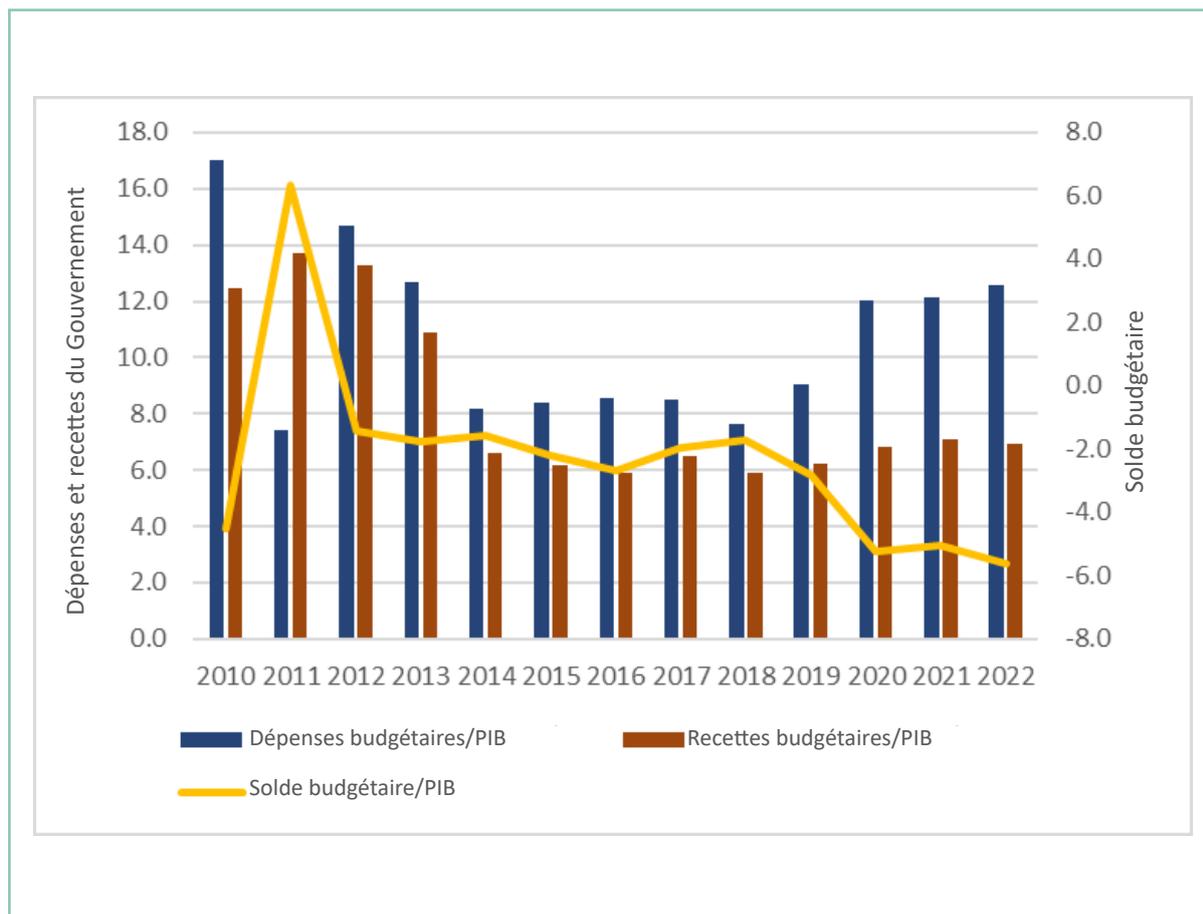
La Guinée a réduit ses dépenses publiques en pourcentage du PIB, passant de 15,9 % en 2016 à 14,1 % en 2022. L'augmentation globale de l'agrégat régional était due à une augmentation des dépenses publiques du Ghana en pourcentage du PIB, passant de 17,3 % en 2016 à 26,9 % en 2022. Dans le but de réduire la dépendance excessive à l'emprunt, des mesures de politique budgétaire telles que l'augmentation du ratio Impôts/ PIB ont été mises en place dans certains États membres, notamment au Nigéria.

Les États membres de la CEDEAO ont entrepris des stimuli fiscaux malgré des revenus limités en raison de la pandémie de COVID-19. De nombreux stimuli comprenaient des mesures "au-dessus de la ligne". Les déficits fiscaux sont passés de -2,4 % en 2016 à -4,8 % en 2021 et à -5,4 % du PIB en 2022. En 2021, les dépenses supplémentaires ou les revenus non perçus ont été estimés à 0,8 % du PIB dans le secteur de la santé et à 2,4 % du PIB dans les autres secteurs. En 2022, les déficits budgétaires ont diminué dans certains États membres, soutenus par la reprise économique et l'amélioration des recettes.

Cependant, la hausse du prix des produits de base et les pressions inflationnistes déclenchées par le conflit entre la Russie et l'Ukraine constituent un obstacle majeur pour la situation budgétaire à court et moyen termes, en particulier pour les économies nettement importatrices de produits de base. À long terme, des efforts continus visant à élargir la base de revenus, associés à une consolidation budgétaire et à un meilleur ciblage des subventions, offrent de meilleures opportunités pour réduire les tensions budgétaires dans la Région de la CEDEAO.



**Figure 19 : Dépenses Publiques, Recettes Publiques et Solde Budgétaire en pourcentage du PIB de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

Comme le montre la Figure 19, l'augmentation persistante du niveau des dépenses budgétaires dans la CEDEAO est due à des dépenses extra-budgétaires liées aux transitions politiques et aux préoccupations sécuritaires. Ces dépenses sont ensuite prises en compte par la loi de finances rectificative. La subvention et le service de la dette substantielle, combinés à la dévaluation des monnaies nationales, ont considérablement augmenté la charge de la dette extérieure.

Les recettes totales, y compris les dons, dans la Région de la CEDEAO sont passées de 7,2 % en 2016 à 9,6 % en 2022. Les États membres de la CEDEAO ont connu une amélioration marginale en termes de recettes totales collectées en pourcentage du PIB.

**Recettes totales donc compris en pourcentage du PIB au sein de la CEDEAO en 2016**

**7,2 %**

**Recettes totales donc compris en pourcentage du PIB au sein de la CEDEAO en 2022**

**9,6 %**



La performance relativement médiocre, en termes de génération de revenus, était attribuée pour une bonne part à une baisse des recettes non fiscales due au ralentissement des activités économiques, en l'occurrence dans le secteur pétrolier. Cependant, le déploiement de systèmes intégrés d'administration fiscale et d'autres systèmes d'administration fiscale, électroniques notamment, dans certains États membres a considérablement amélioré la collecte des recettes.

**E**n raison de la nature monoculturelle des États membres de la CEDEAO, les prix mondiaux des produits de base ont eu un impact considérable sur la performance de la Région au niveau du commerce international (Encadré 2). Alors que certains produits de base avaient des prix stables ou même en augmentation, d'autres étaient confrontés à des défis en raison des dynamiques du marché mondial, des problèmes liés au climat et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les économies dépendantes du pétrole au sein de la CEDEAO étaient sensibles aux fluctuations des prix du pétrole brut. Les produits agricoles ont montré une résilience, avec une demande croissante des produits alimentaires.

*Le déploiement de systèmes intégrés d'administration fiscale et d'autres systèmes d'administration fiscale électroniques notamment, dans certains États membres a considérablement amélioré la collecte des recettes.*

## Encadré 2 : Variation des prix de la noix de cajou en Guinée-Bissau

*La Guinée-Bissau est un État fragile qui fait face à d'importants défis, notamment des Taux de pauvreté élevés, des Indicateurs de Développement Humain (IDH) faibles et une forte dépendance aux exportations de noix de cajou non transformées. La combinaison de ces facteurs rend les ménages vulnérables aux chocs de prix et au changement climatique.*

*En 2021, le pays a connu une croissance accélérée de 6,4 % du fait d'exportations record de noix de cajou, d'investissements publics et de la levée des restrictions liées à la COVID-19. Cependant, en 2022, la croissance a ralenti en raison de problèmes logistiques affectant les exportations de noix de cajou et de l'inflation croissante due, en partie, à l'impact du conflit en Ukraine sur les prix des matières premières.*

*La position extérieure s'est détériorée, le déficit du compte courant s'aggravant en 2022 en raison de la réduction des exportations de noix de cajou et de l'augmentation des coûts d'importation. En 2023, on s'attend à ce que la croissance se redresse pour atteindre 4,5 %, en supposant que les exportations de noix de cajou rebondissent et que les investissements du secteur privé, en particulier dans le secteur de l'énergie, se poursuivent. L'instabilité politique interne, la faible capacité de l'État, les exportations décevantes de noix de cajou et les chocs liés au changement climatique constituent une menace pour la production agricole.*

*Les autorités pourraient avoir besoin de rationaliser les dépenses non prioritaires, de solliciter un soutien supplémentaire des Institutions Financières Internationales (IFI) ou encore de faire face aux pressions financières dans les entreprises publiques et aux fragilités du système bancaire.*

Source : IFMI, 01er Janvier 2022



Entre 2021 et 2022, les prix moyens des principales matières premières ont connu une tendance positive, comme le montrent les fluctuations des prix des produits énergétiques (58,3 %), des produits non énergétiques (13,3 %), des produits agricoles (14,0 %) et des matières premières (8,0 %). L'augmentation de l'Indice moyen de l'énergie est principalement due à une augmentation des prix du pétrole (40,6 %) et de l'essence (73,3 %). La baisse de l'Indice des produits non énergétiques est exclusivement attribuée à une baisse de 65,5 % de l'Indice du prix de l'engrais (Rapport de Convergence de la Commission de la CEDEAO, 2022).

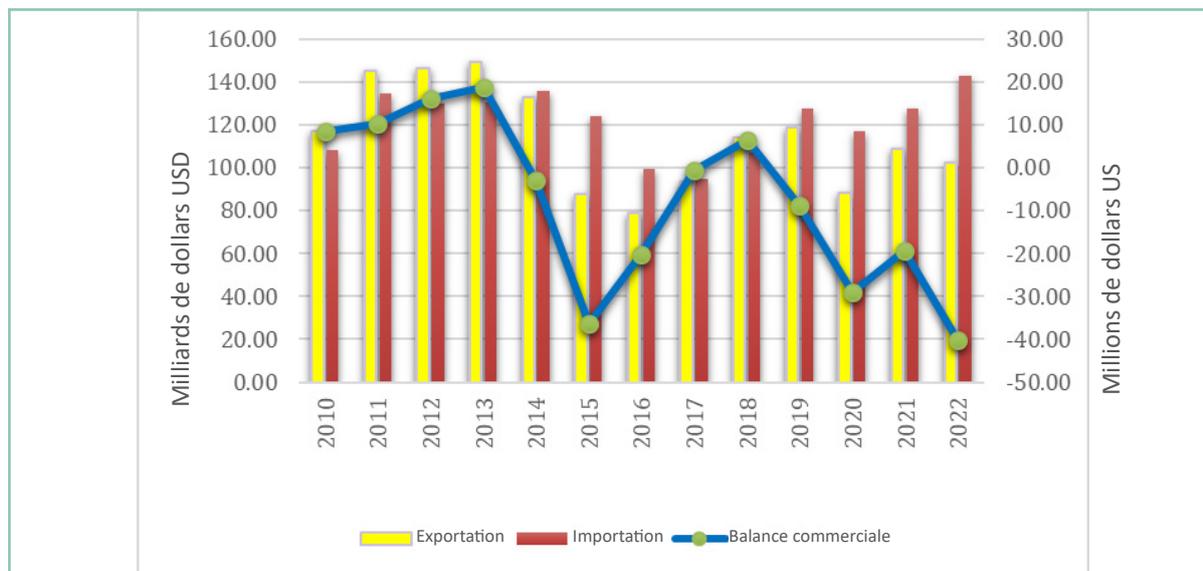
Selon le Rapport annuel sur le commerce de la CEDEAO (2023), le commerce total de biens entre la CEDEAO et le reste du monde s'est élevé à 270 milliards de dollars US, avec un déficit commercial de 26 milliards de dollars US en 2021. Les exportations se sont élevées à 122 milliards de dollars US, représentant 20,0 % des exportations africaines et 0,4 % des exportations mondiales. Les importations se sont élevées à 148 milliards de dollars US, représentant 20,5 % des importations africaines et 0,6 % des importations mondiales.

Au cours de la période de 2016 à 2021, la Région a enregistré une croissance annuelle de 3,8 % de son commerce de biens (exportations).

Le déficit de la balance commerciale régionale est ressorti à 40 milliards de dollars US en 2022. Les exportations totales ont diminué de 5,0 % tandis que les importations totales ont augmenté de 11,0 %. En 2021, les exportations de la Région de la CEDEAO étaient composées de pétrole (47,0 %), de pierres précieuses (22,0 %), de cacao (8,1 %), de minerais et de produits miniers (5,0 %) et de fruits (2,4 %).

La dépendance des États membres de la CEDEAO vis-à-vis des produits agricoles et miniers rend la Région vulnérable aux chocs externes (Afrexim Bank, 2022). Le Nigéria et le Ghana sont notamment dépendants du pétrole brut, les exportations de pétrole représentant respectivement 89,2 % et 27,2 % de leurs exportations totales en 2022. De même, la Côte d'Ivoire et le Ghana dépendent du cacao. Cette matière première représentait respectivement 38,5 % et 18,3 % de leur panier d'exportation total en 2021. Ce schéma commercial expose la Région à des risques liés aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières.

**Figure 20 : Total des Exportations, Importations et Solde commercial de l'Espace CEDEAO de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



La dépendance de la Région vis-à-vis des importations, pour satisfaire ses besoins internes en biens de consommation et en biens d'équipement dédiés à la production industrielle, est largement déterminée par son schéma commercial.

En ce qui concerne les performances du commerce intrarégional, le commerce intra-CEDEAO représente près de 12,0 % du commerce total de la Région. Le faible niveau du commerce intrarégional masque les disparités entre les États membres. Neuf États membres de la CEDEAO ont enregistré plus de 20,0 % de commerce intrarégional, avec un maximum de 35,4 % pour le Niger.

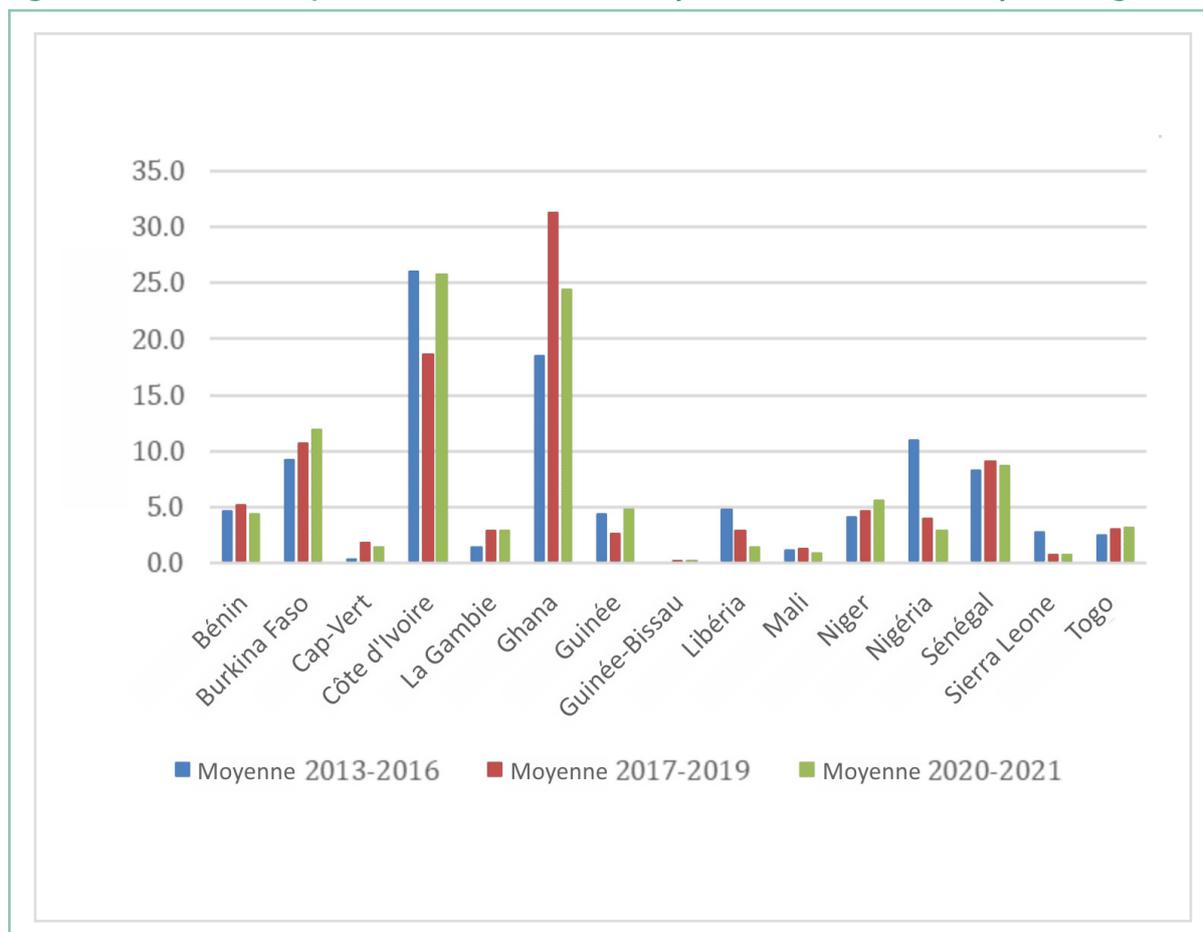
Comme le montre la Figure 21, le Ghana et la Côte d'Ivoire dominent en termes d'importations intra-CEDEAO. De plus, le Nigeria et la Côte d'Ivoire sont les États membres dominants en termes de contribution aux exportations intra-

CEDEAO (Figure 22). Les exportations totales du Nigeria vers les autres États membres de la CEDEAO ont baissé, passant de 4,8 milliards de dollars US en 2013 à 4,1 milliards de dollars US en 2022.

*Le Nigeria, qui représente 65,0 % du commerce total de la Région de la CEDEAO, a enregistré une réduction de sa contribution moyenne aux exportations intra-CEDEAO : de 36,5 % en 2017-2019 à 24,9 % en 2020-2021. De plus, la contribution du Nigeria aux importations intra-CEDEAO est passée de 11,0 % en 2013-2016 à 2,9 % en 2020-2021. En conséquence, le faible niveau du commerce intrarégional par rapport au commerce extérieur est directement lié à la faible contribution du Nigeria au commerce intra-CEDEAO.*



**Figure 21 : Contribution moyenne des États membres aux importations intra-CEDEAO (en pourcentage)**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

En résumé, il ne fait aucun doute que l'appartenance à une zone de libre-échange a un impact positif sur le commerce intrarégional dans le cas de la CEDEAO. La performance du commerce inter-CEDEAO est entravée par deux principaux facteurs. Premièrement, les difficultés des États membres à mettre en œuvre efficacement le SLEC (Système de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO), qui élimine à la fois les barrières tarifaires et non tarifaires, augmentent le coût du commerce dans la Région. Deuxièmement, il y a une sous-évaluation du commerce informel, ce qui rend difficile le calcul du commerce intrarégional. De plus, le Nigéria a une contribution minimale de 3,5% au commerce intrarégional et n'entretient aucune relation commerciale substantielle avec les autres États membres.

**Exportations Nigérianes vers les autres États membres de la CEDEAO en 2013**

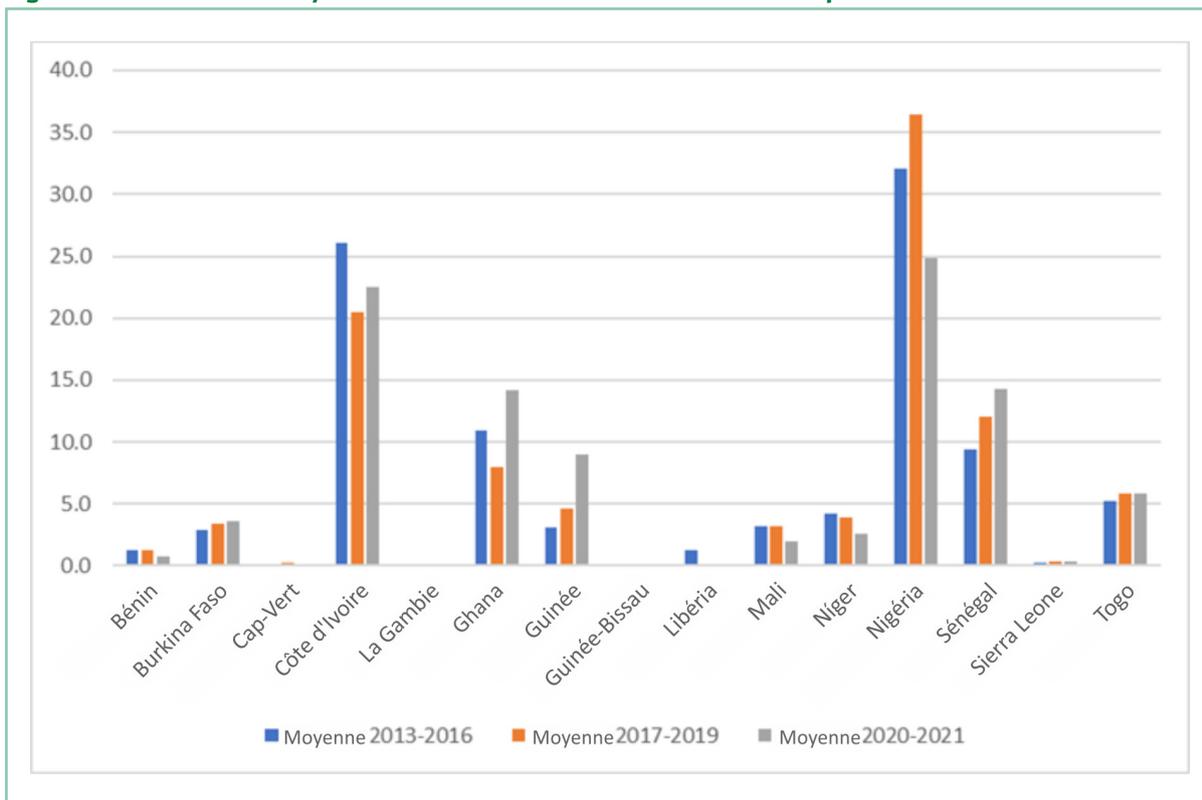
**\$4,8 milliards**

**Exportations Nigérianes vers les autres États membres de la CEDEAO en 2022**

**\$4,1 milliards**

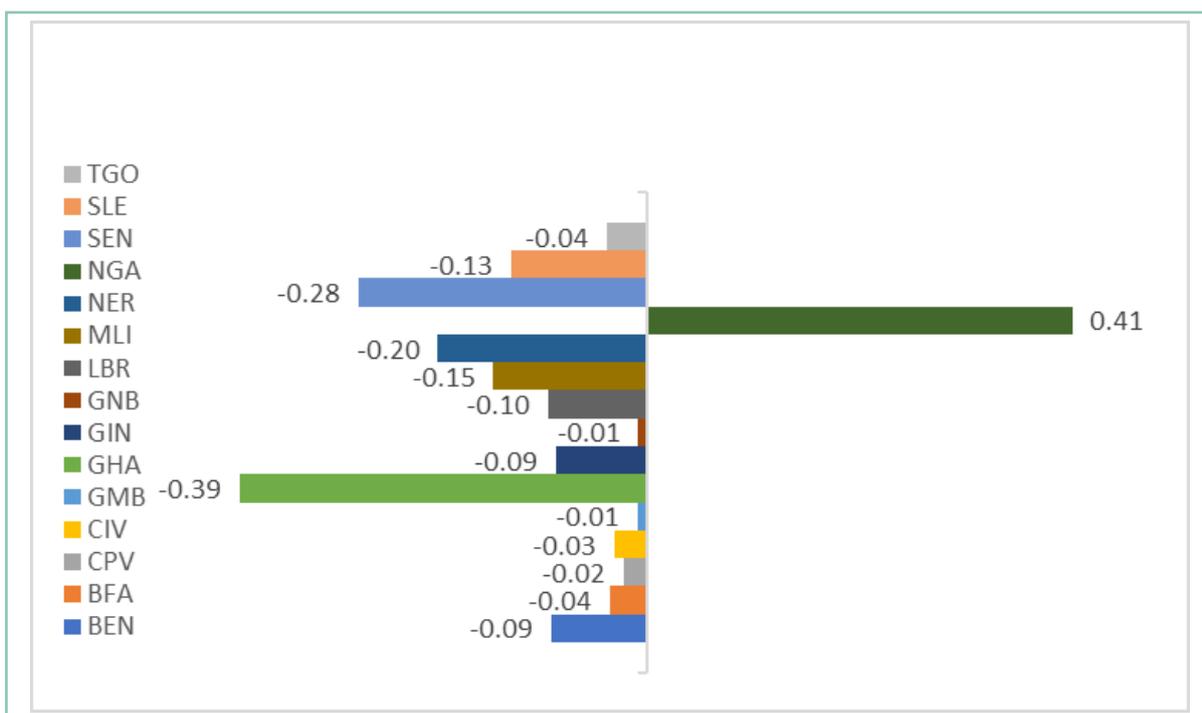


**Figure 22 : Contribution moyenne des États membres de la CEDEAO aux exportations intra-CEDEAO**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 23 : Solde moyen du Compte courant par rapport au PIB des États membres de la CEDEAO de 2010 à 2022 (en pourcentage)**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



Le déficit global du Compte courant par rapport au PIB s'est aggravé, passant de -0,9 % en 2016 à -1,8 % en 2021 et à -1,9 % en 2022. Cela s'explique en partie par la reprise des paiements de dividendes qui avaient été suspendus en 2020 (en raison du gel du service de la dette de l'ISSD) et par l'amélioration de la balance commerciale et des transferts courants. Le rétrécissement du déficit en 2022 reflète les gains importants des termes de l'échange favorables pour les exportateurs nets d'énergie, de minéraux et de métaux, par rapport aux pertes attribuables à une augmentation potentielle du déficit commercial des pays importateurs nets d'énergie et d'autres produits de base.

Comme le montre la Figure 23, seul le Nigéria avait un solde courant moyen positif en pourcentage du PIB. Les autres États membres de la CEDEAO ont enregistré des valeurs négatives.

**D**ans le contexte du développement socio-économique, les États membres de la CEDEAO ont enregistré des taux et des tendances variables des indicateurs socio-économiques. Les données disponibles sur les Taux de pauvreté dans la Région de la CEDEAO montrent que le Bénin a connu une baisse de la pauvreté monétaire de 39,3 % en 2015 à 38,5 % en 2019. Au Burkina Faso, la pauvreté monétaire a touché 46,7 % de la population en 2009, mais a chuté à 40,1 % et à 36,1 %, respectivement en 2014 et en 2018. Au Cap-Vert, le Taux de pauvreté est passé de 31,3 % en 2020 à 28,1 % en 2022. Les bonnes performances macroéconomiques de la Côte d'Ivoire ont entraîné une baisse de la pauvreté passée de 46,3 % en 2015 à 37,5 % en 2020. Au Ghana, la mise en œuvre du programme de protection sociale par transferts monétaires ; Autonomisation des moyens de subsistance contre la pauvreté ; Les travaux à haute intensité



de main-d'œuvre ; Programme coordonné de politiques de développement économique et social de 2017-2024 ; Agenda pour l'Emploi : Créer la Prospérité et l'Égalité des Chances pour Tous, ont donné des résultats positifs. Le Taux de pauvreté est passé de 31,9 % à 24,2 % en 2016 et à 23,4 % en 2022. En Gambie, le Taux de pauvreté a augmenté, passant de 48,4 % en 2015 à 53,4 % en 2020, en grande partie en raison d'une croissance plus faible du PIB par habitant et de la hausse des prix des denrées alimentaires. En Gambie, le Taux de pauvreté a augmenté, passant de 48,4 % en 2015 à 53,4 % en 2020, en grande partie en raison d'une croissance plus faible du PIB par habitant et de la hausse des prix des denrées alimentaires.

En Guinée-Bissau, l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018-2019 a montré que le Taux de pauvreté est passé de 69,3 % en 2010 à 47,7 % en 2019 et est ressorti à 50,4 % en 2021. En utilisant la même méthodologie en Guinée, on constate que le Taux de pauvreté monétaire a diminué, passant de 55,2 % en 2012 à 43,7 % en 2019. L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a également diminué, passant de 63,4 % en 2012 à 54,3 % en 2019. Au Sénégal, le Taux de pauvreté était de 37,8 % en 2019, contre 42,8 % en 2011.

Au Libéria, la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté international est passée de 44 % en 2016 à 49,4 % en 2019 et ensuite à 50,6 % en 2022. Au Mali, le Taux de pauvreté est passé de 41,9 % en 2020 à 44,6 % en 2021 et 45,6 % en 2022, en raison des crises sécuritaires qui ont entraîné des déplacements de population. Le Taux de pauvreté du Niger montre une tendance à la baisse, passant de 48,2 % en 2011 à 45,4 % en 2014 et à 40,8 % en 2019. Une légère hausse a toutefois été enregistrée en 2021, à 41,2 %. Au Nigéria, l'enquête sur l'Indice de pauvreté multidimensionnelle montre que

63,0 % de la population est pauvre. En Sierra Leone, le Rapport sur le développement humain des Nations Unies (2021) indique que 59,2 % de la population était pauvre de manière multidimensionnelle, tandis que 21,3 % sont potentiellement exposés à une pauvreté multidimensionnelle en 2021. Par ailleurs, au Togo, la réduction de la pauvreté reste un défi majeur pour les politiques publiques, avec un Taux de pauvreté estimé à 45,5 % en 2019.

En termes de chômage, les États membres de la CEDEAO se situent également à des niveaux différents. Au Bénin, le Taux de chômage était de 2,3 % en 2022, tandis qu'au Burkina Faso, le Taux a augmenté, passant de 2,3 % en 2007 à 6,6 % en 2015 et à 7,1 % en 2019. En outre, le sous-emploi a touché 64,0 % des travailleurs ruraux en 2015 et a considérablement diminué pour atteindre 38,2 % en 2019. Au Cap-Vert, le Taux de chômage est passé de 15,0 % en 2016 à 12,2 % en 2017 et est ressorti à 14,5 % en 2020. L'utilisation de l'Enquête Multi-objectif Continue (EMC) a placé le Taux de chômage à 12,1 % en 2022. En Côte d'Ivoire, le chômage reste plus élevé chez les femmes (3,5 % de la population active féminine) que chez les hommes (2,3 % de la population active masculine). Le chômage en Gambie est passé de 5,1 % en 2017 à 4,1 % en 2019 et est ressorti à 4,9 % en 2021. En Guinée-Bissau, le Taux de chômage était de 7,1 % en 2021. En Guinée, le Taux de chômage a considérablement augmenté, passant de 1,6 % en 1996 à 5,2 % en 2014.

Au Mali, le Taux de chômage est passé de 7,3 % en 2013 à 10,1 % en 2016 en raison de l'éclatement de la crise sécuritaire et du coup d'État militaire de 2012. Le Taux est tombé à 5,2 % en 2020 suite à la mise en œuvre de politiques de relance économique d'une part et, d'autre part, de mesures d'atténuation des effets de la crise sécuritaire et institutionnelle.



En dépit de ces efforts. Le Taux de chômage est ressorti à 6,4 % en 2022. Au Niger, le Taux de chômage est passé de 2,4 % en 2012 à 7,9 % en 2017.

Selon le Bureau des Statistiques du Nigéria, le Taux de chômage national a augmenté, passant de 23,1 % en 2018 à 33,3 % en 2022. Avec l'adoption d'une nouvelle méthodologie, le Taux était de 5,3 % au quatrième trimestre 2022 (Encadré 3). Le Taux de chômage au Sénégal était de 2,9 % en 2018. En Sierra Leone, le Taux de chômage a atteint son plus haut niveau en 2014, à 4,7 %, puis était de 3,2 % en 2018 et de 3,6 % en 2022. En outre, au Togo, le Taux de chômage était estimé à 3,4 % et le Taux de sous-emploi était de 26,8 % en 2017.

L'analyse montre clairement que le calcul de la moyenne régionale des indicateurs socio-économiques de la Région de La CEDEAO est difficile car les États membres ont utilisé des méthodologies différentes, et à différentes périodes, pour le calcul desdits indicateurs. Ce facteur appelle donc la nécessité d'une méthodologie standardisée et harmonisée pour le calcul des différents indicateurs dans l'Espace CEDEAO. En outre, les Taux combinés de pauvreté et de chômage reflètent la prévalence des défis socio-économiques et donnent un aperçu de l'inefficacité des politiques sociales et des efforts de développement économique. L'incidence de la pauvreté indique qu'une partie importante de la population n'a pas accès aux produits de première nécessité et a du mal à répondre à ses besoins quotidiens. Cela souligne la nécessité d'interventions ciblées dans des domaines tels que l'éducation, les soins de santé et la redistribution des revenus pour réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie.

### Encadré 3: La nouvelle méthodologie pour l'emploi et le chômage au Nigéria

*Le Rapport a révélé que le Taux de chômage au Nigéria était de 5,3 % au quatrième trimestre de 2022, alors qu'il était de 4,1 % au premier trimestre de 2023. La nouvelle méthodologie suit le modèle du BIT (<https://ilostat.ilo.org/resources/lfs-resources/>). Avec la nouvelle méthodologie, l'âge de travail est de 15 ans et plus, contre entre 15 et 64 ans. La nouvelle méthodologie s'aligne avec les contemporains du Nigéria en Afrique, comme le Ghana, le Niger, le Tchad, le Cameroun, le Bénin et la Gambie. etc. La nouvelle méthodologie définit les employés comme ceux qui ont travaillé pour un salaire ou un profit pendant au moins une heure au cours des sept derniers jours, par rapport aux 40 heures (révisées à 20 heures). Dans la nouvelle méthodologie, l'emploi comprend les absences temporaires et l'agriculture de subsistance. Par ailleurs, avec la nouvelle méthodologie, seules les personnes qui n'ont rien fait, que ce soit pour le salaire ou le profit, sont considérées comme des chômeurs. Cela signifie que ces gens ne sont pas en emploi ; ils peuvent être activement à la recherche d'un emploi et disponibles pour travailler, mais ne font rien du tout. Donc, fondamentalement, si quelqu'un est engagé dans quelque chose qui paie ou apporte un profit, une telle personne n'est pas considérée comme au chômage selon cette nouvelle définition. La durée pendant laquelle la personne est engagée dans une telle activité, contrairement à l'ancienne méthodologie, ne compte pas dans la nouvelle méthodologie.*

Source : Bureau des Statistiques du Nigéria, 2023

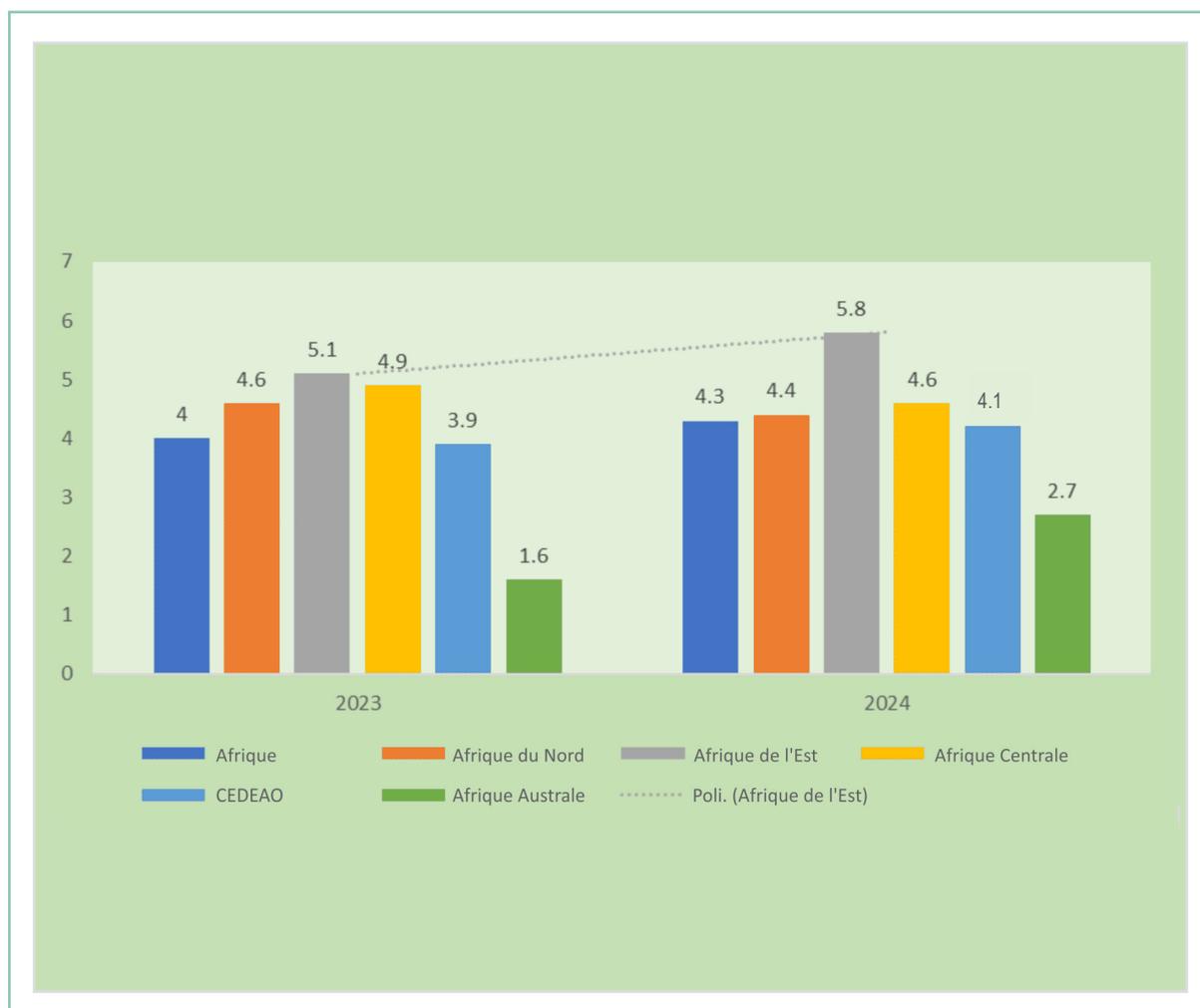


## 2 Perspectives de Performances Économiques de la Région de la CEDEAO

Les Perspectives Économiques de l'Espace CEDEAO sont assez prometteuses car la croissance réelle du PIB devrait passer de 5,4 % en 2023 à 6,1 % en 2024. Cette projection est supérieure à celle de la croissance réelle du PIB mondial qui est de 1,7 % en 2023 et de 2,7 % en 2024 (BAD 2023). Les performances régionales seront meilleures que celles de l'Afrique Australe (Figure 24).

Les principaux moteurs de croissance de l'Espace CEDEAO seraient les performances de croissance élevées dans des États membres tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo. De plus, le Taux d'inflation régional diminuerait, passant de 8,6 % en 2023 à 7,0 % en 2024 et à 6,3 % en 2025 (Figure 25).

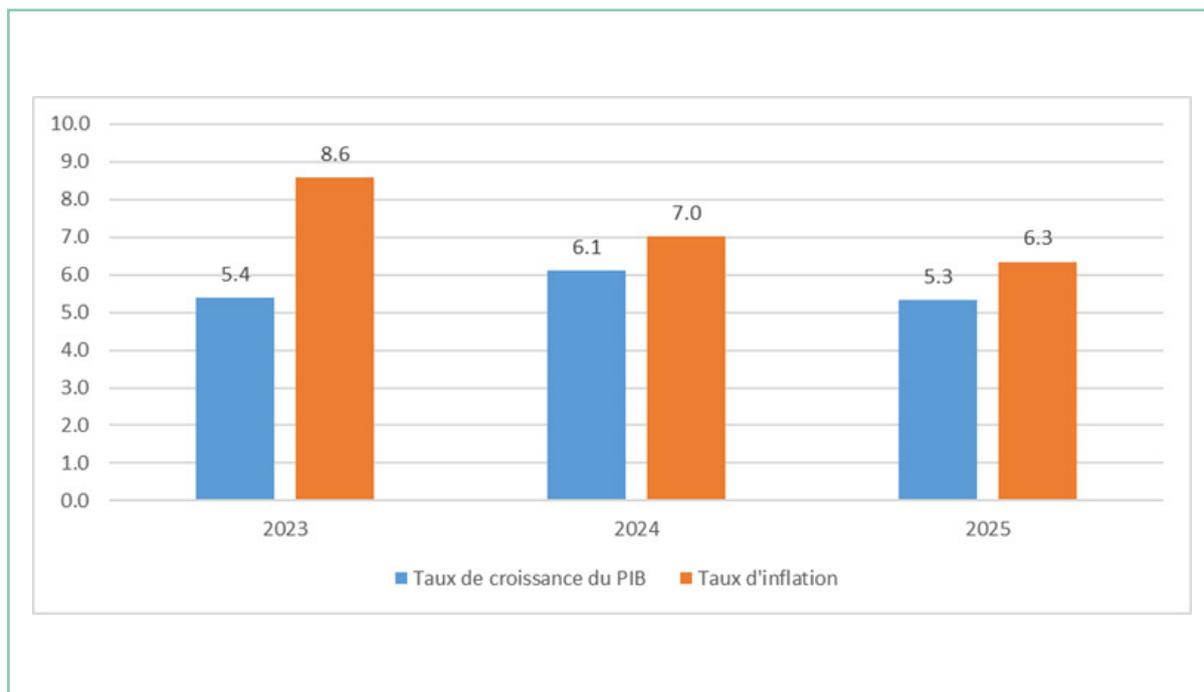
Figure 24 : Projections des Taux de croissance du PIB réel pour l'Afrique et ses Sous-régions pour 2023 et 2024



Source : Banque Africaine de Développement, 2023 et Commission de la CEDEAO, 2023



**Figure 25 : Projections du Taux de croissance du PIB réel et de l'Inflation de la CEDEAO de 2023 à 2025**



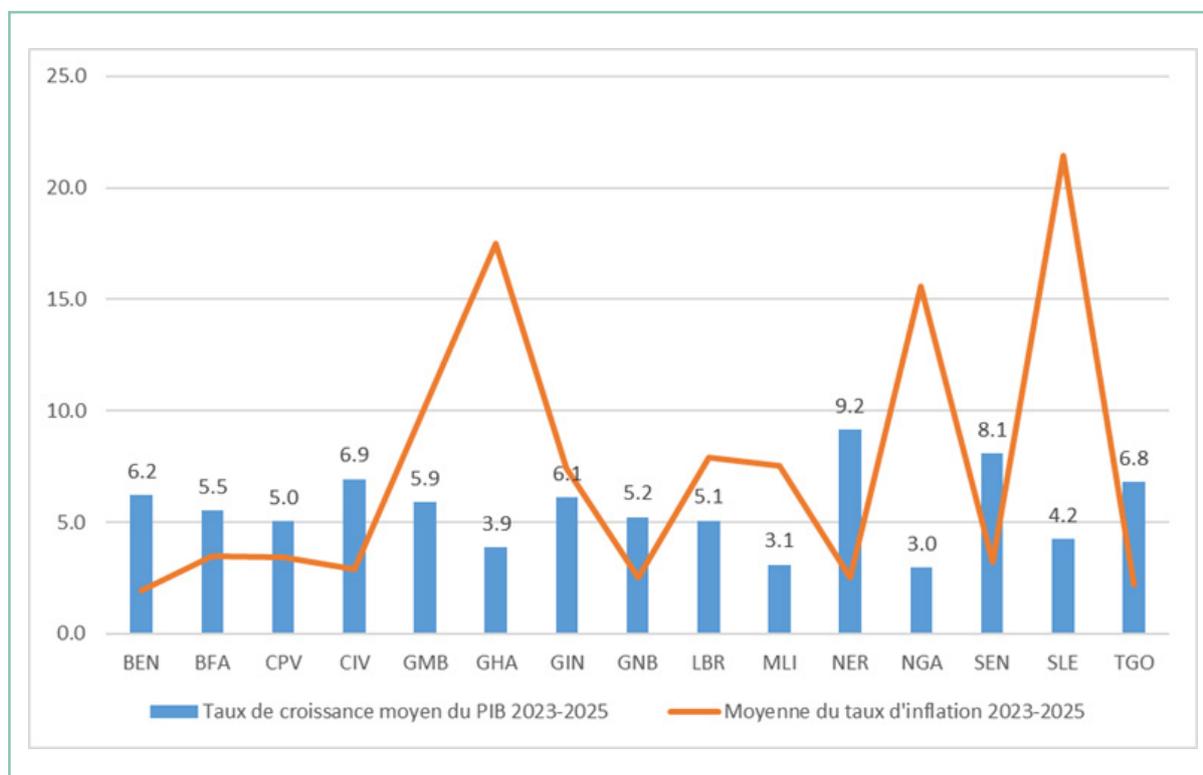
Source : Commission de la CEDEAO, 2023



Comme le montre la Figure 26, onze États membres de la CEDEAO devraient afficher un Taux de croissance moyen d'au moins 5 % entre 2023 et 2025. En outre, onze États membres connaîtront un Taux d'inflation à un chiffre, tandis que quatre États membres connaîtront un Taux d'inflation à deux chiffres : le Ghana, la Sierra Leone, le Nigéria et la Gambie.

Avec les coups d'État au Niger, en Guinée, au Burkina Faso et au Mali, l'instabilité politique pourrait impacter négativement la réalisation des prévisions de croissance de l'espace régional. Les sanctions imposées par les États membres de la CEDEAO auront un impact négatif sur les économies nationales et régionales.

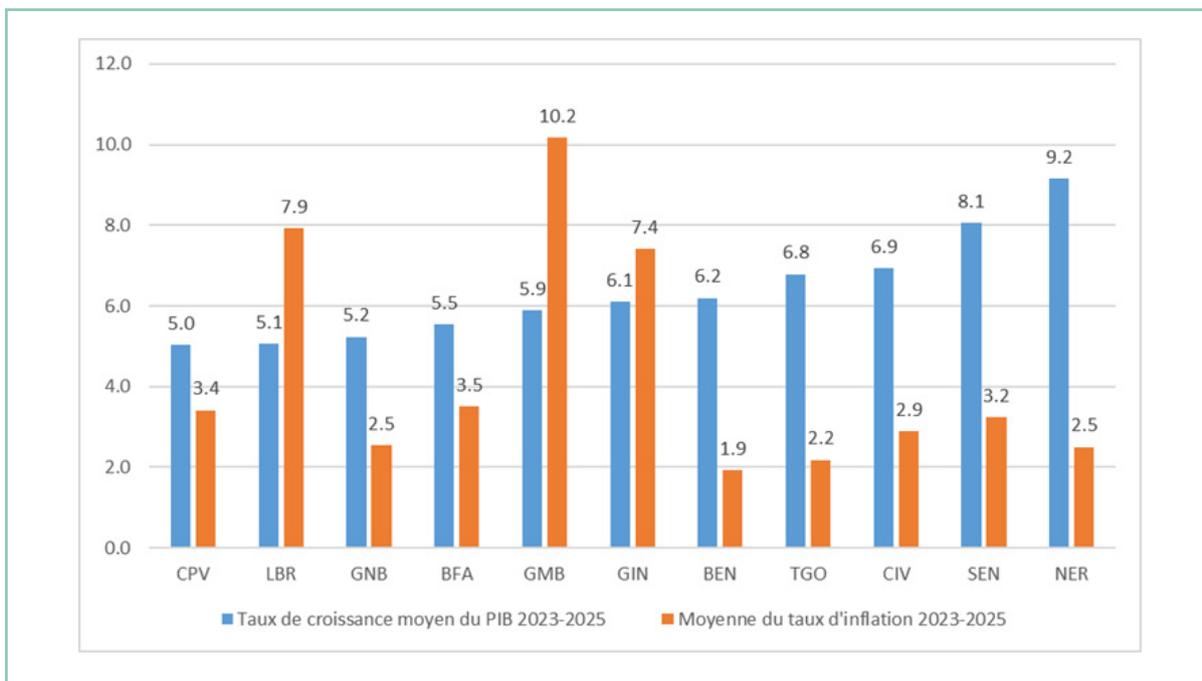
**Figure 26 : Projection des Taux de Croissance Moyens du PIB et de l'Inflation dans les États Membres de la CEDEAO de 2023 à 2025**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

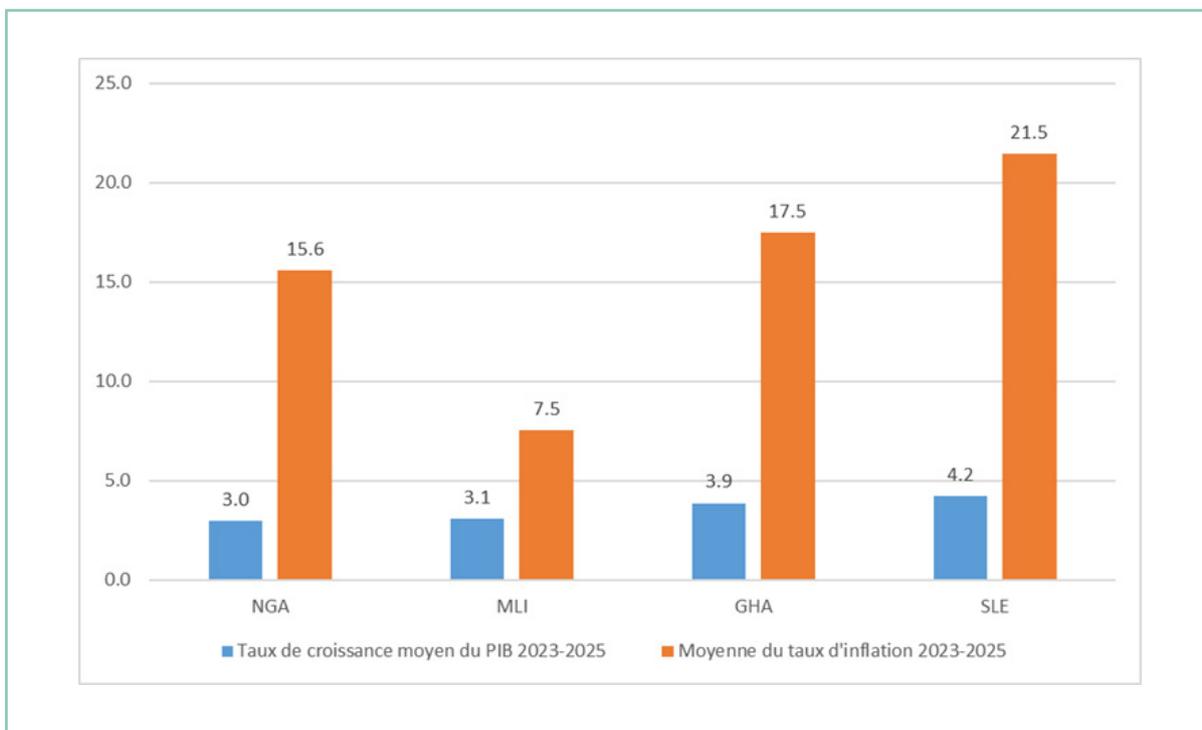
*L'instabilité politique pourrait impacter négativement la réalisation des prévisions de croissance de l'espace régional.*

**Figure 27 : Taux de croissance moyen du PIB réel et de l'inflation dans les États membres de la CEDEAO ayant obtenu en moyenne un PIB réel supérieur ou égal à 5,0 % de 2023 à 2025**



Source : Commission de la CEDEAO et FMI, 2023

**Figure 28 : Taux de croissance moyen du PIB réel et du Taux d'inflation dans les États membres de la CEDEAO qui ont obtenu en moyenne un PIB réel inférieur à 5,0 % de 2023 à 2025**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



Les États membres de la CEDEAO, notamment la Sierra Leone, le Nigéria et le Ghana, connaîtraient un Taux de croissance inférieur à 5,0 %, mais avec un Taux d'inflation élevé. Au Ghana, un Taux de croissance moyen modéré du PIB réel de 3,9 % serait accompagné d'un Taux d'inflation moyen très élevé d'environ 17,5 %. La situation serait la même au Nigéria, avec un Taux de croissance moyen de 3,0 % qui s'accompagnerait également d'un Taux d'inflation moyen de 15,6 % (Encadré 4). La Sierra Leone connaîtrait un Taux de croissance moyen du PIB de 4,2 %, avec un Taux d'inflation moyen élevé de 21,5 %.

Le ralentissement de l'économie mondiale, les Taux d'inflation élevés et les conditions financières intérieures, dans un contexte de dette et de service de la dette élevé, sont des facteurs majeurs de cette tendance. Les Taux de croissance prévus devraient être stimulés, du côté de la demande, par la volatilité de l'économie mondiale (reprise des activités dans les économies émergentes comme la Chine) et l'absorption intérieure (baisse de la consommation et de l'investissement des ménages). Du côté de l'offre, l'agriculture, l'industrie et les services devraient alimenter l'expansion prévue. En termes de contributions, le secteur le plus important serait le Secteur Tertiaire (42,0 %), suivi du Secteur Secondaire (32,0 %) et du Secteur Primaire (26,0 %) en 2024.

*En termes de contributions sectorielles, le secteur le plus important sera le secteur tertiaire (42 %).*

#### **Encadré 4 : Selon Fitch, l'inflation au Nigéria devrait atteindre 27,5% d'ici à la fin de l'année**

*L'inflation au Nigéria atteindra 27,5 % d'ici à fin 2023, suite à l'impact des réformes économiques entreprises par l'Administration dirigée par Bola Tinubu, a déclaré un Rapport publié par une unité du groupe Fitch, Business Monitor International (BMI). BMI Research fournit des analyses macroéconomiques, industrielles et des marchés financiers couvrant 29 industries et 200 marchés mondiaux, et a été acquise par Fitch Group en 2014.*

*Les prévisions faites dans ses « Perspectives mensuelles de l'Afrique Subsaharienne » couvrant le mois d'août indiquent que le suivi des principaux développements en Afrique de l'Ouest est considéré comme largement conservateur car les données d'août du Bureau National des Statistiques (BNS) montrent que le Nigéria a déjà atteint 25,8 %.*

*Cependant, dans le Rapport qui incluait également l'évaluation des risques politiques de la Région, BMI a noté que si la hausse de l'inflation exercera une pression sur le Gouvernement en vue d'une augmentation des dépenses et d'une protection des Nigériens contre les effets des tendances inflationnistes, cela ne répondra pas pour autant aux exigences des syndicats.*

Source : Business Africa, 2023



Le Taux de croissance prévu ne suit pas toujours la même tendance. La croissance du PIB de la Zone UEMOA et du Cap-Vert devrait passer de 5,9 % en 2022 à 6,9 % en 2023. Celle de la ZMAO devrait reculer de 3,3 % en 2022 à 3,1 % en 2023. Les perspectives de croissance économique de la Région sont négatives en raison de la probable mauvaise performance des deux plus grandes économies de la Région, à savoir le Nigéria et le Ghana.

L'activité économique au Nigéria devrait baisser à 3,2 % en 2023, contre 3,3 % en 2022, en raison de la mise en œuvre de politiques monétaires restrictives (Encadré 5) et de politiques de Taux de change flottant (Encadré 6). Les activités économiques du Ghana devraient également baisser à 1,6 % en 2023, contre 3,1 % en 2022, à mesure que la crise énergétique s'aggrave et que la production pétrolière reste faible. Au niveau régional, les performances économiques de la Côte d'Ivoire et du Sénégal devraient compenser une partie des pertes. La Côte d'Ivoire devrait afficher un Taux de croissance de 7,1 % en 2023, contre 6,7 % en 2022. De même, le Sénégal devrait afficher une croissance impressionnante de 8,8 % en 2023, contre 4,2 % en 2022. Aussi, les activités économiques devraient s'améliorer dans tous les autres États membres en 2024.

*Les activités économiques devraient s'améliorer dans tous les autres États membres en 2024.*

### **Encadré 5 : Effets des variations des billets de change et de la ponction monétaire au Nigéria au premier trimestre 2023**

*La Banque Centrale du Nigéria (BCN) a mis en place une politique de refonte des coupures les plus élevées du Naira (billets N200, N500 et N1000) pour lutter contre la corruption, lutter contre la fraude monétaire, réduire l'inflation et gérer la circulation excessive de monnaie.*

*La mise en œuvre rapide de cette politique a été critiquée par de nombreux Nigériens qui ont trouvé les nouveaux billets de banque peu attrayants. Cependant, la résistance à cette politique a rapidement fait émerger des politiciens, en particulier à la veille des élections générales, car la « politique monétaire » joue un rôle important dans les élections nigérianes. La politique monétaire implique des incitations aux électeurs, y compris de l'argent, de la nourriture et des vêtements, avant et pendant les élections.*

*Le Président a finalement prolongé la date limite de la Réforme au 10 février 2023, épargnant la coupure de N200, mais confirmant l'élimination progressive des coupures de N500 et de N1000. La situation s'est aggravée, entraînant des manifestations, des violences et des attaques contre les banques et les distributeurs automatiques de billets. Les Forces de Sécurité ont été déployées pour contrôler la situation.*

Source : École de Gouvernement de Blavatnik, 23 février 2023



### Encadré 6 : Le sentier du Nigéria vers la Transformation Économique

*Le nouveau Gouvernement du Nigéria a initié d'importantes réformes visant à résoudre les déséquilibres macroéconomiques. Ces réformes incluent la suppression de la subvention sur l'essence et la mise en œuvre de réformes de gestion des changes. La suppression de la subvention sur l'essence et les réformes de gestion des changes sont considérées comme des étapes cruciales pour reconstruire l'espace budgétaire et rétablir la stabilité macroéconomique dans le pays. Ces réformes ont le potentiel d'avoir un impact positif sur la vie de millions de Nigériens et d'établir des bases solides pour une croissance durable et inclusive.*

*La suppression de la subvention sur l'essence devrait entraîner des économies budgétaires considérables, estimées à environ 2 000 milliards de Nairas en 2023, soit l'équivalent de 0,9 % du PIB, et augmenteront à plus de 11 000 milliards de Nairas d'ici à fin 2025. Cependant, il est crucial de fournir des transferts compensatoires pour protéger les ménages vulnérables des impacts initiaux sur les prix de cette réforme des subventions. L'harmonisation des fenêtres de changes devrait améliorer l'efficacité du marché des changes, attirer des investissements privés et réduire les pressions inflationnistes. La réalisation de cette réforme, en supprimant les restrictions sur les changes, en communiquant clairement sur le nouveau régime de change et en adoptant des politiques monétaires et budgétaires favorables, est essentielle.*

Source : Business Day, 2023

L'inflation élevée devrait continuer de croître en 2023, à moins que des politiques conservatoires ne soient mises en œuvre. Le Taux d'inflation devrait être nettement supérieur à la moyenne régionale de 5,4 % de 2010 à 2022. Au sein de la Région de la CEDEAO, le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone devraient avoir le Taux d'inflation

le plus élevé et influencer la moyenne régionale.





De 2023 à 2025, la hausse rapide des prix intérieurs devrait accentuer le pessimisme des consommateurs, entraînant une baisse du pouvoir d'achat. La hausse continue de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), combinée au resserrement monétaire agressif de certaines Banques Centrales, devrait entraîner une augmentation des coûts d'emprunt et peser sur le prix des actifs. On s'attend à ce que cela entraîne une contraction de la consommation privée, signalant un ralentissement économique réel. À court terme, les conditions économiques incertaines pourraient faire baisser le revenu disponible des ménages et augmenter le risque de mécontentement et de grèves. Le ralentissement devrait se manifester à la fois dans les services et la fabrication, avec des vents contraires tels que la hausse des coûts de l'énergie, la demande affaiblie, les perturbations de l'approvisionnement et les pénuries de matières premières.

Les tendances du prix des matières premières observées en 2023 suggèrent une poursuite de la baisse du prix des produits non énergétiques qui a commencé en 2022. Les États membres doivent diversifier leur économie et réduire leur dépendance à une seule matière première afin de limiter les risques liés à la volatilité des prix. Les efforts visant à investir dans des pratiques agricoles durables et le développement des infrastructures peuvent contribuer à renforcer la résilience face aux chocs externes et conduire potentiellement à des prix de matières premières plus stables à long terme. La surveillance des tendances du marché mondial et l'adoption de politiques économiques adaptatives seront cruciales pour la CEDEAO en vue de naviguer, en 2024,

avec plus de certitudes dans les complexités de la fluctuation des prix relatifs aux matières premières. Les perspectives du compte courant de la Région de la CEDEAO sont soumises à plusieurs incertitudes, au regard de la nature peu diversifiée de l'économie des États membres. Un conflit prolongé entre la Russie et l'Ukraine entraînera une faiblesse persistante du commerce mondial. Les importateurs nets de matières premières sont les plus exposés à l'impact du conflit et à la forte augmentation du prix des matières premières qui y est associée. Les États membres connaîtront donc probablement une détérioration de leur déficit commercial et de leur compte courant. Les principaux moteurs du déficit du compte courant sont le déficit commercial et les paiements nets de facteurs à l'étranger, avec des transferts courants.

En lien avec la demande mondiale, le déficit du compte courant devrait partiellement se réduire à 3,0 % du PIB en 2023 et augmenter à 6,0 % du PIB en 2024. Le déficit commercial devrait, en général, entraîner le déficit du compte courant. On s'attend à ce que les déficits du compte courant dans les États membres à intensité de ressources et exportateurs de pétrole augmentent, tandis que les États membres à intensité de ressources naturelles, tels que le Ghana, devraient enregistrer une baisse des revenus d'exportation si le prix des ressources naturelles baissait. En revanche, les États membres dépendant du tourisme, à l'exemple du Cap-Vert et de la Gambie, devraient voir une amélioration à mesure que le marché reprend pleinement après les restrictions liées à la COVID-19.



*La CEDEAO devrait utiliser la plateforme de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) pour créer des relations économiques et commerciales de type « hub-and-spoke » entre les États membres, avec de grandes économies comme le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire en tant que « hub » et les autres États membres en tant que « rayons ». Pour atteindre cet objectif, la CEDEAO devrait se préoccuper de rendre les produits des États membres compétitifs et d'améliorer leur participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales.*

Il devrait y avoir un changement vers une stratégie de développement industriel axée sur les chaînes de valeur. Les contraintes d'approvisionnement et de production doivent être traitées de manière pragmatique et efficiente, avec en appoint un ensemble d'infrastructures appropriées et disponibles. La première étape dans le développement de la capacité de l'offre est l'expansion de la frontière de production de l'économie des États membres de la CEDEAO. Cela doit être considéré comme un effort national, complété par une coordination régionale du processus de production, par un engagement fort et par la mise en œuvre d'accords commerciaux régionaux.

La deuxième étape consiste à aider la communauté des entreprises à développer des idées, de nouveaux produits, de nouveaux marchés et de nouvelles façons de faire des affaires. Un programme régulier de suivi de la compétitivité fondé sur le développement d'indicateurs et de lignes directrices, de politiques et de plans de renforcement des capacités pourrait permettre d'identifier les lacunes dans chaque État membre et de concevoir des mesures adaptées pour les surmonter.



### 3 Facteurs de Risques

La détérioration de la sécurité régionale est due au terrorisme, notamment dans des États membres comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria. Ces défis sécuritaires sont connus pour causer des préoccupations frontalières avec les États membres voisins tels que le Ghana et le Togo.

Un risque supplémentaire est l'éventualité d'une guerre prolongée entre la Russie et l'Ukraine qui pourrait perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales et entraîner une hausse des prix alimentaires et énergétiques. L'inflation persistante, le resserrement prolongé des conditions financières mondiales, les coûts élevés du capital et la sous-performance de la mobilisation des ressources intérieures peuvent accroître les préoccupations concernant la détresse de la dette de la Région.

Les pertes et les dommages causés par le climat et d'autres chocs météorologiques extrêmes pourraient avoir un impact sur la productivité agricole, augmenter les coûts alimentaires déjà élevés et accroître l'extrême pauvreté.

Les perspectives économiques dépendent de la capacité des États membres de la CEDEAO à poursuivre et à maintenir les efforts de consolidation budgétaire car cela limitera la contribution du déficit budgétaire à l'accumulation de la dette publique.

- De plus, un environnement mondial stable, qui soutient les économies des États membres, et des prix plus élevés du carburant et des produits de base augmenteraient le Taux de croissance économique.
- Le programme de soutenabilité de la dette devrait être renforcé par la mise en œuvre de réformes structurelles visant à favoriser la croissance et à combler les lacunes critiques en matière d'infrastructures.

- Les mesures visant à développer le marché régional des valeurs mobilières afin de réduire les coûts de l'emprunt national seront également des instruments politiques cruciaux. Les conditions d'emprunt volatiles augmentent la prime accordée à une gestion efficace et transparente de la dette publique.
- Les stratégies à moyen terme, mises en œuvre par des services de gestion de la dette qui soient efficaces et qualifiés, seront essentielles pour diversifier les sources de financement et combler les déficits de financement externe, notamment en développant les marchés obligataires nationaux et en élargissant la base d'investisseurs.
- L'apathie des États membres de la CEDEAO envers une mise en œuvre effective des Accords régionaux constitue un risque majeur pour les efforts consentis en faveur d'un Développement durable. Il est d'une importance primordiale de voir lesdits efforts être déployés pour garantir une participation probante aux chaînes de valeur régionales et au commerce mondial.

L'un des principaux défis auxquels la Région de la CEDEAO est confrontée est la réduction des risques de ralentissement économique suite au resserrement des politiques monétaires visant à freiner la pression inflationniste régionale. Les incertitudes qui entourent l'environnement macroéconomique sont encore exacerbées par le caractère uniforme de la vague actuelle de resserrement financier. Cela rend nécessaire, pour les Banques Centrales, de tenir pleinement compte des effets de contagion de leurs décisions afin de s'assurer que la politique monétaire ne soit pas resserrée au-delà de ce qui est nécessaire à l'objectif de ramener l'inflation à sa cible. La hausse des Taux d'intérêt pour freiner la pression inflationniste a tendance à créer des goulets d'étranglement du côté de l'offre en augmentant le coût de l'emprunt.





## Chapitre 3

# Paix, Sécurité et Stabilité dans l'Espace CEDEAO



# 1 Contexte

La Paix et la Sécurité sont essentielles pour assurer la Stabilité d'un État. En effet, le développement socio-économique durable ne peut avoir lieu que dans un environnement pacifique et sûr. Consciente de cela, l'Organisation des Nations Unies a formulé des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont le point 16 (ODD 16), axé sur la Paix et la Sécurité, est libellé comme suit : « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable ».

De même, la CEDEAO, dans sa Vision 2050 et au titre du Pilier 1 intitulé « Paix, Sécurité et Stabilité », a défini son premier objectif stratégique de développement socio-économique autour de la Paix et de la Sécurité. Il est énoncé comme suit : « Faire de la CEDEAO une Région sécurisée, stable et en paix » (CEDEAO, 2022). Cet objectif apparaît comme un impératif de développement, compte tenu des menaces sécuritaires multidimensionnelles. Il s'agit pour la CEDEAO de renforcer la sécurité humaine par des initiatives locales et durables ainsi que par la mise en œuvre d'instruments et de politiques appropriés.

Cependant, la Paix, la Sécurité et la Stabilité font l'objet d'une quête permanente aussi bien en Afrique que dans le monde. Le continent africain reste caractérisé par des guerres (comme au Soudan et en République Démocratique du Congo), par des violences

socio-politiques (comme récemment au Sénégal), par des attaques terroristes et des enlèvements (surtout au Sahel) et par un recul du respect des droits humains.

Selon les données du FMI (2017), le nombre de pays touchés par les conflits en Afrique Subsaharienne (ASS) est passé de 15, sur la période 1990-2000, à 17 sur la période 2014-2016. On note également une recrudescence des coups d'État (Mali, Guinée et Burkina Faso depuis 2021, Niger depuis 2023) qui constituent des preuves de fragilité politique et démocratique. Toutes ces crises sécuritaires et ces situations d'instabilité ont des conséquences humanitaires et économiques très importantes sur les populations.

Les enjeux sécuritaires connaissent ainsi un regain d'intérêt lié à l'augmentation des conflits, comparativement à ce qui se passe dans le reste de l'ASS et ce, en dépit des efforts consentis par les institutions sous-régionales<sup>2</sup>. La CEDEAO est confrontée à des menaces de plus en plus marquées. Elle fait face à des crises liées à des changements constitutionnels non consensuels et à des coups d'État, fragilisant ainsi les processus démocratiques. De même, les fréquentes contestations des processus électoraux débouchent parfois sur de graves crises politiques et institutionnelles, ce qui crée de l'instabilité, avec de fortes conséquences négatives.

2. Les efforts sont entre autres : l'adoption du Protocole relative au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité (1999) ainsi que du Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (2001)



Par ailleurs, la situation sécuritaire se complexifie et reste difficile du fait de l'extension des opérations des groupes extrémistes violents au Sahel, notamment dans la zone dite des « Trois Frontières du Liptako-Gourma », entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Ces groupes ciblent à la fois les civils et les Forces de Sécurité (UNOWAS, 2022). En dépit des efforts constatés, le terrorisme reste une menace réelle pour l'ensemble des États membres. Le nombre d'incidents sécuritaires augmente, avec pour corollaire des victimes estimées en milliers et une crise humanitaire sans précédent eu égard au nombre toujours croissant des personnes obligées de fuir leur localité d'origine pour se réfugier dans des zones paisibles. De même, l'insécurité maritime gagne du terrain. En effet, la piraterie et les vols à main armée en mer coûtent chaque année environ 1,94 milliard de dollars US aux États du Golfe de Guinée (ONUDDC, 2022). Les redevances portuaires et les tarifs d'importation perdus, en raison de la diminution des activités de transport maritime, sont estimés à 1,4 milliard de dollars US par an (UNOWAS, 2022).

De ce qui précède, il ressort que l'état de Paix, de Sécurité et de Stabilité dans l'Espace CEDEAO est préoccupant. Cette situation est imputable à la persistance des crises politiques et de gouvernance, des attaques terroristes, des trafics de toute nature et de la piraterie maritime.

L'objectif de ce Chapitre est d'analyser l'évolution de l'insécurité dans la Région, d'examiner à la fois l'ampleur de la crise sécuritaire et son impact potentiel ou avéré

sur le développement socio-économique des États membres.

Après la définition des concepts clés et un aperçu de l'état de Paix, de Sécurité et de Stabilité dans l'espace régional, un focus a été fait sur les conséquences humanitaires et économiques de la situation sécuritaire, d'une part, et sur la mise en œuvre de l'ODD 16 dans la CEDEAO, d'autre part. Enfin, une analyse SWOT/FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) de l'Architecture de Paix, de Sécurité et de Stabilité sera menée, débouchant sur des Recommandations.



## 2 Définition et Importance de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité dans le Processus de Développement des Nations

### 2.1. Définitions des Concepts Clés

Les termes clés utilisés dans le cadre de cette analyse, à savoir « Paix », « Sécurité » et « Stabilité », méritent d'être définis en vue d'une meilleure compréhension des analyses.

#### 2.1.1. La Paix

Le dictionnaire français Le Robert définit la Paix comme étant « les relations entre les personnes qui ne sont pas en conflit, c'est-à-dire les relations pacifiques et calmes entre les citoyens ». En ce sens, la Paix signifie l'absence de troubles, d'agitation et de violence.

Sociologiquement, la Paix désigne l'entente amicale de tous les individus qui composent une ou des sociétés civiles et/ou militaires. Elle n'implique pas l'absence de conflits, mais une résolution systématiquement calme et mesurée de toute difficulté de vie en communauté, principalement par l'écoute, la compréhension, le dialogue et la négociation. Ainsi, une société peut quitter un état de guerre pour retrouver la paix.

En outre, l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2021) montre que la Paix provient de la quiétude et de la sécurité qu'apporte la stabilité, tout comme de la capacité d'une société à anticiper, à gérer et à résoudre les conflits à tous les niveaux, sans violence, grâce à ses institutions, à ses valeurs, à ses habitudes

et à ses comportements. De ce fait, nous entendons par Paix, la présence de la sécurité et de la stabilité dans un pays ou dans une région.



### 2.1.2. La Sécurité

Le concept de Sécurité est vaste et a donc plusieurs définitions. Le sens commun définit la Sécurité comme un état dans lequel un individu ou un groupe d'individus ne se sent pas vulnérable, soit parce qu'il ne se sent pas menacé, soit parce qu'il croit avoir les moyens de contrer toute menace. Cet état de Sécurité peut être produit ou renforcé par des politiques incluant la défense militaire (David, 2002). Selon cet auteur, les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Hobbes à Rousseau, ont souligné que la nécessité d'assurer collectivement la sécurité des individus était la principale raison de la création d'un État.

Le concept de « Sécurité Nationale » découle de l'histoire de la Sécurité. Qu'est-ce que la Sécurité Nationale ? Bien qu'il n'y ait pas de clarté conceptuelle, il existe plusieurs définitions de la Sécurité Nationale et Internationale, sans corrélation réelle. Selon Hartland-Thunberg (1982), « la Sécurité Nationale est la capacité d'une nation à poursuivre avec succès ses intérêts nationaux tels qu'elle les voit à n'importe quel endroit du monde et comme elle le juge approprié ». Selon Luciani (1988), « la Sécurité Nationale est la capacité à résister aux agressions étrangères. »

Pour Trager et Simonie (1973), « la Sécurité Nationale est l'aspect de la Politique Gouvernementale qui met l'accent sur la création des conditions nationales et internationales favorables pour la protection et l'extension des valeurs nationales clés contre les adversaires existants ou potentiels ». Quant à Wolfers (1962), il fait la distinction suivante : « Dans un sens objectif, la sécurité mesure l'absence de menaces pour les valeurs acquises ; tandis que dans un sens subjectif, elle fait référence à l'absence de crainte que ces valeurs soient attaquées. »

Enfin, selon Buzan (1987), la Sécurité signifie éviter les menaces. Dans le contexte international, la Sécurité désigne la capacité des États et des sociétés à préserver leur identité autonome et leur intégrité fonctionnelle.

### 2.1.3. La Stabilité

Le dictionnaire universel Larousse définit la Stabilité comme étant « l'état d'être établi durablement, avec fermeté, cohérence et permanence ». La Stabilité est donc une notion transversale. Elle renvoie à l'établissement durable de la Sécurité et de la Paix. De ce fait, la Stabilité, la Paix et la Sécurité sont liées de façon insécable. On peut soutenir que la Stabilité et la Sécurité sont les déterminants de la Paix.



## 2.2. Importance de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité dans le Processus de Développement des Nations

La Paix, la Sécurité et la Stabilité sont trois concepts liés. En effet, selon l'OIT (2021), la Paix vient de la Stabilité et de la Sécurité qu'elle procure. La consolidation de la Paix comprend la restauration de la Stabilité et l'amélioration de la Sécurité des personnes en réduisant le niveau de violence. La Paix est importante en ce sens qu'elle assure le développement socio-économique d'un pays ou d'une région.

Lorsqu'un pays ou une région est en paix, cela favorise les investissements, la réalisation de grands projets et la créativité. De même, la Paix, la Sécurité et la Stabilité favorisent la création d'emplois décents, toutes choses qui contribuent à la Paix. En effet, la Paix et la Stabilité permettent de multiplier les emplois et de créer les circonstances favorisant une économie et une société florissantes. Cela est possible grâce aux emplois créés et à l'opportunité donnée aux travailleurs et aux employeurs de s'organiser et d'améliorer régulièrement le caractère décent du travail, ce qui crée un cercle vertueux qui renforce la Paix. Ainsi, comme le souligne l'OIT (2021), l'accès à un travail décent supprime l'un des plus grands obstacles au progrès des personnes, des familles et des communautés et fait disparaître l'une des plus grandes sources de griefs qui contribuent aux conflits et aux troubles.

La Paix favorise le développement du capital humain.

En effet, dans les zones en paix, les populations, notamment les jeunes, ont accès à une éducation de qualité, ce qui améliore leur productivité et donc leur contribution à l'économie. De même, les populations ont accès à des services de santé de qualité, toute chose qui améliore leur santé physique et mentale.

En outre, pour mieux apprécier l'importance de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité, il convient de considérer ce qui se passerait dans une situation de guerre, d'insécurité et d'instabilité. Lorsque la Paix d'un pays est affectée par l'insécurité ou l'instabilité, les conséquences sont grandes.

Sur le plan macroéconomique, il y a une baisse de la croissance due à la contraction des activités. Il y a aussi une baisse de l'investissement et un coût de la vie élevé (inflation), ce qui crée une pression sur les finances publiques. Il en résulte une augmentation de la dette publique.

Au niveau microéconomique, il y a un déplacement forcé de personnes dont les soins posent souvent des problèmes en raison des besoins accrus. Il y a aussi la destruction de propriétés privées et d'infrastructures de développement comme les routes et les installations de télécommunications. Enfin, il existe un sentiment de désespoir généralisé au sein de la population, ce qui inhibe toutes les initiatives de développement individuelles.

*La Paix et la Stabilité permettent la création de plus d'emplois et de meilleures conditions pour qu'une économie et une société prospèrent.*





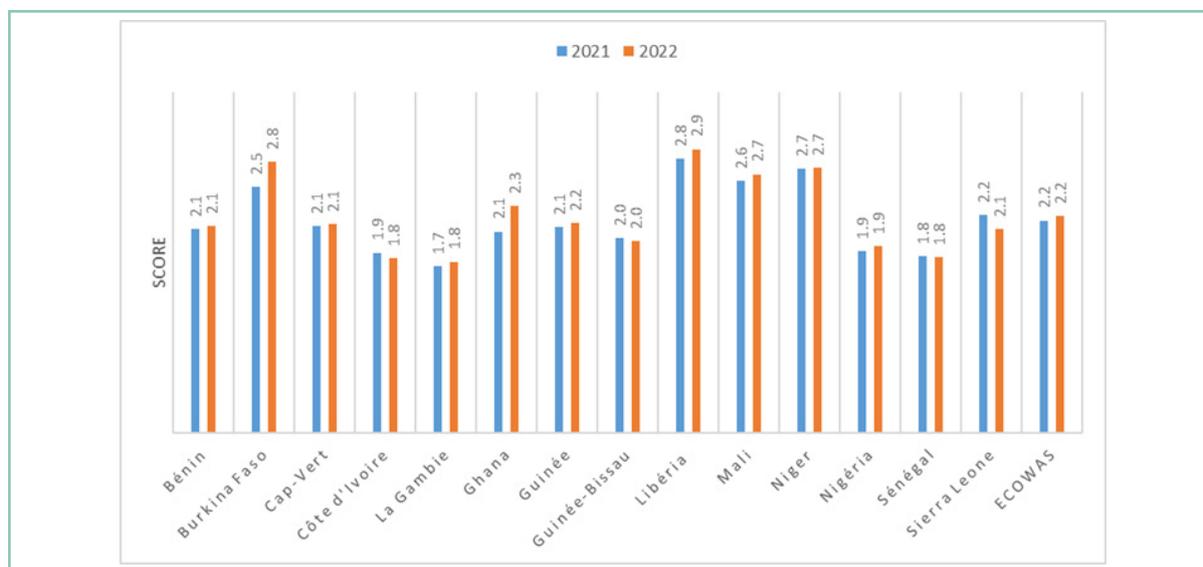
Sur la base des valeurs de l'Indice calculé pour les États membres de la CEDEAO en 2022, la Figure 30 montre que l'Indice Mondial de la Paix moyen est de 2,25, traduisant le fait que l'Espace CEDEAO enregistre un niveau de paix « Moyen ». En comparaison avec le niveau de 2021, il ressort qu'il y a eu une détérioration sensible de la Paix dans la Région car en 2021, le niveau moyen de l'Indice était de 2,20. Ainsi, on peut dire qu'en moyenne, la Région de la CEDEAO connaît une légère détérioration de la Paix, avec toutefois des disparités entre les pays.

En effet, quatre pays, à savoir la Gambie, le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone, sont relativement pacifiques, avec un Indice Mondial de la Paix inférieur à 2,0 en 2022. Mais, les pays les plus en proie au terrorisme et aux violences

contre les civils, à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Nigéria et le Niger, ont un Indice Mondial de la Paix au-dessus de la moyenne et proche de 3, traduisant le faible niveau de Paix de ces pays. Ainsi, la situation d'insécurité liée aux conflits, les attaques à main armée et l'instabilité socio-politique affectent la Paix dans ces différents pays.

Il ressort une forte détérioration de la Paix entre 2021 et 2022 au Burkina Faso, puis en Guinée, et une légère détérioration en Guinée-Bissau, au Niger, au Mali et en Côte d'Ivoire. La détérioration de la Paix dans ces pays s'explique par la recrudescence des attaques terroristes, les violences et troubles politiques liés aux changements anticonstitutionnels, les violations des droits humains, etc.

**Figure 30 : Indice Mondial de la Paix des États membres de la CEDEAO entre 2021 et 2022**



Source : IEP, 2022.

Seuls deux pays connaissent une évolution stable de l'Indice Mondial de la Paix sur la période sous revue. Il s'agit du Bénin et du Ghana.

Par ailleurs, le Togo, la Sierra Leone, le Nigéria et la Gambie connaissent une amélioration du niveau de Paix sur la période 2021-2022.

### 3.2. La Situation Sécuritaire dans l'Espace CEDEAO

L'Insécurité, qui n'est autre que l'absence de Sécurité, est devenue le quotidien de plusieurs pays au monde et particulièrement ceux de la CEDEAO. Dans cette Région, singulièrement dans le Sahel Central, l'insécurité est caractérisée par la criminalité organisée, la piraterie maritime, le brigandage, les trafics illicites, le blanchiment de capitaux, la cybercriminalité, les violences contre les civils et l'État ainsi que l'insurrection djihadiste. Dans cette Sous-section, nous présentons l'état de quelques indicateurs d'Insécurité dans la CEDEAO.

L'Afrique de l'Ouest est menacée depuis près d'une décennie par une vague d'insécurité caractérisée par des incidents sécuritaires plus complexes, graves et de natures diverses. En effet, dans les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) et au Nigéria, l'insécurité est plus le fait des groupes armés terroristes (djihadistes) tandis que dans les autres pays de la CEDEAO (Pays non sahéliens), les incidents sécuritaires recensés sont liés à des conflits communautaires, à des crises post-électorales, à des émeutes, à la criminalité transnationale organisée ou à la criminalité transfrontalière organisée. Même si le terrorisme est une menace réelle pour les pays côtiers, cela reste pour le moment localisé dans les parties Nord des pays concernés (Côte d'Ivoire, Togo et Bénin) et dans les zones frontalières avec le Burkina Faso et le Niger.

La Figure 31 présente le nombre total d'incidents sécuritaires recensés par catégorie et par pays de la CEDEAO sur la période 1997-2022. Les données révèlent une forte disparité

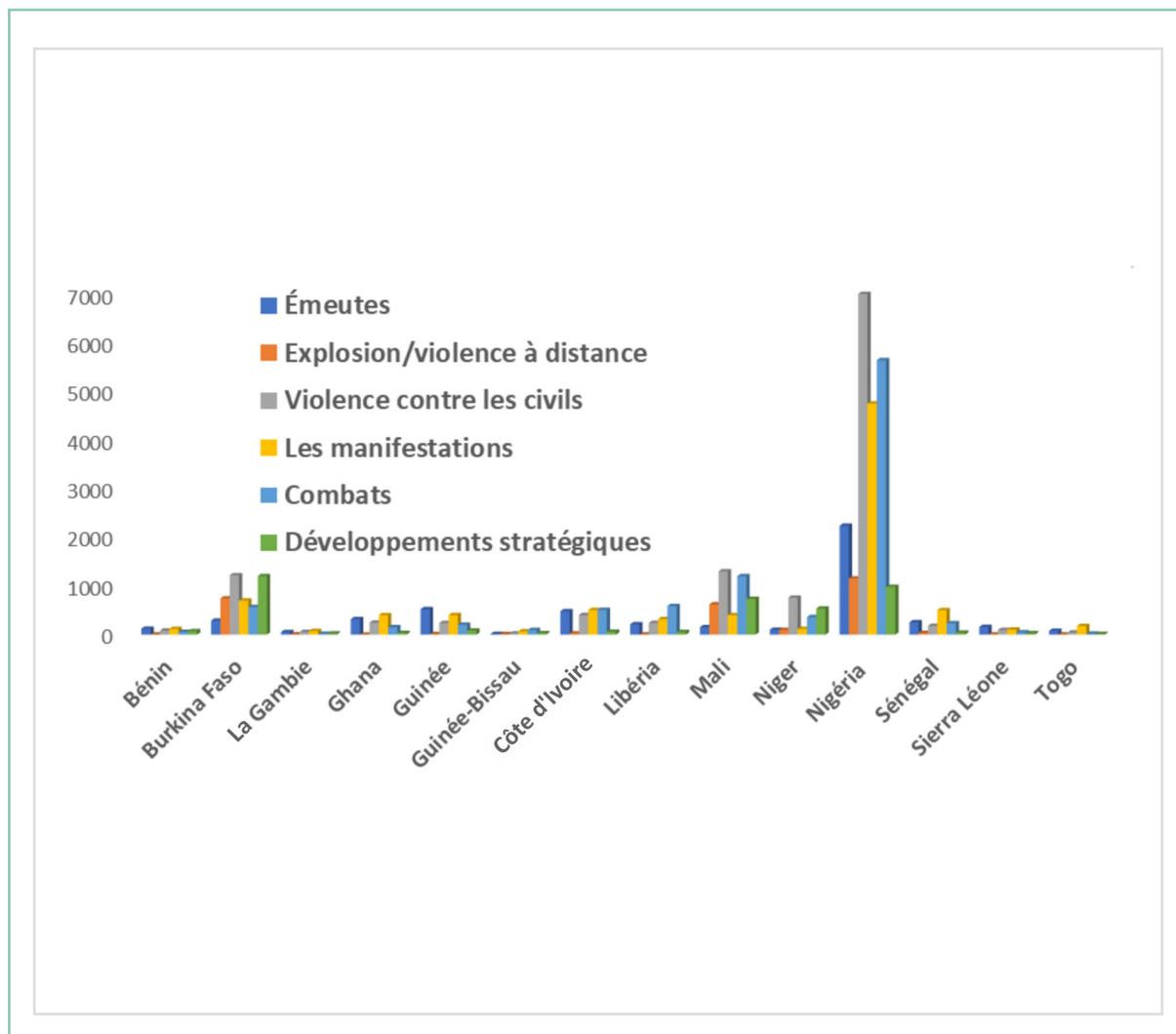
entre les pays en termes de type d'incidents sécuritaires recensés. Le Nigéria est le pays qui a connu le plus d'incidents sécuritaires sur la période d'analyse.

En effet, les incidents sécuritaires dans ce pays sont restés dominés par des violences contre les civils, les émeutes, les manifestations et les attaques de groupes armés terroristes. Le Nigéria est suivi par le Burkina Faso et le Mali qui connaissent des incidents sécuritaires liés aux violences contre les civils, aux manifestations à caractère violent et aux attaques de groupes armés terroristes qui n'hésitent pas à faire usage d'Engins Explosifs Improvisés (EEI). Au Niger, les incidents sécuritaires sont dominés par les violences contre les civils perpétrées par des groupes terroristes. Les pays les moins affectés par les incidents sécuritaires sont le Togo, le Bénin, la Guinée-Bissau, la Gambie et la Sierra Leone, en dehors de quelques incursions djihadistes dans les parties Nord du Togo et du Bénin.

*L'Insécurité devenue une réalité quotidienne dans les États membres de la CEDEAO, en particulier dans les États du Sahel, est caractérisée par le crime organisé, la piraterie maritime, le banditisme, le trafic illicite, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité, l'insurrection djihadiste et la violence contre les civils et l'État.*



**Figure 31 : Nombre d'Incidents sécuritaires par catégorie et par pays (1997-2022)**



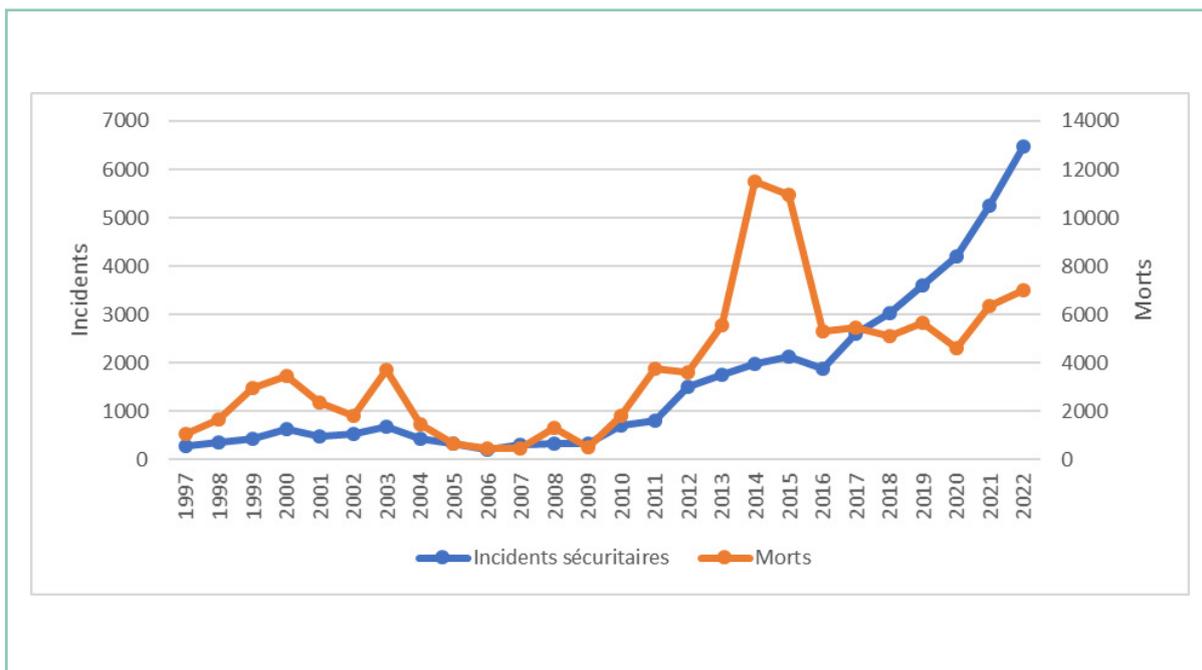
Source : ACLED, 2023

La Figure 32 présente l'évolution du nombre d'incidents sécuritaires et de victimes dans la Région de la CEDEAO. Il s'agit d'une analyse de l'évolution de la situation sécuritaire globale dans la Région. Il ressort que la situation sécuritaire a connu une évolution modérée entre 1997 et 2009. Mais, depuis 2010, on note une évolution fulgurante des incidents sécuritaires dans la Région. Cette situation pourrait s'expliquer par la survenue de multiples crises et de violences contre les civils dans de plusieurs pays. C'est le cas avec la crise postélectorale de 2010 en Côte

d'Ivoire, la crise sociopolitique au Mali et au Nigéria (attaques terroristes de Boko Haram, GSIM, GNIM, etc.) et sa propagation dans des pays comme le Burkina Faso et le Niger depuis 2016. On peut ajouter à cela les conflits communautaires et les insurrections politiques qui ont éclaté dans différents pays ces dernières décennies. Tous ces incidents sécuritaires ont causé de nombreuses pertes en vies humaines et provoqué des déplacements forcés de personnes, notamment les Personnes Déplacées Internes (PDI).



**Figure 32 : Évolution des Incidents sécuritaires et du Nombre de morts dans la CEDEAO (excepté le Cap-Vert)**



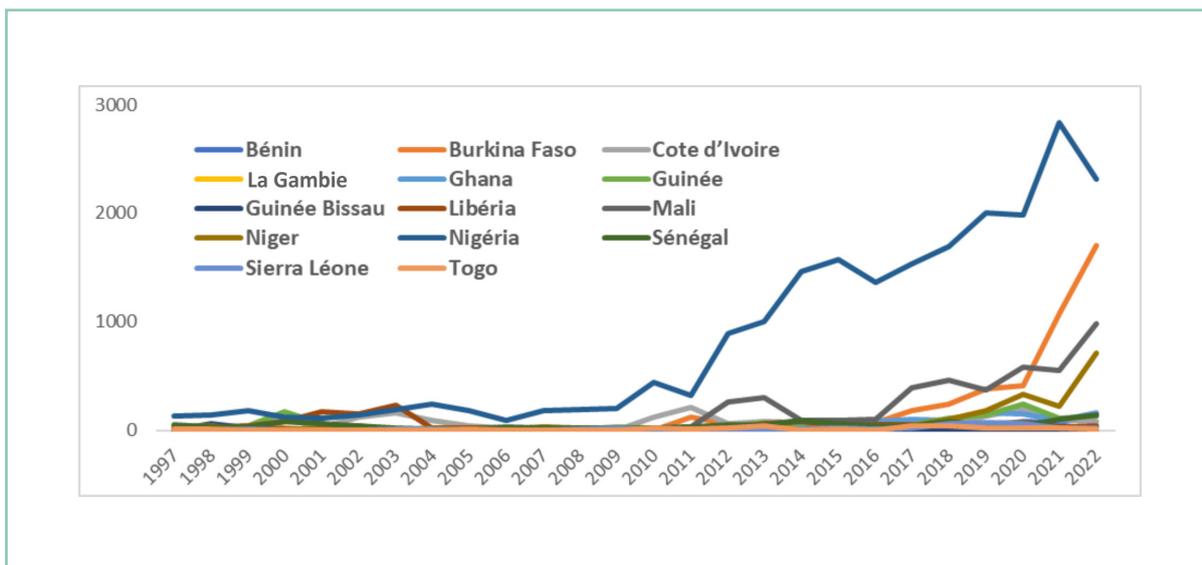
Source : ACLED, 2023

Les PDI sont des personnes forcées de fuir à l’intérieur de leur propre pays, notamment en raison de conflits communautaires, de violences contre les civils, de violations des droits de la personne et de la terreur instaurée par des hommes armés. Selon le HCR, 6 134 081 de déplacements forcés, 5 618 866 de personnes déplacées à l’intérieur du pays et 515 215

réfugiés ont été enregistrés dans la Région de la CEDEAO en 2022 en raison de l’insécurité, des conflits et des catastrophes naturelles. En outre, le HCR a noté une augmentation du nombre de personnes déplacées (réfugiés) quittant leur pays pour des États membres côtiers tels que la Côte d’Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin.



**Figure 33 : Nombre d'Incidents sécuritaires par pays**

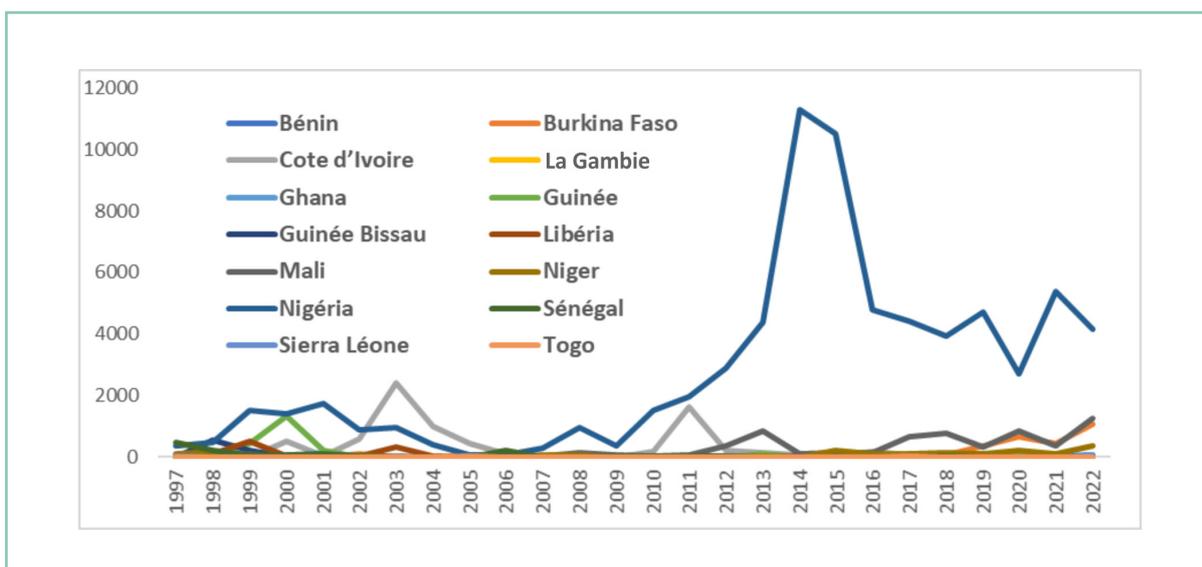


Source : ACLED, 2023.

En regardant la dynamique sécuritaire par pays, il ressort que ces dernières décennies, le nombre d'incidents sécuritaires est en augmentation au Nigéria, au Niger, au Mali et au Burkina Faso. Cette tendance est observée depuis 2010 au Nigéria, avec un pic en 2021 (2 836 incidents), puis une baisse des incidents en 2022. En revanche, dans les pays du Sahel

(Burkina Faso, Mali, Niger), les incidents sécuritaires ont commencé à augmenter à partir de 2011 et, depuis, ne cessent de se multiplier. Pis, depuis 2020, ils connaissent une intensification particulière (1 708 cas au Burkina Faso, 986 cas au Mali et 716 cas au Niger), avec pour conséquences de nombreuses pertes en vies humaines.

**Figure 34 : Nombre de morts par pays**



Source : Basé sur les données ACLED, 2023



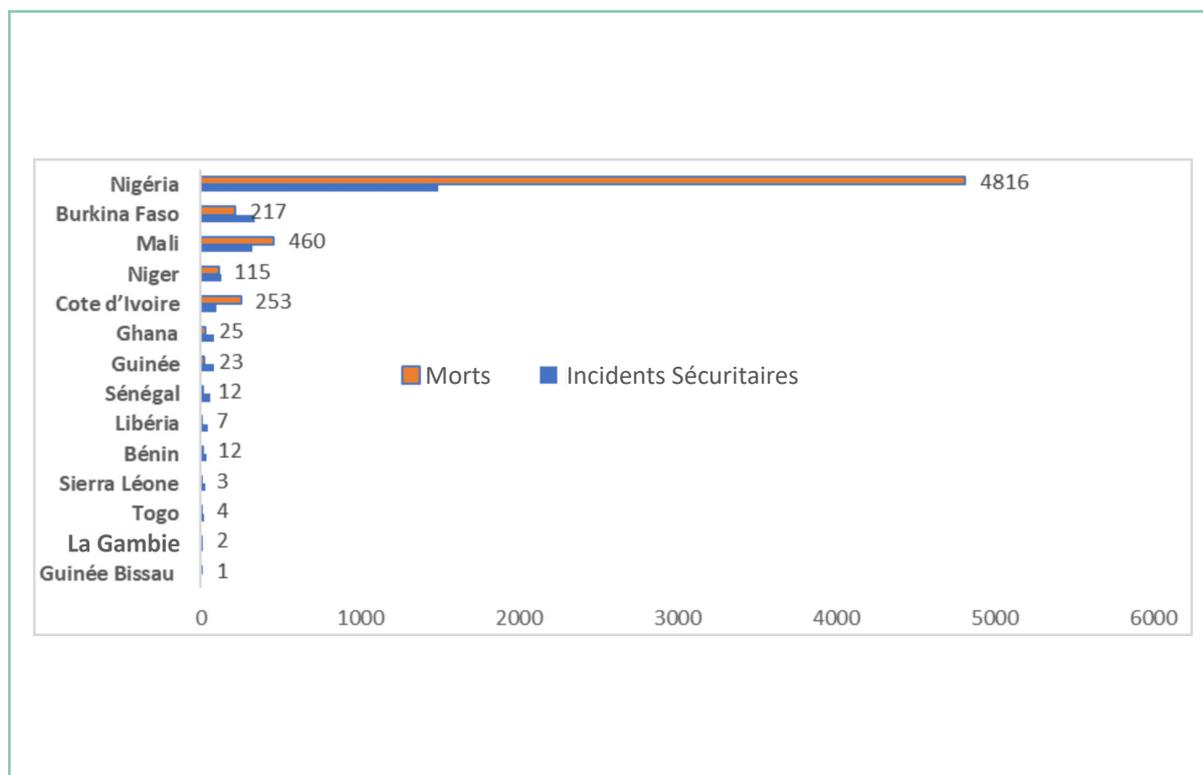
La Figure 34 donne l'évolution des victimes (pertes en vies humaines) par pays suite à des incidents sécuritaires. Le Nigéria est de loin le pays qui a enregistré le plus grand nombre de victimes sur la période 2010-2022. En effet, sur cette période, le Nigéria totalise environ 4 816 morts en moyenne par an, avec un pic de 11 272 morts enregistrés pour la seule année 2014, sur 1 461 incidents sécuritaires, soit un ratio de sept personnes tuées par incident. Suivent le Mali (460 morts), la Côte d'Ivoire (253 morts), le Burkina Faso (217 morts) et le Niger (115 morts).

Au Nigéria, au Mali et en Côte d'Ivoire, il y a eu plus de morts que d'incidents sécuritaires. La situation de la Côte d'Ivoire pourrait s'expliquer par la crise postélectorale de 2011 qui a entraîné des milliers de morts. Le cas du Nigéria pourrait s'expliquer par la vague de crises sécuritaires que le pays a connue

du fait des actions du groupe terroriste Boko Haram. Il s'agit des insurrections extrémistes, de la criminalité, des affrontements entre agriculteurs et éleveurs, des enlèvements et du banditisme, etc. À cet égard, le Rapport de l'ONU (2020) indique que les conflits avec le groupe Boko Haram ont causé près de 350 000 victimes et forcé des millions de populations à se déplacer à l'intérieur du Nigéria. Au Mali et au Burkina Faso, on note également une accentuation des événements sécuritaires et du nombre de victimes. Cette situation s'explique par la multiplication des attaques djihadistes qui entraînent de nombreuses victimes chaque année.

La Figure 35 montre que la situation sécuritaire est délétère dans les pays du Sahel et au Nigéria, avec un risque de propagation de la crise sécuritaire dans les autres pays de la Région.

**Figure 35 : Incidents sécuritaires et Nombre de Morts par pays : Moyenne sur la période 2010-2022**



Source : ACLED, 2023



### 3.2.1. Terrorisme

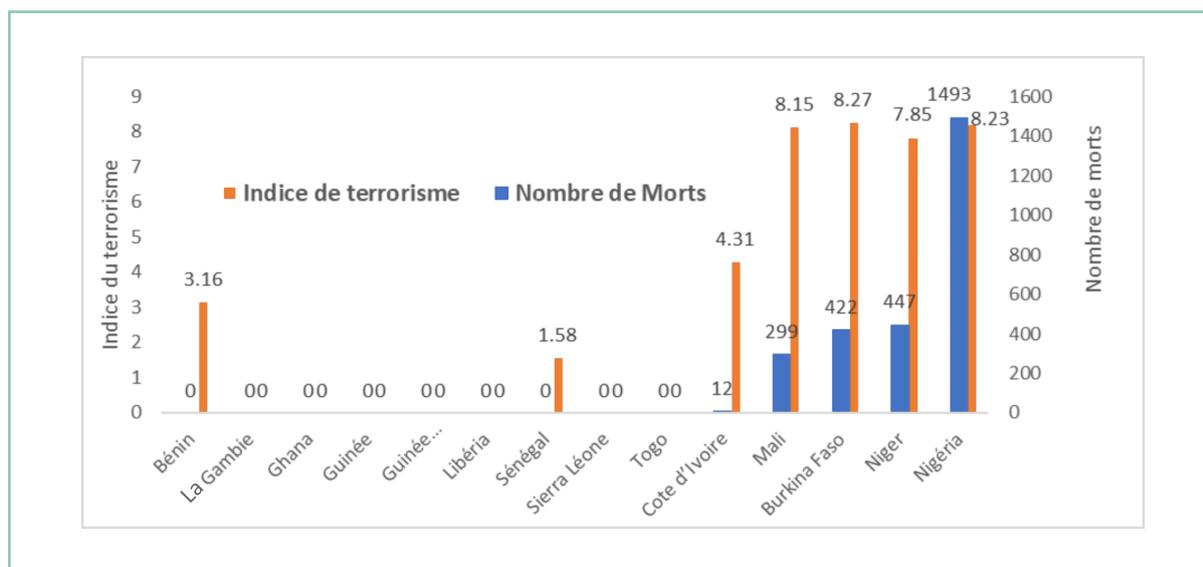
En ce qui concerne les actes de nature terroriste et d'extrémisme violent, ils connaissent une recrudescence dans le Sahel, avec des disparités entre les pays. Il existe une pluralité de définition du terrorisme dans la littérature. Toutefois, on peut retenir avec le Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans sa Résolution 1566 (2004), que le terrorisme consiste en des « actes criminels, notamment ceux dirigés contre des civils dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves, ou la prise d'otages dans le but de semer la terreur parmi la population, un groupe de personnes ou chez des particuliers, d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire ».

La Figure 36 présente la situation du terrorisme dans les pays de la CEDEAO. Cette situation est mise en évidence à travers le nombre de morts (victimes) causés par les actes de nature terroriste d'une part et, d'autre part, par l'Indice Mondial du Terrorisme élaboré

par Institute for Economics & Peace (IEP). Les données sur le nombre de morts sont celles des actes terroristes perpétrés entre janvier et juin 2021 et l'Indice est celui de l'année 2021. Il ressort que les pays de la CEDEAO sont affectés différemment par le terrorisme. Les pays ayant un Indice plus élevé enregistrent le plus d'actes terroristes et de victimes.

Quatre États membres, à savoir le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso et le Mali, ont enregistré les scores d'Indice de terrorisme les plus élevés en 2021, reflétant une prédominance des attaques terroristes. Par exemple, le terrorisme a causé 1 493 morts au Nigéria, 447 décès au Niger, 422 décès au Burkina Faso et 299 décès au Mali. Le Bénin et le Sénégal ont enregistré des activités terroristes, mais aucune victime sur la période. Les sept (7) autres États membres de la CEDEAO avaient un score de terrorisme de zéro (0). Il convient toutefois de noter qu'il existe un risque élevé que la menace terroriste se propage à d'autres États membres, notamment aux pays côtiers qui ont enregistré des attaques dans les zones frontalières avec les pays du Sahel.

Figure 36 : Situation du Terrorisme dans la Région de la CEDEAO en 2021



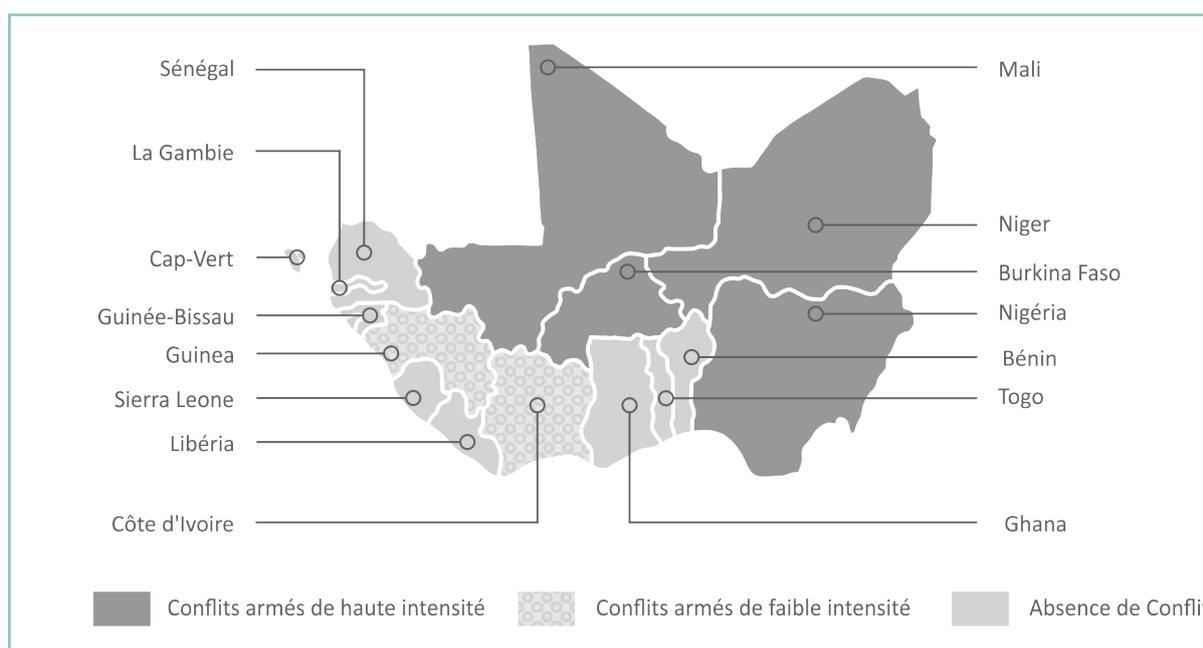
Source : GTD and IEP data, 2022.



La Carte 2 présente la situation sécuritaire dans la CEDEAO. Il en ressort que la sécurité s'est rapidement détériorée dans la Région, avec toutefois des disparités. En effet, on note une intensification des conflits armés dans quatre pays, à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria. Cette situation s'explique par la prolifération des milices communautaires.

La Force Opérationnelle Européenne Takuba, dirigée par la France, s'ajoute aux opérations extérieures nationales et multilatérales de lutte contre le terrorisme déjà présentes dans les Régions du Sahel et du Lac Tchad, en plus des OMP onusiennes (Opération de Maintien de la Paix). Les conflits armés au Tchad et au Nigéria se sont également aggravés sur fond d'instabilité croissante dans la Région.

**Carte 2 : Cartographie des Conflits armés en Afrique de l'Ouest et au Sahel**



Source : SIPRI, 2021

### 3.2.2. Piraterie, Brigandage et Cybercriminalité

L'Espace CEDEAO fait partie des Régions qui enregistrent le plus d'incidents de piraterie et de brigandage dans le monde. En effet, sur la période 2017-2022, on dénombre 283 incidents liés à la piraterie contre 162 en Asie, 82 dans l'Océan Indien et 45 en Amérique.

Toutefois, il en ressort que depuis 2020, la tendance est baissière dans la CEDEAO (MICA, 2022). En effet, le nombre d'incidents de

piraterie maritime est passé de 62 en 2020 à 42 en 2021, puis à 7 en 2022.

Ces statistiques incluent les incidents survenus au-delà des eaux territoriales des différents pays du Golfe de Guinée. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse, parmi lesquels l'implication de tous les acteurs concernés, privés et étatiques, régionaux et extra-régionaux. Pour autant, la vigilance reste de mise dans cette Région du monde toujours marquée par des menaces sur la sûreté des espaces maritimes (MICA, 2022).

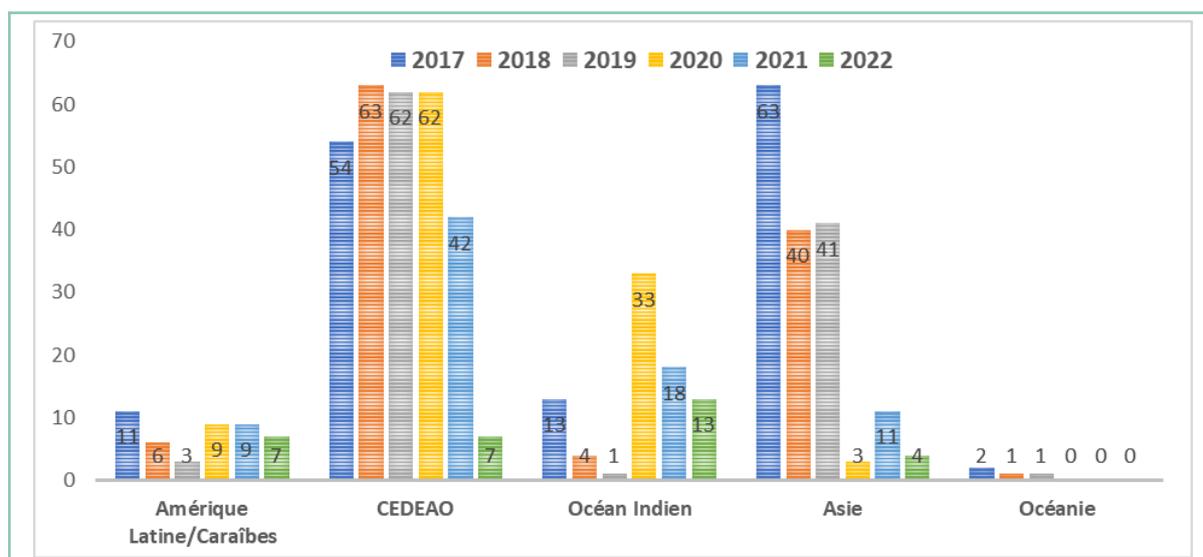


La cybercriminalité constitue une menace pour les pays africains dans le contexte de la transition numérique, comme l'indique le Rapport d'INTERPOL (2021) sur la menace de la cybercriminalité en Afrique. Le même Rapport montre que plusieurs États membres, notamment la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le

Bénin, le Burkina Faso et la Guinée, sont sous la menace de cyberattaques.

Les actes les plus fréquents de cybercriminalité en 2020 et 2021 sont les escroqueries en ligne, l'extorsion numérique<sup>4</sup>, les compromissions par courrier électronique d'entreprise, les ransomwares et les Botnets<sup>5</sup>.

**Figure 37 : Incidents de Piraterie par Région**



Source : Rapport MICA 2022

### 3.3 L'état de Stabilité dans la CEDEAO

L'instabilité est fréquente dans de nombreux pays ouest-africains. Dans cette Région, l'instabilité est le plus souvent liée à l'insécurité, aux problèmes de gouvernance, aux conflits communautaires, aux facteurs socio-économiques (pression démographique, chômage des jeunes, changement climatique), à la piraterie et aux cyberattaques. La présence conjuguée de tous ces facteurs menace la stabilité de la Région.

La Figure 38 présente la situation globale de fragilité des pays de la CEDEAO.

L'indice total est obtenu à partir de plusieurs sous-indices qui mesurent la situation d'instabilité et de fragilité d'un pays. Il s'agit par exemple de la Fragilité économique, des Inégalités économiques, de l'Appareil sécuritaire, de la Pression démographique, des Réfugiés, des PDI (Personnes Déplacées Internes) et de la Division des élites. Un indice faible traduit une faible fragilité du pays, donc une stabilité. En revanche, un indice élevé traduit une forte fragilité du pays. Ainsi, la Figure 38 montre qu'en 2022, les pays de la CEDEAO sont globalement fragiles, excepté le Ghana et le Cap-Vert qui ont un indice relativement faible.

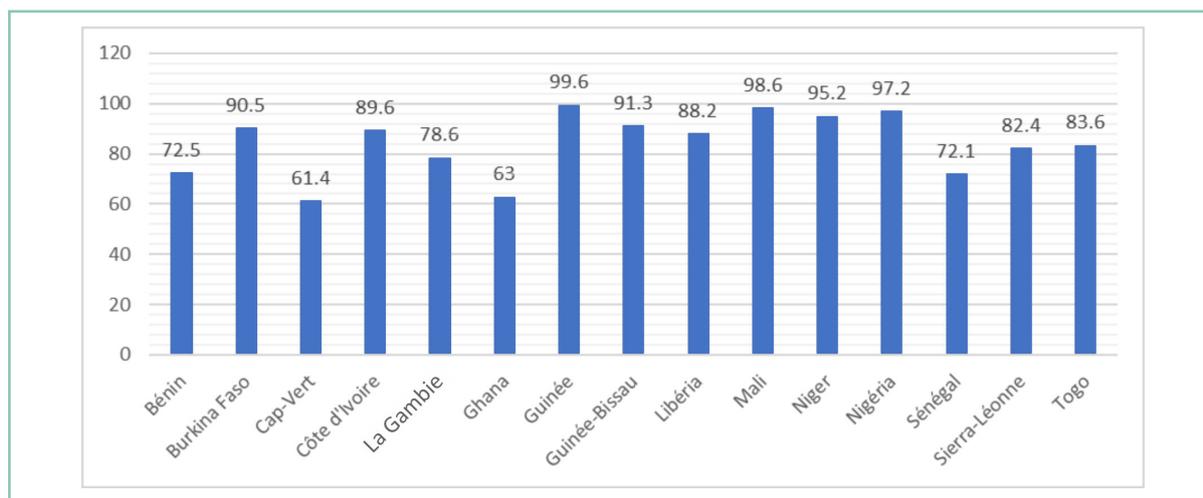
4. L'extorsion numérique vise à cibler des personnes soit par des allégations d'images compromettantes sur le plan sexuel, soit par du chantage direct.  
 5. Les Botnets sont des réseaux de machines compromises utilisées comme outil pour automatiser des campagnes à grande échelle telles que les attaques DDoS, le phishing, la distribution de logiciels malveillants.



Les pays les plus fragiles sont la Guinée (99,6), le Mali (98,6), le Nigéria (97,2), la Guinée-Bissau (91,3) et le Burkina Faso (90,5). La situation de ces pays peut s'expliquer par les violences contre les civils (Attaques terroristes au Nigéria,

au Burkina Faso et au Mali), les changements institutionnels (Coup d'État au Mali, au Burkina Faso et en Guinée) et d'autres formes de violences (Grèves et manifestations politiques).

**Figure 38 : Indice de Fragilité des États membres de la CEDEAO en 2022**



Source : Fonds des Nations Unies pour la paix, 2022

La Région de la CEDEAO a enregistré des progrès notables dans la consolidation des processus démocratiques, le renforcement des institutions politiques et la paix. Cependant, même si dans certains pays, les processus démocratiques se sont déroulés convenablement, avec la tenue d'élections générales apaisées, dans d'autres pays, les processus électoraux ont été émaillés d'incidents parfois graves qui ont eu des conséquences sur le climat socio-politique. Par ailleurs, les révisions constitutionnelles non consensuelles sont le plus souvent source de crises politiques graves, avec pour conséquences une intensification de la répression policière face à des manifestations parfois violentes. Les défis à relever restent la dépolitisation de l'Administration, la fin de l'instrumentalisation de la Justice et du verrouillage de la Presse.

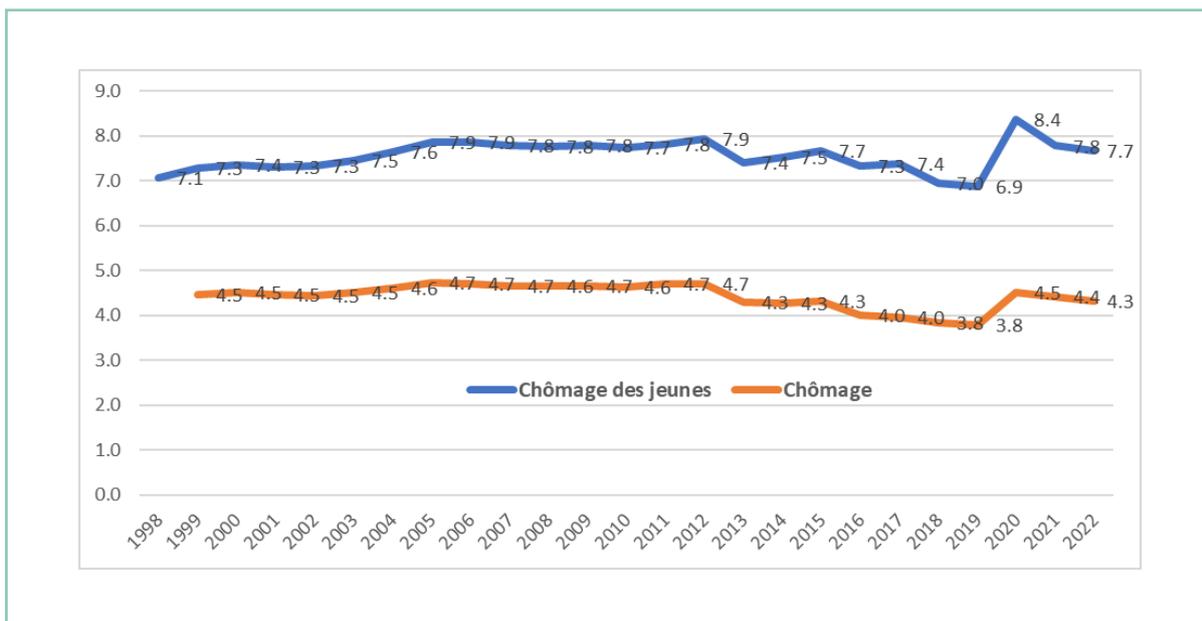
La Figure 38 confirme les faits dans plusieurs pays de la CEDEAO. En effet, au Burkina Faso, au

Mali et en Guinée, les processus démocratiques ont été interrompus suite à des coups d'État militaires. Très récemment, le 26 juillet 2023, le Niger a rejoint les rangs des États membres frappés par un coup d'État. Ces prises de pouvoir créent une instabilité sociopolitique dans les États membres concernés, en plus d'un risque de contagion ou de propagation à d'autres États membres. Par ailleurs, malgré les efforts et les mesures visant à prévenir la violence, les élections de 2023 au Nigéria ont montré une certaine faiblesse du système électoral, même si les résultats ont finalement été acceptés par toutes les parties. Le Sénégal, cité comme exemple de pays démocratique, a été confronté à l'une des plus graves crises politiques de son histoire en juin 2023.

Le Taux de chômage des jeunes dans la Région est proche de 8,0 %, contre 4,0 % pour les autres catégories d'âge.



**Figure 39 : Évolution du Taux de chômage dans l’Espace CEDEAO en 1998-2022**

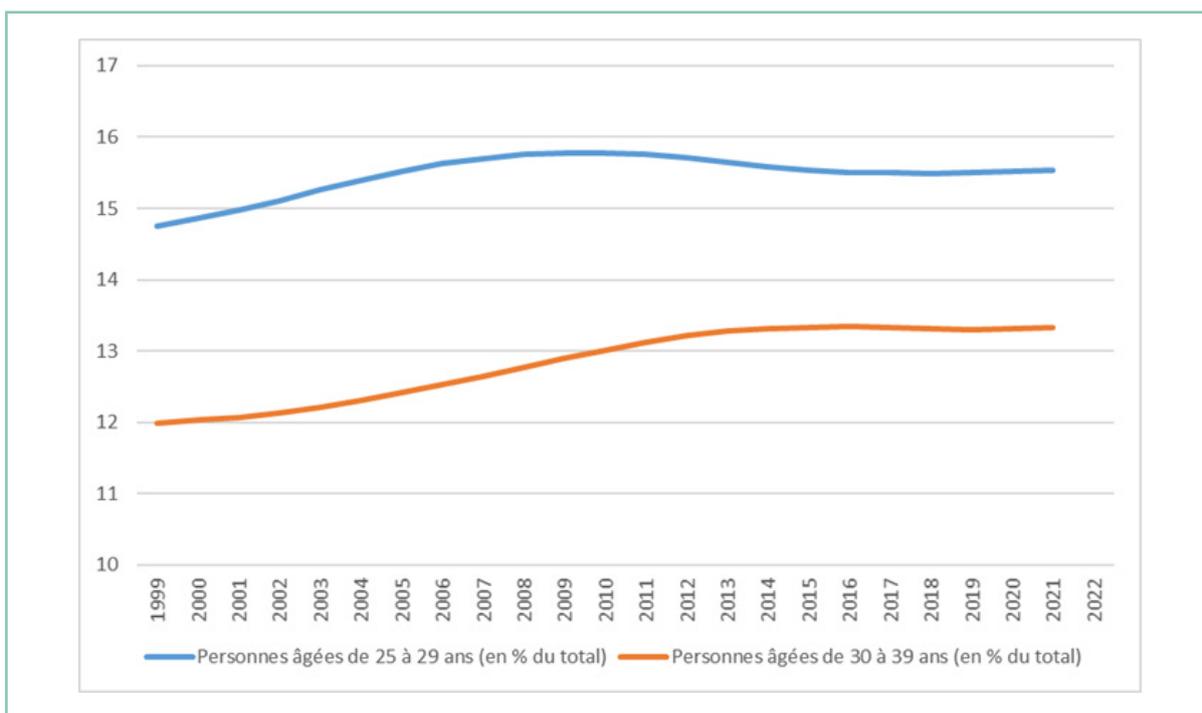


Source : CNPE, 2023

En outre, la Région de la CEDEAO enregistre une tendance à la hausse de sa population jeune. La Figure 40 montre que non seulement

la proportion de la population jeune est importante, mais elle augmente d’année en année au cours de la période considérée.

**Figure 40 : Évolution de la Population jeune par rapport à la Population totale de la CEDEAO**



Source : CNPE, 2023



Une population jeune inactive peut être un terrain de recrutement pour les terroristes, une source de violence et de banditisme, et donc d'insécurité. De tels phénomènes ont tous un impact négatif sur la stabilité des États membres de la Région.

De plus, la stabilité de la Région est menacée par des inondations et la sécheresse causées par le changement climatique. Le Nigéria a été frappé par des inondations, les pires depuis des décennies, qui ont touché 4,4 millions de personnes, fait plus de 660 morts et 1,3 million de déplacés. Au Niger, les pluies torrentielles et les inondations ont également détruit de

vastes zones de terres agricoles, touchant plus de 327 000 personnes. Il y a également eu des inondations soudaines, avec des conséquences mortelles au Ghana, en Gambie, au Sénégal et en Sierra Leone. Elles ont fait 103 morts, 27 300 déplacés et 13 800 maisons endommagées (UNOWAS, 2023).

À cela s'ajoutent les conflits entre agriculteurs et éleveurs qui entraînent de nombreux mouvements de population. En outre, la Région est confrontée à une inflation galopante et à des pressions sur les finances publiques depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19 et la guerre russo-ukrainienne.



## 4 Impact de l'Insécurité sur les Performances Socio-économiques de l'Espace CEDEAO

La situation sécuritaire dans l'Espace CEDEAO, au cours des cinq dernières années, s'est profondément dégradée, même si des efforts sont entrepris par les gouvernements pour éradiquer les groupes terroristes. Le Rapport de la Commission de l'UEMOA sur la Paix et la Sécurité (Second semestre 2021) a révélé que les actes d'extrémisme violent, y compris le terrorisme et la piraterie maritime, ainsi que d'autres formes de criminalité plus insidieuses, demeurent de plus en plus complexes et multiformes, s'étendent, en plus des pays du front (Burkina, Mali et Niger), au Bénin, à la Côte d'Ivoire et au Togo. Parallèlement, l'analyse des données recueillies par ACLED (2023) montre qu'en moyenne, sur la période 2018-2023, les États membres de la CEDEAO ont enregistré 323 cas d'incidents sécuritaires engendrant en moyenne 413 morts par an. Les quatre pays les plus touchés dans la Sous-région sont principalement le Nigéria, le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Dans un contexte où l'Afrique de l'Ouest traverse une période de mutation et de croissance démographique rapide, la sécurité est un enjeu crucial pour ces dynamiques de changement. Les risques de violence et d'instabilité dans certaines zones constituent une contrainte majeure dans le cadre du processus d'intégration régionale, la croissance et la réduction de la pauvreté. Les actes d'insécurité ont impacté négativement l'évolution des activités économiques et le processus de développement des États de la Région. L'impact macroéconomique de l'insécurité au sein de la CEDEAO est susceptible d'annihiler les efforts de convergence macroéconomique en cours.

Ainsi, dans le cadre du lancement de la monnaie unique, « ECO », à l'horizon 2027, les Chefs d'État et de Gouvernement ont adopté le 19 juin 2021, à Accra (Ghana), l'Acte additionnel portant Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique (PCSM) entre les États membres de la CEDEAO. Ce Pacte comporte quatre critères de premier rang et deux de second rang. Cette Section dresse d'abord la situation de la Croissance économique et de l'Emploi au sein de la CEDEAO avant de présenter la situation des pays dans le respect de ces critères sur la période 2011-2022.

En outre, selon les données du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (UNOCHA, 2023), la situation sociale et humanitaire s'est aggravée dans les États victimes d'attaques terroristes. En conséquence, le nombre de Personnes Déplacées Internes et les besoins humanitaires ont connu une hausse importante, avec plusieurs centres de santé et des écoles qui ont été fermés.

Dans cette Section, l'analyse met l'accent tant sur les indicateurs macroéconomiques, notamment la Croissance économique, l'Emploi, les critères de convergence macroéconomique (l'Inflation, le Déficit budgétaire, la Dette publique, la Pression fiscale et les Réserves brutes en mois d'importations), que sur les dimensions sociale et humanitaire, en l'occurrence l'Éducation, la Santé, la situation des Personnes déplacées et le besoin d'Assistance humanitaire.

***Les risques de violence et d'instabilité dans certains pays constituent un défi majeur dans le processus d'intégration régionale, de croissance et de réduction de la pauvreté.***



## 4.1. Impact sur la Croissance Économique

La recherche a montré que l'insécurité a un impact négatif et significatif sur la croissance économique (Nkemgha et al., 2022). Elle souligne l'importance de la sécurité et de la stabilité pour favoriser la croissance économique durable. L'un des auteurs pertinents sur la question est Collier (2008). En s'interrogeant sur les raisons pour lesquelles certaines populations sont toujours pauvres et vulnérables, Collier (2008) montre que celles-ci vivent dans des pays pris dans quatre pièges : le piège des conflits, le piège des ressources naturelles, le piège de l'enclavement avec de mauvais voisins et le piège de la mauvaise gouvernance dans les petits pays.

En effet, l'insécurité peut entraîner un cercle vicieux de pauvreté et de conflits qui entrave le développement économique. Ainsi, les pays touchés par des conflits prolongés ou par une insécurité généralisée ont tendance à connaître une croissance économique plus faible, voire négative. L'insécurité dissuade les investisseurs étrangers et les touristes de visiter ces pays ou de s'y installer. Par exemple, en situation de crise, les entreprises sont réticentes à investir dans des Régions instables en raison des risques accrus liés aux questions de sécurité. En conséquence, l'insécurité limite les investissements et la croissance économique dans les pays touchés par des crises sécuritaires.

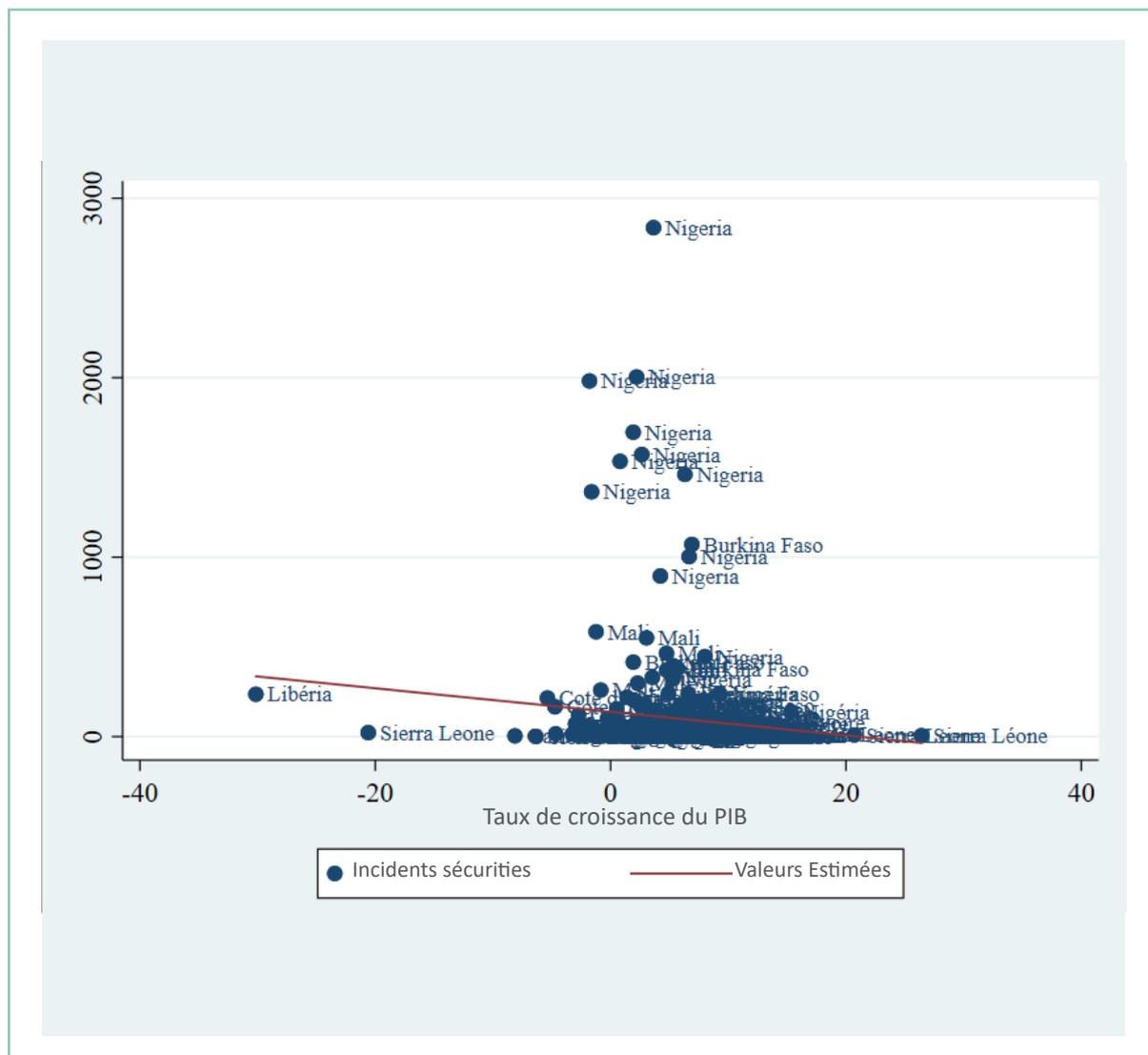
La Figure 41 montre la corrélation entre les incidents sécuritaires et la croissance économique des pays de la CEDEAO. Il ressort de cette figure une corrélation négative entre les deux variables. La corrélation entre la croissance économique et les incidents sécuritaires est de -0,09 et significative. Toutefois, il existe une disparité entre les pays. Celle-ci pourrait s'expliquer par les caractéristiques économiques et institutionnelles de chaque pays.

En tout état de cause, les événements sécuritaires semblent ralentir l'activité économique. Cette situation est liée à l'incertitude que les événements sécuritaires créent. En Afrique de l'Ouest, les conflits et l'insécurité entraînent dans les pays touchés une perte de capital humain précieux, en raison de la fuite de ce capital humain. Ils perturbent les échanges commerciaux en limitant les opportunités commerciales. L'instabilité induit une réduction de l'investissement privé et limite les entrées d'Investissements Directs Étrangers (IDE) dans la Région. Les conflits détruisent les infrastructures essentielles (routes, ponts, réseaux électriques) de soutien à la production.

*L'insécurité peut entraîner un cercle vicieux de pauvreté et de conflit qui entrave le développement économique.*



**Figure 41 : Corrélation entre les Incidents sécuritaires et la Croissance économique**

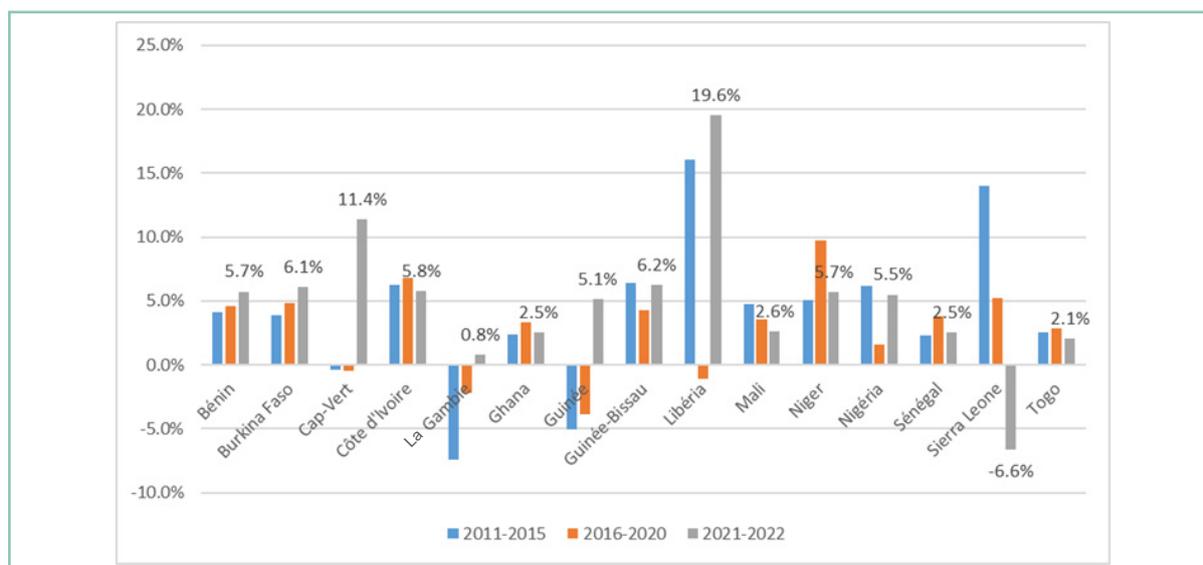


Source : ACLED and AfDB, 2023

Malgré la COVID-19 et le contexte sécuritaire, les économies de la Région ont fait preuve de résilience sur la période 2015-2022. Quelques revers, avec une récession économique, ont tout de même été observés au Libéria et en Sierra Leone. Les Taux de croissance se sont situés entre -7,4 % et 19,6 % sur la période 2015-2022, ce qui dénote une forte volatilité de la croissance économique dans la Région. Il convient de souligner que, si la Guinée, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone ont de

faibles taux moyens de croissance économique, voire des récessions sur la période 2016-2020, cela n'a pas été le cas pour les pays de la Zone UEMOA qui ont continué d'afficher de bons résultats, en termes de croissance. Le Niger a enregistré une progression, en moyenne, de 14,9 % de son PIB entre 2016 et 2020. Cette performance s'expliquerait par l'entrée en production de champs pétroliers, par la mise en œuvre de réformes et par des investissements structurant dans le pays.



**Figure 42 : Évolution des Taux de croissance économique dans les pays de la CEDEAO de 2011 à 2022**

Source : Auteurs, basé sur les données de la CEDEAO, 2023

La figure 42 illustre une évolution inégale de la croissance économique dans les États membres de la CEDEAO de 2016 à 2020. On constate que la crise de la COVID-19 a eu un impact significatif sur la croissance économique en 2020 dans les États membres de la CEDEAO, notamment en Guinée, en Gambie, au Libéria et au Cap-Vert, avec des récessions économiques respectives de -3,8 %, -2,2 %, -1,1 % et -0,5 %. Néanmoins, sur la période, la croissance moyenne est restée positive, avec un pic de 19,6 % et 11,4 % au Libéria et au Cap-Vert respectivement.

Par ailleurs, les risques de sous-performance augmentent en raison de l'expansion de l'insécurité dans la Région. Une telle situation pourrait avoir des conséquences négatives importantes sur les perspectives de croissance économique en raison de l'incertitude dans le secteur privé et de l'arrêt de l'activité touristique.

Cela entraîne une augmentation des dépenses publiques en matière de défense, au détriment de la stabilité macroéconomique et au prix d'une diminution des dépenses d'éducation et de santé.



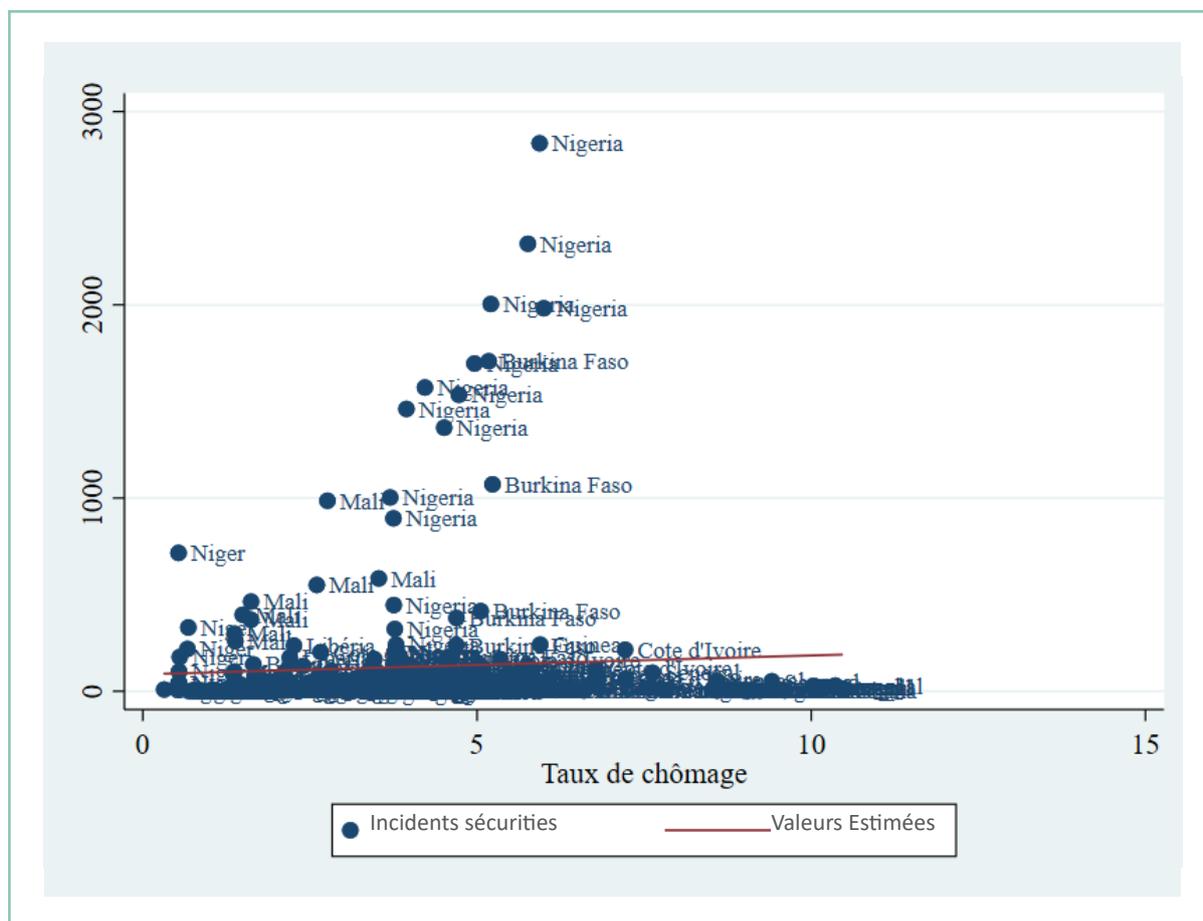
## 4.2. Impact sur l'Emploi

La Figure 43 montre une corrélation positive entre les événements sécuritaires et le chômage dans la CEDEAO. Toutefois, il ressort de fortes hétérogénéités entre les pays. Le Nigeria, le Burkina Faso et le Niger présentent des spécificités par rapport aux autres pays en matière d'incidence sécuritaire. Le lien positif existant entre l'insécurité et le chômage pourrait s'expliquer par le fait que le chômage est susceptible d'être le nid de l'insécurité. En outre, les conflits armés sont des facteurs majeurs d'inégalité socio-économique (Ujunwa et al., 2021).

Autrement dit, les pays qui ont un niveau de chômage élevé encourent un risque d'instabilité et d'insécurité. Inversement, l'insécurité pourrait contracter l'activité économique et réduire les opportunités d'emploi, d'où une hausse du taux de chômage.

La faible corrélation mise en évidence est la résultante du calcul du taux de chômage ou la conséquence du fait que l'insécurité touche en majorité les zones rurales où l'agriculture et le secteur informel sont plus dominants, ce qui ne permet pas de capter le chômage réel. Les activités industrielles sont davantage concentrées dans les grandes villes qui, elles, sont moins inquiétées.

Figure 43 : Corrélation entre Insécurité et Taux de chômage



Source : ACLED et BAD, 2023

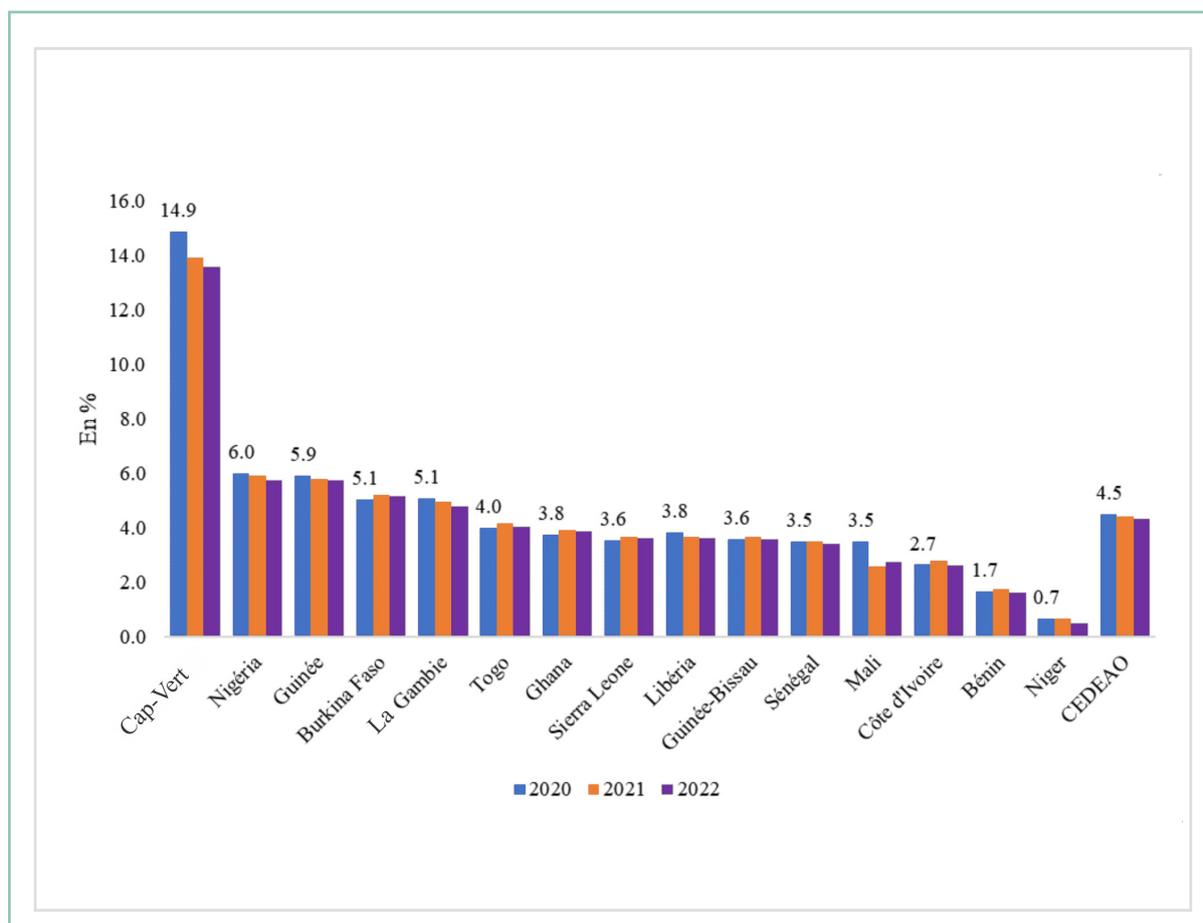


Les conflits armés et l'insécurité ont une incidence significative sur le chômage en raison des perturbations que ceux-ci entraînent sur les chaînes d'approvisionnement des matières premières et des produits finis. Cela rend difficile le fonctionnement efficace des entreprises, induisant souvent des licenciements. Une autre conséquence liée à la question sécuritaire est la fermeture d'entreprises dans les zones touchées par l'insécurité, avec une fuite des personnes qualifiées, la peur des entrepreneurs et la fébrilité des investisseurs face aux risques encourus. Dans les pays touchés par la crise sécuritaire en Afrique de l'Ouest, la main-d'œuvre déplacée est confrontée à des difficultés pour trouver un emploi stable. Elle se retrouve souvent à occuper des emplois

précaires ou informels, malgré les efforts des gouvernements et des partenaires au développement. Toutes ces difficultés annihileraient les perspectives économiques dans l'espace communautaire.

La Figure 44 illustre une forte disparité des Taux de chômage au sein de la CEDEAO sur la période 2020-2022. On observe un Taux de chômage plus élevé au Cap-Vert et un Taux très faible au Niger. Ces statistiques contrastent avec les faits dans ces pays. Même si théoriquement, l'insécurité a tendance à avoir des répercussions négatives sur l'emploi et à augmenter le Taux de chômage, la détermination du Taux de chômage est sujette à critique dans les économies dominées par des emplois informels.

**Figure 44 : Taux Moyen de Chômage dans les États Membres de la CEDEAO de 2020 à 2022**



Source : AfDB, 2023

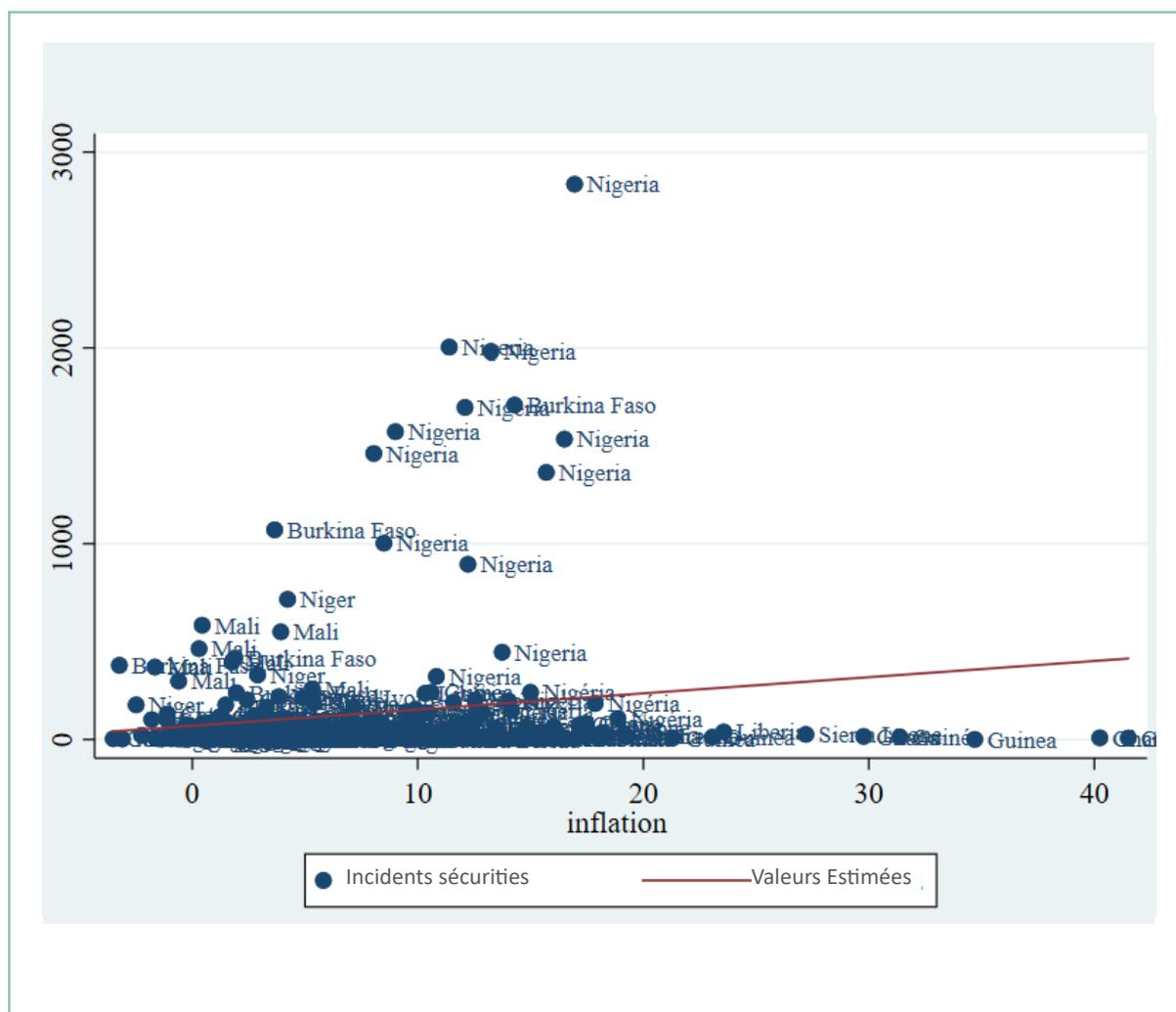


### 4.3. Impact sur l'Inflation

L'inflation est l'un des critères de premier rang de la convergence des performances et des politiques économiques dans l'Espace CEDEAO. Elle correspond à l'accroissement durable du niveau général des prix et détermine le pouvoir d'achat des ménages. L'insécurité et les conflits armés exercent des pressions inflationnistes persistantes au sein des pays affectés (Gupta et al., 2004 ; Nkemgha et al., 2022) en raison des perturbations de la production et des chaînes d'approvisionnement qui en résultent.

En outre, en créant un climat d'incertitude économique et politique, l'insécurité peut entraîner la hausse des prix des biens et des services. Parallèlement, en entraînant des déplacements massifs de populations, l'insécurité peut créer des pressions sur les ressources disponibles dans les zones d'accueil, comme l'alimentation, le logement et les services de base. L'augmentation de la demande dans ces zones peut entraîner une hausse des prix, contribuant ainsi à l'inflation. La Figure 45 montre une forte corrélation entre les événements sécuritaires et le niveau général des prix.

Figure 45 : Corrélation entre Insécurité et Inflation



Source : ACLED and AfDB, 2023

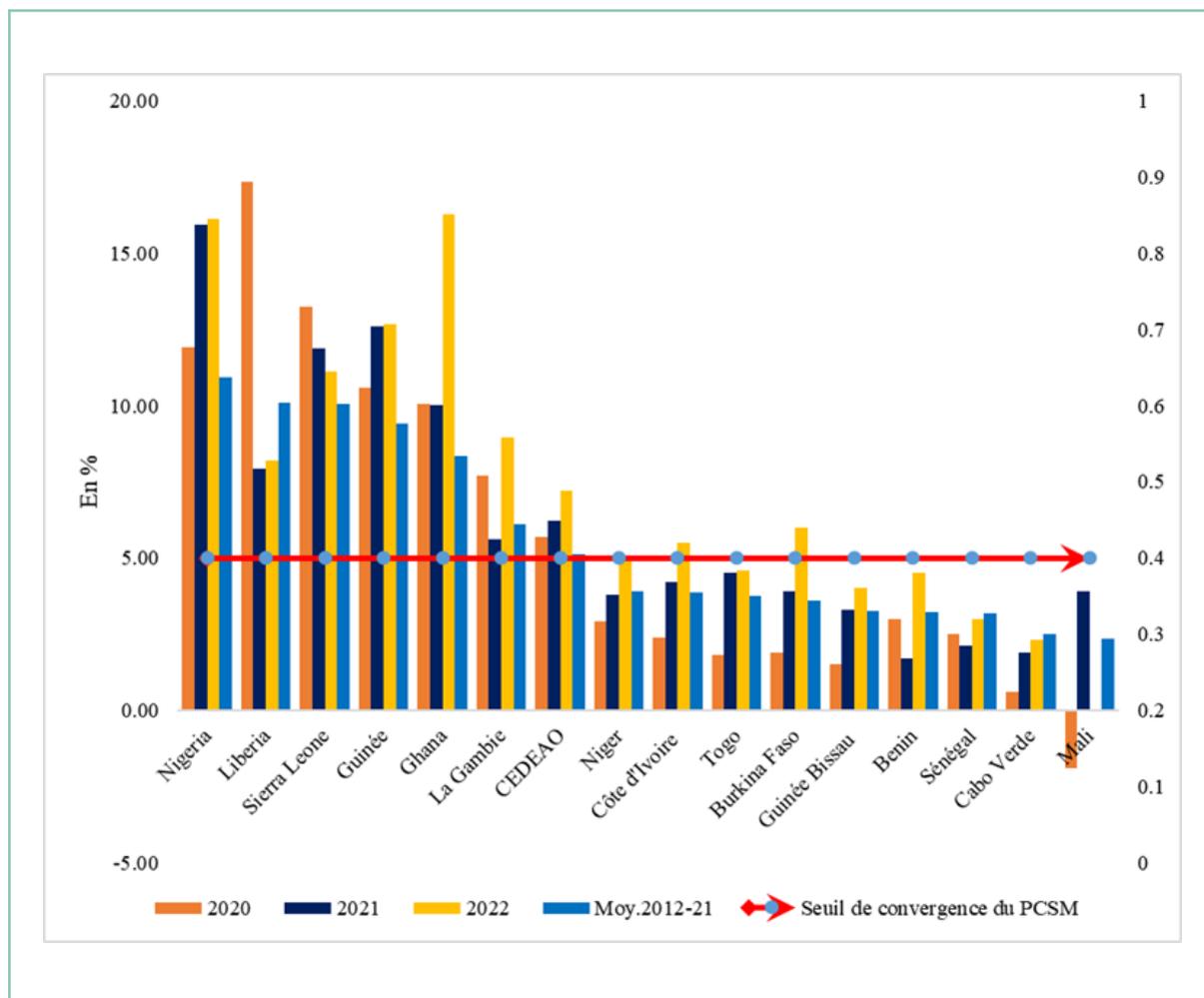


Outre les causes traditionnelles de l'inflation (augmentation de la masse monétaire non corrélée à l'augmentation de la production, inflation importée), l'insécurité apparaît comme une variable importante pour expliquer la dynamique des prix dans les États membres de la CEDEAO. En effet, l'insécurité pousse les gens à quitter des zones à fort potentiel agricole, ce qui a des conséquences sur la diminution de la production céréalière et d'autres cultures. Cela réduit encore l'offre des produits alimentaires sur les marchés et augmente les prix des aliments. En fin de compte, l'insécurité réduit le pouvoir d'achat des ménages en raison de l'inflation associée.

L'augmentation de l'inflation a eu un impact négatif sur la convergence macroéconomique dans la Région.

La Figure 46 illustre une grande disparité des Taux d'inflation entre les États membres de 2012 à 2021. Alors que le Taux d'inflation est resté faible dans certains États membres, il a atteint deux chiffres en Guinée, au Libéria, au Ghana, au Nigéria et en Sierra Leone. Cette Figure montre que le niveau d'inflation était particulièrement élevé au Ghana (31,5 %) et en Sierra Leone (27,2 %) en 2022. Sur la période 2012-2021, seuls six États membres ont satisfait au critère d'inflation.

**Figure 46 : Évolution du Taux d'Inflation Moyen et Taux de Satisfaction (% ≤ 5) sur la Période 2012-2021**



Source : CNPE, 2023

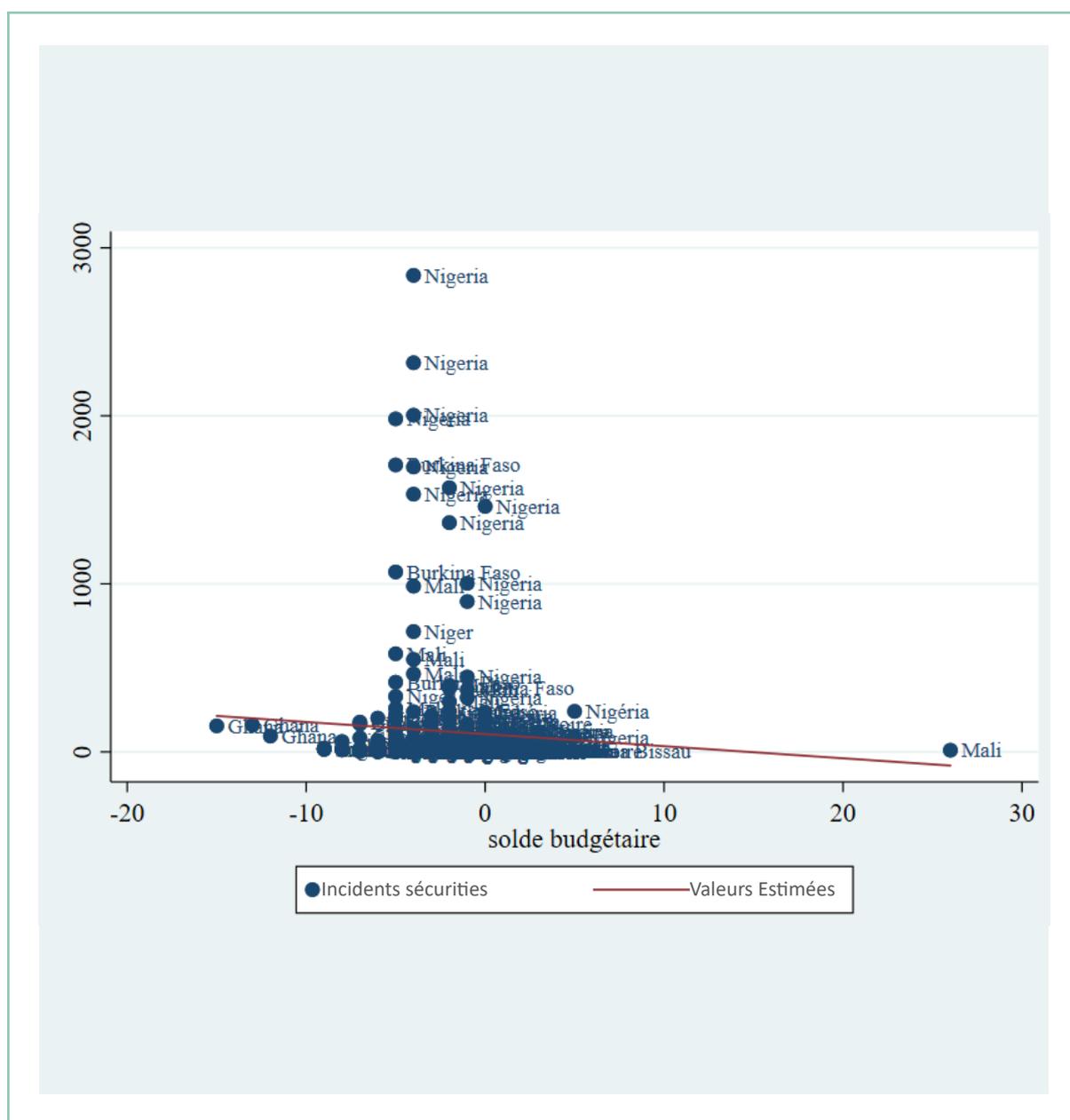


### 4.4. Impact de l'Insécurité sur les Finances Publiques dans les Pays de la CEDEAO

L'incidence de l'insécurité sur les finances publiques a été appréciée à travers les critères de convergence macroéconomique, notamment les déficits budgétaires (Figure

48 et Tableau 3), les dettes publiques (Figure 50). L'accroissement des dépenses publiques en raison de l'insécurité détériore les soldes budgétaires des pays concernés. En effet, l'insécurité accroît les dépenses de sécurité, induisant une augmentation des dépenses publiques totales, ce qui explique la relation inverse entre les incidents sécuritaires et les soldes budgétaires, comme l'illustre la Figure 47.

Figure 47 : Corrélation entre Insécurité et Solde Budgétaire



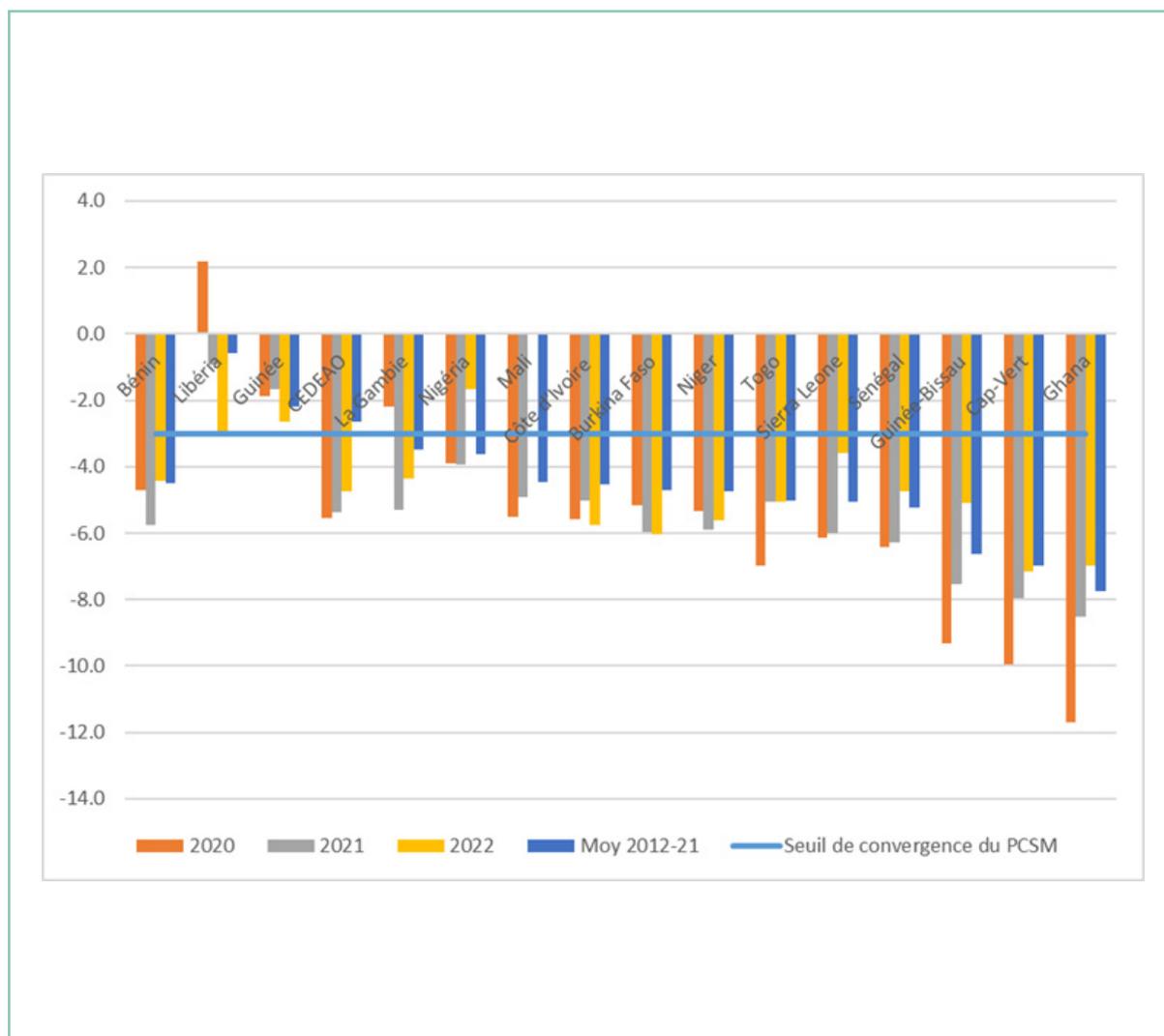
Source : ACLED et BAD, 2023



Une analyse de la Figure 48 et du Tableau 3 montre une forte hétérogénéité des déficits budgétaires en pourcentage du PIB entre les États membres de la CEDEAO. Les déficits budgétaires sur la dernière décennie sont plus élevés au Ghana, au Cap-Vert, au Sénégal et en Guinée-Bissau, comparativement aux autres pays. En termes de satisfaction de ce critère de premier rang, seuls la Guinée (90 %) et le Libéria (70 %) ont enregistré des performances appréciables relativement au ratio du déficit budgétaire dons compris (Base engagement), sur PIB en % qui doit être  $\leq 3\%$  sur la période 2012-2021.

La montée de l'insécurité oblige les gouvernements à allouer un pourcentage important de leurs budgets à la sécurité et à la défense. Cela comprend les dépenses pour l'Armée, la Police, les Services de renseignement et d'autres mesures d'application de la loi. Les coûts liés à la surveillance, à la prévention et à la répression des activités criminelles sont généralement considérables, ce qui réduit les ressources disponibles pour d'autres domaines prioritaires tels que l'éducation, la santé et les infrastructures publiques.

**Figure 48 : Déficit Budgétaire Dons Compris en % du PIB**



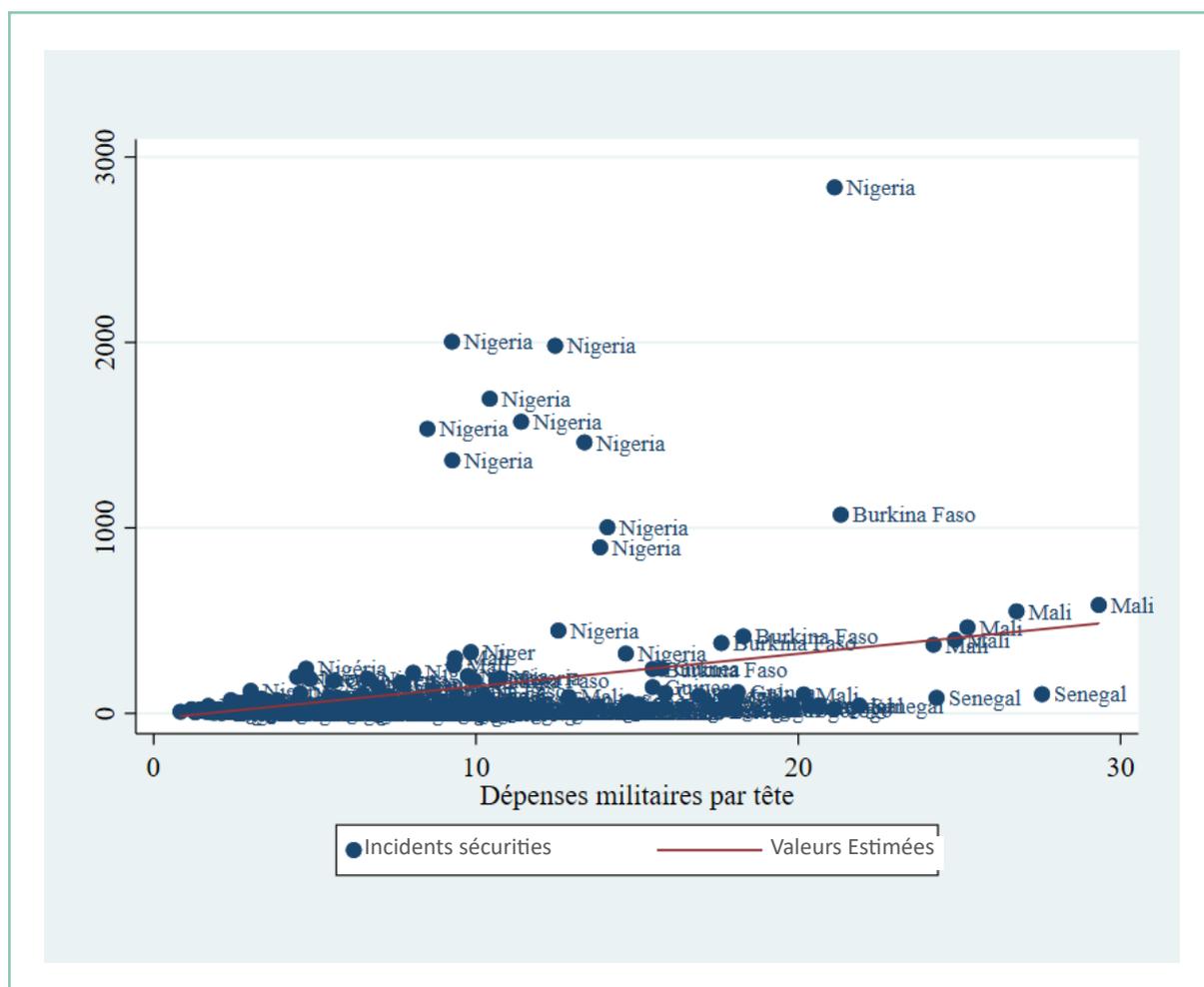
Source : CNPE, 2023



La Figure 49 met en évidence une corrélation entre les incidents sécuritaires et les dépenses militaires par habitant. Le Coefficient de corrélation est de 0,29, ce qui est statistiquement significatif au seuil de 5 %. De plus, il est clair que les événements sécuritaires entraînent une réorientation des dépenses publiques vers les dépenses militaires, ce qui a pour conséquence de réduire les ressources allouées aux secteurs sociaux fondamentaux tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Cependant, d'importantes disparités sont observées entre les différents pays.

Des pays tels que le Burkina Faso, le Mali et le Nigéria présentent des particularités, probablement en raison d'une détérioration plus marquée de la situation sécuritaire dans ces régions. Par ailleurs, ces disparités pourraient être expliquées à la fois par la taille de la population et le niveau d'insécurité. En effet, les pays membres de la CEDEAO situés dans la Région du Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, sont plus durement touchés par les problèmes d'insécurité, comparativement aux pays côtiers. Ainsi, une augmentation des incidents sécuritaires conduit à une augmentation des dépenses allouées à la protection de la population.

**Figure 49 : Corrélation entre Insécurité et Dépenses Militaires par Tête**



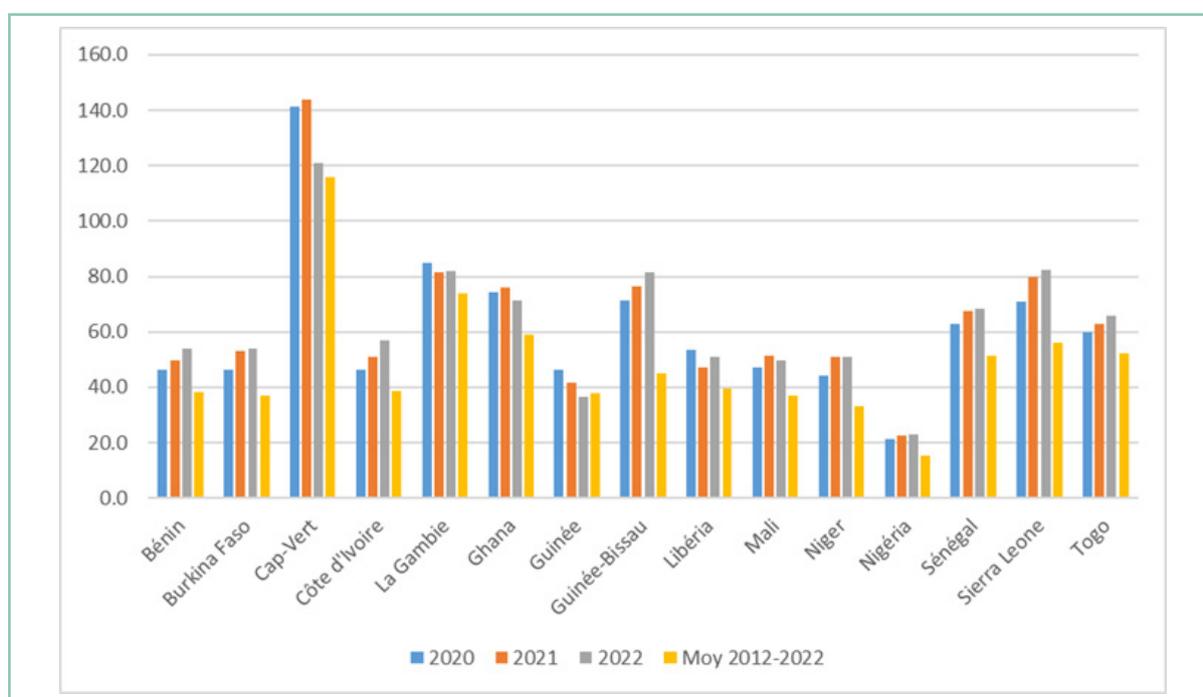
Source : ACLED et SIPRI, 2023



Les conflits armés et l'insécurité entraînent une augmentation des dépenses publiques dans les États touchés en raison des besoins accrus de réhabilitation et de construction des services publics qui ont été détruits. Après des périodes prolongées d'insécurité, la restauration des zones touchées, des infrastructures et des biens endommagés peut représenter un fardeau financier pour les gouvernements. La remise en état des infrastructures, des services publics et des biens nécessite

d'importants investissements qui doivent souvent être financés par le biais d'emprunts ou de ressources publiques supplémentaires. L'analyse de la Figure 50 montre que les niveaux moyens de dette en pourcentage du PIB varient considérablement, allant de 115,8 % pour le Cap-Vert à 15,4 % pour le Nigéria de 2012 à 2021. Les États membres les plus affectés, tels que le Nigéria, le Niger, le Mali et le Burkina Faso, avaient des niveaux d'endettement inférieurs à la moyenne de la CEDEAO.

**Figure 50 : Ratio Dette Publique sur PIB de 2012 à 2021**



Source : CNPE, 2023

*La restauration des zones touchées, des infrastructures et des biens endommagés peut représenter un fardeau financier pour les gouvernements.*



Le Tableau 3 présente la situation du critère de convergence relatif au « Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale » au sein des États membres de la CEDEAO. On peut constater qu'au cours de la période 2012-2021, tous les États membres de l'UEMOA ont respecté ce critère.

En revanche, les autres pays ont parfois eu recours au financement de leurs déficits par la Banque Centrale. À titre d'exemple, en 2020, six des sept pays non-membres de l'UEMOA ont utilisé les ressources de leur Banque Centrale pour financer les dépenses liées à la pandémie de la COVID-19.

**Tableau 3 : Financement du Déficit Budgétaire par la Banque Centrale**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Taux de conformité, 2012-2021
Bénin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 %
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		100 %
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0	0	0.09	0.066		80 %
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 %
La Gambie	0.004	0	0.408	0.415		0.331	0	0	0.467	0	0	50 %
Ghana	0.254	0.123	0.137	0.041	0	0	0	0.03	0.106	0.022		40 %
Guinée	0	0.013	0	0.256	0	0	0	0.03	0.106	0.022	0	50 %
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 %
Libéria	0	0	0	0	0.030	0.245	0.128	0.279	0	0		60 %
Mali	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		100 %
Niger	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 %
Nigéria	0	0	0	0.131	0	0	0	0	0.340	0.284	0.019	60 %
Sénégal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 %
Sierra Leone	0.377	0.017	0.07	-0.007	0.309	0.188	0.227	0.007	0.219	0.096	0	0 %
Togo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 %
Nombre d'États membres répondant au critère	12	12	12	10	13	12	13	11	9	10	14	

Source : CNPE, 2023

*En 2020, six des sept pays non-membres de l'UEMOA ont utilisé les ressources de leur Banque Centrale pour financer les dépenses liées à la pandémie de la COVID-19.*



## 4.5. Impact sur la Situation Humanitaire

L'insécurité dans certains États membres de la CEDEAO a entraîné des déplacements massifs de populations, ce qui a considérablement exacerbé la crise humanitaire à laquelle les pays concernés sont confrontés. Cette crise est aggravée par la persistance de la crise alimentaire et nutritionnelle ainsi que par les effets du changement climatique tels que les inondations et les sécheresses. Selon les Rapports du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (UNOCHA, 2023), la Région du Sahel Central (Burkina Faso, Mali et Niger) connaît une situation particulièrement préoccupante.

En 2023, plus de 15 millions de personnes ont eu besoin d'une assistance humanitaire, ce qui représente une augmentation de 6,0 % par rapport à 2022.

Le nombre de PDI est estimé à près de 2,6 millions, dont 76 % se trouvent au Burkina Faso. Parmi ces déplacés, on estime que plus de 260 000 personnes pourraient être en situation de handicap. De plus, plus de 185 000 réfugiés sont recensés dans les trois pays de la Région.

En outre, la situation en avril 2023 révèle que l'insécurité a conduit à la fermeture de près de 9 000 écoles et de 332 centres de santé dans la Région. Les femmes et les enfants sont les plus durement touchés. Ils sont ainsi exposés à une extrême vulnérabilité ainsi qu'à la menace de violences sexuelles et de genre.

**Table 4 : Synthèse de l'Impact de l'Insécurité sur les Secteurs Sociaux de Base dans certains États de la CEDEAO**

Pays	Nombre de personnes déplacées internes	Nombre d'écoles fermées	Nombre d'élèves privés d'école	Impacts humanitaires des incidents d'insécurité**
Burkina Faso	2,062,534	6,134	787,784	4,7 millions de personnes ayant besoin d'aide. 1,9 million de personnes déplacées internes. 52 % des personnes déplacées internes sont des enfants. 877 millions de dollars sont nécessaires pour 3,1 millions de personnes ciblées. 1 million d'élèves affectés par la fermeture des écoles.
Mali	422,620	1,632	489,600	412 000 personnes déplacées internes (31 décembre 2022). 8,8 millions de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire. 5,7 millions de personnes sont ciblées par le programme de rétablissement humanitaire. 2,3 millions de personnes connaissent l'insécurité alimentaire.
Niger	372,000	890	53,562*	371,9 miles (miles) de personnes déplacées internes. 255,5 miles (miles) de réfugiés. 41,8 miles (miles) de personnes déplacées internes retournées. 3,1 millions de personnes assistées en 2022. 4,3 millions de personnes ayant besoin d'aide en 2023. 2,7 millions de personnes ciblées en 2023.
Nigéria	1,087,875	181	68,522	6 millions de personnes ciblées par l'aide humanitaire. 8,3 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire. 2,2 millions de personnes déplacées internes. 4,4 millions de personnes ayant besoin d'assistance en sécurité alimentaire. 4,24 millions de personnes ayant besoin d'assistance nutritionnelle.*

Source : UNOCHA 2023

\* Élèves affectés par l'insécurité dans la Région de Tillabéry à la date du 20 décembre 2021 au Niger

\*\* A la date d'avril 2023, selon UNOCHA



En effet, les faits montrent que l'insécurité, notamment le terrorisme, a eu de graves conséquences sur les secteurs de l'éducation et de la santé, sur les services déconcentrés de l'Administration et, d'une manière générale, sur les populations des zones à forts défis sécuritaires. Ainsi, au Burkina Faso, au Mali et au Niger, des écoles et des centres de santé sont restés fermés, laissant des milliers d'élèves sans éducation et des fonctionnaires sans travail. L'insécurité y a contraint près de 2 000 écoles à fermer leurs portes ou à cesser de fonctionner (UNICEF, 2019). L'insécurité est aussi à l'origine de déplacement de personnes qui se retrouvent dans des conditions précaires et qui ont besoin d'assistance humanitaire de tous ordres. Entre 2018 et mars 2023, la Région de la CEDEAO a enregistré au total près de 6,5 millions de Personnes Déplacées Internes et 500 mille réfugiés (UNHCR, 2023). La situation au Burkina Faso est de loin celle qui pose les défis humanitaires les plus importants. En effet, on recense dans le pays un total de 2 062 534 personnes (Données du CONASUR à fin mars 2023), 63 communes dont une bonne part de la population forcée de fuir son domicile, 196 formations sanitaires fermées, privant 1 919 889 personnes de soins de santé. D'une manière générale, la particularité des PDI est qu'il s'agit majoritairement de femmes et d'enfants. Cela se traduit par des besoins humanitaires colossaux qui restent parfois peu ou non satisfaits.

La Région de la CEDEAO a enregistré un total d'environ 6,5 millions de Personnes Déplacées Internes entre 2018 et mars 2023.

### Encadré 7 : Conséquences de l'Insécurité au Sahel Central

*Sur les plans socio-économique et humanitaire, dans le Sahel Central (Burkina Faso, Mali et Niger), la sécurité s'est rapidement détériorée et les déplacements ont augmenté de 30,0 % entre 2020 et 2021, atteignant 2 millions de Personnes Déplacées Internes et 132.000 réfugiés dont un demi-million contraint de fuir à l'intérieur de leur pays pour la seule année 2021. De nombreuses personnes déplacées ont également été contraintes de fuir plusieurs fois, ce qui aggrave encore leur vulnérabilité. Ces PDI et réfugiés, en majorité des femmes et des enfants, sont hébergés dans des camps ou des centres d'accueil où les conditions sont des plus précaires.*

*La violence a un impact sévère sur les moyens de subsistance fragiles et la capacité des populations à se nourrir; mettant à rude épreuve des services sociaux de base déjà faibles. De plus en plus de personnes ont fui leur maison pour se réfugier dans des champs ou des villages voisins, parfois à plusieurs reprises. Au Burkina Faso, les Régions du Sahel et du Centre-Nord, les plus touchées, comptent à elles seules plus de 900 000 déplacés internes. Ces déplacements à grande échelle ont un fort impact sur les ressources naturelles rares, avec des conséquences néfastes tant sur les Personnes Déplacées Internes elles-mêmes que sur les communautés d'accueil, renforçant le risque de compromission de la cohésion sociale.*

Source : Rapport de la Commission de l'UEMOA sur la Paix et la Sécurité dans la Zone UEMOA pour le second semestre 2021, Mars 2022



## Aperçu des Personnes Déplacées Internes dans certains États membres de la CEDEAO

La situation humanitaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger se détériore rapidement dans un contexte de crises sur plusieurs fronts. L'insécurité en est la principale cause, aggravée par l'extrême pauvreté.

### Burkina Faso



Au Burkina Faso, selon le Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR), la crise sécuritaire a conduit à un total de 1,99 million de Personnes Déplacées Internes à la date du 28 février 2023, par rapport à 1,94 million à la date du 31 janvier 2022, ce qui représente une augmentation de 3,0 %. Si on compare cette donnée à celle de février 2022, on constate une augmentation de 10,0 % du nombre de Personnes Déplacées Internes enregistrées. Les Régions du Centre, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins ont connu une augmentation significative du nombre de PDI au cours du mois de février.

### Niger



À la date du 5 juin 2023, 921 établissements d'enseignement Primaire et Secondaire ont été contraints de fermer en raison de l'insécurité dans la Région de Tillabéri (Zone des Trois Frontières), dans l'Ouest du Niger, a annoncé le Ministre nigérien de l'Éducation Nationale, Ibrahim Natatou, après une visite de supervision dans la Région.

Sur les 921 écoles fermées, 891 écoles sont des établissements du Primaire et 30 du Secondaire, a précisé le Ministre, notant que le Gouvernement a donné des instructions pour que certains de ces élèves soient repris au niveau d'autres établissements des zones non affectées.

Dans un Rapport publié en août 2022, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) avait déjà recensé 855 écoles du Primaire et 35 écoles du Secondaire fermées dans quatre Régions du Niger à cause de l'insécurité. Il s'agit des Régions de Tillabéri (Ouest), de Tahoua (Nord-Ouest), de Maradi (Sud-Ouest) et de Diffa (Sud-Est). Frontalières du Mali, les Régions de Tillabéri et de Tahoua sont confrontées à des attaques armées attribuées aux groupes terroristes opérant dans le Nord malien. La Région de Diffa, elle, est confrontée aux attaques du groupe Boko Haram opérant dans le Nord du Nigéria. Quant à la Région de Maradi, elle est confrontée à des attaques attribuées à des "bandits armés" écumant les États voisins du Nord-Ouest du Nigéria.

À l'échelle de la Région de Tillabéri, les autorités estiment à 579 le nombre d'écoles fermées à la fin de l'année scolaire 2020-2021, sur les 2 247 écoles que compte la Région, soit 23,66 %. Au total, 53 562 enfants, dont 25 828 filles, ont été ainsi privés du droit à l'éducation, à cause des activités liées aux groupes armés. À ce jour, la Région enregistre 9 833 élèves déplacés, selon les autorités. Pour rappel, en 2020, 377 écoles ont été fermées à travers la Région, affectant plus de 30 000 enfants. Plus de 53 000 élèves ont été affectés par l'insécurité dans la Région de Tillabéri à la date du 20 décembre 2021.

Au Niger, on note qu'entre janvier et mai 2023, près de 8 000 migrants sont arrivés de l'Algérie. Ce nombre d'expulsés équivaut à la moitié des arrivées totales en 2022 en provenance d'Algérie. Le 19 avril 2023, les Nations Unies ont soutenu une mission d'observation et d'évaluation interministérielle à Assamaka. Plus de 3 600 migrants sont désormais bloqués (à la date du 01er mai 2023) dans ce village, en situation précaire. De nombreux partenaires de l'équipe humanitaire du pays se sont engagés à fournir une assistance aux migrants bloqués à Assamaka.



## Mali



Il ressort du Rapport de UNOCHA 2023 une recrudescence du nombre de civils victimes d'engins explosifs ainsi qu'une résilience des survivantes de violences basées sur le genre. Aussi, plus de 760 000 personnes sont en crise alimentaire entre mars et mai 2023.

## Nigeria



Selon les estimations de UNOCHA 2023, 4,3 millions de personnes risquent de souffrir de la faim dans le Nord-Est du Nigéria pendant la période de soudure (Juin-Août). 1,3 milliard de dollars sont nécessaires pour apporter une aide humanitaire à 6 millions de personnes dans cette zone, en 2023.

Cependant, face à l'insécurité ambiante, des réponses sont envisagées et appréciées par les populations. En effet, sur le plan opérationnel, la dégradation de la situation sécuritaire n'a pas annihilé les efforts des Gouvernements du Sahel Central quant à multiplier des opérations militaires visant le démantèlement des bases terroristes. Ainsi, plusieurs opérations sont organisées par les FDS pour instaurer un climat de quiétude. Ces actions coordonnées ont entraîné une tendance à la baisse des actes terroristes. De même, les Personnes Déplacées Internes regagnent leurs localités respectives

## 4.6. Impact sur la Mise en œuvre de l'ODD 16

### 4.6.1. Généralités sur l'ODD 16

L'ODD 16 est consacré à la gouvernance et se concentre sur trois axes principaux interdépendants : la Paix et la Sécurité, la Justice et les Institutions efficaces. Il vise à encourager les États membres à promouvoir des sociétés pacifiques ouvertes à tous, dans le cadre du Développement durable, à garantir l'accès à la justice pour tous et à établir des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous les niveaux. L'Objectif est lié à 10 cibles qui spécifient les résultats à atteindre. L'ODD 16 comporte également 23 indicateurs pour suivre et mesurer les résultats attendus. Avant tout, il s'agit d'un objectif avec des enjeux multidimensionnels, qui est à la fois un résultat et un catalyseur du Développement durable. Il exprime les principes sous-jacents de l'Agenda 2030, tels que des sociétés pacifiques, justes et inclusives, constituant les fondements du Développement durable. Les principes de Bonne Gouvernance constituent ainsi des facteurs conditionnant le succès des politiques publiques.

Pour l'Afrique et en particulier pour la Région de la CEDEAO, l'ODD 16 présente généralement des défis majeurs où les questions de gouvernance et de conflit sont les plus problématiques. Cela est lié à la menace terroriste croissante, à l'émergence de groupes criminels, aux demandes d'une population jeune pour une plus grande inclusion économique et politique ainsi qu'aux conflits persistants liés à la propriété foncière.

*Les principes sous-jacents du Programme 2030, tels que les sociétés pacifiques, justes et inclusives, constituent les fondements du Développement durable.*



## 4.6.2. État des lieux de la mise en œuvre de l'ODD 16 dans la CEDEAO

Dans la CEDEAO, la généralisation de la lutte contre la mauvaise gouvernance, par le renforcement des institutions de Bonne Gouvernance et la lutte contre l'insécurité et l'extrême violence, témoigne des efforts accomplis dans la mise en œuvre de l'ODD 16.

Cependant, en liaison avec la cible « réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés », l'analyse des indicateurs montre clairement que l'atteinte de cette cible pose de sérieux défis aux États membres de la CEDEAO. En effet, entre 2016 et 2022, le nombre de décès liés à des violences a considérablement augmenté, passant de 5 316 à 7 013 (Voir Figure 34). Cette situation découle de la recrudescence du phénomène terroriste, de la criminalité et des autres formes de conflits dans plusieurs États membres de la CEDEAO.

Pour ce qui est de l'état de la gouvernance, le phénomène de la mauvaise gouvernance reste une préoccupation dans le cadre du Développement durable. Les résultats attendus de la mise en œuvre des politiques publiques sont par endroits inhibés par l'inefficacité des services publics, le déficit d'un accès équitable à la justice et la corruption dans tous les segments de l'Administration, y compris au niveau de la gouvernance des finances publiques dont les effets sont résolument néfastes pour le développement.

Relativement à la corruption, bien que dans la CEDEAO le Taux de prévalence moyen apparaisse inférieur à celui de l'Afrique Subsaharienne, il reste toujours élevé par rapport aux taux enregistrés dans d'autres parties du monde.

### Encadré 8 : Les lacunes et les défis de l'ODD 16

*En décidant d'adopter l'ODD 16, la Communauté internationale a choisi de faire de la question de la gouvernance démocratique, jusqu'alors exclue du champ des politiques publiques, un élément d'évaluation du bien-être des populations. L'accès à la justice pour tous et à l'État de droit, la transparence et la responsabilité démocratique, la garantie des libertés fondamentales, l'absence de discrimination et de participation et, plus généralement, la qualité des institutions deviennent des enjeux majeurs pour évaluer la qualité de la gouvernance des pays. A ces thématiques s'ajoutent celles relatives à « la Paix et à la Sécurité ».*

*Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que l'inscription de l'ODD 16 dans l'Agenda 2030 a constitué une véritable avancée historique compte tenu des trois types de contraintes surmontées : 1) la place de la gouvernance dans la hiérarchie des priorités ; 2) le caractère (politique) des questions abordées et 3) le caractère polysémique du mot et du paradigme qu'il peut véhiculer. La Vision 2050 de la CEDEAO a pris en compte les aspirations de l'ODD 16 dans ses priorités réparties à travers ses 5 piliers.*

*Le défi majeur du suivi de l'ODD 16 réside dans le fait qu'il s'agit d'un nouveau domaine dans l'agenda international du développement. Ainsi, mesurer les progrès en termes de Bonne Gouvernance apparaît suffisamment sensible dans la mesure où le choix d'indicateurs pertinents pour mesurer les progrès peut permettre aux acteurs nationaux et internationaux d'exercer une pression sur les dirigeants. Par ailleurs, mesurer la plupart des cibles de l'ODD 16 nécessite de réaliser des enquêtes de terrain, généralement très coûteuses et pour lesquelles il faut rechercher des financements. Cette situation est encore aggravée dans le contexte actuel d'insécurité.*



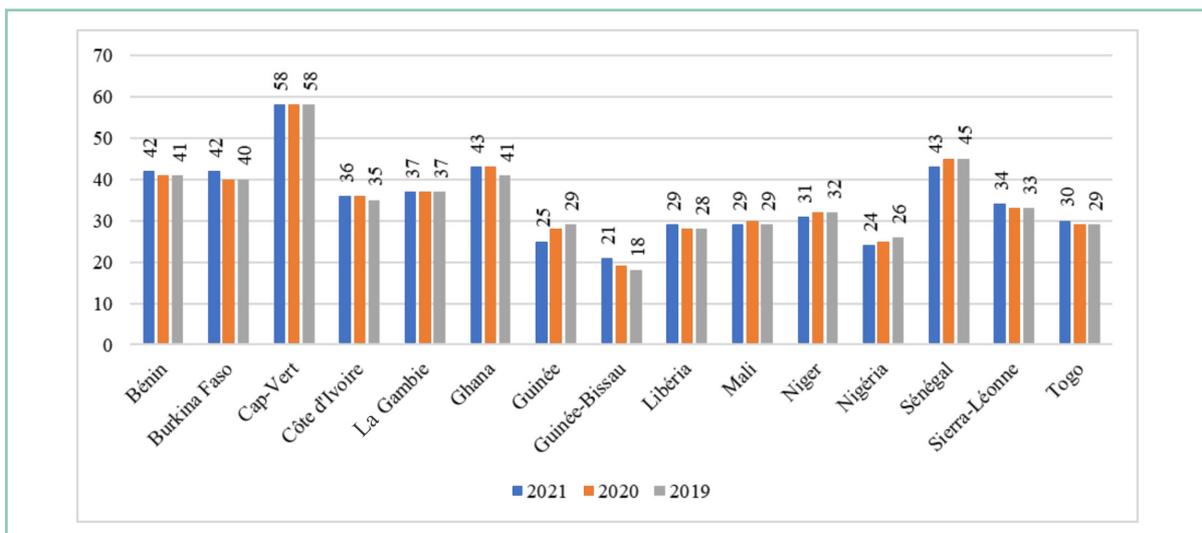
Ainsi, la lutte contre la corruption est-elle l'un des principaux objectifs à réaliser dans la mesure où la corruption est un facteur qui favorise la violation des droits humains. À terme, cela peut déboucher sur une spirale vicieuse. En effet, à mesure que les droits et les libertés s'amenuisent et que la démocratie s'affaiblit, l'autoritarisme s'installe, entraînant des niveaux de corruption encore plus élevés. Or, la corruption compromet la capacité des États à garantir les droits fondamentaux des citoyens.

Elle affecte la prestation des services publics, l'administration de la justice et la sécurité de l'ensemble de la population.

L'évaluation du niveau de corruption, et donc de transparence dans la gestion des affaires publiques, est analysée à l'aide de l'Indice de Perception de la Corruption de Transparency International. La Figure 51 montre l'évolution de cet indice dans les États membres de la CEDEAO, de 2019 à 2021.



**Figure 51 : Évolution de l'Indice Moyen de la Perception de la Corruption dans la CEDEAO**



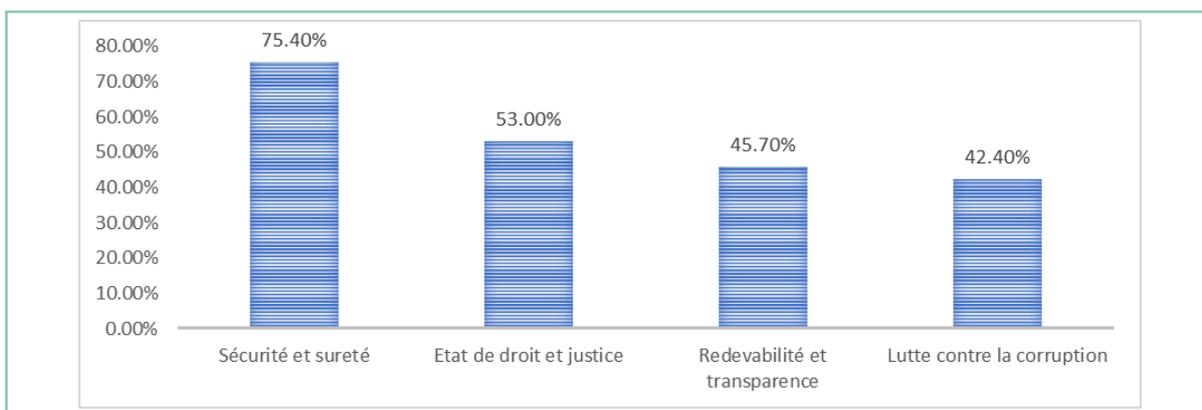
Source : Transparency International, 2022

En référence au score moyen de 35 sur 100 enregistré dans la Région de la CEDEAO, le Cap-Vert semble être le pays le plus performant dans la lutte contre la corruption en 2021, avec un score de 58 sur 100, suivi du Sénégal et du Ghana (43 sur 100), du Bénin et du Burkina Faso (42 sur 100). La Guinée-Bissau a obtenu le score le plus bas : 21 sur 100.

La situation sécuritaire et l'État de droit dans la CEDEAO se sont dégradés ces dernières années, d'une part du fait de l'insécurité qui frappe plusieurs pays, d'autre part à cause des

crises pré- et/ou post-électorales dans certains pays (souvent en liaison avec les projets de modification de Constitution). Ainsi, selon les données du Rapport sur la Gouvernance 2022 de l'Indice Mo Ibrahim (IIAG), une personne sur 4 ne se sent pas en sécurité dans l'Espace CEDEAO. Les États membres les plus touchés sont ceux du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) et le Nigéria. Dans le domaine de la justice et de l'État de droit, plus d'une personne sur deux a confiance au système judiciaire et à la situation de l'État de droit.

**Figure 52 : Sécurité et État de Droit dans la CEDEAO**



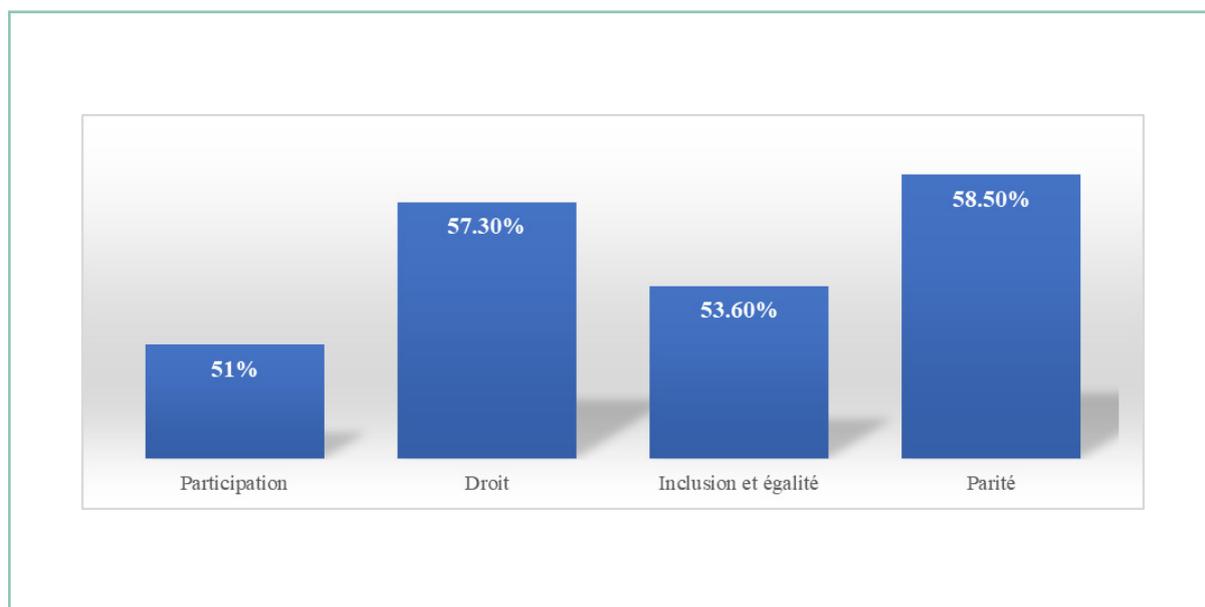
Source : Rapport du IIAG 2022.



En matière de participation, d’inclusion, de parité et d’égalité des chances, les progrès réalisés par les États membres sont perceptibles. Des progrès majeurs ont été enregistrés en termes de renforcement des processus démocratiques avec la tenue régulière et réussie d’élections dans plusieurs pays. À cet égard, il convient de rappeler l’appui majeur que la Commission de la CEDEAO apporte aux États membres dans le suivi et l’organisation d’élections transparentes et crédibles. À titre illustratif, les actions suivantes peuvent être notées : 1) Des Missions d’informations préélectorales, du 25 octobre au 11 novembre 2022, dans six États du Nigéria, auxquelles s’ajoute une Mission préélectorale et de diplomatie préventive au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau dans le but de rencontrer la Communauté internationale et tous les acteurs impliqués dans le processus électoral ; 2) Le déploiement de Missions d’observation des élections générales dans les États membres ; 3) La tenue de la Réunion de l’Assemblée Générale Annuelle (AGA) du Réseau des Commissions Électorales de

la CEDEAO (ECONEC) regroupant tous les Présidents des Commissions Électorales de la Région et des Experts indépendants. Par ailleurs, en matière de droits humains, dans plusieurs États membres de la CEDEAO, notamment ceux de l’Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), les prisons sont surpeuplées, ce qui détériore les conditions de vie et de détention de la population carcérale. De plus, les systèmes de santé au sein des prisons sont précaires. D’une manière générale et selon Amnesty International, les personnes en détention provisoire représentent de 50 à 90 % de la population carcérale dans la plupart des pays africains. Les systèmes carcéraux font face à de nombreux problèmes systémiques qui se sont aggravés avec la pandémie de COVID-19. En effet, la pandémie a stoppé le repli de la part de population carcérale en instance de jugement, tel qu’observé entre 2015 et 2019. Cette proportion a reculé de six points, passant de 52,8 % à 46,5 %. Mais en 2020, elle est remontée à 50,5 % en raison de mesures de restrictions.

**Figure 53: Participation, Droits de l'Homme et Inclusion dans la CEDEAO**



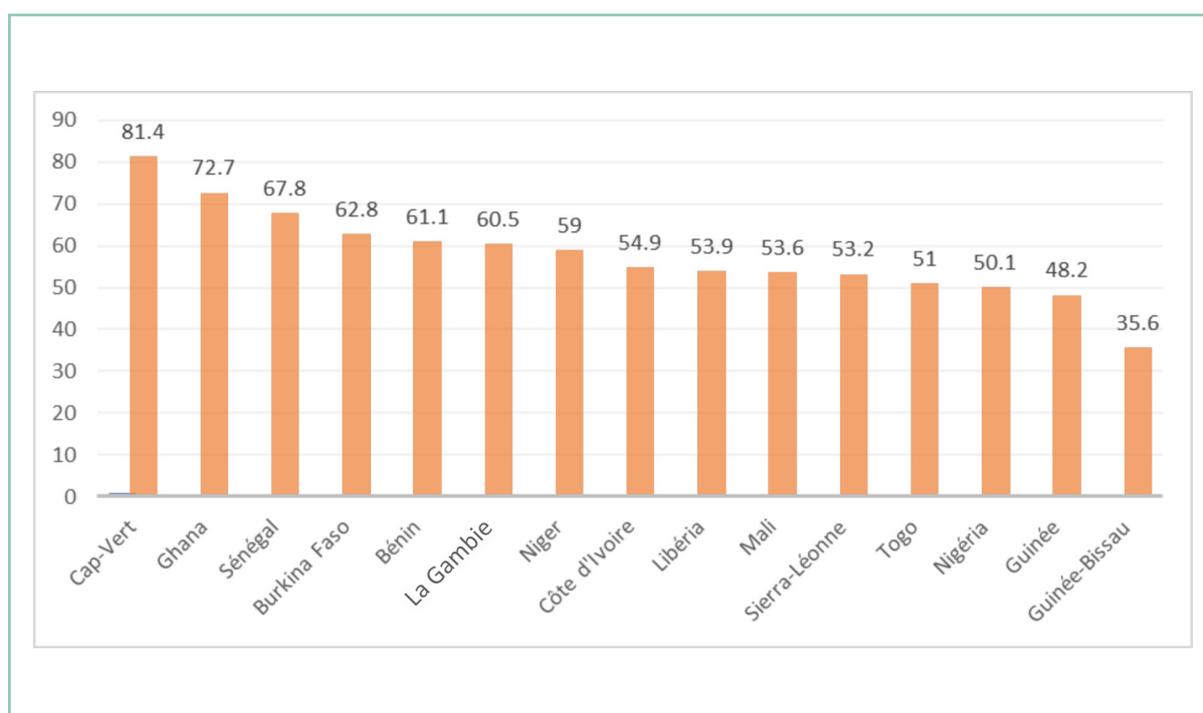
Source : Rapport IIAG, 2022



Globalement, les performances en termes de progrès réalisés par les États membres montrent la nécessité d'inverser la tendance pour l'ODD 16. En effet, selon le Rapport d'étape 2021 de la CEA (publié en 2022) sur la mise en œuvre des ODD en Afrique, la Région de la CEDEAO, à l'instar des autres Régions du continent, est particulièrement en retard en ce qui concerne les progrès accomplis pour l'ODD 16. Le défi majeur qu'il convient de résorber cependant, c'est la faible disponibilité des données.

L'analyse des progrès enregistrés par pays indique, en 2019, que le Cap-Vert, le Ghana et, dans une moindre mesure, le Sénégal semblent être les pays en bonne posture pour réaliser de bonnes performances vers l'atteinte de l'ODD 16 d'ici à 2030. La dégradation de la situation sécuritaire dans les pays du Sahel affecte négativement les efforts déployés et ne devrait pas, à échéance, favoriser l'atteinte dudit objectif, à moins d'une inversion vigoureuse de la tendance.

**Figure 54: Situation des États de la CEDEAO dans l'Atteinte de l'ODD 16 en 2019 (en pourcentage)**



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

*Selon le Rapport d'étape 2021 de la CEA (publié en 2022) sur la mise en œuvre des ODD en Afrique, la Région de la CEDEAO, à l'instar des autres Régions du continent, est particulièrement en retard en ce qui concerne les progrès accomplis pour l'ODD 16.*



# 5 Analyse de l'Architecture de Paix, de Sécurité et de Stabilité de la CEDEAO

Cette Section analyse l'Architecture de Paix, de Sécurité et de Stabilité de la CEDEAO. Après une présentation du cadre institutionnel et fonctionnel, l'analyse se focalise sur les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces de ladite Architecture pour déboucher sur des Recommandations à même de renforcer l'efficacité opérationnelle du dispositif.

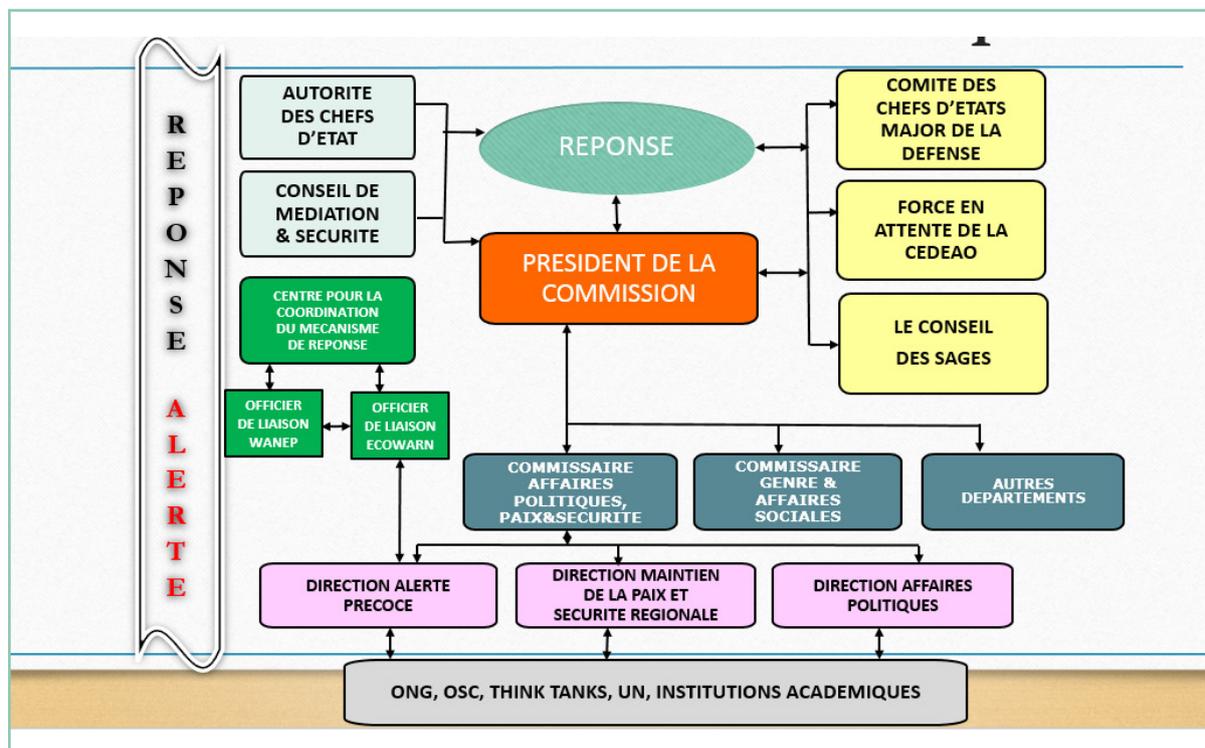
les conflits et promouvoir la Paix, la Sécurité et la Stabilité dans son ressort territorial.

Au plan institutionnel, l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO est composée de : 1) Un organe de décision, en l'occurrence la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement ; 2) Les organes de pilotage que sont le Conseil de Médiation et de Sécurité et la Commission de la CEDEAO ; 3) Les instruments spécialisés en matière de Paix et de Sécurité : le Conseil des Sages, la Commission de Défense, la Force en Attente, le Système d'Alerte Précoce (ECOWARN) et le Fonds pour la Paix.

## 5.1. Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO

Il s'agit d'un ensemble d'institutions, de textes législatifs et de procédures conçu pour prévenir

Figure 55 : Composante de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



### 5.1.1. Les Organes de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO

#### *a. La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement*

Composée des Chefs d'État des 15 États membres, la Conférence est la plus haute instance de décision de l'Organisation. Elle prend toutes les décisions se rapportant aux questions de prévention, de gestion et de règlement des conflits, du maintien de la paix et de la sécurité, de l'assistance humanitaire, de la consolidation de la paix, de la lutte contre la criminalité transfrontalière et de la prolifération des armes légères ainsi qu'à toute autre question couverte par les dispositions du Mécanisme.

#### *b. Le Conseil de Médiation et de Sécurité (CMS)*

Le Conseil de Médiation et de Sécurité prend, au nom de la Conférence, des décisions sur les questions liées à la paix et à la sécurité de la Région. Il assure également la mise en œuvre de toutes les dispositions du mécanisme de prévention et de règlement des conflits, du maintien de la paix et de la sécurité. Le CMS est compétent 1) en cas d'agression ou de conflit armé intervenu dans un État membre, ou de menace d'un tel conflit ; 2) en cas de conflit entre deux ou plusieurs États membres ; 3) en cas de conflit interne qui menace de déclencher un désastre humanitaire et qui constitue une menace grave pour la paix et la sécurité dans la Sous-région ; 4) en cas de violations graves et massives des droits de l'homme ou de remise en cause de l'État de droit ; 5) en cas de renversement ou de tentative de renversement d'un gouvernement démocratiquement élu ; 6) toute autre situation que détermine le Conseil de Médiation et de Sécurité.

#### *c. La Commission de la CEDEAO*

La Commission de la CEDEAO est habilitée à prendre des mesures visant la prévention, la gestion et le règlement des conflits, le maintien de la paix et de la sécurité dans la Sous-région. Ces mesures peuvent prendre la forme de missions d'enquête, de médiation, de facilitation, de négociation et de réconciliation des parties en conflit.

#### *d. La Commission de Défense et de Sécurité (CDS)*

La CDS étudie les aspects techniques et administratifs et détermine les besoins en logistique dans le cadre des opérations de maintien de la paix. Elle assiste le Conseil de Médiation et de Sécurité dans le cadre de la formulation du mandat de la Force de Maintien de la Paix, de l'élaboration des termes de référence de la Force, la nomination du Commandant de la Force et la détermination de la composition des contingents.

#### *e. Le Conseil des Sages*

Le Conseil des Sages est constitué d'éminentes personnalités qui peuvent, au nom de la CEDEAO, user de leurs bons offices et de leurs compétences pour jouer le rôle de médiateur, de facilitateur, de conciliateur et d'arbitre lors de conflits. Ces personnalités sont désignées par le Président de la Commission et sont sollicitées chaque fois que de besoin par le Président de la Commission ou par le Conseil de Médiation et de Sécurité pour traiter d'une situation de crise donnée.



### **f. La Force en Attente**

La Force en Attente est une structure composée de plusieurs modules polyvalents (civils et militaires) en attente dans leur pays d'origine et prêts à être déployés dans les meilleurs délais. Elle est chargée, entre autres, des opérations suivantes : Mission d'observation et de suivi de la paix, Maintien et rétablissement de la paix, Action et appui aux actions humanitaires, Application de sanctions y compris l'embargo, Déploiement préventif, Opérations de consolidation de la paix, de désarmement et de démobilisation, Activités de police, notamment la lutte contre la fraude et le crime organisé, Toutes autres opérations qui peuvent être ordonnées par le Conseil de Médiation et de Sécurité.

### **g. Le Système d'Alerte Précoce**

Dans le cadre de la prévention effective des conflits et conformément à l'Article 58 du Traité Révisé, la CEDEAO a mis en place un système d'observation de la paix et de la sécurité régionale appelé Alerte Précoce. Le Système d'Alerte Précoce comporte un Centre d'observation et de suivi, basé au siège de la Commission, et des zones d'observation et de suivi dans la Région.

Après une décennie de fonctionnement de ce système, la CEDEAO a procédé à son évaluation. Les conclusions de cette évaluation ont conduit à l'ajustement du système pour prendre en compte les aspects de réponse dans la prévention des conflits. Ainsi, le Système comprend à présent le Centre d'Observation et de Suivi (au siège) et un Centre de Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de la Réponse (dans chaque État membre).

### **h. Le Fonds pour la Paix**

Le Fonds pour la Paix a été opérationnalisé en 2006. Il se veut un instrument qui soutient les activités de prévention des conflits et de maintien de la paix et de la sécurité dans l'espace communautaire.

Initialement logé auprès du Commissaire chargé des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité (CAPPS), le Fonds pour la Paix est présentement directement rattaché au Bureau du Président de la Commission et est en théorie alimenté par 1) des prélèvements annuels (0,5 % du Prélèvement communautaire), 2) la contribution des partenaires techniques et financiers, 3) les appuis des Organisations internationales, les contributions volontaires et les dons.

## **5.1.2. Les instruments juridiques de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO**

### **a. Le Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement de Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité**

C'est en décembre 1999 que cet instrument a été adopté par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO. En termes d'objectifs, le Mécanisme vise :

- la prévention, la gestion et le règlement des conflits internes dans les conditions prévues au Paragraphe 46 du cadre du Mécanisme entériné par la Décision A/DEC.11/10/98 du 31 octobre 1998, ainsi que des conflits inter-États ;
- la mise en œuvre des dispositions pertinentes de l'Article 58 du Traité Révisé ;



- L'application des dispositions pertinentes des protocoles relatifs à la non-agression, à l'assistance mutuelle en matière de défense, à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement
- le renforcement de la coopération dans les domaines de la prévention des conflits, de l'alerte précoce, des opérations de maintien de la paix, de la lutte contre la criminalité transfrontalière, le terrorisme international, la prolifération des armes légères et les mines anti-personnelles ;
- le maintien et la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité au sein de la Communauté ;
- la création d'institutions et la mise en œuvre de politiques appropriées pouvant permettre la coordination des missions humanitaires et de sauvetage ;
- la promotion d'une coopération étroite entre les États membres dans les domaines de la diplomatie préventive et du maintien de la paix ;
- la constitution et le déploiement, chaque fois que de besoin, d'une Force civile et militaire pour maintenir ou rétablir la paix dans la Sous-région ;
- la création d'un cadre approprié pour la gestion rationnelle et équitable des ressources naturelles appartenant en commun aux États membres partageant des frontières communes et qui pourraient constituer des causes de conflits interétatiques fréquents ;
- la protection de l'environnement et l'adoption de mesures visant à restaurer l'environnement dégradé ;
- la sauvegarde du patrimoine culturel des États membres ;

- la formulation et la mise en œuvre de politiques de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et la circulation illégale des armes légères ;

Le mécanisme est composé de plusieurs institutions parmi lesquelles la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement, le Conseil de Médiation et de Sécurité, la Commission et toute autre institution créée par le Conférence. Par ailleurs, afin de rendre effective et opérationnelle la prévention des conflits, et conformément à l'Article 58 du Traité Révisé, le Mécanisme a créé un système d'observation de la paix et de la sécurité sous-régionale appelé Pré-alerte ou "Le Système". Le Système comporte : un Centre d'observation et de suivi, basé au siège de la Commission, et des zones d'observation et de suivi installées dans la Sous-région.

Conformément à l'Article 25, le Mécanisme est mis en œuvre dans les conditions ci-après : 1) En cas d'agression ou de conflit armé intervenu dans un État membre, ou de menace d'un tel conflit ; 2) En cas de conflit entre deux ou plusieurs États membres ; 3) En cas de conflit interne qui menace de déclencher un désastre humanitaire ou qui constitue une menace grave à la paix et à la sécurité dans la Sous-région ; 4) En cas de violations graves et massives des droits de l'Homme ou de remise en cause de l'État de droit ; 5) En cas de renversement ou de tentative de renversement d'un Gouvernement démocratiquement élu ; 6) Toute autre situation que détermine le Conseil de Médiation et de Sécurité.

Le Mécanisme est déployé (Article 26) soit sur décision de la Conférence ou du Conseil de Médiation et de Sécurité, soit à la demande d'un État membre, de l'Union Africaine ou des Nations Unies, soit à l'initiative du Président de la Commission.



Aussi, le Chapitre 6 concerne-t-il la gestion des conflits ; le Chapitre 7, le financement du Mécanisme ; le Chapitre 8, l'aide humanitaire ; le Chapitre 9, la consolidation de la paix ; Le Chapitre 10, la sécurité sous-régionale et le Chapitre 11, les relations avec l'Union Africaine, les Nations Unies et d'autres organisations internationales.

### ***b. Le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance***

Adoptée le 21 décembre 2001 par les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, ce Protocole est complémentaire au Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion et de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité. Il vise à améliorer et à compléter les dispositions relatives à la prévention des crises internes, à la Démocratie, à la Bonne Gouvernance, à l'État de droit et aux Droits de l'Homme initialement adoptées en 1999. Le Protocole établit explicitement un lien entre Paix et Stabilité politique et se concentre sur l'instabilité interne des pays, étant entendu que les dysfonctionnements politiques nationaux sont susceptibles de produire des conséquences transnationales.

La prise en compte des causes profondes des conflits, notamment internes, désormais reconnus comme des menaces majeures pour la sécurité régionale, a conduit les États membres à affirmer leur forte volonté d'anticiper l'apparition de crises internes à travers l'adoption de ce Protocole de 2001 qui prend en compte la dimension préventive des crises et des conflits, en faisant référence, notamment, au rôle de l'Armée et des Forces de Sécurité en matière de Démocratie.

Il définit également les principes constitutionnels communs à tous les États membres, à savoir : 1) La séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ; 2) L'autonomisation et le renforcement des Parlements ; 3) L'indépendance du pouvoir judiciaire et l'interdiction de tout changement anticonstitutionnel ainsi que de tout mode non démocratique d'accession ou de maintien au pouvoir.

Le Protocole est composé de trois Sections :

- la première section traite des principes (Convergence constitutionnelle ; Elections ; Observation des élections et Assistance de la CEDEAO ; Rôle de l'Armée et des Forces de Sécurité dans la Démocratie ; Lutte contre la pauvreté et Promotion du dialogue social ; Education, Culture et Religion ; Règles du Droit, des Droits de l'Homme et de la Bonne Gouvernance ; Femmes, Enfants et Jeunes) ;
- la deuxième section traite des modalités de mise en œuvre et des sanctions, notamment en cas de rupture du processus démocratique par quelque moyen que ce soit ou en cas de violation massive des Droits de l'Homme dans un État membre. L'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement est seule habilitée à mettre en œuvre les sanctions prévues à l'Article 45 ;
- le dernière section concerne les dispositions générales et finales.



### **c. Le cadre de prévention des conflits de la CEDEAO**

Adopté en janvier 2008 par le Conseil de Médiation et de Sécurité, le Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC/ECPF) vise à renforcer l'Architecture de Sécurité humaine au sein de la CEDEAO. À ce titre, le CPCC/ECPF vise à intensifier la coopération dans la Région pour placer la prévention des conflits et la consolidation de la paix parmi les priorités de l'agenda politique des États membres, à stimuler une action opportune et une approche multidimensionnelle ciblée pour atténuer ou éliminer les menaces potentielles et réelles à la sécurité humaine.

Aussi, l'objectif du CPCC/ECPF est-il de développer une approche plus stratégique de la prévention des crises et des conflits, de préciser la répartition des rôles et le partage des responsabilités entre la CEDEAO et les États membres, entre les États membres et la Société Civile, entre la CEDEAO et les partenaires extérieurs. Selon l'Article 42, le CPCC/ECPF comprend quatorze composantes qui constituent la chaîne d'initiatives destinées à renforcer la sécurité humaine et à initier des activités de prévention des conflits (opérationnelles et structurelles) et de consolidation de la paix. Ces composantes se répartissent comme suit : 1) Alerte précoce ; 2) Diplomatie préventive ; 3) Démocratie et Gouvernance politique ; 4) Droits de l'Homme et État de droit ; 5) Médias ; 6) Gouvernance des ressources naturelles ; 7) Initiatives transfrontalières ; 8) Gouvernance de la Sécurité ; 9) Désarmement pratique ; 10) Femmes, Paix et Sécurité ; 11) Autonomisation des jeunes ; 12) Force en Attente de la CEDEAO ; 13) Aide humanitaire ; 14) Éducation à la Paix (Culture de la Paix).

### **d. La Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes**

Cette Convention a été adoptée le 14 juin 2006. Les objectifs suivants lui sont assignés (Article 2) : 1) Prévenir et combattre l'accumulation excessive et déstabilisante des armes légères et de petit calibre au sein de l'Espace CEDEAO ; 2) Poursuivre les efforts de contrôle des armes légères et de petit calibre dans la Région de la CEDEAO ; 3) Consolider les acquis de la Déclaration du Moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères et de son Code de conduite ; 4) Promouvoir la confiance entre les États membres à travers une action concertée et transparente sur le contrôle des armes légères et de petit calibre au sein de la CEDEAO ; 5) Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de la Commission de la CEDEAO et des États membres dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et autres matériels connexes ; 6) Promouvoir l'échange d'informations et la coopération entre les États membres.

L'Article 2 du Texte stipule qu'il est interdit aux États membres de transférer des armes légères et de petit calibre ainsi que des équipements utilisés pour leur fabrication vers/ depuis leur territoire. Est aussi interdit tout transfert d'armes légères et de petit calibre à des acteurs non étatiques, sans autorisation de l'État membre importateur. Le Texte rappelle également que les armes légères, telles que définies dans la Convention, ne sont pas considérées comme des marchandises au sens de l'Article 45 du Traité révisé de la CEDEAO de 1993.



Dans le même temps, le Chapitre 3 de la Convention affirme l'engagement des États membres à contrôler la fabrication des armes légères et de petit calibre sur leur territoire national. Par ailleurs, chaque État s'engage à dresser une liste exhaustive des fabricants locaux d'armes légères et de petit calibre et à les inscrire dans les registres nationaux des armes. En plus de cette disposition, il est prévu la mise en place de banques de données et de registres (nationaux, sous-régionaux et pour les opérations de maintien de la paix) des armes légères et de petit calibre. Au niveau opérationnel, des mécanismes de contrôle de la possession d'armes légères et de petit calibre par des civils sont mis en place dans chaque État membre ainsi qu'un système de gestion des stocks et de sécurité (Article 16).

En outre, les États membres s'engagent à revoir et à mettre à jour leur législation nationale en établissant les dispositions de la présente Convention comme principes minimaux communs pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et d'autres matériels connexes. A cet égard, la Commission élabore et propose aux États membres un guide pour l'harmonisation des mesures législatives.

## 5.2. Analyse SWOT/FFOM de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO

L'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO est un ensemble d'institutions, de législations et de procédures conçues pour prévenir les conflits et promouvoir la paix et la sécurité au sein de la CEDEAO. Il a donc été mis en place pour faire face aux crises et à d'autres conflits

internes et externes qui menacent la stabilité de la Région. Son efficacité s'entend donc en termes d'opérationnalisation dans les moments de crises. À cet égard, l'analyse ci-dessous se concentre sur les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces du dispositif.

### 5.2.1. Forces et Faiblesses de l'Architecture de Paix et de Sécurité

En termes d'atouts, il apparaît clairement que la mise en place d'organes ou institutions et l'adoption de textes et procédures constituent la principale force de l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO. Par ailleurs, compte tenu de l'importance de la paix et de la sécurité dans le développement socio-économique des États membres et le bien-être des populations, le Pilier 1 de la Vision 2050 vise à faire de la CEDEAO une Région sûre, stable et pacifique. Ainsi, les actions à mettre en œuvre visent à renforcer la sécurité des personnes dans la Région, notamment à travers des initiatives endogènes et durables et la mise en œuvre d'instruments et de politiques appropriés ainsi que la mise en place de mécanismes adaptés. Le leadership de la CEDEAO en matière d'assistance électorale, de prévention des conflits et de lutte contre la prolifération des armes et des munitions constitue un atout. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Force en Attente de la CEDEAO, la tenue régulière des réunions du Comité des Chefs d'Etat-major des Armées (CCDS), la réunion des Officiers des opérations et de la Logistique constituent également des points forts à relever. Il en va de même pour les consultations régionales entre responsables des Forces de Police des États membres qui contribuent au renforcement de la paix et de la sécurité régionales.





**Tableau 5 : Résumé de l'analyse SWOT**

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un cadre institutionnel et organisationnel</li> <li>• Leadership en matière de résolution des crises sociopolitiques</li> <li>• Leadership en matière d'assistance électorale</li> <li>• Forte volonté politique affichée pour la prévention et la résolution en interne des crises sociopolitiques</li> <li>• Prise en compte de la Paix et de la Sécurité dans la Vision 2050</li> <li>• Existence d'un cadre de prévention et de gestion des conflits</li> <li>• Publication de Rapports d'Alerte précoce, de Notes thématiques et de Rapports actualisés sur la sécurité</li> <li>• Existence du système ECOWARN basé sur la collecte et l'analyse de données empiriques sur la sécurité</li> <li>• Création de la Force en Attente</li> <li>• Tenue des réunions du Comité des Chefs d'État-major de la CEDEAO</li> <li>• Existence d'un fonds dédié à la Paix</li> <li>• Forte capacité à intervenir ponctuellement dans les pays en crise</li> <li>• Forte capacité de médiation entre acteurs politiques et militaires</li> <li>• Engagement affirmé pour les normes démocratiques</li> <li>• Existence de mécanismes de dissuasion</li> <li>• Promotion de la Démocratie et de la Bonne Gouvernance</li> <li>• Mise en œuvre du Système d'Alerte Précoce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse de l'engagement politique</li> <li>• Manque de moyens militaires</li> <li>• Faibles capacités opérationnelles et logistiques de la Force en Attente</li> <li>• Faible coopération entre les institutions et les organes</li> <li>• Faible capacité de mobilisation des ressources financières internes pour consolider le Fonds pour la Paix</li> <li>• Forte dépendance vis-à-vis des donateurs pour le financement de l'Architecture de Paix et de Sécurité</li> <li>• Faible capacité de mobilisation diplomatique</li> <li>• Faiblesse des processus démocratiques dans certains pays</li> <li>• Faible capacité à faire échec aux coups d'État</li> <li>• Faible capacité ou absence de capacité à contrôler son espace aérien</li> <li>• Absence de formalisation des activités de médiation</li> <li>• Dépendance vis-à-vis de personnalités politiques de premier plan dans la Région pour la prise de décision</li> <li>• Manque de coordination et de travail collaboratif entre unités de la Commission</li> <li>• Lourdeurs dans la prise de décision et lenteur dans l'exécution des décisions</li> <li>• Écart persistant entre l'alerte rapide et la réponse rapide</li> <li>• Insuffisance du nombre d'agents administratifs et opérationnels (Experts militaires, civils et policiers)</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration fructueuse avec l'Union Africaine</li> <li>• Disponibilité d'éminentes personnalités influentes pour les médiations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplicité et complexité de la situation sécuritaire</li> <li>• Pauvreté et chômage des jeunes</li> <li>• Approfondissement des inégalités et de l'injustice</li> <li>• Recrudescence des conflits communautaires et/ou des conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>• Crises économiques et financières mondiales</li> <li>• Persistance de la corruption</li> <li>• Tensions géopolitiques régionales et internationales</li> <li>• Crises humanitaires liées au changement climatique</li> <li>• Ingérence de certains partenaires extérieurs dans les choix stratégiques</li> <li>• Ambiguïté dans la mise en œuvre du principe de subsidiarité</li> <li>• Conflits de compétences ou incohérence des initiatives d'intégration régionale</li> </ul>

### 5.3 Recommandations pour renforcer l'Architecture de Paix et de Sécurité de la CEDEAO

Pour une mise en œuvre efficace de toutes les actions stratégiques du Pilier 1 de la Vision 2050 de la CEDEAO, la Commission de la CEDEAO et les États membres doivent collaborer étroitement.

La Commission de la CEDEAO devrait prendre l'initiative d'apporter des éclaircissements complets sur les conditions de mise en œuvre du Mécanisme de Paix et de Sécurité. Cette clarification devrait répondre à la question cruciale de savoir dans quelles circonstances un pays en crise pourrait autoriser l'intervention de la CEDEAO et à quel moment la CEDEAO pourrait-



elle, à son tour, procéder à une intervention sans l'autorisation explicite des États membres. Il est essentiel de préciser que la CEDEAO consulte le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et le Conseil de Sécurité de l'ONU avant d'entreprendre toute intervention.

En outre, les autorités de la CEDEAO devraient entreprendre une révision profonde de l'Article interdisant la modification des lois électorales, sans consensus politique, dans les six mois qui précèdent une élection. Cette révision devrait inclure un examen des limites de cette disposition et la mise en place d'un mécanisme pour l'imposition progressive de sanctions susceptibles de garantir la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation efficaces desdites sanctions.

Pour renforcer la gouvernance démocratique dans les États membres de la CEDEAO, le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO devrait envisager une réforme globale du Protocole Additionnel sur la Démocratie

et la Bonne Gouvernance. La réforme devrait mettre l'accent sur l'application de la limitation des mandats présidentiels à deux en tant que disposition intégrale et principe inviolable de gouvernance. Cette mesure est essentielle pour restaurer et consolider la Démocratie dans tout l'espace régional.

En outre, la Commission de la CEDEAO devrait prendre des mesures proactives pour mobiliser des ressources financières dédiées à l'augmentation de la capacité opérationnelle et logistique de la Force en Attente. Ces ressources devraient être mobilisées et consacrées à la fourniture du soutien financier et des équipements nécessaires à la création d'une Force militaire spéciale (Taskforce) capable d'intervenir rapidement et n'importe où dans la Région, en cas d'urgence. En outre, il devrait y avoir un engagement ferme en faveur de la mise en œuvre efficace des procédures fixées pour le financement du Fonds des opérations de soutien de la Paix.





# Conclusions et Recommandations



L'évolution de l'environnement mondial influence les performances macroéconomiques et les perspectives de développement économique de l'Espace CEDEAO. Le présent Rapport a ainsi permis d'analyser l'état de développement socio-économique régional et la performance économique des États membres ainsi que l'impact de l'insécurité.

Le Rapport révèle d'importantes disparités en matière de développement socio-économique entre les États membres, ce qui pourrait constituer un réel obstacle au processus d'intégration. La stabilité macroéconomique est certes essentielle à la croissance économique, mais elle ne garantit pas à elle seule le développement économique. Dans l'Espace CEDEAO, la pauvreté est un problème multiforme qui englobe les dimensions sociale, politique et culturelle.

Le Rapport établit en outre que la mise en œuvre efficace de toutes les actions stratégiques du Pilier 1 de la Vision 2050 de la CEDEAO nécessite une collaboration plus étroite entre la Commission de la

CEDEAO et les États membres.

Sur la base de ces constats, des solutions efficaces pour un développement socio-économique nécessitent un ensemble bien coordonné de politiques macroéconomiques. Le défi de la mobilisation des ressources intérieures nécessite des efforts concertés pour améliorer la gestion et la consolidation des finances publiques. Cela dépendra des efforts visant à accroître la collecte des recettes, à améliorer la gestion des risques budgétaires et à adopter une approche plus proactive de la gestion de la dette. Il est essentiel d'adopter des stratégies visant à améliorer la répartition des revenus et des actifs, telles que les dépenses publiques en faveur des populations pauvres et la facilitation de l'accès aux marchés financiers pour les moins privilégiés, ainsi que la diversification de la production et du commerce.

Il est nécessaire que les États membres de la CEDEAO prennent en compte les recommandations suivantes :





## Comblers les Disparités en matière de Développement Socio-économique dans les États membres de la CEDEAO

La Commission de la CEDEAO devrait :

- mettre en œuvre les programmes de développement du capital humain pour combler les écarts critiques de développement dans les domaines de la gestion macroéconomique et des pratiques de Bonne Gouvernance ;
- développer des relations économiques et commerciales « en étoile » entre les États membres, le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire étant la « plaque tournante » et les autres États membres les « rayons ». Cela peut être facilité par le développement de chaînes de valeur régionales dans les secteurs stratégiques où les États membres disposent d'un avantage concurrentiel relatif.

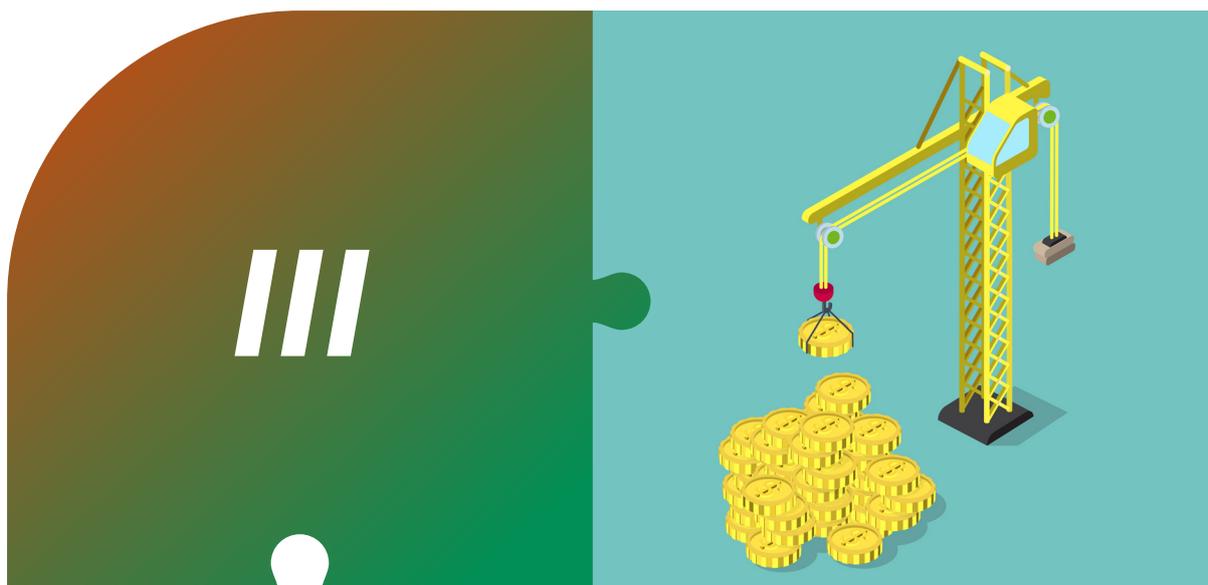
Les États membres de la CEDEAO devraient :

- veiller à ce que la jeunesse de la population soit une opportunité pour stimuler la croissance économique des États membres, plutôt qu'un élément constitutif de menace pour leur stabilité ;
- prioriser le développement inclusif dans le processus de renforcement de la cohésion au sein des communautés en mettant l'accent sur la satisfaction des besoins des populations les plus vulnérables. Cela nécessite l'allocation de ressources humaines et financières aux États membres confrontés à l'insécurité et à des défis socio-économiques ;
- approfondir les réformes structurelles en cours afin d'éliminer progressivement le régime des subventions, tout en renforçant les programmes de protection sociale tels que les transferts monétaires conditionnels révisés afin d'aider à protéger les plus vulnérables contre les effets néfastes des réformes.









## Promouvoir l'Intégration du Système Financier Régional

La Commission de la CEDEAO devrait :

- renforcer l'efficacité des Banques régionales de développement — Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) — pour une mobilisation efficace des ressources financières régionales et leur allocation aux besoins de développement de la Région ;
- utiliser la plateforme de la Commission de la CEDEAO pour promouvoir et encourager les réformes financières et l'intégration du système financier des États membres ;
- développer le marché régional des capitaux pour une mobilisation efficace des ressources financières.

Les États membres de la CEDEAO devraient :

- promouvoir le système financier numérique et participer au système de paiement régional de la CEDEAO ;
- continuer de rechercher un soutien international aux fins d'alléger les contraintes de financement gouvernemental.



## Assurer la Stabilité Politique et une Gouvernance Éclairée

La Commission de la CEDEAO devrait :

- veiller à ce que les institutions à caractère démocratique et économique travaillent en synergie pour améliorer les opportunités et la qualité de vie des populations de la CEDEAO.
- clarifier les conditions d'une mise en œuvre efficace du Mécanisme de Paix et de Sécurité. Ce Mécanisme pourrait être renforcé par l'acquisition d'équipements de surveillance par satellite, par un système d'information et une réponse appropriée aux éventuelles menaces ;
- renforcer les capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité en vue d'assurer l'efficacité du réseau de sécurité des États membres ;
- appuyer le Mécanisme d'Alerte Précoce de la CEDEAO (ECOWARN) existant par le Système de Suivi du Développement Socio-économique (SDMS). Cela implique la mise en place d'une base de données régionale actualisée et d'indicateurs socio-économiques pertinents

ainsi que la création d'un observatoire pour assurer le suivi des défis socio-économiques dans l'Espace CEDEAO.

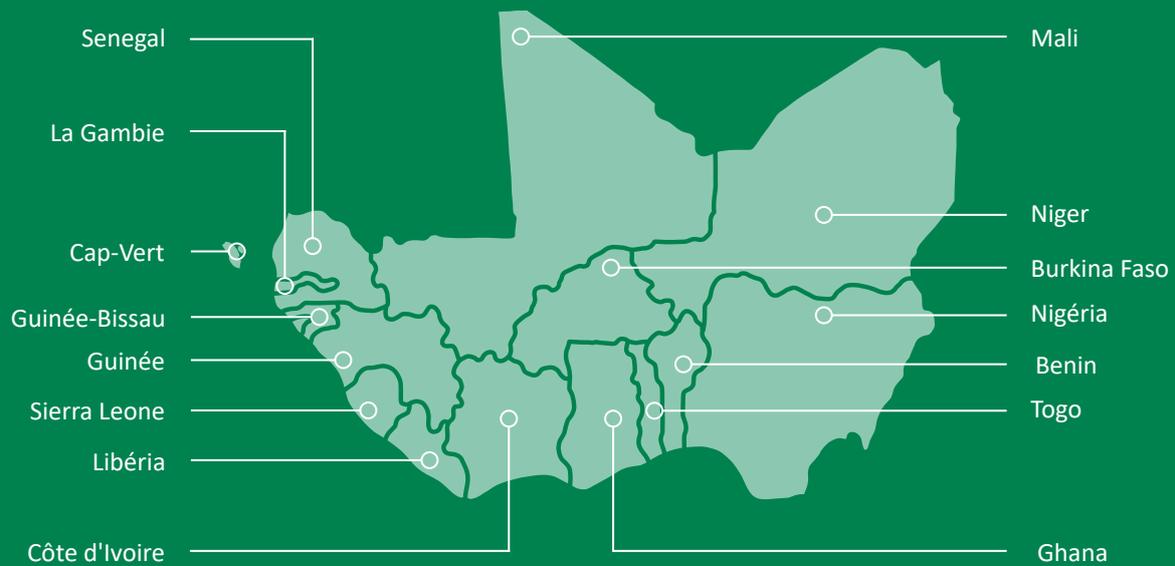
Les États membres de la CEDEAO devraient :

- améliorer les conditions sécuritaires et sociopolitiques afin de promouvoir le développement des activités économiques et la poursuite des investissements dans les secteurs porteurs de croissance. S'engager à mettre davantage en œuvre les politiques publiques qui favorisent l'équité et l'égalité, la transparence, la participation et les droits individuels ;
- renforcer les capacités des États membres dans la promotion de l'État de droit et dans la poursuite des réformes du secteur de la Sécurité et de la Défense ;
- mettre en œuvre des politiques de développement efficaces qui favorisent la création d'emplois décents pour les jeunes, la lutte contre la pauvreté et le respect des aspirations démocratiques des peuples.





# Notes des États Membres



# Bénin



## Performances Économiques

Le Bénin a enregistré un Taux de croissance du PIB réel de 4,6 % en 2011, tombé à 3,3 % en 2016 en raison de l'épidémie d'Ebola. Le Taux est ressorti à 6,3 % en 2022, marquant l'une des meilleures performances en matière de reprise post-COVID-19 dans la Région de la CEDEAO. En termes de Taux d'inflation, le pays a enregistré un chiffre de 2,7 % en 2011, tombé à -0,8 % en 2016. Malgré la hausse des prix internationaux des matières premières et la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le pays a enregistré le Taux d'inflation le plus bas (1,4 % en 2022). Le pays a mis en place des mesures de subvention et de gestion des prix pour gérer la période post-COVID-19 (Figure 1).

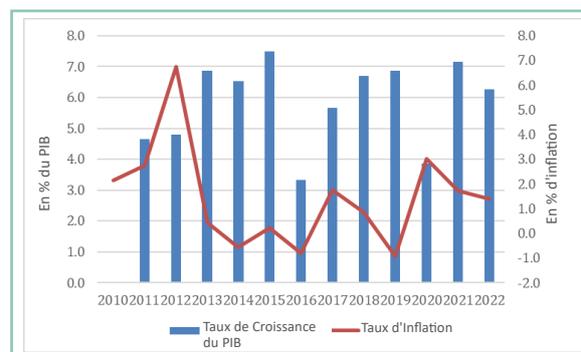
Le ratio Dette/PIB du pays est passé de 30,7 % en 2011 à 35,9 % en 2016 et est ressorti à 54,1 % en 2022 (Figure 2). Cette augmentation a été attribuée aux réformes économiques, aux politiques fiscales et à l'absence d'une gestion prudente et proactive de la dette. Les résultats positifs liés à la croissance économique, à la dette et au déficit public ont été atténués par la faiblesse des recettes publiques (bien qu'en augmentation), par une économie moins diversifiée et une forte exposition à l'économie et au secteur agricole nigériens.

Depuis 2016, des efforts concertés ont été déployés pour relever ces défis socio-économiques, notamment en améliorant les performances du secteur public, en renforçant la transparence des finances publiques et en engageant la responsabilité des parties prenantes.

Dans le secteur primaire, une amélioration de la production agricole est attendue, en lien avec la bonne pluviométrie et le renforcement des actions et des réformes entreprises par le Programme d'Action du Gouvernement (PAG). En effet, la valeur ajoutée du secteur est ressortie à 5,7 % en 2023 contre 4,8 % en 2022.

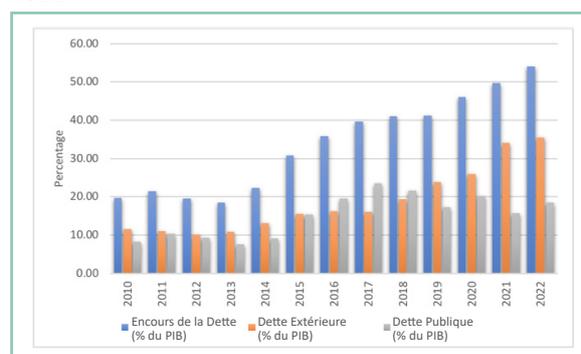
Au niveau du secteur secondaire, la valeur ajoutée affiche une augmentation considérable, liée à l'amélioration de la production du secteur. Cette dynamique a été rendue possible grâce à la mise en œuvre du PAG 2021-2026. De plus, le résultat est la combinaison d'actions stratégiques pour renforcer les capacités des acteurs du secteur.

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Bénin : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette du Bénin : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



## Perspectives Économiques

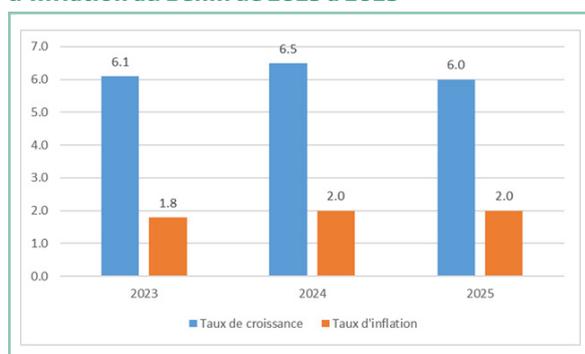


Les principaux défis auxquels l'économie est confrontée sont les variations erratiques des prix mondiaux du coton et du pétrole, ainsi que les effets négatifs du changement climatique, qui entraînent un ralentissement de la croissance économique et de la prospérité. En termes de Taux de croissance du PIB, le pays devrait connaître une augmentation de son taux de 6,1 % en 2023 à 6,5 % en 2024, mais une baisse à 6,0 % en 2025 (Figure 3). Cette prévision est basée sur les améliorations attendues dans le secteur secondaire conformément au GAP.

L'inflation augmentera de 1,8 % en 2023 à 2,0 % en 2024 et se stabilisera à 2,0 % en 2025. Le faible Taux d'inflation est lié à l'abondance de la production alimentaire et aux mesures prises par le gouvernement, notamment le renforcement de la lutte contre la contrebande de produits alimentaires par voie terrestre et la régulation des prix de certains produits de consommation.

Des progrès sont réalisés dans divers domaines, tels que les budgets-programmes, la transparence budgétaire, l'audit et le contrôle internes et la politique fiscale. Il reste cependant des progrès à faire pour remédier aux faiblesses du cadre juridique et du cadre institutionnel pour lutter contre la corruption, améliorer la transparence dans certaines procédures spécifiques à enjeux

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation au Bénin de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

élevés telles que les pouvoirs disciplinaires et la nomination des magistrats, et renforcer les capacités humaines et les ressources financières.

## Paix, Sécurité et Stabilité



La situation de l'extrémisme violent et du terrorisme devient préoccupante au Bénin en 2022. La mise en œuvre du PAG a conduit à la création de plusieurs institutions chargées de protéger les vies et les biens. Des efforts concertés sont déployés dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme, mais cela nécessite davantage de ressources.

## Recommandations



1. Consolider et intensifier les activités productives, en particulier dans l'agriculture, en adoptant de nouvelles pratiques culturales, en réhabilitant les infrastructures de production pour les cultures d'exportation comme la noix de cajou, l'huile de palme et l'ananas.
2. Renforcer le système de sécurité en l'étendant aux petites localités et en améliorant la formation du personnel de police.

# Burkina Faso



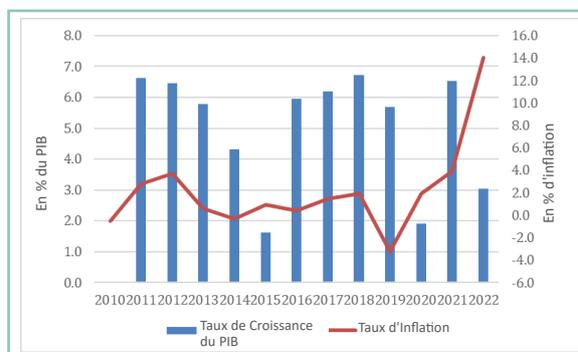
## Performances Économiques

Le Burkina Faso a enregistré des progrès économiques et sociaux considérables au cours de la période 2010-2022. Le Taux de croissance du PIB était de 6,6 % en 2011 et de 6,0 % en 2016 est ressorti à 3,0 % en 2022 (Figure 1). Le Taux d'inflation est passé de 2,8 % en 2011, à -0,2 % en 2016 et est ressorti à 14,1 % en 2022.

Le ratio Déficit budgétaire/PIB est passé de 27,9 % en 2011 à 53,9 % en 2022 (Figure 2). Cette tendance est attribuée aux défis sécuritaires et à leurs conséquences politiques et humanitaires. Toutefois, les effets négatifs de la crise sécuritaire ont été aggravés par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

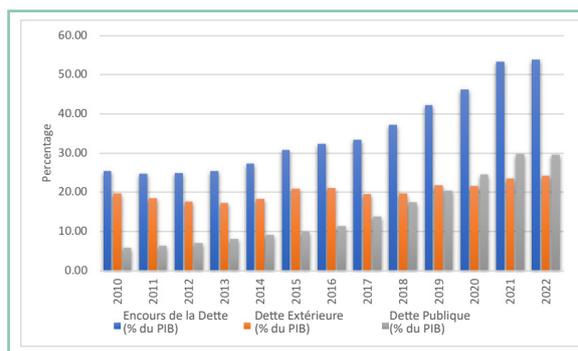
Au niveau social, l'incidence de la pauvreté monétaire a diminué de manière significative, passant de 46,7 % en 2009 à 36,2 % en 2018. L'accès à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité et à la santé de la population s'est amélioré avec une augmentation du Taux brut de scolarisation dans le primaire qui est passé de 77,6 % en 2011 à 85,8 % en 2022. De même, le Taux d'accès à l'eau potable est passé de 71,9 % en 2015 à 76,2 % à partir de 2021.

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Burkina Faso : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette du Burkina Faso : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

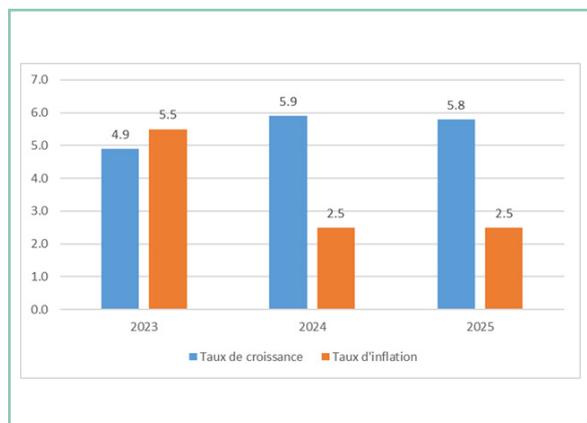
Le profil du cadre macroéconomique du Burkina Faso devrait produire des résultats mitigés. Le Taux de croissance de l'économie devrait augmenter à 4,9 % en 2023, 5,9 % en 2024 et diminuer légèrement à 5,8 % en 2025 (Figure 3). Le Taux d'inflation devrait également diminuer de 5,5 % en 2023 à 2,5 % en 2024 et 2025. Cependant, la persistance des attaques terroristes et les tensions économiques qui en découlent, résultant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, pourraient ralentir le rythme des progrès économiques. La baisse de l'aide publique au développement dont



bénéficie le pays, en raison du programme de transition, constitue une autre situation difficile.

économiques tels que l'eau potable, l'éducation et la santé, enregistrent de mauvaises performances.

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation du Burkina Faso de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

## Paix, Sécurité et Stabilité



Entre 2010 et 2022, les situations de Sécurité, de Paix et de Stabilité au Burkina Faso ont évolué, faisant passer le pays d'une situation de paix et de sécurité à un état de troubles. Les manifestations sociales organisées par les structures syndicales et étudiantes, les groupements et partis politiques sont un sujet préoccupant depuis 2018. Pour les incidents violents, ils sont liés au terrorisme. L'instabilité provoquée par l'activité des groupes terroristes armés a eu des répercussions à l'échelle nationale.

La détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso a de graves conséquences sur la situation économique et sociale du pays. Outre la crise sécuritaire, la Croissance économique a considérablement baissée suite aux mauvaises performances de production des secteurs minier, agricole et commercial ainsi qu'à la contraction des investissements publics, en raison de l'inaccessibilité de certains chantiers d'investissement. Par ailleurs, du fait de l'arrêt des projets d'investissement, les indicateurs socio-

## Recommandations



1. Renforcer le secteur de la sécurité afin d'améliorer la situation sécuritaire du pays en réorganisant et en équipant les Forces de Défense et de Sécurité d'une part et, d'autre part, en augmentant leurs effectifs.
2. Lutter efficacement contre la radicalisation et l'extrémisme violent par la mise en œuvre de politiques de prévention et par l'opérationnalisation de programmes visant à stabiliser les zones touchées par des crises sécuritaires.
3. Soutenir les politiques publiques de développement en mettant en œuvre des stratégies efficaces axées sur la création d'opportunités d'emplois décents pour les jeunes et l'accélération des efforts de réduction de la pauvreté.



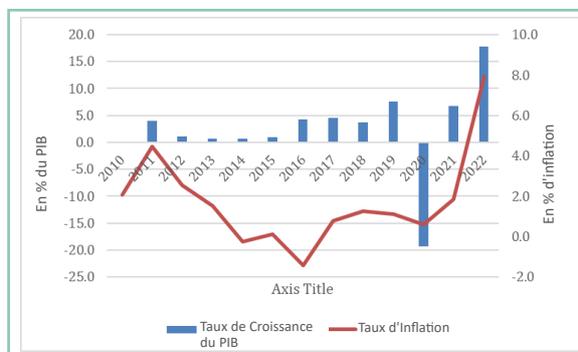
# Cap Vert



## Performances Économiques

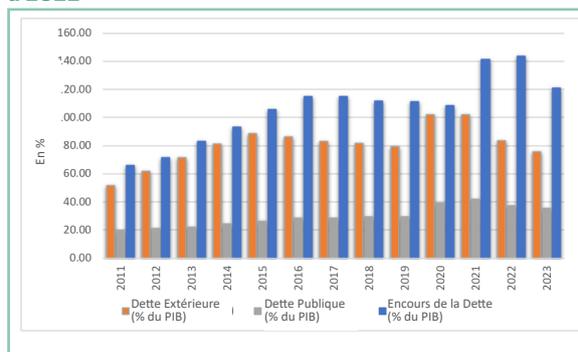
Le pays a connu un Taux de croissance du PIB réel qui a évolué de 3,9 % en 2011 à 4,3 % en 2016, puis a connu une augmentation considérable pour atteindre 17,7 % en 2022. Cette tendance était principalement tirée par les secteurs du tourisme, des transports et du commerce. L'augmentation de l'activité économique a stimulé le PIB du pays et contribué à la réduction de la pauvreté. Le Taux d'inflation moyen est passé de 4,5 % en 2011 à -1,4 % en 2016 et a augmenté jusqu'à 8,0 % en 2022 (Figure 1). Le ratio Stock total de la Dette/ PIB est passé de 120,9 % en 2020 à 141 % en 2022 (Figure 2).

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Cap-Vert : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette du Cap-Vert : de 2010 à 2022**



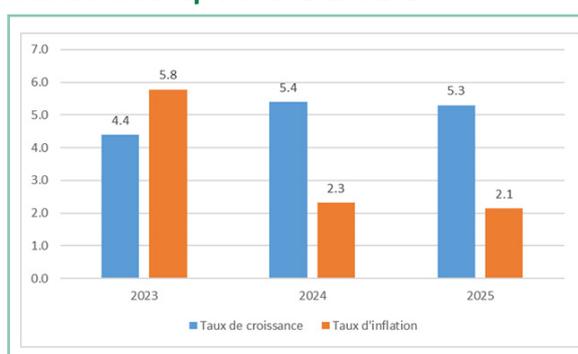
Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

Les perspectives sont incertaines et soumises aux risques géopolitiques et climatiques. Le Taux de croissance du PIB devrait baisser pour ressortir à 4,4 % en 2023, avec une reprise positive attendue en 2024-2025 (Figure 3). Ces risques sont associés à l'affaiblissement de la demande extérieure sur les principaux marchés touristiques du Cap-Vert. Un renversement de tendance des prix du carburant et des produits alimentaires pourrait augmenter le nombre de ménages qui ont besoin du soutien des programmes de protection sociale, et donc augmenter les dépenses publiques.

Les risques budgétaires pourraient également provenir soit de l'incapacité de l'État à faire progresser les réformes des entreprises publiques, soit de la réduction des efforts d'assainissement budgétaire.

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation du Cap-Vert de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023



Le Cap-Vert est très sensible aux effets du changement climatique qui constitue un risque majeur à moyen terme, comme en témoignent les années de sécheresse. Le risque élevé de surendettement global du pays est une source de vulnérabilité. Un financement concessionnel est donc important pour limiter les coûts du service de la dette. Sur une note positive, une croissance plus forte du tourisme pourrait entraîner une hausse de l'activité économique globale.

## Paix, Sécurité et Stabilité



Les niveaux de Sécurité, de Paix et de Stabilité politique restent parmi les plus élevés de la Région. Historiquement, les pays archipélagiques ont des Indices de Paix et de Sécurité plus élevés que les pays continentaux. Cela s'explique principalement par le fait que les voies de fuite des éventuels protagonistes de situations d'insécurité (rébellion, crime organisé, coups d'État, etc.) sont limitées par la configuration géographique du territoire.

Cependant, le pays est confronté à des défis importants, compte tenu de sa situation géographique proche des trois continents (africain, américain et européen). Il est ainsi soumis à différents phénomènes (diverses formes de trafic, pêche et migration clandestine, etc.). Il est généralement reconnu qu'il est nécessaire d'investir dans les ressources de la Garde Côtière par l'acquisition et l'entretien de moyens maritimes et aériens.

Dans le cas de l'Ordre Public, on constate une réduction des ressources des Services de Police compte tenu du départ de nombreux agents (démissions) ce qui entraîne de graves problèmes au niveau des effectifs de sécurité et des charges de travail dans certaines localités.

Des politiques publiques à long terme sont nécessaires dans le domaine de la sécurité urbaine, comprenant des investissements massifs dans l'éducation et la recherche, pour lutter contre le

chômage élevé des jeunes. Il est nécessaire de promouvoir la liberté économique et de mettre fin à l'émigration croissante de jeunes professionnels qualifiés, un phénomène qui fait perdre au pays son dividende démographique. Il convient de noter que l'une des conditions fondamentales d'un tourisme de qualité et à haut rendement est la paix sociale.

## Recommandations



1. Réduire la dépendance à l'égard du tourisme, des envois de fonds ainsi que de l'économie et des finances de la Zone Euro.
2. Promouvoir la recherche, l'innovation et l'éducation en vue de favoriser une culture de la Paix et de la Stabilité, en relevant de façon substantielle le faible niveau d'investissement dans la recherche et l'innovation.
3. Consolider contre l'insécurité alimentaire et consolider l'action en faveur du climat en promouvant les énergies renouvelables tout et en intégrant les considérations climatiques dans l'élaboration des politiques économiques.
4. Surmonter les réticences historiques envers la mer et transformer le territoire maritime en un moteur de transformation pour le pays, en mettant l'accent sur la sécurité maritime et les opportunités économiques dans des domaines tels que les exportations de poisson, le tourisme haut de gamme, l'aquaculture, l'innovation et l'exploration scientifique, tout en réorganisant les accords de pêche existants avec l'Union européenne afin qu'ils ne soient plus bilatéraux, mais plutôt des accords régionaux entre la CEDEAO et l'Union européenne.



# Côte d'Ivoire

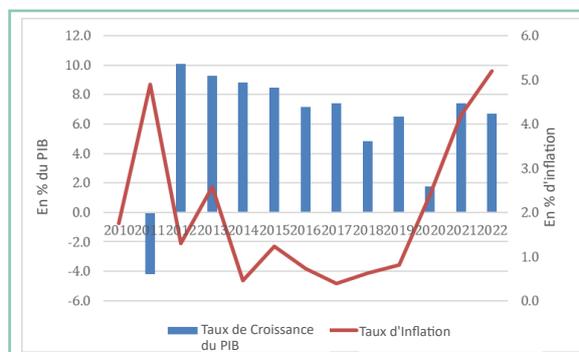


## Performances Économiques

La Côte d'Ivoire est l'une des économies les plus dynamiques de la Région. Elle a connu une augmentation du Taux de croissance de son PIB réel, passé de -4,2 % en 2011 à 7,2 % en 2016. Ce Taux a toutefois infléchi à 6,7% en 2022. L'activité économique s'est contractée en raison de la pandémie de COVID-19 (Figure 1). Le Taux d'inflation qui était de 4,9 % en 2011 est tombé à 0,7 % en 2016 avant de remonter à 5,2 % en 2022. Cette tendance est le résultat de l'impact de la pandémie de COVID-19 en 2020 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

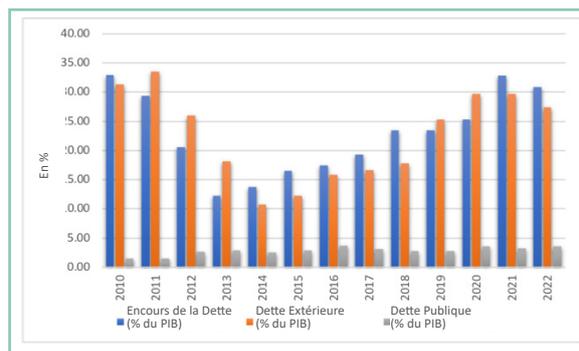
Le Déficit budgétaire moyen était de 2,9 % du PIB sur la période 2016-2019. À partir de 2020, la lutte contre la pandémie de COVID-19 a eu pour conséquence un creusement du Déficit budgétaire à 5,4 % du PIB en 2020 et à 6,8 % en 2022. La dette publique de la Côte d'Ivoire a augmenté rapidement, le ratio Dette/PIB global étant passé de 16,6 % en 2015 à 30,9 % en 2022, soit une augmentation de 14,3 en points de pourcentage en six ans. Cette augmentation représente un doublement de la valeur de la dette publique sur la période 2015-2022 (Figure 2).

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB de la Côte d'Ivoire : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette de la Côte d'Ivoire : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

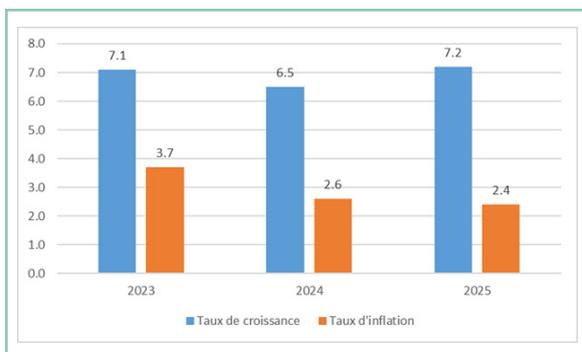
## Perspectives Économiques

La stabilité du cadre macroéconomique devrait permettre à l'économie ivoirienne de maintenir un Taux de croissance stable en 2023 et en 2025, avec un Taux de croissance moyen d'environ 6 % (Figure 3). La croissance économique devrait rester stable, tirée par les investissements publics dans les infrastructures logistiques stratégiques et la performance dynamique du secteur privé. Toutefois, l'instabilité de l'environnement international et des facteurs internes volatils présentent des risques majeurs qui pourraient entraver les perspectives de croissance projetées. Ces multiples risques incluent des pressions



inflationnistes persistantes, la crise sécuritaire dans les États membres voisins, la guerre persistante entre la Russie et l'Ukraine, les tensions électorales et le changement climatique.

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation de la Côte d'Ivoire de 2023 à 2025**



Source : MEPD / Direction Générale de l'Economie / DPPE, Institut National de la Statistique (INS)

## Paix, Sécurité et Stabilité



La situation sécuritaire et sociopolitique en Côte d'Ivoire s'est globalement améliorée depuis la fin de la crise postélectorale en avril 2011. Des progrès significatifs ont été réalisés dans la réorganisation et la réinstauration de la discipline au sein de l'Armée ivoirienne, tandis que des réformes du système de sécurité ont été engagées. Cependant, la Côte d'Ivoire reste vulnérable aux risques externes liés aux attaques terroristes récurrentes dans les États membres voisins et aux risques internes liés aux conflits fonciers et aux violences électorales.

Le coût macroéconomique de l'insécurité et de l'instabilité a un impact direct sur la forte baisse du Taux de croissance économique. La crise postélectorale a entraîné une baisse de la croissance du PIB, passant de 6,0 % en 2010, à -1,72 % en 2011. L'insécurité a également entraîné une augmentation de la pauvreté dans les zones de conflit. Pour répondre efficacement aux risques externes et internes pesant sur les perspectives économiques, des mesures politiques combinant

des politiques sectorielles, budgétaires et structurelles sont recommandées.

Face à l'inflation importée, une mesure prioritaire sera d'investir dans le développement des infrastructures hydro-agricoles pour soutenir l'agriculture irriguée. Il est également important de fournir un soutien technique, financier et infrastructurel au secteur privé pour la transformation et la commercialisation des cultures vivrières.

## Recommandations



1. Maintenir impérativement le contrôle budgétaire aux fins d'accélérer la digitalisation de tous les services fiscaux et étendre la décentralisation du Registre des Impôts pour maintenir à jour l'assiette de l'impôt foncier.
2. Appliquer les lois et réglementations sur le régime foncier et la nationalité au niveau national, afin de prévenir les crises sécuritaires, et promouvoir l'impartialité du système judiciaire.
3. Mobiliser, équiper et opérationnaliser les forces de renseignement et les forces militaires spéciales capables d'intervenir en urgence dans tout l'espace de la CEDEAO pour apporter une réponse efficace aux menaces transnationales d'insécurité.

# La Gambie



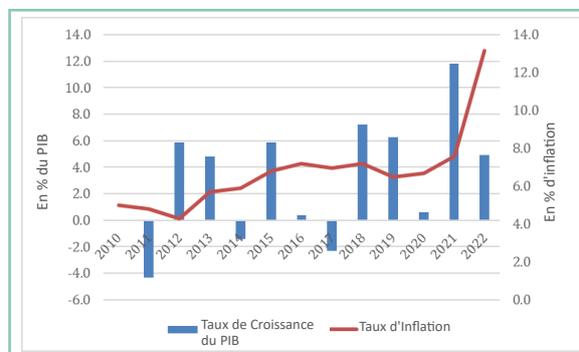
## Performances Économiques

Le Taux de croissance du PIB réel est passé de 4,3 % en 2011 à 0,4 % en 2016 et est ressorti à 4,9 % en 2022 (Figure 1). Cette tendance est le résultat de l'épidémie d'Ebola de 2014, des tensions politiques de 2015 à 2016 et de la pandémie de COVID-19. L'inflation est passée de 4,8 % en 2011 à 6,2 % en 2016 et à 13,2 % en 2022, en raison des contraintes d'approvisionnement mondiales, de la demande intérieure et de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'électricité.

Le secteur des services était le principal contributeur à l'économie, représentant environ 55 % du PIB du pays en 2021. L'agriculture représentait environ 21 % du PIB annuel avec une croissance moyenne de 6,3 % par an. Le secteur industriel a connu une croissance de 6,1 %.

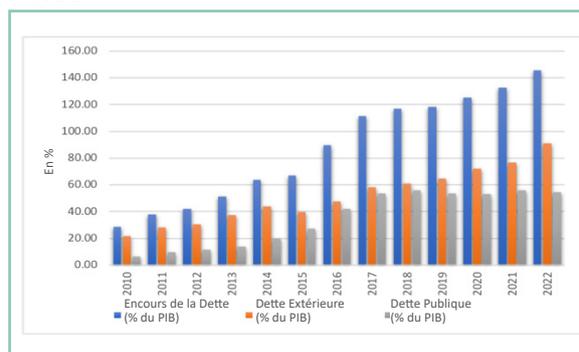
Les déficits budgétaires de la Gambie en pourcentage du PIB sont passés de 6,0 % en 2011 à 11,3 % en 2018, puis à 10,1 % en 2021. La Dette publique du pays est passée de 60,4 milliards de GMD (1,3 milliard de dollars) en 2017 à 99,9 milliards de GMD (1,8 milliard de dollars) en 2022, ce qui représente une augmentation de 65,4 %. (Figure 2).

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB de la Gambie : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette de la Gambie : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

Le Taux de croissance du PIB prévu sera de 5,6 % en 2023, 6,3 % en 2024 et 5,8 % en 2025 (Figure 3). Les taux d'inflation prévus de 11,5 % en 2023, 10,0 % en 2024 et 9 % en 2025 seront supérieurs à l'objectif de la Banque centrale de La Gambie. Cette tendance sera influencée par les perturbations du marché de l'énergie et les tensions géopolitiques. Cependant, les perspectives restent soumises à des risques importants liés à l'environnement mondial volatil, aux facteurs géopolitiques et aux fluctuations des prix des matières premières sur le marché intérieur.





# Ghana



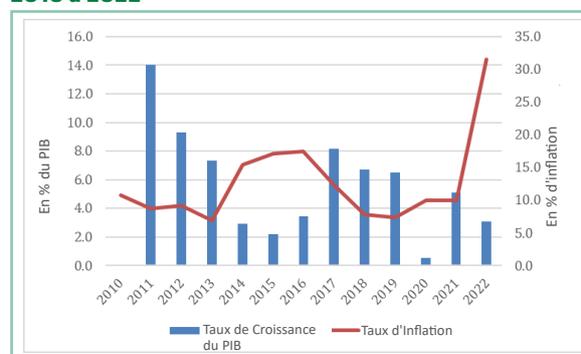
## Performances Économiques

La croissance du PIB réel est passée de 14 % en 2011 à 3,4 % en 2016 et a encore baissé, passant à 3,1 % en 2022, inférieur à la moyenne régionale de 3,9 % (Figure 1). Sur le plan budgétaire, la pandémie de COVID-19 et les défis économiques associés ont considérablement accru les dépenses publiques, notamment en matière de soins de santé, d'indemnisation et de paiement des intérêts, dans un contexte de baisse des recettes, creusant considérablement le Déficit budgétaire.

Le Déficit budgétaire s'est élevé à 11,7 % du PIB en 2020, contre 4,7 % en 2019. Le déficit s'est amélioré, passant de 9,2 % du PIB en 2021 à 8,3 % en 2022, bien qu'il reste au-dessus de l'objectif législatif de 5 %.

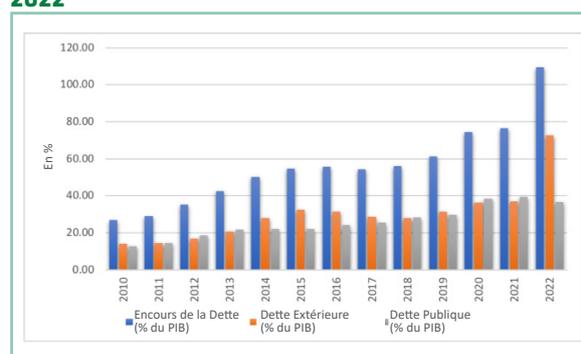
Cette situation a conduit à une forte augmentation de la Dette publique et à un Service de la dette paralysant. La Dette publique a fortement augmenté récemment, passant de 21,8 % du PIB en 2013 à 36,69 % en 2022, les paiements d'intérêts atteignant environ 45 % (7,1 % du PIB) du total des recettes publiques en 2022 (Figure 2).

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Ghana : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette du Ghana : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

L'inflation est passée de 8,7 % en 2011 à 18,2 % en 2016 et à 31,5 % en 2022. L'Inflation moyenne est montée en flèche, l'Inflation de fin d'année culminant à 54,1 %, le niveau le plus élevé depuis plus de trois décennies. Par rapport aux 9,9 % de décembre 2021, l'Inflation était de plus de 21,5 points de pourcentage au-delà de la limite supérieure de la fourchette cible à moyen terme de 8±2 points de pourcentage. Plusieurs facteurs expliquent la forte hausse de l'Inflation en 2022, notamment les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale causées par les effets persistants de la pandémie de COVID-19 et de la guerre russo-ukrainienne, la dépréciation rapide du Cedi ghanéen, les prix élevés du pétrole, l'augmentation des injections de liquidités, les dépenses publiques excessives et les ajustements à la hausse des tarifs de transport.



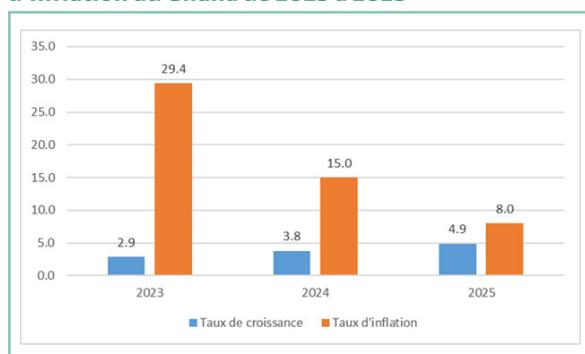
## Perspectives Économiques



Les projections macroéconomiques à moyen terme du gouvernement suggèrent que les perspectives de croissance du PIB du Ghana en 2023 seront de 2,9 % et qu'elles augmenteront de 2024 à 2025, à 3,8 % et 4,9 % respectivement (Figure 3). Toutefois, ce chiffre reste inférieur au Taux de croissance moyen de 6,8 % enregistré avant la pandémie. Le déficit budgétaire du gouvernement devrait se réduire à 7,1 % du PIB d'ici la fin de l'exercice 2023, contre 8,3 % en 2022.

Le programme du FMI obligera le gouvernement à déployer des efforts intenses pour assurer la consolidation budgétaire et la restructuration de la dette, ce qui conduira à un service de la dette favorable à court et moyen terme. Étant donné que l'inflation reste élevée, la Banque du Ghana devrait poursuivre son cycle de resserrement de la politique pour rapprocher l'inflation, voire la rapprocher de la fourchette cible. En conséquence, l'année 2023 devrait se terminer avec un Taux d'inflation de 29,5 % et inférieur à 8,0 % en 2025.

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation du Ghana de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

En revanche, un resserrement excessif des conditions financières mondiales ou un manque d'engagement en faveur des réformes liées à l'Accord du FMI et un retard dans la mise en œuvre de la restructuration de la dette souveraine par le gouvernement pourraient affaiblir la confiance restaurée des investisseurs et annuler les gains qui en découlent.

En outre, la restructuration de la Dette intérieure, qui a considérablement affaibli le bilan des banques, y compris celui de la Banque Centrale, constitue une menace importante pour la stabilité du secteur financier si des mesures concrètes ne sont pas prises pour soutenir la recapitalisation des banques et introduire des mesures visant à restaurer la confiance dans le secteur financier.

## Paix, Sécurité et Stabilité



Bien que le Ghana soit présenté comme l'un des États membres de la Région de la CEDEAO où l'environnement de paix est le plus consolidé, les défis économiques et la propagation croissante des organisations terroristes islamistes de la Zone du Sahel vers les États membres côtiers de la CEDEAO menacent la paix et la sécurité des États membres. En raison des frontières poreuses du Ghana et des Régions du Nord beaucoup moins développées, il existe un risque que les activités terroristes s'y propagent également, ce qui déstabiliserait le pays. La paix et la sécurité du pays sont également menacées par la recrudescence des coups d'État dans la Région de la CEDEAO et par le chômage croissant des jeunes en raison des défis économiques.

## Recommandations



1. Restaurer la stabilité macroéconomique, améliorer les performances budgétaires et travailler à atteindre des niveaux d'endettement soutenables.
2. Investir dans les infrastructures et attirer les Investissements Directs Étrangers (IDE).
3. Accroître les investissements dans le secteur social.
4. Établir des mécanismes pour une paix et une sécurité durables et mettre en œuvre des stratégies pour maintenir la paix et la sécurité à long terme dans le pays.



# Guinée

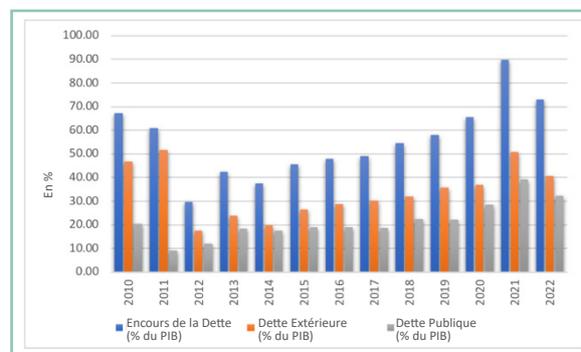


## Performances Économiques

Le Taux de croissance du PIB est passé de 5,6 % en 2011 à 10,8 % en 2016 et a régressé à 4,6 % en 2022 (Figure 1). Le secteur primaire a contribué à hauteur de 1,0 % au Taux de croissance du PIB en 2022, ce qui marque une légère baisse en raison de l'impact de la COVID-19 sur l'agriculture, la pêche et l'élevage. Alors que le secteur secondaire a contribué à hauteur de 3,0 % au Taux de croissance du PIB, cette contribution a baissé du fait de la cessation des opérations d'ALUFER. L'inflation a baissé en 2022 par rapport à 2021, passant de 12,6 % à 10,5 % en raison de l'appréciation du franc guinéen. Le ratio Dette/PIB est passé de 89,9 % en 2021 à 73 % en 2022 (Figure 2).

Le pays a connu une augmentation des recettes publiques en 2022, grâce à la réforme fiscale, tandis que les dépenses ont été marquées par une augmentation des investissements dans les infrastructures.

**Figure 2 : Structure de la Dette de la Guinée : de 2010 à 2022**

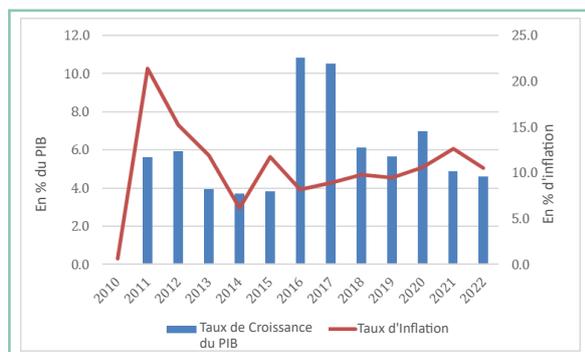


Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

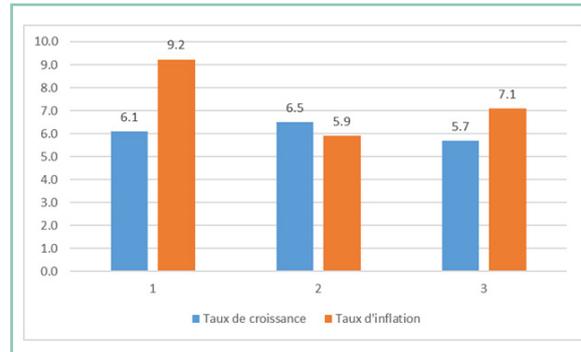
En 2023, malgré des défis mondiaux tels que la pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'économie guinéenne connaîtra des perspectives macroéconomiques positives, avec une croissance estimée à 6,1 %. Ce Taux devrait augmenter à 6,5 % en 2024 et baisser à 5,7 % en 2025 (Figure 3). Cette tendance de croissance sera déterminée par la performance du secteur minier. Pour maintenir cette tendance, le gouvernement prévoit de mettre en œuvre un programme de référence intérimaire (IRP) au cours des trois prochaines années.

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB de la Guinée : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation en Guinée, de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023



La Loi de Finances initiale 2023 est élaborée pour préserver la stabilité macroéconomique et soutenir la reprise économique, en augmentant les dépenses prioritaires. Cependant, des risques persistent, notamment le lent développement des infrastructures routières, l'exposition des dépenses liées à la mise en œuvre de projets spécifiques et la dépendance vis-à-vis de l'or en temps de crise.

## Paix, Sécurité et Stabilité



La question de la Paix et de la Sécurité en Guinée est marquée par des revendications de partis politiques qui donnent parfois lieu à des scènes de violences caractérisées par d'importants dégâts matériels, des blessés et des morts. Ces problèmes se manifestent par des divergences permanentes entre le gouvernement et les partis politiques autour du processus électoral, des préjugés ethniques dans les décisions exécutives et le sentiment d'exclusion de certaines catégories de population dans la gestion des affaires publiques.

Depuis que la Guinée a accédé à la souveraineté nationale, le pays a connu des manifestations politiques, des groupes ethniques violents, des agressions étrangères et subi les effets de l'instabilité dans les États membres voisins. Ces faits qui ont eu un impact sur l'activité économique rendent le climat des affaires moins attractif.

## Recommandations



1. Diversifier les sources de croissance en investissant dans les infrastructures agricoles et en améliorant l'offre de produits frais comme le poisson, la viande, la volaille et les légumes. Cet objectif peut être atteint en améliorant les structures de production, de distribution et de contrôle des prix dans le secteur agricole.
2. Améliorer les finances publiques en :
  - Mobilisant les recettes fiscales et non fiscales à travers la modernisation et la Digitalisation financière ;
  - Accélérant les contrôles fiscaux dans le secteur minier et les grandes entreprises ;
  - Mettant en œuvre des réformes liées à l'enregistrement foncier et à la déclaration de patrimoine pour accroître la mobilisation des ressources internes.
3. Renforcer le secteur monétaire en
  - Créant une Bourse des Valeurs Mobilières (BVM) pour promouvoir le financement à long terme de l'économie guinéenne ;
  - Modernisant la circulation monétaire à travers la création de l'Office d'Information sur le Crédit et le Swift National ;
  - Accélérant l'introduction de la monnaie numérique dans l'économie.



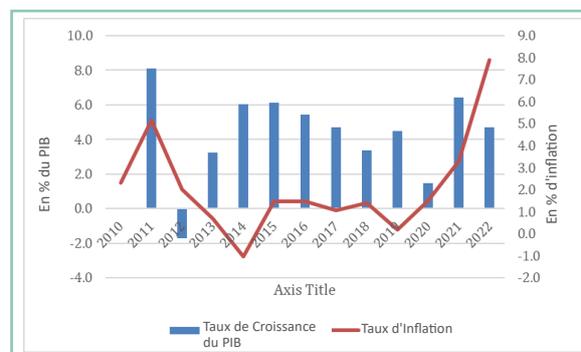
# Guinée-Bissau



## Performances Économiques

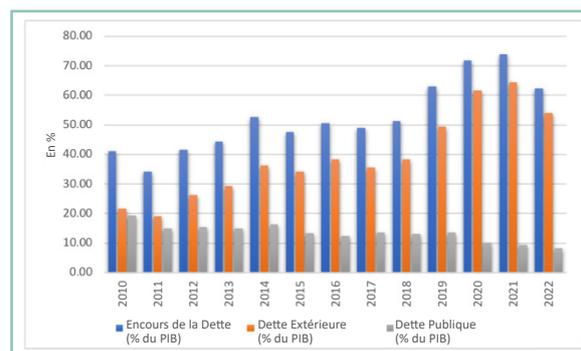
Le Taux de croissance économique de la Guinée-Bissau est passé de 8,1 % en 2011 à 5,4 % en 2016, puis à 4,7 % en 2022 (Figure 1). Le secteur primaire a contribué de manière significative à l'économie nationale, représentant 46 % du PIB. La contribution du secteur tertiaire est passée à 35 % en 2021, tandis que celle du secteur secondaire variait entre 12 % et 16 % du PIB. Les recettes publiques et les subventions se sont généralement améliorées au cours de la décennie, même si les recettes fiscales ont connu des fluctuations. Le ratio Dette publique/ PIB est passé de 13,5 % en 2017 à 8,4 % en 2022 (Figure 2). Les dépenses d'investissement ont été financées en grande partie par des ressources extérieures, ce qui a entraîné des déficits budgétaires qui se sont creusés au fil des années.

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB de la Guinée-Bissau : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette de la Guinée-Bissau : de 2010 à 2022**



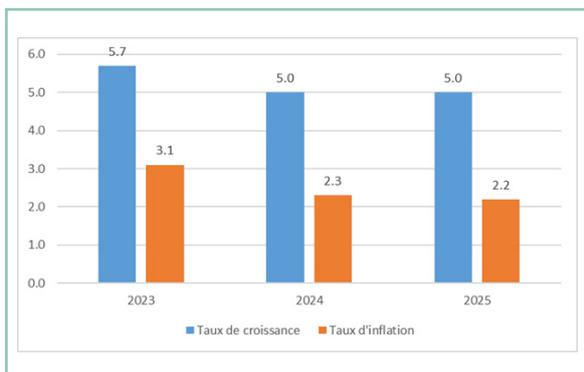
Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

La croissance économique devrait ralentir à mesure que le Taux de croissance du PIB réel diminuera, passant de 5,7 % en 2023 à 5,0 % en 2024 et en 2025 (Figure 3). Cela dépendra fortement de la stabilité politique et de la capacité à mobiliser des ressources extérieures et à mener des réformes structurelles dans les secteurs de l'Administration, de la Justice, de la Défense et de la Sécurité sans nuire à l'environnement des affaires.



**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation de la Guinée-Bissau de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

## Paix, Sécurité et Stabilité



Les changements constitutionnels successifs, les événements de 2010, l'invasion militaire du bureau du Premier Ministre et sa détention, le coup d'État du 12 avril 2012, les élections législatives et présidentielles de 2014, le conflit de 2020 autour des résultats des élections présidentielles et la crise sanitaire de la COVID-19 ont eu un impact négatif sur les performances économiques du pays.

L'instabilité laisse une grande partie de la population, principalement pauvre et analphabète, des femmes et des enfants, avec de nombreuses difficultés pour accéder aux services publics, notamment dans les secteurs sociaux. Le problème est aggravé par les grèves des professionnels des secteurs de l'Éducation et de la Santé. Le processus de réforme du secteur de la Défense et de la Sécurité stagne. La dynamique instaurée au début du processus, avec le plein soutien de la Communauté internationale, a connu des interruptions soudaines en raison de l'instabilité politique et des crises sociales cycliques.

## Recommandations



1. Consolider la stabilité sociopolitique du pays, à travers la mise en œuvre des réformes déjà en cours (réforme des Forces de Défense et de Sécurité).
2. Procéder à la mise en œuvre des programmes de diversification agricole et de développement du potentiel de production agricole locale et durable, à travers le Programme National d'Investissement Agricole.
3. Poursuivre le processus de restructuration du secteur énergétique pour améliorer l'approvisionnement en électricité et en eau et poursuivre la stratégie d'organisation du secteur de la pêche.



# Libéria



## Performances Économiques

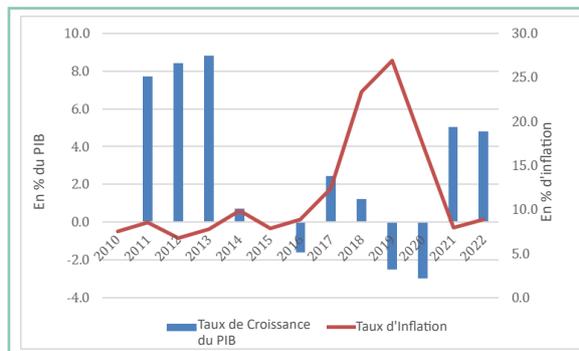
Le Taux de croissance du PIB réel du Libéria est passé de 7,7 % en 2011 à -1,6 % en 2016 en raison des effets négatifs de l'épidémie d'Ebola. Il a rebondi à 4,8 % en 2022, malgré les effets négatifs de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, une inflation mondiale élevée et une demande déprimée dans les économies avancées (Figure 1). L'expansion économique a été tirée par l'exploitation minière et l'agriculture. La croissance du secteur agricole est passée de 3,3 % en 2021 à 5,9 % en 2022 du fait de l'augmentation de la production de riz et de manioc. La production industrielle a augmenté de 10,4 % en 2022, grâce à l'amélioration de la production de l'or. La croissance des services est passée de 3,0 % en 2021 à 2,8 % en 2022, reflétant un ralentissement des services de construction et de l'hôtellerie.

Le pays a connu des pressions inflationnistes, le Taux d'inflation étant passé de 8,5 % en 2011 à 8,9 % en 2016, puis a cru considérablement en 2019 pour atteindre 26,9 %. Cela s'explique principalement par l'utilisation croissante de la monnaie nationale pour les transactions intérieures. Il y a eu une réduction significative à 7,6 % en 2022 en raison de la politique nationale de double monnaie qui permet l'utilisation du dollar américain comme monnaie légale.

La situation budgétaire du pays s'est détériorée en 2022 à cause de la sous-performance des recettes, entraînant un Déficit budgétaire estimé à 6,9 % du PIB, contre 2,4 % en 2021.

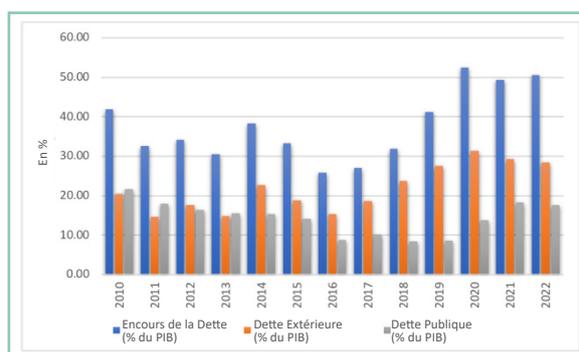
Cela a été influencé par les changements dans la politique de prêt des Agences Internationales de Développement (AID), la baisse des redevances sur le minerais de fer, les dépassements de dépenses et le paiement de subventions. Le Libéria est considéré comme étant exposé à un risque modéré de surendettement extérieur et à un risque élevé de surendettement global, avec une augmentation du ratio Dette publique/PIB de 42 % en 2010 à 50,8 % en 2022 (Figure 2).

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Libéria : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette du Libéria : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

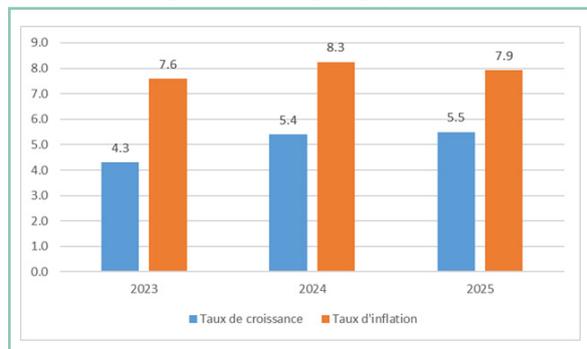
## Perspectives Économiques

Les perspectives à moyen terme montrent que la croissance réelle du PIB devrait diminuer à 4,3 % en 2023, mais augmenter à 5,4 et 5,5 % en 2024 et 2025 respectivement. La projection est basée



sur l'expansion de l'agriculture et de la pêche, de l'exploitation minière et de la planification, de l'industrie manufacturière et des activités liées aux services (Figure 3).

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation du Libéria de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

L'inflation moyenne de l'IPC devrait augmenter à 8,7 avec une marge de +/- 2 % à moyen terme de 2023 à 2025. L'augmentation modérée du Taux d'inflation devrait refléter la stabilité relative du taux de change, la modération des prix des matières premières (principalement le carburant), l'atténuation de la pression inflationniste mondiale et la politique gouvernementale. En outre, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a créé davantage de chocs sur l'économie nationale, qui ne s'est pas encore complètement remise des effets persistants de la pandémie de COVID-19.

## Paix, Sécurité et Stabilité



Le Libéria jouit de la paix et de la stabilité depuis la fin de la deuxième guerre civile en 2003. Le pays est considéré comme une étude de cas typique des États membres post-conflit qui ont traversé un processus de réforme du secteur de la sécurité et développé une stratégie de sécurité nationale pour consolider la paix, la sécurité et le développement. Même si le Libéria a réalisé des progrès remarquables en matière de paix au cours des dernières années, bon nombre des causes profondes du conflit libérien demeurent sans solutions.

Le déséquilibre dans la fourniture des services publics demeure une source de mécontentement dans le pays. Les conflits fonciers, la corruption et les tensions liées aux concessions restent les principaux déclencheurs de violence.

Les crimes violents, tels que les vols à main armée, sont courants, en particulier dans les zones urbaines et sur les plages publiques. La police locale manque de ressources pour répondre efficacement aux crimes graves. Des manifestations sont survenues et ont donné lieu à des violences ou à l'utilisation de gaz lacrymogènes par les autorités. D'autres facteurs de risque clés en matière de sécurité sont l'augmentation du nombre de jeunes défavorisés, le chômage élevé des jeunes et l'augmentation de l'importation de drogues illicites en raison d'une mauvaise protection transfrontalière.

## Recommandations



1. Soutenir l'agriculture grâce à des prêts à faible Taux d'intérêt pour réduire la dépendance à l'égard des aliments importés.
2. Lutter contre les disparités socio-économiques, en particulier dans les zones rurales, à travers la stratégie de réduction de la pauvreté.
3. Développer le marché des capitaux national en émettant des obligations pour le financement des infrastructures.
4. Mettre en œuvre une stratégie crédible de gestion de la dette pour garantir la viabilité de la dette publique.
5. Renforcer et professionnaliser le secteur de la Sécurité, en particulier la Police Nationale libérienne.

# Mali

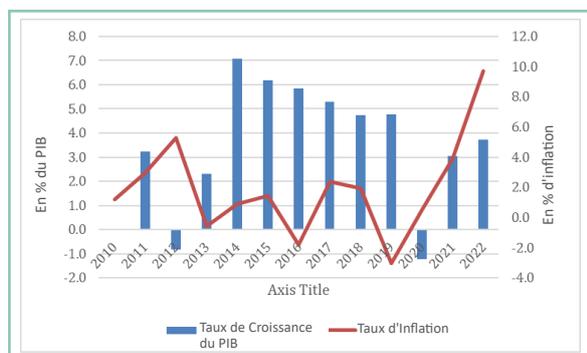


## Performances Économiques

Le Taux de croissance économique du Mali, qui était de 3,2 % en 2011, est passé à 5,9 % en 2016 et est ressorti à 3,7 % en 2022. Au cours de la même période, le Taux d'inflation a baissé, passant de 3,0 % en 2011 à -1,8 % en 2016, pour ensuite ressortir à 9,7 % en 2022. Cependant, les efforts visant à réduire les taxes sur les produits de première nécessité et à accorder des subventions n'ont pas pu empêcher le doublement du Taux d'inflation, jusqu'à dépasser la norme de 5 % fixée par la CEDEAO (Figure 1).

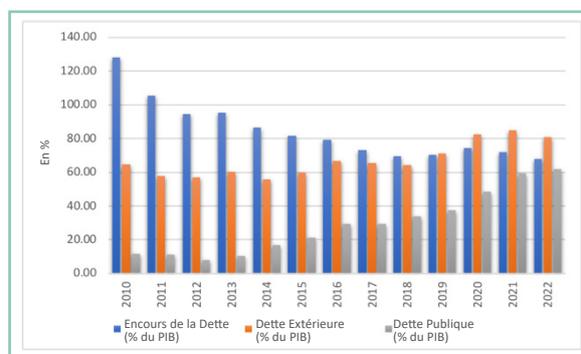
Le Déficit budgétaire a cru pour atteindre 4,9 % du PIB en 2022, dépassant la norme de la CEDEAO de 3 %. Ce taux a entraîné une augmentation de la Dette publique qui a atteint 22,5 % du PIB en 2022. La pression fiscale est ressortie à 14,5 % du PIB en 2022, contre 16 % en 2021, mais est restée inférieure au Taux de 20 % du Pacte de convergence (Figure 2).

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Mali : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette du Mali : de 2010 à 2022**

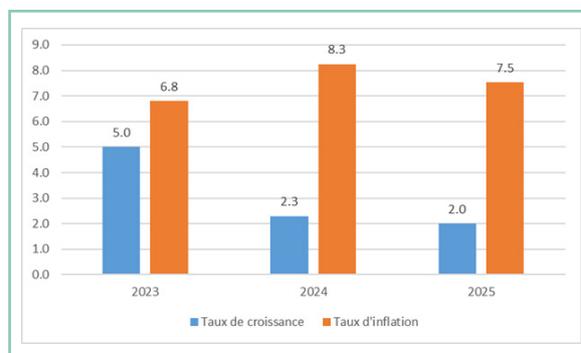


Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

Le Taux de croissance économique devrait être de 5 % en 2023, mais les risques liés à l'élection présidentielle prévue en février 2024 et à l'insécurité pourraient freiner ces progrès et provoquer une baisse du Taux de croissance économique qui ressortirait à 2,3 % en 2024 (Figure 3). Le secteur agricole, en particulier le coton et la production céréalière, devrait stimuler la croissance, mais les incertitudes concernant les précipitations, les approvisionnements en engrais et le conflit russo-ukrainien pourraient poser des problèmes.

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation du Mali de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023





# Niger

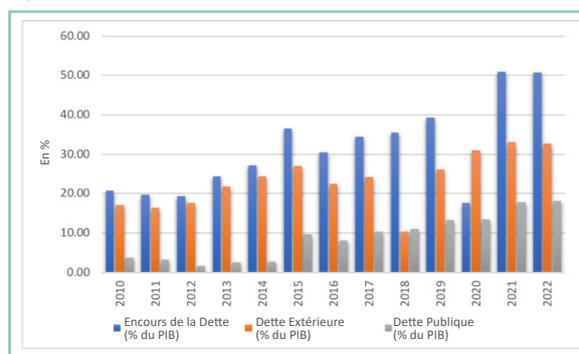


## Performances Économiques

Le Taux de croissance du PIB réel est passé de 3,4 % en 2011 à 5,7 % en 2016 et à 11,5 % en 2022. L'économie a fait preuve de résilience après un ralentissement de 1,4 % en 2021 (Figure 1). Cette tendance s'explique principalement par les bonnes performances du secteur primaire et l'augmentation de la demande mondiale en matière d'investissements et de consommation finale. Le Taux d'inflation était de 3,0 % en 2011, de 0,2 % en 2016 et de 4,2 % en 2022.

Cependant, la détérioration du commerce extérieur reflète un besoin de financement et a conduit à un Déficit budgétaire global de 6,6 % du PIB en 2022. Ce déficit est géré par des emprunts concessionnels, augmentant le ratio de la Dette publique au PIB de 13,4 %. L'inflation est passée de 2,9 % en 2020 à 4,2 % en 2022 (Figure 2), dépassant la norme maximale fixée par l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) de 3 %.

**Figure 2 : Structure de la Dette du Niger : de 2010 à 2022**



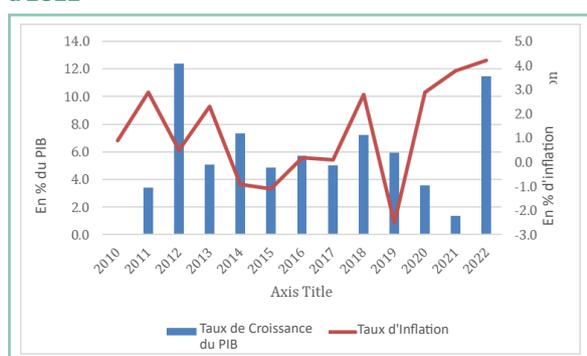
Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

Le Niger est confronté à de multiples défis, notamment l'insécurité, un climat défavorable et des tensions géopolitiques. Le Taux de croissance du PIB réel devrait chuter à 7,8 % en 2023, remonter à 13,0 % en 2024, puis décliner à 6,7 % en 2025. Cette projection peut être irréaliste compte tenu des sanctions de la CEDEAO contre le pays, suite au coup d'État de 2023. Malgré cela, l'économie a fait preuve de résilience avec une Dette gérable, un Déficit budgétaire maîtrisé et un faible Taux d'inflation (Figure 3). Les services sociaux de base se sont améliorés, conduisant au retour des personnes déplacées dans leurs communautés respectives. Cependant, une légère augmentation des inégalités est observée.

Les perspectives de développement socio-économique restent positives compte tenu de l'augmentation de la croissance économique, des investissements et du développement du capital humain. Toutefois, ces perspectives peuvent être remises en question par le manque de précipitations, le terrorisme, l'instabilité politique, la chute des prix des matières premières, les sanctions économiques prolongées et la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

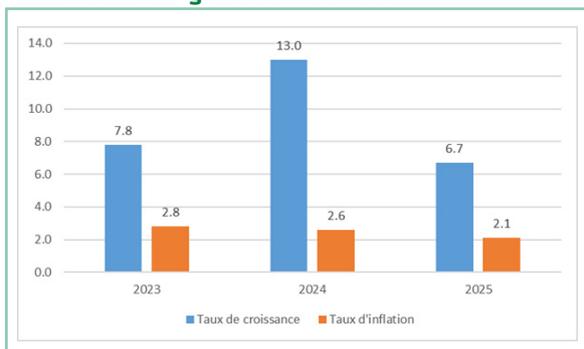
**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Niger : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation du Niger de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

## Paix, Sécurité et Stabilité



Malgré le recul du nombre d'incidents et la réduction des pertes matérielles et en vies humaines imputables aux efforts déployés par le Gouvernement en matière de renforcement des capacités des Forces de Défense et de Sécurité et de coopération militaire, la situation sécuritaire du Niger reste préoccupante. Elle affecte l'économie du fait de ses effets sur des secteurs clés, entravant ainsi la paix, la production, les systèmes d'approvisionnement et l'accès aux services sociaux de base.

L'insécurité a eu un effet négatif sur la croissance économique entre 2014 et 2015. Cependant, elle n'est pas concluante en raison de la fluctuation du Taux de croissance sur la période de 2016 à 2022.

## Recommandations



1. Augmenter le niveau d'investissement dans les secteurs productifs, en particulier l'agriculture, les infrastructures, la santé, l'éducation et la sécurité.
2. Assurer la continuité des dettes concessionnelles tout en maîtrisant le déficit public par la priorisation et la rationalisation des dépenses publiques.
3. Accélérer les réformes du système de sécurité nationale en renforçant la coopération militaire et l'Architecture de Sécurité.
4. Mettre en place un Comité de suivi et d'évaluation des grands projets de développement dont le projet de barrage de Kandadji, le projet de construction de la dorsale Nord (haute tension 330KV), le projet Haské et le projet de construction de pipeline pour l'exportation du pétrole.

# Nigéria



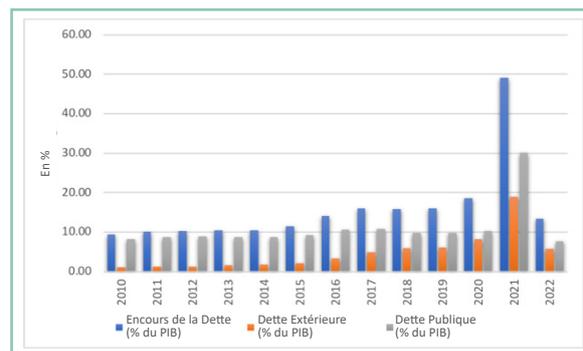
## Performances Économiques

Le Taux de croissance du PIB réel du Nigéria était de 5,3 % en 2011, avant de tomber à - 2,6 % en 2016, puis de remonter à 3,3 % en 2022, alors que l'économie se remettait de la pandémie de COVID-19 (Figure 1). Le Taux de croissance du secteur réel de l'économie a connu des fluctuations importantes. Le Taux de croissance réel de l'agriculture et de l'industrie a chuté de manière significative, passant de 6,7 % et de 2,9 % en 2012 à 2,4 % et à 2,1 % en 2013. La reprise économique a commencé en 2021 avec une croissance accrue dans le secteur des services. Les secteurs agricole et industriel ont, quant à eux, connu un Taux de croissance négatif.

Le Taux d'inflation était de 12,4 % en 2011, avant de régresser à 9,0 % en 2016, puis de ressortir à 18,8 % en 2022. En outre, le ratio de la Dette publique au PIB qui était de 8,9 % en 2011, est passé à 14,1 % en 2016, puis à 22,9 % en 2022 (Figure 2). En 2019, le Taux d'endettement est passé de 29,2 % à 34,5 % en 2020, puis respectivement à 36,5 % et à 38,5 % en 2021 et en 2022.

Cela montre que le Nigéria est confronté à des défis en raison de son Taux d'endettement croissant, Taux d'inflation élevé et faible croissance du PIB.

**Figure 2 : Structure de la Dette du Nigéria : de 2010 à 2022**



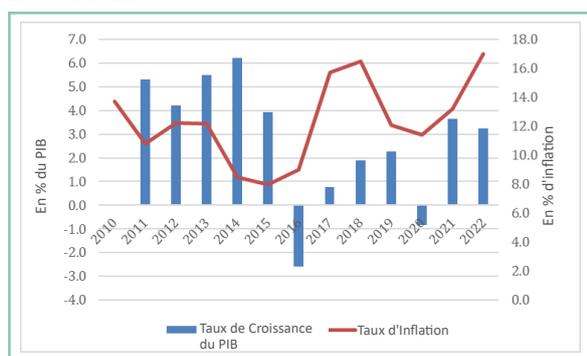
Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

Le Taux de croissance réel du PIB sera de 3,0 % en 2023, restera à 3,0 % en 2024, mais diminuera à 2,9 % en 2025. En outre, le Taux d'inflation prévu sera de 15,1 % en 2023 et augmentera à 16,1 % en 2024 (Figure 3). Cette tendance reflète les efforts concertés pour augmenter l'approvisionnement alimentaire national et les effets d'une politique monétaire restrictive. Bien que la suppression de la subvention sur le carburant « Premium Motor Spirit » (PMS) augmente les recettes publiques, la mesure peut être inflationniste.

La possibilité que le Déficit budgétaire soit financé par l'emprunt, privilégiant les Dettes concessionnelles et les échéances plus longues, pourrait avoir des conséquences sur la Dette publique et l'Équilibre budgétaire. L'augmentation des exportations de pétrole ne compensera peut-être pas les entrées de capitaux, mais pourrait conduire à une balance courante favorable. Les vents contraires incluent l'insécurité et la résistance sociale potentielle à la suppression des subventions.

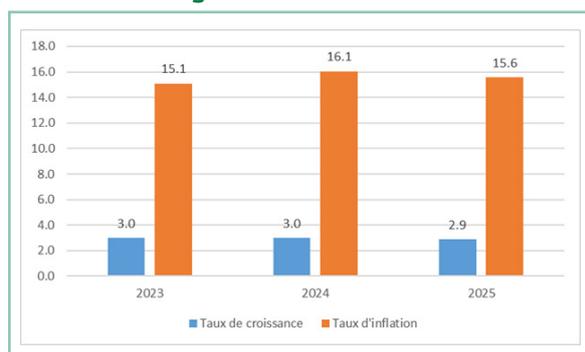
**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Nigéria : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023



**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation du Nigéria de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

## Paix, Sécurité et Stabilité



Le Nigéria est un pays avec une diversité ethnique, religieuse et culturelle ainsi qu'une pluralité d'opinions politiques. Cette caractéristique sociopolitique peut être exploitée efficacement par le biais d'institutions appropriées. Les problèmes de paix et de sécurité au Nigéria sont enracinés dans des facteurs tels que l'analphabétisme, les intérêts politiques partisans et une mauvaise gouvernance.

Ces problèmes persistent et incluent des risques de terrorisme, d'activisme, de corruption, d'anarchie, de chômage, d'analphabétisme, de systèmes non structurés, d'exploitation illicite des ressources naturelles et de cybercriminalité.

Parvenir à la paix et à la sécurité est un objectif de développement vital, compte tenu des menaces sécuritaires multidimensionnelles auxquelles ce pays est confronté. L'insécurité actuelle induit des défis de développement en lien avec la pauvreté, le chômage et les inégalités qui peuvent alimenter la frustration, l'aliénation et le mécontentement social, menaçant à terme l'unité nationale. Quoique le Nigéria soit confronté à des difficultés, des mesures proactives et soutenues, tant de la part du Gouvernement que de la Communauté internationale, pourraient inverser cette tendance.

## Recommandations



1. Le gouvernement à tous les niveaux de l'État devrait intensifier la politique de relance budgétaire expansionniste. Les dépenses devraient cibler des projets d'infrastructures spécifiques afin d'améliorer l'environnement des affaires.
2. Les gouvernements devraient garantir la Bonne Gouvernance à tous les niveaux, un environnement sûr et sécurisé pour le développement du capital humain et des entreprises et un meilleur accès aux services sociaux et économiques.
3. Les gouvernements fédéral et étatiques devraient intensifier leurs efforts de sécurisation à l'intérieur du pays et aux frontières. Un tel dispositif de maintien de l'ordre doit tenir compte des particularités du pays caractérisé par la diversité des frontières, des terres forestières et de l'arrière-pays. Cela nécessite une synergie d'action entre les miliciens et les Forces de l'Ordre de l'État.

# Sénégal



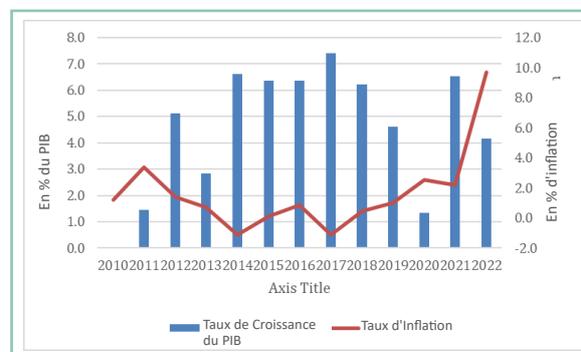
## Performances Économiques

Le Sénégal a connu des performances économiques mitigées avec un Taux de croissance du PIB réel passé de 1,5 % en 2011 à 6,4 % en 2016, puis à 4,2 % en 2022. Le Taux de croissance peut être attribué à la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE) (Figure 1).

Au Sénégal, le secteur tertiaire est le plus grand contributeur au PIB, représentant environ 58 % de la production. Ce secteur est relativement résilient aux chocs extérieurs, comme la pandémie de COVID- 19, en raison du recours accru aux outils numériques permettant le télétravail. Le secteur secondaire est le deuxième contributeur avec 26 % du PIB et connaît une croissance tirée par l'agro-industrie, la production d'énergie et les industries extractives. Le secteur primaire a la contribution la plus faible, soit 16 %, mais emploie environ 35 % de la main-d'œuvre dont la majorité se trouve dans les zones rurales.

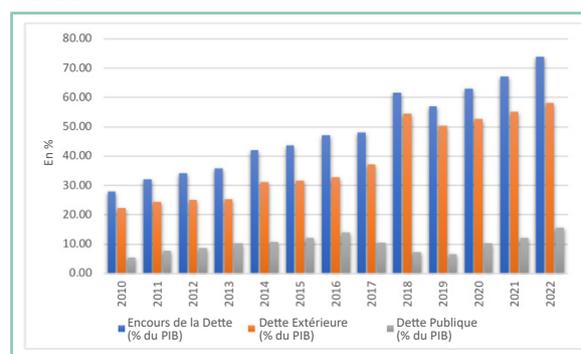
L'inflation est passée de 3,4 % en 2011 à 0,8 % en 2016 et est ressortie à 9,7 % en 2022. Cette tendance reflète les tensions géopolitiques, la COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Le ratio de la Dette publique au PIB est passé de 32,1 % en 2011 à 47,1 % en 2016 et à 68,2 % en 2022 (Figure 2). Cette tendance reflète la recherche d'emprunts massifs par le Gouvernement pour restructurer l'économie à travers le PSE.

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Sénégal : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette du Sénégal : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

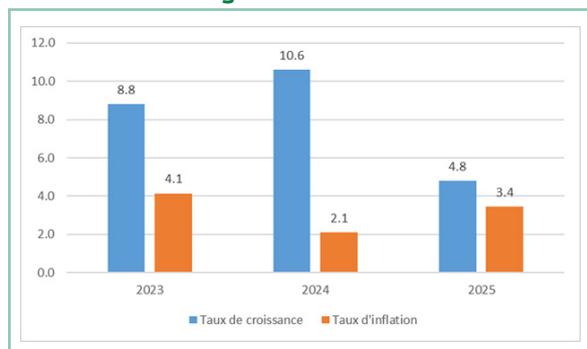
La croissance économique du Sénégal devrait se consolider, portée par les mesures de soutien à l'économie nationale, les projets prioritaires structurants et les futurs gisements de gaz et de pétrole. Les prévisions de croissance pour le pays sont de 8,8 % en 2023, 10,6 % en 2024 et 4,8 % en 2025 (Figure 3). Cette tendance sera déterminée par l'augmentation attendue des performances du secteur secondaire, notamment dans le sous-secteur extractif.

Toutefois, des risques importants sont liés aux incertitudes concernant les précipitations qui peuvent avoir un effet négatif sur la production



agricole, aux tensions géopolitiques dans les États membres voisins et à la situation mondiale.

**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation du Sénégal de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

La situation sécuritaire au Mali et au Burkina Faso ainsi que la crise en Guinée et au Niger pourraient affecter les exportations comme le ciment. En outre, la guerre entre la Russie et l'Ukraine pourrait perturber l'approvisionnement en blé, en produits pétroliers raffinés et en matériaux de construction, ce qui impacterait l'activité économique.

## Paix, Sécurité et Stabilité



Le Sénégal bénéficie d'une longue période de stabilité politique et sociale depuis son indépendance, le pays est confronté à des menaces, à des risques et à des vulnérabilités potentielles qui pourraient avoir un impact sur sa sécurité. Au niveau national, la crise casamançaise, provoquée par un mouvement indépendantiste du Sud, a posé des défis à l'unité du Sénégal. De plus, même si le pays reste stable, les préoccupations croissantes en matière de sécurité régionale contribuent à accroître l'incertitude.

Malgré son statut de « bon élève » en matière de démocratie, les faiblesses du système électoral peuvent potentiellement compromettre la paix sociale. La dissolution de partis politiques peut mettre en danger la démocratie, l'indépendance judiciaire et l'absence de dialogue politique.

Bien que le Sénégal ne soit pas une cible directe, les menaces terroristes et la détérioration des conditions de sécurité régionales accroissent les incertitudes. Le procès très médiatisé mené en 2018 contre des dizaines de terroristes présumés démontre la pertinence de la menace. Cette situation pourrait avoir des répercussions sur les investissements et le tourisme.

## Recommandations



1. Promouvoir les investissements qui soutiennent une croissance inclusive et favoriser les partenariats avec le secteur privé pour créer des opportunités d'emplois productifs.
2. Diriger les investissements vers l'amélioration de l'accès aux infrastructures.
3. Mettre l'accent sur la consolidation budgétaire pour faciliter une croissance durable à moyen terme, renforçant ainsi la résilience du Sénégal aux chocs extérieurs.
4. Améliorer la conception et la portée du programme de subventions familiales existant pour garantir que les transferts monétaires parviennent mieux aux ménages les plus vulnérables, en leur offrant une sécurité financière et en améliorant leur capacité à résister aux chocs.



# Sierra Leone



## Performances Économiques

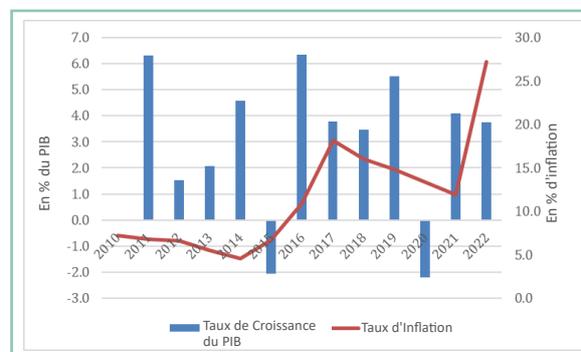
Le Taux de croissance du PIB réel de la Sierra Leone est resté stable à 6,3 % en 2011 et 2016, puis a baissé à 3,8 % en 2022 (Figure 1). Le pays a connu une croissance négative de 2,0 % en 2015 en raison de l'effet négatif de l'épidémie d'Ebola. L'agriculture a contribué de manière considérable au PIB du pays, variant de 50 % en 2010 à 3,7 % en 2021. Le secteur industriel a également connu des fluctuations, en particulier dans les secteurs miniers, de la construction et de la fabrication.

En ce qui concerne l'inflation, le taux était de 16 % en 2011, puis est descendu à 10,9 % en 2016, avant de remonter à 26,9 % en 2022. Cette tendance était due à des facteurs internes et externes tels que la baisse du prix du minerai de fer sur le marché mondial et l'épidémie d'Ebola.

L'inflation a atteint un sommet de 27,2 % en 2022 lorsque le pays a relancé sa monnaie, entraînant une augmentation du niveau général des prix.

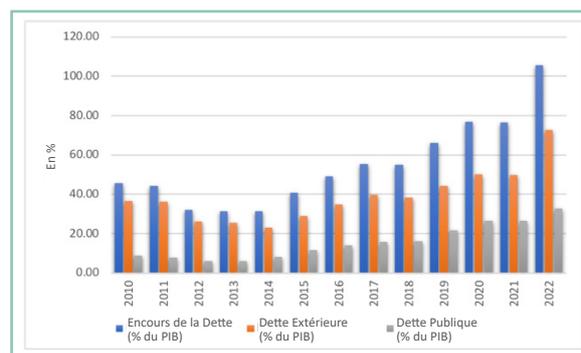
Le stock total de la dette de la Sierra Leone s'élevait à 4,5 milliards de leone (1,1 million de dollars) en 2010, la dette du pays fluctuant en raison de facteurs externes et internes. Le ratio de la Dette publique au PIB est passé de 38,0 % en 2011 à 54,3 % en 2016 et a encore augmenté, puis est ressorti à 82,3 % en 2022 (Figure 2).

**Figure 1 : Taux de Croissance du PIB de la Sierra Leone : de 2010 à 2022**



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

**Figure 2 : Structure de la Dette de la Sierra Leone : de 2010 à 2022**



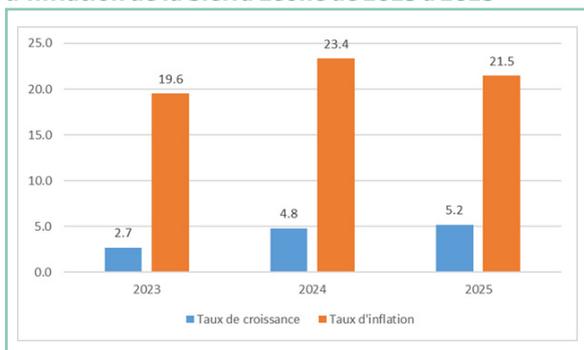
Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

Les perspectives économiques de la Sierra Leone sont une combinaison de défis et d'opportunités. Une légère augmentation est attendue, passant de 2,7 % en 2023 à 4,8 % en 2024 et à 5,2 % en 2025. Les ressources naturelles du pays, la jeunesse de sa population et les secteurs inexploités offrent une voie vers un développement durable. En mettant l'accent sur la diversification économique, le développement des infrastructures, les politiques adaptées aux investisseurs et les investissements dans le capital humain, la Sierra Leone peut relever ses défis et libérer son véritable potentiel économique (Figure 3).



**Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation de la Sierra Leone de 2023 à 2025**



Source : Fonds Monétaire International, 2023

## Paix, Sécurité et Stabilité



La Sierra Leone réalise des progrès considérables vers la paix, la sécurité et la stabilité depuis la fin de la guerre civile en 2002. Ces progrès peuvent être attribués à des développements clés en matière de gouvernance démocratique et de stabilité politique, aux efforts de consolidation de la paix, à la croissance économique et au soutien international. Le pays a établi un système démocratique stable avec des transitions de pouvoir pacifiques et a créé des institutions pour promouvoir la réconciliation et consolider la paix. La croissance économique, en particulier depuis 2012, tirée par divers secteurs, a joué un rôle crucial dans le maintien de la stabilité. Les soutiens internationaux jouent un rôle déterminant dans la réforme du secteur de la sécurité et le développement socio-économique. Cependant, le pays reste confronté à des défis, notamment la pauvreté, le chômage des jeunes, la corruption et les tensions ethniques qui doivent être résolus pour un Développement durable.

Un système démocratique stable et les initiatives de consolidation de la paix développent la confiance dans le processus politique et renforcent les institutions démocratiques. Le développement économique est essentiel à la stabilité et à la réduction de la pauvreté.

Néanmoins, les défis persistants tels que la pauvreté, le chômage des jeunes, la corruption et les tensions ethniques nécessitent une attention particulière pour garantir la paix et la stabilité à long terme.

## Recommandations



1. Faciliter la pratique des affaires aux fins d'attirer davantage d'Investissements Directs Étrangers, éventuellement par le biais d'exonérations fiscales.
2. Poursuivre, par la Banque Centrale, la mise en œuvre de politiques visant à réduire l'inflation pour faire face aux pressions inflationnistes croissantes.
3. Favoriser la coexistence pacifique entre les citoyens et engager un dialogue politique continu entre les acteurs politiques pour maintenir une démocratie viable et fonctionnelle.
4. Promouvoir la Bonne Gouvernance en garantissant la transparence et la responsabilité dans la gestion des institutions publiques.

# Togo

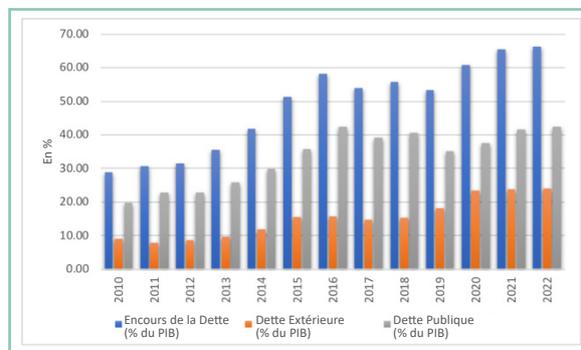


## Performances Économiques

Le Togo a connu un Taux de croissance du PIB réel stable, passant de 5,8 % en 2011 à 5,7 % en 2016 et à 5,8 % en 2022. (Figure 1). Le Taux d'inflation était de 3,6 % en 2011, réduit à 0,9 % en 2016 et a augmenté à 7,6 % en 2022. Cette tendance était principalement tirée par les prix des produits alimentaires (+11,2 %) et des services de transport (+12,7 %).

Suite à la pandémie de COVID-19, le Déficit budgétaire s'est creusé et la Dette publique a considérablement augmenté. Le ratio de la Dette publique au PIB était de 30,2 % en 2011, passant à 56,9 % en 2016, puis à 65,8 % en 2022. Par conséquent, le service de la dette constitue une charge majeure pour les finances publiques du Togo (Figure 2).

Figure 2 : Structure de la Dette du Togo : de 2010 à 2022

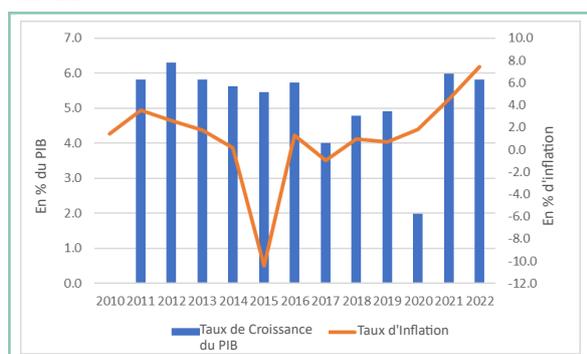


Source : Commission de la CEDEAO, 2023

## Perspectives Économiques

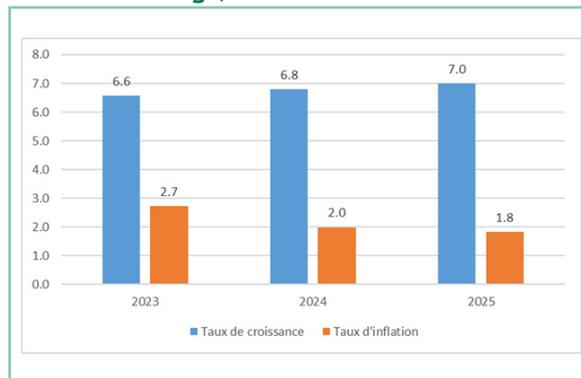
La croissance de l'économie togolaise est principalement tirée par la relance des investissements privés, l'augmentation de la production agricole et l'augmentation de la demande intérieure. Les prévisions officielles estiment que le Taux de croissance du PIB sera de 6,6 % en 2023, 6,8 % en 2024 et 7,0 % en 2025 (Figure 3). Cela sera rendu possible par le programme de consolidation budgétaire du gouvernement qui prévoit une réduction des dépenses d'investissement public. La valeur de 2023 sera réduite à 4,5 pour cent en 2025 et l'encours de la dette sera stable à 64,9 pour cent du PIB sur la période 2023-2025.

Figure 1 : Taux de Croissance du PIB du Togo : de 2010 à 2022



Source : Commission de la CEDEAO, 2023

Figure 3 : Perspectives de Croissance du PIB et Taux d'Inflation au Togo, de 2023 à 2025



Source : Fonds Monétaire International, 2023



Les risques pour la situation socio-économique du pays sont liés à la détérioration de l'économie mondiale, à l'effet négatif des conditions climatiques sur la production agricole, aux contraintes de financement des investissements publics, au refinancement de la dette, aux fluctuations des prix des matières premières et à la baisse des exportations ainsi qu'à la menace terroriste.

## Paix, Sécurité et Stabilité



L'intensification du terrorisme au Sahel et la volonté d'expansion des groupes djihadistes vers les zones côtières mettent le Togo aux prises avec un certain nombre de ces groupes. Les tensions sont localisées dans la Région des Savanes. Les groupes terroristes tentent en effet d'exploiter les difficultés socio-économiques rencontrées par les populations de cette Région pour accroître le sentiment d'abandon.

En réponse à cette situation, le Gouvernement a pris des mesures opérationnelles à caractère offensif, intégrant le partage d'informations et de renseignements avec les États membres voisins, le renforcement des capacités opérationnelles des personnels de sécurité et de renseignement ainsi que la conduite d'opérations militaires transfrontalières conjointes. Sur le plan législatif, le Togo a adopté un ensemble de lois permettant d'adapter son arsenal juridique aux nouveaux défis sécuritaires. La prévisibilité des dépenses militaires a été améliorée par l'introduction d'une Loi de Programmation Militaire en 2021.

Compte tenu de la dimension communautaire et économique de la menace sécuritaire, les autorités ont mis en place un Comité Interministériel de Prévention de l'Extrémisme Violent (CIPLEV), avec des antennes locales, et ont lancé le Programme d'Urgence pour la Région des Savanes (PURS). Ce programme vise à améliorer les infrastructures

de base de la Région et à réduire la vulnérabilité économique de la population.

## Recommandations



1. Procéder à un nouveau reprofilage de la dette, en exploitant le potentiel budgétaire de l'économie numérique et du luxe pour financer les investissements publics et espérer améliorer le cadre macroéconomique.
2. Améliorer l'inclusion sociale en accélérant la mise en œuvre d'une solution d'assurance publique adaptée aux travailleurs à faible revenu et en étendant la couverture des programmes de filets sociaux destinés aux plus vulnérables.
3. Accélérer la création de clusters pour soutenir la mécanisation agricole et stimuler l'activité économique.
4. Accélérer l'identification biométrique des résidents pour un meilleur contrôle des mouvements de population et travailler à la disponibilité des infrastructures de base dans toutes les localités susceptibles d'être touchées par les poussées djihadistes, avec pour objectif final d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité pour tous au niveau national.





# Annexes



## Annexe 1 : Taux de Change Nominal des Monnaies Nationales en Dollars Américains

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>BEN</b>	495,80	471,80	510,89	494,06	494,34	591,15	592,93	581,94	555,78	585,89	575,64	554,44	623,44	623,44	623,44	623,44
<b>BFA</b>	495,80	471,80	510,89	494,06	494,34	591,15	592,93	581,94	555,78	585,89	575,64	554,44	623,44	623,44	623,44	623,44
<b>CPV</b>	83,28	79,28	85,84	83,07	81,92	99,40	99,69	97,89	93,43	98,53	96,77	93,24	104,84	104,84	104,84	104,84
<b>CIV</b>	495,80	471,80	510,89	494,06	494,34	591,15	592,93	581,94	555,78	585,89	575,64	554,44	623,44	623,44	623,44	623,44
<b>GMB</b>	27,99	30,10	34,07	35,96	41,53	42,51	43,82	47,88	48,02	50,10	50,91	51,09	55,40	55,40	55,40	55,40
<b>GHA</b>	1,43	1,51	1,81	1,98	2,90	3,71	3,91	4,35	4,59	5,21	5,60	5,81	8,31	8,31	8,31	8,31
<b>GIN</b>	5730,71	6669,94	6985,86	6908,21	7014,76	7487,67	8634,24	9180,92	9010,69	9178,99	9565,47	9766,18	8695,71	8695,71	8695,71	8695,71
<b>GNB</b>	495,80	471,80	510,89	494,06	494,34	591,15	592,93	581,94	555,78	585,89	575,64	554,44	623,44	623,44	623,44	623,44
<b>LBR</b>	71,50	72,50	72,46	82,50	84,87	88,50	94,46	112,63	144,04	186,30	191,45	166,22	152,91	152,91	152,91	152,91
<b>MLI</b>	495,80	471,80	510,89	494,06	494,34	591,15	592,93	581,94	555,78	585,89	575,64	554,44	623,44	623,44	623,44	623,44
<b>NER</b>	495,80	471,80	510,89	494,06	494,34	591,15	592,93	581,94	555,78	585,89	575,64	554,44	623,44	623,44	623,44	623,44
<b>NGA</b>	150,30	159,70	157,25	157,31	158,55	196,49	253,49	305,79	305,58	306,42	358,81	397,92	423,25	423,25	423,25	423,25
<b>SEN</b>	495,80	471,80	510,89	494,06	494,34	591,15	592,93	581,94	555,78	585,89	575,64	554,44	623,44	623,44	623,44	623,44
<b>SLE</b>	4182,67	4375,79	4331,31	4357,37	4520,82	5077,41	6289,94	7384,43	7934,88	9000,92	9829,03	10361,96	14022,44	14022,44	14022,44	14022,44
<b>TGO</b>	495,80	471,80	510,89	494,06	494,34	591,15	592,93	581,94	555,78	585,89	575,64	554,44	623,44	623,44	623,44	623,44



**Annexe 2 : Pondérations des États membres**

États Membres	Pondération: 2020-2022	Pondération: 2010-2019
BEN	2,10	1,38
BFA	2,09	1,80
CPV	0,29	0,20
CIV	8,54	5,12
GMB	0,25	0,14
GHA	9,83	6,49
GIN	1,61	1,33
GNB	0,23	0,17
LBR	0,49	0,31
MLI	2,52	2,11
NER	1,87	1,18
NGA	65,07	75,60
SEN	3,44	2,82
SLE	0,61	0,69
TGO	1,05	0,66

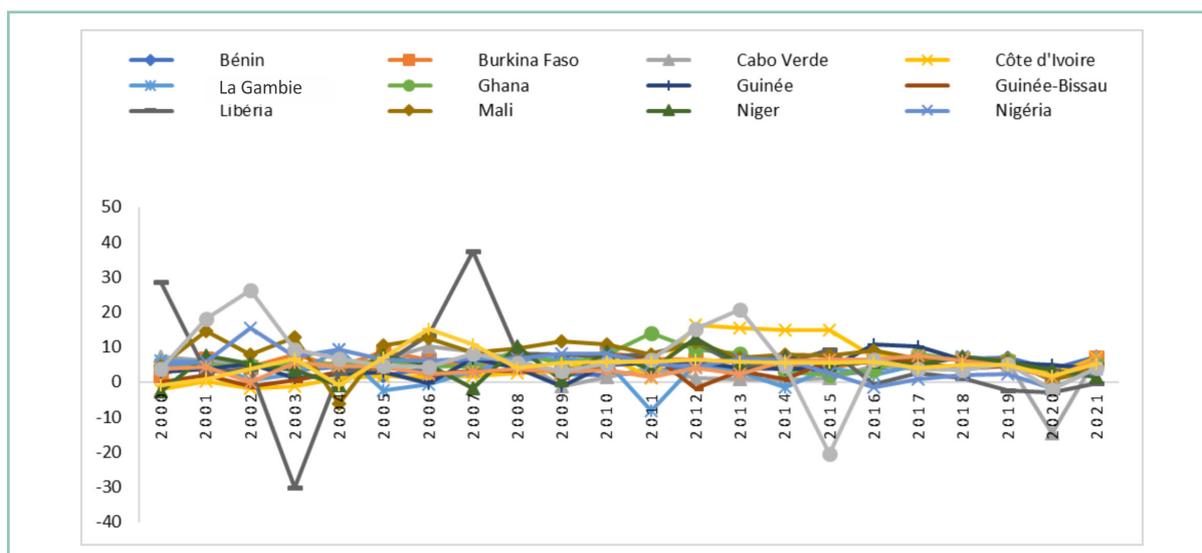
**Annexe 3 : Bilan Fiscal, y Compris les Subventions au PIB des États membres de la CEDEAO : 2016 à 2022**

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BEN	-4,37	-4,29	-2,91	-0,49	-4,72	-5,74	-5,49
BFA	-3,32	-6,87	-4,28	-3,15	-5,09	-5,72	-8,52
CPV	-3,10	-3,10	-2,34	-2,54	-9,04	-7,72	-3,96
CIV	-2,92	-3,28	-2,90	-2,24	-5,42	-4,93	-6,86
GMB	-6,40	-5,37	-6,00	-2,94	-2,20	-5,81	-5,25
GHA	-2,77	-3,75	-3,88	-4,57	-11,46	-8,49	-11,20
GIN	0,02	-2,22	-1,12	-0,46	-2,03	-1,77	-0,76
GNB	-4,09	-1,36	-4,29	-3,58	-9,32	-7,68	-6,84
LBR	2,26	-1,47	-0,32	-1,16	2,21	-0,89	-2,12
MLI	-3,93	-1,96	-4,74	-1,69	-5,50	-4,86	-4,50
NER	-4,44	-4,11	-3,01	-3,56	-5,34	-5,91	-6,81
NGA	-2,14	-0,97	-0,74	-2,31	-3,88	-4,15	-4,16
SEN	-3,27	-2,97	-3,72	-3,92	-6,40	-6,31	-6,10
SLE	-7,51	-8,46	-5,22	-2,74	-5,71	-6,36	-10,85
TGO	-6,05	-0,21	-0,59	-0,90	-7,15	-4,67	-8,33
<b>CEDEAO</b>	<b>-2,40</b>	<b>-1,61</b>	<b>-1,40</b>	<b>-2,46</b>	<b>-4,96</b>	<b>-4,82</b>	<b>-5,36</b>
<b>ZMAO</b>	<b>-2,19</b>	<b>-1,28</b>	<b>-1,03</b>	<b>-2,45</b>	<b>-4,77</b>	<b>-4,65</b>	<b>-5,02</b>
<b>UEMOA</b>	<b>-3,57</b>	<b>-3,47</b>	<b>-3,40</b>	<b>-2,48</b>	<b>-5,60</b>	<b>-5,39</b>	<b>-6,56</b>

Source : Commission de la CEDEAO, 2023



## Annexe 4: Évolution des Taux de Croissance Économique dans les États Membres de la CEDEAO, de 2005 à 2021



Source : UNCTAD, 2023

## Annexe 5 : Indicateurs

Indice	Bénin	Burkina Faso	Cap-Vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée
Indice de Fragilité	72,5	90,5	61,4	89,6	78,6	63	99,6
Indice du Terrorisme	3,1614	8,27	N / A	4,31	N / A	N / A	N / A
Indice Mondial de la Paix	2,125	2,786	N / A	2,144	1,792	1,759	2,332
IDH	0,525	0,449	0,662	0,55	0,5	0,632	0,465
Population (millions d'habitants)	12,8	22,1	0,6	22,7	2,6	32,4	13,9
Indice d'innovation	124	120	N / A	109	N / A	95	132

Indice	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigéria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
Indice de Fragilité	91,3	88,2	98,6	95,2	97,2	72,1	82,4	83,6
Indice du Terrorisme	N / A	N / A	8,152	7,856	8,233	1,58	N / A	N / A
Indice Mondial de la Paix	2,156	1,973	2,911	2,655	2,725	1,916	1,803	2,094
IDH	0,483	N / A	0,428	0,4	0,535	0,511	0,477	0,539
Population (millions d'habitants)	2,1	5,3	21,5	26,1	216,7	17,7	8,3	8,7
Indice d'Innovation	N / A	N / A	126	125	114	99	N / A	122

Source : PNUD WACA, Rapport annuel 2022 .

\* N/A Non Applicable



**Annex 6 : Description des cibles de l'ODD 16**

	Description de la cible		Indicateurs
16.1	Réduire significativement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les Taux de mortalité associés	16.1.1	Nombre de victimes d'homicides volontaires pour 100 000 habitants, par sexe et âge
		16.1.2	Nombre de décès liés au conflit pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause
		16.1.3	Proportion de la population victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents
		16.1.4	Nombre de personnes considérant qu'il n'y a aucun danger à voyager seul à pied dans leur zone de résidence, en proportion de la population totale
16.2	Mettre fin à la maltraitance, à l'exploitation, aux trafics d'enfants, et à toutes formes de violence et de tortures	16.2.1	Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi des châtements corporels ou des violences psychologiques de la part d'un tuteur au cours du mois dernier
		16.2.2	Nombre de victimes de traites des êtres humains pour 100 000 habitants par sexe, âge et forme d'exploitation
		16.2.3	Proportion de jeunes femmes et hommes âgés de 18 à 29 ans victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans
16.3	Promouvoir l'État de droit dans l'ordre interne et international et garantir l'égalité d'accès à la justice pour tous	16.3.1	Proportion de personnes ayant subi des violences au cours des 12 mois précédents qui ont signalé les faits aux autorités compétentes ou utilisé d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus
		16.3.2	Proportion de la population incarcérée en attente de jugement
16.4	D'ici à 2030, réduire considérablement les activités illicites des flux financiers et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée	16.4.1	Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars américains courants)
		16.4.2	Proportion d'armes saisies, trouvées ou restituées volontairement dont l'origine ou l'usage illicite a été retracé ou établi par les autorités compétentes, conformément aux instruments internationaux
16.5	Réduire considérablement la corruption et la pratique de la corruption sous toutes ses formes	16.5.1	Proportion de personnes ayant eu affaire, au moins une fois, à un agent public à qui elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents
		16.5.2	Proportion d'entreprises ayant traité au moins une fois avec un agent public à qui elles ont versé un pot-de-vin ou qui ont demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents
16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	16.6.1	Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par code budgétaire ou autre critère similaire)
		16.6.2	Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante
16.7	S'assurer que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision	16.7.1	Répartition des postes (par sexe, âge, statut d'handicap et population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale
		16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive, par sexe, âge, statut d'handicap et groupe de population
16.8	Élargir et renforcer la participation des États membres en développement aux institutions responsables de la gouvernance mondiale	16.8.1	Proportion d'États membres en développement qui sont membres d'organisations internationales et ont le droit de vote
16.9	D'ici à 2030, garantir l'identité juridique pour tous, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	16.9.1	Proportion d'enfants de moins de 5 ans inscrits par une autorité de l'état-civil, par âge





## Annex 7 : Taux d'endettement public par rapport au PIB des États membres de la CEDEAO (pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BEN	30,7	26,8	25,5	30,9	30,9	35,9	39,6	41,1	41,3	46,1	49,8	54,0	51,7
BFA	27,9	24,9	25,4	27,4	30,9	32,3	33,4	37,3	42,2	46,2	53,3	53,9	58,0
CPV	69,0	82,9	93,5	105,6	121,6	120,7	118,1	117,1	108,5	141,2	143,8	120,9	120,2
CIV	57,8	34,2	34,0	36,9	29,2	31,5	32,9	35,7	37,9	46,3	50,9	56,7	63,3
GMB	46,6	49,0	55,9	68,7	69,1	77,1	80,2	82,4	80,3	85,0	81,7	82,0	73,0
GHA	39,7	47,8	42,9	51,2	55,6	54,6	55,4	57,6	62,1	74,4	76,2	71,2	98,7
GIN	56,5	42,2	44,5	31,7	39,7	36,5	34,4	30,7	29,5	46,4	41,7	36,5	47,7
GNB	24,3	31,4	26,5	31,3	24,4	30,1	31,4	34,6	58,2	71,4	76,4	81,4	76,5
LBR	32,4	34,1	30,5	37,9	33,3	40,2	24,6	28,8	51,8	53,5	47,4	50,8	57,1
MLI	23,9	24,3	26,0	27,2	30,7	35,9	35,5	36,9	40,6	47,3	51,6	49,9	54,1
NER	13,9	16,1	17,5	19,4	29,8	29,1	30,6	35,5	41,7	44,4	50,8	50,8	50,6
NGA	8,9	9,1	8,9	10,7	11,5	14,1	14,6	15,0	18,8	21,3	22,5	22,9	38,8
SEN	32,1	33,8	35,7	42,1	43,8	47,1	48,0	54,8	60,0	63,1	67,4	68,2	61,5
SLE	38,0	33,2	28,4	35,2	45,1	54,3	56,4	57,4	71,6	71,0	79,8	82,3	92,2
TGO	30,2	31,0	38,6	45,7	51,3	56,9	54,5	56,1	53,6	60,1	63,0	65,8	68,5
CEDEAO	15,3	16,9	15,6	15,3	17,7	18,7	21	21,6	22,6	26,4	34,2	36,2	36,3



## Annex 8: Taux d'inflation

Année	TAUX D'INFLATION												
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BEN	2,1	2,7	6,8	1,0	-1,1	0,3	-0,8	1,7	0,8	-0,9	3,0	1,7	1,4
BFA	-0,6	2,8	3,8	0,5	-0,3	0,9	-0,2	2,9	1,9	-3,2	1,9	3,9	14,1
CPV	2,1	4,5	2,5	1,5	-0,2	0,1	-1,4	0,8	1,3	1,1	0,6	1,9	8,0
CIV	1,8	4,9	1,3	2,6	0,4	1,2	0,7	0,4	0,6	0,8	2,4	4,2	5,2
GMB	5,0	4,8	4,3	5,7	6,9	6,8	6,2	8,1	6,4	7,7	7,7	5,6	13,2
GHA	10,7	8,7	9,2	11,7	15,5	17,2	18,2	14,5	9,8	9,3	10,0	10,0	31,5
GIN	15,5	21,4	15,2	11,9	9,7	8,2	7,8	8,5	9,8	9,5	10,6	12,6	10,5
GNB	1,9	5,3	2,1	0,7	-1,0	1,5	1,4	1,0	1,4	0,1	1,5	3,3	7,9
LBR	7,5	8,5	6,9	7,6	9,8	7,8	8,9	12,5	23,4	26,9	17,4	7,9	7,6
MLI	1,2	3,0	5,3	-0,6	0,9	1,4	-1,8	2,9	1,8	-3,0	-1,9	3,9	9,7
NER	1,2	3,0	5,3	-0,6	0,9	1,4	0,2	0,2	2,7	-2,5	2,9	3,8	4,2
NGA	12,4	12,4	10,8	12,2	8,5	8,0	9,0	15,7	14,4	11,3	11,9	17,0	18,8
SEN	1,3	3,4	1,4	0,7	-1,1	0,1	0,8	1,7	0,5	1,0	2,5	2,1	9,7
SLE	17,8	16,0	12,9	10,4	7,2	8,1	10,9	16,3	16,0	14,8	13,5	11,9	27,0
TGO	1,4	3,6	2,6	1,8	0,2	1,8	0,9	-0,2	0,9	0,7	1,8	4,5	7,6



## Annex 9: Taux de croissance réel du PIB

Année	TAUX DE CROISSANCE RÉEL DU PIB												
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BEN		4,6	4,8	6,9	6,5	7,5	3,3	5,7	6,7	6,9	3,8	7,2	6,3
BFA		6,6	6,5	5,8	4,3	1,6	6,0	6,2	6,7	5,7	1,9	6,5	3,0
CPV		3,9	1,1	0,6	0,7	0,9	4,3	4,6	3,7	7,6	-19,3	6,8	17,7
CIV		-4,2	10,1	9,3	8,8	8,5	7,2	7,4	4,8	6,5	1,7	7,4	6,7
GMB		-4,3	5,9	4,8	-1,4	5,9	0,4	-2,3	7,2	6,3	0,6	11,8	4,9
GHA		14,0	9,3	7,3	2,9	2,2	3,4	8,1	6,7	6,5	0,5	5,1	3,1
GIN		5,6	5,9	3,9	3,7	3,8	10,8	10,5	6,1	5,6	7,0	4,9	4,6
GNB		8,1	-1,7	3,3	6,0	6,1	5,4	4,7	3,4	4,5	1,5	6,4	4,7
LBR		7,7	8,4	8,8	0,7	0,0	-1,6	2,4	1,2	-2,5	-3,0	5,0	4,8
MLI		3,2	-0,8	2,3	7,1	6,2	5,9	5,3	4,7	4,8	-1,2	3,1	3,7
NER		3,4	12,4	5,1	7,3	4,8	5,7	5,0	7,2	5,9	3,6	1,4	11,5
NGA		5,3	4,2	5,5	6,2	3,9	-2,6	0,8	1,9	2,3	-0,8	3,6	3,3
SEN		1,5	5,1	2,8	6,6	6,4	6,4	7,4	6,2	4,6	1,3	6,5	4,2
SLE		6,3	1,5	2,1	4,6	-2,0	6,3	3,8	3,5	5,5	-2,2	4,1	3,8
TGO		5,8	6,3	5,8	5,6	5,5	5,7	4,0	4,8	4,9	2,0	6,0	5,8



# Références Bibliographiques



Afrexim Bank. (2022). African Trade Report. Cairo: Afrexim Bank.

African Development Bank. (2020). Central Africa Economic Outlook: Coping with the COVID-19 Pandemic. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2020). East Africa Economic Outlook: Coping with the COVID-19 Pandemic. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2020). ECOWAS Economic Outlook: Coping with the COVID-19 Pandemic. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2020). North Africa Economic Outlook: Coping with the COVID-19 Pandemic. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2020). Southern Africa Economic Outlook: Coping with the COVID-19 Pandemic. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2023). Central Africa Economic Outlook: Mobilizing Private Sector Financing for Climate and Green Growth. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2023). East Africa Economic Outlook: Mobilizing Private Sector Financing for Climate and Green Growth. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2023). ECOWAS Economic Outlook: Mobilizing Private Sector Financing for Climate and Green Growth. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2023). North Africa Economic Outlook: Mobilizing Private Sector Financing for Climate and Green Growth. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

African Development Bank. (2023). Southern Africa Economic Outlook: Mobilizing Private Sector Financing for Climate and Green Growth. African Development Bank Group Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.



- Armed Conflict Location & Events Data. (2023). Conflict index. Bringing Clarity to Crisis (acleddata.com)
- Bagayoko, N., and Ba, M. (2020). The Institutional Architecture of Peace and Security in ECOWAS. African Security Sector Network.
- Balzacq, T. (2003). Qu'est-ce que la sécurité nationale?. *Revue internationale et stratégique*, (4), 33-50
- Boutaleb, O. (2022). The Role of ECOWAS in Managing the Internal Security Crises of its Member States. Policy Brief. PB-49/22.
- Buzan, B. (1987). Common security, non-provocative defence, and the future of Western Europe. *Review of International Studies*, 13(4), 265-279
- Citizen Coalition for the Sahel. (June 2022). Follow-up report on what has changed. [www.sahelpeoplescoalition.org](http://www.sahelpeoplescoalition.org)
- Collier, P. (2008). The Bottom Billion: Why the Poorest Member States are Failing and What Can Be Done About It. *Ethics & International Affairs*, 22(1), 127–127. DOI.
- CONASUR. (2023).
- David, D. (2002). *Sécurité: l'après-New York*. Presses de Sciences Po.
- ECOWAS Commission. (2023). ECOWAS Annual Trade Report. Abuja : ECOWAS Commission.
- ECOWAS. (2022). ECOWAS Vision 2050: “ECOWAS of the People: Peace and Prosperity for All”. Abuja: ECOWAS Commission.
- Global Terrorism Database. (2022). <https://www.start.umd.edu/gtd/>
- Gupta, S., Clements, B., Bhattacharya, R., and Chakravarti, S. (2004). Fiscal Consequences of Armed Conflict and Terrorism in Low- and Middle-income Member States. *European Journal of Political Economy*, 20(2), 403–421. DOI.
- Hartland-Thunberg, P. (1982). National economic security: interdependence and vulnerability. *National economic security*, 47-61
- IIAG. (2023). 2022 Ibrahim Index of African Governance, Index Report; Mo Ibrahim Foundation



- IMF(N.D). The Economic Consequences of Conflicts. <https://www.elibrary.imf.org>
- Institute for Economics & Peace. (2022). Key Trends in Global Terrorism Index 2022 report. <https://www.visionofhumanity.org/global-terrorism-index-2022-key-findings-in-6-charts/>
- International Labour Organization. (2021). Peace and Conflict Analysis: Guidance for ILO's programming in fragile and conflict-affected contexts. International Labour Organization
- International Monetary Fund. (2022). Countering the Cost-of-Living Crisis. World Economic Outlook. Washington D.C.
- International Monetary Fund. (2023). Cape Verde, IMF Country Report No 23, July 23. Washington DC: IMF
- International Monetary Fund. (2023). Inflation Peaking Amid Low Growth. World Economic Outlook Update. Washington D.C.
- INTERPOL. (2021). Annual Report. <https://www.interpol.int/>
- Kitsimbou, X. (2021). Une architecture de paix et de sécurité en Afrique, Pourquoi faire? HAL, open science.
- Luciani, G. (1988). The Economic Content of Security<sup>1</sup>. Journal of Public policy, 8(2), 151-173
- Marc-Antoine Pérouse de Montclos. (2021). Les groupes djihadistes au Sahel : Une communication globale à l'épreuve des réalités locales, Étude 87, IRSEM, octobre 2021.
- MICA. (2022). International Conference on Advanced Communications and Machine Intelligence. <https://easychair.org/cfp/MICA2022>
- Nkemgha, G. Z., Ofeh, M. A., & Poumie, B. (2022). Growth Effect of Inflation in Central African Member states: Does Security Situation Matter? Journal of the Knowledge Economy, 0123456789. DOI.
- Raleigh, C., Linke, A., Hegre, H., & Karlsen, J. (2010). "Introducing ACLED: An Armed Conflict Location and Event Dataset: Special Data Feature". Journal of Peace Research, 47(5), 651-660. DOI.



- Sahel and ECOWAS Club/OECD. (2009). Workshop to Launch the Saly Action Plan on Regional Instruments and Mechanisms for Endogenous Governance and Conflict Prevention. [http://www.oecd.org/document/33/0,3343,fr\\_38233741\\_38247070\\_38864865\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/33/0,3343,fr_38233741_38247070_38864865_1_1_1_1,00.html)
- SIPRI. (2021). Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) 2021-22. <https://openaid.se/en/contributions/SE-0-SE-2-90900>
- Toure, J. (2016). ECOWAS and Conflict Resolution in ECOWAS. Master 2 Law Thesis; Mention Public Careers; Specialty: Security and Defence, July 2016.
- Trager FN, Simonie Fl. (1973). "An introduction to the Study of National Security" in Trager FN & Kronenberg, PS (eds), National security and the american society: Theory, Process and Policy, Lawrence: University Press of Kansas.
- Ujunwa, A., Okoyeuzu, C., Nkwor, N., and Ujunwa, A. (2021). Potential Impact of Climate Change and Armed Conflict on Inequality in Sub-Saharan Africa. South African Journal of Economics, 89(4), 480–498. DOI.
- UNDP. (2022). Annual Report of the West and Central Africa Sub-regional Hub Conference Report: ECOWAS Facing New Threats from the crisis in the Sahel. Sub-Regional Conference of Officers and Parliamentarians. Lomé, November 21, 22 and 23, 2012.
- UNDP. (2022). Liptako-Gourma Stabilization Facility Regional Annual Report .United Nations Development Programme Sub-Regional Hub for West and Central Africa.Dakar-Senegal. [https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2024-03/liptak\\_1.pdf](https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2024-03/liptak_1.pdf)
- UNECA. (2022). Progress Report on the SDGs in Africa: is Africa on Track to Achieve the SDGs by 2030.
- UNHCR. (2023). Mid-Year Trends 2023. <https://www.unhcr.org/mid-year-trends-report-2023>
- UNHCR. (2023). UNHCR Burkina Faso - Aperçu des personnes déplacées de force. United Nations Office for the Coordination of Humanitarian. <https://www.unhcr.org/fr/pays/burkina-faso>
- UNICEF. (2019). School closures in the Sahel double in the last two years due to growing insecurity. <https://www.unicef.org/press-releases/school-closures-sahel-double-last-two-years-due-growing-insecurity-unicef>



United Nations. (2004). Security Council resolution 1566 (2004) on Threats to international peace and security caused by terrorist acts. <https://www.un.org/ruleoflaw/blog/document/security-council-resolution-1566-2004-on-threats-to-international-peace-and-security-caused-by-terrorist-acts/>

UNOCHA. (2023). Sahel Dashboard: Humanitarian Overview (As of 16 October 2023). <https://www.unocha.org/publications/report/nigeria/sahel-dashboard-humanitarian-overview-16-october-2023>

UNODC. (2022). Maritime Crime and Piracy. <https://www.unodc.org/conig/en/stories/martime-crime-and-piracy.html>

UNOWAS. (2023). Reports. <https://unowas.unmissions.org/reports>

WAEMU Commission. (2022). Report on Peace and Security in the WAEMU Zone for the second half of 2021. WAEMU

WAEMU Commission. (2022). The Regional Monitoring Report on National Development Plans or Poverty Reduction Strategies (PND/PRSP) focused on the Sustainable Development Goals (SDGs), 3rd Edition.

Wolfers, A. (1962). Security, in an objective sense, measures the absence of threats to acquired values, in a subjective sense, the absence of fear that such values will be attacked. *EE.UU.*

World Bank. (2023). Global Economic Prospects. A World Bank Group Flagship Report, Washington D.C 20433.



101, Yakubu Gowon Crescent,  
Asokoro District, P.M.B 401,  
Abuja, Nigeria

[www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)

ISBN: 978-978-771-203-0



9 789787 712030